Bibliothèque Lettres Arts & Sciences Humaines
D 092 2198104

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Legs D. Cofer

A. LABORDE
Administrateur des Services Civils
de l'Indochine

CeDRASEMI
BIBLIOTHEQUE
C.N.R.S. / E.H.E.S.S.

EN PAYS ANNAMITE

Petit memento, sous forme de dictionnaire, des aperçus essentiels que tout Français doit avoir sur ce pays de Protectorat.

En vente chez :

J. FABRE
20, Place du Palais, 20
AIX-EN-PROVENCE

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les lecteurs qui voudraient avoir de suite une idée d'ensemble sur notre colonie asiatique trouveront dans ce petit memento des indications initiales en consultant tout d'abord et dans l'ordre les articles désignés ci-dessous ainsi que les différents renvois y indiqués :

HISTORIQUE, RELIGIONS, ETHNOGRAPHIE, ORGANISATION SOCIALE, LITTÉRATURE, USAGES ET COUTUMES.

Cet ouvrage répond aux nécessités actuelles de vulgarisations coloniales ; il a été rédigé par un Administrateur diplômé de langue annamite et de caractères chinois qui, pendant 35 années s'est spécialisé dans les affaires indigènes ; il peut donc être utile, soit aux jeunes futurs coloniaux comme étude d'ensemble, soit aux anciens comme aide-mémoire.

L'AUTEUR

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A

AMES (culte des). — D'après les croyances annamites l'être humain en venant au monde reçoit du Principe mâle Ciel, trois âmes spirituelles (Hôn), et du Principe femelle Terre, sept ou neuf âmes matérielles (Vià). — A la mort, une des âmes spirituelles, celle qui est d'essence supérieure puisqu'elle a son siège dans le cerveau, remontera dans l'Espace, et son effluve (Hôn bach, âme pure) sous forme de dernier soupir, sera recueillie dans le linge de soie dont il est question au rituel funéraire (V) ; il importe que cette âme n'aille pas à l'aveuglette dans l'espace et devienne ainsi âme errante (âm hôn) qui menacerait le bonheur de la famille ; le linge de soie qui l'a recueillie sera porté en tête du convoi funèbre et figurera ensuite sur l'autel familial avec la tablette du défunt. — La deuxième âme, celle qui a son siège dans le cœur et régit les sentiments humains restera dans le tombeau avec le cadavre. — La troisième, qui d'essence plutôt matérielle réside dans le bassin, est particulièrement chargée de descendre aux enfers pour répondre des nombreuses fautes que le défunt a inévitablement commises ; aussi lui fait-on force

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sacrifices près du lit du moribond et prie-t-on le bonze sorcier de chasser par paroles et gestes magiques les démons redoutables qui rôdent tout autour de cette âme pécheresse ; si par surcroît le décès est survenu un jour néfaste (V. Calendrier), il faudra plus tard se livrer encore à de nouvelles dévotions (V. Prières expiatoires). A côté de ces trois âmes héritées du Ciel, viennent se placer les âmes purement matérielles, les souffles vitaux (Vià) issus du Principe femelle Terre ; ils ne sont que le complément du « Hôn » N° 3 déjà cité puisqu'ils ne sont que les animateurs des divers organes du corps ; on en compte simplement Sept chez les hommes tandis qu'ils sont Neuf chez les femmes en raison de ce que chez ces dernières les passions matérielles seraient plus intenses que chez leurs camarades masculins ; ces nombres de Sept et Neuf se retrouvent fréquemment dans les mœurs annamites (V. Décès, Naissance) lorsqu'il s'agit de distinguer les sexes.

Ames errantes (Am̂ hôn̄). — L'indigène croit que les âmes des individus décédés sans famille et dont personne ne peut assurer le culte, errent sans cesse tout autour des habitations pour se venger de leur infortune ; pour calmer leur colère de petits autels en forme de gradins sont érigés près de toutes les pagodes afin que tout passant allume un bâtonnet d'encens. — Ce culte se manifeste encore de multiples façons dont on trouvera autres détails aux rubriques *Bouddhisme* et *Rituel funéraire* ; c'est ainsi qu'à l'occasion d'une maladie, par exemple, on suppose qu'une âme délaissée a assailli le malade et on fait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CeDRASEMI BIBLIOTHEQUE C.N.R.S.

alors intervenir le sorcier avec ses maléfices d'exorcisme ; à grand renfort de formules cabalistiques et au bruit infernal des cymbales agitées par ses aides, le sorcier menace les mauvais esprits qui hantent l'âme délaissée, de signaler leurs méchancetés aux divinités célestes ; ou bien suppose-t-on encore que l'âme intéressée est emprisonnée en Enfer et alors voit-on le sorcier démolir à coups de bâton, une cage en bambou censée représenter l'Enfer, afin que l'âme prisonnière puisse s'en évader.

Immortalité de l'âme. — *Voir :* Bouddhisme, Culte des ancêtres, Esprits, Rituel funéraire, Médecins.

AN-DUONG. — Nom du premier roi annamite (250 av. J.-C.) sur lequel on ait quelques renseignements ; il avait installé sa capitale à Co-Loa (prov. de Phuc-Yen, Tonkin). V. Annam, résumé hist.

ABAQUE. — Tableau à calculer dont se servent les comptables ; il est divisé en deux parties horizontales et composé de rangées de boules glissant sur des colonnes ; lorsqu'on opère, les boules du haut s'abaissent vers la ligne médiane tandis que celles du bas y montent ; les cinq du bas valent une unité chacune, les deux du haut valent chacune cinq de celles du bas. — L'opération se fait de droite à gauche et chaque rangée vaut dix fois plus que la précédente.

ADULTÈRE. — La loi et les coutumes étaient des plus sévères ; elles autorisaient le mari à attacher les deux amants tout vivants sur un radeau lequel

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

était mis à la dérive sur le fleuve avec menace de mort pour quiconque oserait l'arrêter dans sa marche ; partout où ce radeau accostait il devait être impitoyablement repoussé au fil de l'eau jusqu'à ce qu'il aille se perdre dans la mer. Plus ordinairement, le mari se contente de faire promener par tout le village les amants ligotés, la femme toute rasée et la tête enduite de chaux.

Une croyance assez curieuse et qui en bien des régions prend force de loi, veut qu'en matière d'adultère on puisse déterminer la culpabilité en brûlant, côte à côte, des effets ayant appartenu aux amants présumés ; si les fumées qui s'en dégagent se mélangent il y a eu, dit-on, adultère. — Une autre épreuve dite Sáp-Huyêt (mélange du sang), consiste à prendre une goutte de sang de l'enfant et une goutte de sang du père présumé ; si les gouttes de sang ne se mélangent pas, c'est que l'enfant est d'un autre père. Si le mari surprenait sur le fait les deux coupables il pouvait les tuer sans être incriminé.

ANNIVERSAIRES. — Pourquoi les annamites lâchent-ils si fréquemment leur travail sous le prétexte apparemment fallacieux de la mort d'un parent ? A vrai dire, dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'un décès mais simplement d'un anniversaire de décès pour lequel, rituellement, ils sont tenus de faire des cérémonies commémoratives à époques fixes ; c'est ainsi qu'après le décès on doit, une fois par semaine pendant sept semaines, se prosterner devant l'autel, puis, 100 jours plus tard, faire la cérémonie de « fin de pleurs » ; nouvelle cérémonie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un an après, puis deux ans après, et enfin trois mois plus tard ; et tout cela n'empêche pas de fêter en outre les anniversaires proprement dits.

ALCOOL. — L'alcool de riz fait obligatoirement partie des offrandes rituelles et on le voit figurer sur l'autel dans toutes les cérémonies religieuses ; les rites exigent qu'il soit fait avec la qualité de riz dite « gao-nêp » (riz gluant), et c'est pour cela que l'alcool de la régie ne peut satisfaire sous ce rapport-là les coutumes indigènes.

Dans la haute région existe la bien curieuse coutume de la « jarre à alcool » où les jours de fête les assitants doivent, plusieurs en même temps, à l'aide de tuyaux de bambou flexible, aspirer une certaine quantité d'alcool dans un temps donné sous peine de recommencer jusqu'à réussite ; ce jour-là les hommes ivres ne manquent pas. — Tout étranger est invité à boire à la jarre en signe de « paix » et il est de mauvais ton de refuser sa bouche à ces pipettes déjà si sucées.

ADZIDA. — Divinité bouddhique ; après Thich-Ca c'est, dans les pagodes, le principal représentant du Bouddhisme ; il est assis sur le gradin le plus haut, au fond ; il a les cheveux bouclés du bouddha hindou ; c'est le gardien du « purgatoire » bouddhique et il est constamment invoqué par les bonzes (V. Nam mô Adzida Phat).

Voir : Bouddhisme, Bonzes, Divinités.

AGES. — *Voir :* Naissances, État-civil.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ADRAN (Évêque d'). — V. Pigneau de Behaine.

ANIMAUX VÉNÉRÉS. — D'abord les animaux symboliques (Tu-Linh) qui sont quatre et ont une part importante dans les croyances annamites ; ils sont symbole de bonheur, de bonté, de longévité ou de vertu ; on les trouve souvent côte à côte sur une même image ; ce sont le Dragon, la Licorne, la Tortue et le Phénix (V. ces mots).

Il y a aussi les trois animaux rituels (Tam-Sinh) réservés aux sacrifices ; ce sont le buffle ou le bœuf, le cochon et la chèvre ; on les fait griller tout entiers, on les laque et on les expose ainsi devant l'autel en attendant que, la cérémonie finie, chaque habitant en ait sa part ; la distribution est faite d'une façon tout à fait protocolaire car selon l'importance de sa personnalité, l'habitant reçoit un morceau de tête, de corps ou de membre, la tête étant le morceau d'honneur.

En outre des considérations spéciales réservées à ces animaux, des croyances particulières s'attachent encore aux Chauves-souris, aux Tigres, Éléphants, Baleines, Poissons, Chiens, Coqs (V. ces mots) dont quelques-uns, dans l'imagerie religieuse, servent de monture aux Génies.

ARBRES SACRÉS. — On vénère d'une façon particulière les gros arbres qui abritent les pagodes ou pagodons ; ce sont surtout les banians (cây-da), car c'est sous un banian que la légende a fait mourir Cakia Mouni ; on voit sur les basses branches de ces arbres et au pied de leur tronc, parmi les multiples lianes retombantes, de nombreuses offrandes en bâ-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tonnets d'encens et en vieux pots à chaux (V. ce mot). Si un de ces gros arbres se trouve sur le bord de la route, tout passant étranger à la région ne manque pas d'y sacrifier pour satisfaire la divinité qu'il est censé abriter.

Certaines montagnes sont également sacrées et font l'objet d'un culte, tel le Tam-Vien au Tonkin auquel toute une légende s'attache.

Voir : Pins.

ACCOUCHEMENTS. — La coutume exige que la femme accouche dans un appartement séparé du corps principal de l'habitation, le sang des couches pouvant porter malheur ; aucune personne étrangère à la maison ne doit y pénétrer ; un rameau feuillu, un morceau de charbon et un paquet de sapèques suspendus à la porte d'entrée en préviennent le public (V. détails au mot Enfant). — Après la délivrance l'accouchée doit boire de l'urine de l'enfant dans laquelle on a placé un paquet de 7 ou 9 sapèques selon le sexe (V. Enfant) ; un réchaud est constamment entretenu sous le lit des couches pendant toutes les relevailles pour « réchauffer le sang » et tout le corps de la mère est souvent enduit de safran.

Les jumeaux (qui sont très rares) sont considérés comme une malédiction du Ciel.

AMIRAUX. — Les amiraux qui avaient conquis la Cochinchine en furent dès 1859, les premiers gouverneurs et s'y sont montrés excellents administrateurs ; citons particulièrement les amiraux Bonnard et de la Grandière ; ils créèrent le corps des Inspec-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

teurs des Affaires indigènes formés à une école spéciale de stagiaires à Saïgon dont les premiers lauréats, comme Luro, Philastre, Aubaret, ont laissé à divers titres si bons souvenirs. — C'est de l'impulsion première de ces amiraux que la Cochinchine actuelle est sortie (V. Cochinchine).

APANAGES. — Les princes du sang, jusqu'au 6e degré recevaient autrefois une terre en apanage dont ils prenaient le nom. Cette grande faveur pouvait être aussi donnée à des personnes du peuple qui avaient rendu des services exceptionnels.

Voir : Noblesse.

ADMINISTRATION ANNAMITE. — *Voir :* Organisation administrative, Ministres.

ALEX. DE RHODES. — Premier missionnaire Français de la Cie des Jésuites qui dès 1624 vint prêcher la religion catholique. On lui doit, en grande partie tout au moins l'écriture « Quoc Ngu » (V) qui facilite l'étude des intonations de la langue annamite. — Né à Avignon en 1591.

AUBARET. — Auteur des premiers ouvrages annamites (V. Inspecteurs Aff. Indigènes).

ANNAM (Résumé historique du royaume d'). — Les premiers ancêtres des Annamites semblent être venus des régions montagneuses du sud-ouest de la Chine ; ils étaient de la tribu dite des Giaochi (V) ; ils ont envahi peu à peu le haut Tonkin, le delta du

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fleuve Rouge, et, au cours de l'histoire, se sont étendus plus tard et sans cesse vers le sud, en continuels conquérants, pour arriver jusqu'au territoire appelé aujourd'hui Cochinchine, et après s'être heurtés à plusieurs races, tels que les Chams et les Cambodgiens et les avoir, soit complètement étouffées, soit simplement refoulées. — Le premier roi des Giao-Chi, ou du moins le premier sur lequel l'histoire ait quelques renseignements assez sérieux (V. Légende), est connu sous le nom de An-duong (250 ans av. J.-C.) ; il ne conserva pas longtemps son royaume qui fut conquis, 107 ans avant J.-C. par le général chinois Trieu-Da, lequel se rendant indépendant de la Chine, donna au Pays le nom de Nam-Viêt ; ainsi fut ouverte la dynastie des Triêu qui règna une centaine d'années mais finit par redevenir tributaire de la Chine. — De cette époque date la domination chinoise qui devait durer, sauf quelques courtes interruptions, plus de 10 siècles ; c'est dans cette longue période chinoise que la race annamite a puisé la plus grande partie de ses mœurs, de sa culture intellectuelle, et du système d'administration que l'on retrouve encore aujourd'hui. Malgré de nombreuses tentatives de soulèvement contre les gouverneurs chinois (V. Si-Nghiep), ce n'est qu'en 939 que le général annamite Ngo-Quyen obtint un résultat qui devait avoir après lui des suites durables pour les annamites ; il fonda la dynastie des Ngo qui fut très courte car elle dut faire face à une période d'anarchie appelée époque des 12 Seigneurs, mais cette dynastie fut suivie immédiatement de celle des Dinh au cours de laquelle la Chine reconnut enfin Dinh-Tien comme roi des Giao-chi, et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

on peut dire que c'est alors que prit véritablement fin la domination chinoise. — Les dynasties annamites se succédèrent (V. Dynasties), celle des LÊ antérieurs, celle des LY postérieurs qui, très puissante, dura 216 années et donna au pays, vers 1130, le nom actuel d'ANNAM ; ensuite vinrent les TRAN (1226-1402) qui furent renversés par le général annamite Ho-Qui-Ly lequel fut battu peu après par les chinois ; ces derniers, malgré quelques révoltes de la population redevinrent ainsi maîtres de l'Annam mais pour 14 ans seulement grâce à l'annamite Lê-Loi qui eut raison à nouveau des envahisseurs et se fit proclamer roi d'Annam en 1427. Cette dynastie des LÊ postérieurs dura 400 ans et fut très florissante ; ce n'est que du temps de ses derniers rois qu'elle se laissa dominer par trois puissantes familles : d'abord par les Mac du Tonkin qui réussirent à usurper en partie le trône de 1527 à 1572, puis par les Nguyên et les Trinh ; ces dernières, sans aller si loin que les Mac, ne laissèrent toutefois au roi qu'une autorité simplement nominale, se partageant entièrement le pour voir, les Trinh au nord, les Nguyên au sud, et allant même jusqu'à se faire appeler « Rois », créant ainsi de petites dynasties latérales. Ces deux grandes familles, qui se jalousaient, étaient en constante rivalité, et c'est cette rivalité qui eut tant de conséquences dans l'histoire contemporaine de l'Annam (V. Nguyên, Trinh). Les Trinh étaient maîtres du Nord dont les frontières descendaient alors jusqu'au Quang-Binh actuel où les Nguyên avaient construit dès 1631 le fameux mur de Dong-Hoi pour résister aux attaques incessantes de leurs ennemis. — Telle était la situa-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion lorsque en 1787 les Français intervinrent ; les Nguyên se défendaient à ce moment-là, du côté de Qui-Nhon, contre une révolte dite des Tay-Son, dont les chefs avaient réussi à s'emparer de tout le pays et même du pouvoir royal à Hanoï, d'où le dernier des LÊ s'était enfui (V. LÊ) ; les Nguyên allaient être définitivement vaincus lorsque leur Seigneur Nguyên Anh (plus tard Gia-Long) eut idée de s'adresser au missionnaire apostolique Pigneau de Behaine, à ce moment-là dans la région, pour solliciter l'appui des Français.

Ce ne fut qu'après de longues démarches que par traité du 17 novembre 1787, Louis XVI prêta quelques navires et des armes en même temps qu'il autorisait des officiers français à se mettre volontairement au service du jeune Seigneur, moyennant quoi, cession était faite à la France, du port de Tourane et des îles de Poulo-condor. — Dès lors la victoire des Nguyên fut assurée, et quelques mois plus tard, Nguyên Anh, s'étant rendu maître de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin se fit proclamer Empereur sous le nom de Gia-Long. — L'intervention de la France, en la personne de ces quelques valeureux Français, en serait probablement restée là si les successeurs de Gia-Long oubliant ce qu'ils nous devaient, n'avaient, par leur attitude fréquemment hostile à l'égard de nos compatriotes et de notre commerce, mérité des représailles qui amenèrent la conquête d'une partie de la Cochinchine ; en effet Minh-Mang, fils de Gia-Long, commença à persécuter les missionnaires catholiques ; son successeur Thieu-Tri reçut mal un envoyé de la France, et enfin Tu-Duc ne cessa de se montrer à son

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tour très cruel à l'égard des sujets catholiques dont un grand nombre furent décapités, et il refusa en outre de recevoir des ambassadeurs français ; c'en était trop et c'est alors que l'amiral Rigault de Genouilly bombarda Tourane (1858). L'histoire de l'Annam sera désormais l'histoire de la conquête que la France n'entreprit que peu à peu et au fur et à mesure qu'elle y fut contrainte par les attitudes hostiles échelonnées sur plus d'un demi-siècle.

Voir : Conquête, Pacification.

ART DÉCORATIF. — Les principaux motifs d'art décoratif annamite sont : le Dragon, le Phénix, la Tortue, la Grue, la Licorne, les Chauves-souris, la fleur de Lotus, les 8 objets précieux (Bât-buu) (V. tous ces mots). Le plus répandu de tous ces motifs est sans conteste le Dragon ; toujours savamment stylisé il est quelquefois difficile de le définir au milieu d'un enchevêtrement de nuages, de bambous ou de fleurs à travers lesquels on finit par deviner peu à peu les métamorphoses de l'animal fabuleux. — Également très répandue est la Grecque et l'on est bien étonné de retrouver en Extrême-Orient cette ligne décorative de l'Occident ; elle est un restant sans doute de l'influence qu'a exercée sur l'Orient l'époque d'Alexandre le Grand. — On trouve fréquemment représentés aussi les symboles bouddhiques et taoïques tels que la roue enveloppée de flammes, les 8 instruments de musique (Bât-âm), la monade, le bât-quai, les trois caractères porte-bonheur Phúc Loc Tho, et, sur les Palais Royaux, un œuf d'or, sauvegarde du Royaume. La couleur rouge, signe de félicité, la cou-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

leur or, signe de noblesse, sont partout à l'honneur.

L'artisan annamite, comme d'ailleurs tous les artisans d'Extrême-Orient (chinois et japonais), font l'admiration du monde entier pour la patience et le souci de détail apportés dans leurs productions ; les sculptures ajourées travaillées dans la masse, les incrustations, les broderies sont des bijoux d'art. — Néanmoins il faut remarquer que l'artisan indigène a son principal mérite dans la patience et le temps qu'il met à l'exécution de son travail ; il peut ainsi y apporter une minutie extrême laquelle, pour peu que l'artisan soit doublé d'un artiste, lui permet de produire souvent un chef-d'œuvre ; c'est parce que ces artisans étaient généralement en subsistance chez des richards qui les faisaient travailler, qu'ils pouvaient ainsi ne tenir compte ni du temps ni des exigences de la vie quotidienne.

Si l'art annamite n'est autre que l'art chinois, il faut toutefois reconnaître qu'il est souvent empreint d'une facture tout à fait locale qui n'est pas sans intérêt.

Voir : Incrusteurs, laqueurs, brodeurs, sculpteurs.

ANNALES. — Il est absolument défendu de faire des publications ayant trait au règne et à la dynastie en cours. L'histoire du règne est cependant écrite en secret par le Sù-Quan (bureau des annales), et le Roi n'a pas le droit, en principe du moins, d'en prendre connaissance. Après la mort du Souverain, une tablette portant inscription de son nom et des faits saillants de son règne est mise dans la pagode avoisinant son tombeau. — Les annalistes ne parlent

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des Rois, par respect, qu'en employant leur nom posthume.

AMBRE. — *Voir :* Rituel funéraire.

ARROYO. — Mot d'origine portugaise signifiant : cours d'eau.

AMULETTES. — Elles consistent principalement en papiers couverts de caractères cabalistiques confectionnés par le sorcier (V. ce mot) et collés un peu partout sur les murs des maisons pour éloigner les mauvais esprits. Il y en a beaucoup d'autres, tels les morceaux d'ambre ou d'or mis dans la bouche des agonisants, certains nerfs de tigre, les anneaux mis aux pieds des enfants en bas âge, etc... etc... (V. Superstitions.

ARMÉE ANNAMITE. — L'armée était recrutée dans chaque village à raison de 1 soldat par 8 habitants inscrits ; la durée de service était de 10 ans, mais en temps de paix le contingent était divisé en deux ou trois bans appelés à tour de rôle ; pendant le service une part de rizière (luong-diên) était allouée à la famille du soldat. — Les officiers étaient tous de carrière ; ils étaient généralement choisis parmi les meilleurs soldats de belle force physique, la seule qualité primitive qu'on leur demandât ; ces mandarins militaires devaient toutefois acquérir l'art de la stratégie consistant surtout à connaître beaucoup de ruses et un peu d'astronomie, cette dernière parce que la forme ou la couleur des nuages devait décider

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ou non de l'engagement d'un combat, pour lequel d'ailleurs on devait choisir jour et heure fastes déterminés selon les affinités astrales des généraux combattants (V. Astronomie). Les grades se reconnaissaient aux différentes broderies pectorales de la tunique (V. Vêtements).

ANCÊTRES (Culte des). — C'est de la vieille doctrine Confucéenne que l'annamite a tiré sa plus jolie et sincère manifestation religieuse, le culte des Ancêtres, et l'exercice de ce culte a trouvé encore plus de vigueur depuis qu'est venue s'y greffer la croyance en l'immortalité de l'âme apportée plus tard par le Bouddhisme ; c'est parce qu'il croit que l'âme des morts rôde sans cesse sous diverses formes autour de sa propre existence, que l'indigène tient, autant par respect que par crainte, à entretenir le culte des trépassés ; il croit que l'âme du défunt dont le culte n'est pas ou est mal entretenu, ne prend pas part aux améliorations promises par le Bouddhisme et que cette âme, ainsi délaissée, se venge en envoyant des mauvais esprits répandre le malheur chez ses descendants. C'est pour éviter pareille calamité que, de son vivant l'indigène prend si grand soin de l'autel ancestral et qu'il prend aussi des dispositions avant de mourir pour que le culte de sa propre âme soit assuré (V. Huong-hôa) ; s'il n'a pas d'enfant mâle, seul qualifié pour veiller au culte, il s'empresse d'adopter un garçon ou même de l'acheter et cette dernière question a tellement d'importance dans la mentalité du pays que la loi elle-même n'a pas manqué de faciliter ce genre de cessions d'enfants.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Toute famille annamite possède son autel ancestral ; il est installé généralement sur une table spéciale à hauts pieds supportant des tablettes en bois rouges gravées de caractères dorés rappelant les noms des ancêtres ; tout autour des tablettes sont rangés les cinq objets rituels (Ngû-Su) soit : 2 vases, 2 chandeliers et le traditionnel brûle-parfum auprès duquel des baguettes d'encens sont constamment en réserve ; en temps de cérémonie l'autel se charge d'offrandes, fleurs, fruits, bétel, alcool, lingots d'or et d'argent simulés en papier. — Cet autel familial varie de richesse selon la fortune des gens ; on voit chez les familles de bonne condition les tablettes en bois reposer sur un petit trône sculpté, les objets de bois remplacés par de vieilles faïences ou par des cuivres ouvragés, et, pendues tout autour, des sentences parallèles (Câû-Dôi) brodées sur soie ou incrustées de nacre sur bois. — Il y a lieu de retenir qu'en principe seul le chef de famille, a réellement qualité pour assurer chez lui le culte de l'autel ancestral ; c'est lui qui, le jour venu, se prosterne 3 fois, allume l'encens dont la fumée doit monter vers l'âme (hôń) des défunts, et c'est lui qui répand à terre l'alcool à l'adresse de leurs « souffles » (Vià). — *Voir:* Ames.

Chez les gens de haute condition le culte des ancêtres peut se faire dans une maison de culte spéciale en forme de pagode édifiée en dehors de l'habitation, mais encore faut-il y être autorisé par une ordonnance royale.

Indépendamment des cérémonies ordinaires qui se font les jours d'anniversaire des ancêtres jusqu'à la 4e génération, et les jours de fêtes rituelles, on ne

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

manque pas en outre, chaque fois qu'un événement important survient dans sa famille (naissance, mariage, etc.) d'en informer les ancêtres en se prosternant au pied de l'autel.

Quelques jours avant le Tet (premier de l'an) dans la dernière décade de la douzième lune, on nettoie les tombeaux, on nettoie le mobilier de la maison de culte on y installe les objets rituels, et le 30, on y met des offrandes qu'on renouvelle pendant 3 jours aux heures des repas ; c'est la cérémonie « d'introduction des ancêtres ». Chez les gens riches ces offrandes se font pendant 7 jours au bout desquels on fait tomber le mât rituel qu'on a planté devant la porte.

Voir : Anniversaires, Encens, Ames, Huong-hoa.

ASTRONOMIE. — Elle fut étudiée par les Chinois près de 3.000 ans av. J.-C. c'est-à-dire presque 2.000 ans avant les civilisations occidentales ; à vrai dire cette astronomie se mua vite en astrologie et resta simplement à l'usage des superstitions. — L'étude de la marche des astres et de leurs influences sur l'être humain et toutes choses humaines a toujours joué un grand rôle dans la vie privée et publique et il n'était pas rare autrefois qu'un astrologue convaincu d'erreur fût exécuté. Aujourd'hui on trouve toujours trace de cette influence dans les mœurs annamites (V. Naissances) et dans le calendrier du Gouvernement Annamite sur lequel sont indiqués les jours fastes et jours néfastes. — *Voir :* Armée, Constellations.

AGRICULTURE (Génie de l'). — Deux génies

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

principaux président aux destinées de l'Agriculture ; on fait en leur honneur des prières publiques (comme les rogations encore en vigueur dans certaines régions de la France) pour obtenir de ces génies la pluie nécessaire à la bonne récolte ; ces Génies sont : THAN-NONG qui fut roi de l'antiquité chinoise et préconisa l'emploi de la charrue, et XA-TAC, prince, vivant à peu près à la même époque, qui apprit aux indigènes à planter le riz. — Ces génies sont fêtés au commencement de la saison agricole dans une cérémonie de solennité exceptionnelle ; on laboure le premier sillon avec un buffle spécialement nourri et réservé à cet effet ; un notable tient la charrue ; il doit être exempt de tout contact féminin depuis deux jours et les femmes n'osent assister à la cérémonie que si elles sont pures depuis 24 heures ; si dans le parcours le buffle vient à faire ses besoins on ramasse immédiatement les excréments qui pourraient souiller le sillon rituel. — A Hué, siège impérial, c'était le Roi lui-même qui officiait sur l'autel particulier appelé Thich-Dien et qui conduisait lui-même le buffle sacré ; c'est dire l'importance que cette cérémonie revêtait dans l'esprit annamite. — La récolte des terrains du Thich-Dien est spécialement réservée au sacrifice du Nam-Giao (V.) et pour les autels des Empereurs défunts (V. Fête du Printemps).

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Si la commune annamite jouissait d'une autonomie presque complète elle avait par contre des responsabilités très importantes ; c'est ainsi qu'en matière d'Assistance publique elle devait secourir ses mendiants, ses lépreux,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ses fous et elle devait par conséquent prévoir le cas échéant à leur isolement ; à vrai dire la commune en laissait la charge aux parents des intéressés ; ces pauvres malheureux n'auraient pu d'ailleurs circuler que dans le territoire même du village car toute autre commune voisine, responsable de tout étranger, n'aurait pas tardé à les expulser ; cette responsabilité concernant les gens étrangers facilitait beaucoup le service de police lorsqu'il s'agissait de malfaiteurs ou de prisonniers en fuite.

Voir : Commune Annamite. — *Voir :* Khâu-phâń.

Administrateurs des Services civils. — *Voir :* Opinions personnelles.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

B

BOUDDHISME. — La doctrine de Bouddha, mot qui dans son sens d'origine signifie Lumière, Sagesse, fut fondée par l'Hindou Çakia-Mouni (V.) environ 600 ans av. J.-C., elle voulait transformer et améliorer le Brahmanisme par une meilleure morale humaine répondant mieux aux aspirations du simple peuple. — Basée sur la métempsychose, elle inculquait la croyance que l'homme expie dans une suite d'existences indéfinies, les péchés qu'il a commis dans les précédentes, et qu'il expie jusqu'à ce que, par de constantes mortifications allant jusqu'à l'anéantissement du soi-même, il en arrive à la délivrance de son âme, laquelle, cessant alors de renaître et par conséquent d'expier, atteindra ainsi le Nirvana, lieu de suprême sérénité éternelle.

L'annamite qui a été touché par le bouddhisme vers le VI^e^ siècle de notre ère croit aussi, avec des variantes puisées dans les autres religions (V. Religion), aux diverses transmigrations de l'âme ; c'est ainsi qu'il croit que l'être humain sitôt après la mort, descend aux enfers où il subit la loi du talion, et reparaît sur terre, selon qu'il a plus ou moins mérité ou démérité, sous la forme de chat, de chien, oiseau,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

animal domestique quelconque, ou bien de nouveau comme homme, et les vies nouvelles suivies de morts, se reproduisent indéfiniment, jusqu'à ce que, de perfections en perfections, l'âme ait droit d'accès où séjournent les Bouddhas et devienne elle-même Divinité. — Cette croyance bouddhique en l'immortalité de l'âme est venue affermir chez l'annamite la manifestation religieuse du culte des morts qu'il détenait déjà du Confucianisme (V. Culte des ancêtres, Ames).

Le bouddhisme, né dans l'Inde, a perdu peu à peu de l'importance dans ce dernier pays, qui est revenu au Brahmanisme d'origine ; en revanche il est venu s'implanter fortement en Extrême-Orient dès le VI^e siècle.

D'après le Bouddhisme, l'Univers se divise en quatre parties : 1° le Nirvana, lieu de félicité éternelle où siège une Trinité bouddhique et ses assistants les aspirants bouddhas ; 2° le Purgatoire (Cuc-Lac) où vont les mortels bienheureusement affranchis, qui jouissent là d'une béatitude en attendant le Nirvana dont Azida est le « Saint Pierre » (V. Bonzes) ; 3° une série de mondes qui évoluent sans cesse en trois cycles au bout desquels (c'est-à-dire tous les 129.600 ans), après une période chaotique, un Bouddha descend sur Terre « pour faire respecter la foi éternelle » ; le dernier de ces bouddhas a été Thich-Ca (Çakia-Mouni), le prochain sera Dzi-Lac, 4° les Enfers, d'où, au bout de 500 ans de châtiment on peut sortir grâce au bouddha miséricordieux Quan-thé-Am. *Voir :* Divinités, Cosmogonie.

Les quatre dogmes principaux de la religion boud-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dhique sont : 1° anéantissement du soi-même (Vonga) (V. Bonzes) ; 2° transmigration des âmes à travers les corps aussi bien des hommes que des animaux ; 3° égalité entre tous les hommes ; 4° la charité s'étendant jusqu'aux animaux (lesquels peuvent en effet renfermer une âme humaine ; il ne faut donc pas les tuer, d'où le régime végétarien des bonzes).

On voit quelquefois dans les pagodes, une roue symbolique ; c'est le Phap-luan, la roue de la « loi Bouddhique » qui tourne perpétuellement, symbole de la métempsychose ; cette roue est remplacée parfois par un écran rond fait de petites glaces à facettes multicolores « pour répandre en tous sens la clarté de la religion bouddhique ».

Le culte de Bouddha est, malgré les apparences, peu pratiqué par le peuple annamite qui n'est réellement fervent que dans le culte des Ancêtres et des Génies (V. Religion).

Les principales divinités du culte bouddhique sont : 1° Azida (Amida hindou) Bouddha qui a précédé Thich-Ca.

2° Thich-Ca (Çakia-Mouni) le bouddha qui préside actuellement aux destinées de l'Univers.

3° Dzi-Lac, le bouddha futur (le Maitreya hindou).

Ces trois divinités forment la Trinité Bouddhique (Tam-Bao) ; ce sont généralement les trois statues assises, cheveux bouclés type hindou qui occupent le gradin supérieur de la pagode, on les voit toutefois représentées sous d'autres formes extrême-orientales tel Thich-Ca le bouddha enfant, tel Dzi-Lac ventru avec un large sourire. — A côté de cette trinité

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

siègent les aspirants bouddha Quan-Thé-Am et Dai-The-Chi (V. tous ces mots).

Voir : Divinités, Swastika, Çakiya-Mouni.

BREVETS DE MANDARINAT. — Ils jouent un grand rôle dans la vie annamite ; à l'occasion d'une nomination ou d'une distinction, on fait une copie du brevet et on la brûle afin que la fumée en porte avis aux ancêtres ; on n'a droit aux avantages que confère le brevet qu'après qu'il a été lu en assemblée et que le titulaire a payé un festin.

Voir : Mandarinat, Distinctions honorifiques.

BICHOT. — Colonel Bichot participa à la prise de Son-Tay ; plus tard Général commandant en Chef en Indochine.

BEAUTÉ ANNAMITE. — *Voir :* Physiognomonie.

BARQUES. — On a remarqué que les barques annamites portent sur l'avant deux énormes yeux ; cette coutume date du temps des Giao-Chi, qui étaient pêcheurs, et croyaient se préserver ainsi des monstres marins ; c'est pour mieux voir et éviter les rochers disent les pêcheurs d'aujourd'hui.

Le mot « Sampan » par lequel nous désignons les embarcations indigènes, semble venir du chinois « Tam-pan » (3 planches).

Les sampaniers annamites, debout sur la barque, actionnent les avirons, non en les tirant vers eux comme en Europe, mais en y appuyant dessus de tout le poids de leur corps projeté en avant ; ils sont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

capables en cela d'une étonnante endurance physique puisqu'il n'est pas rare de les voir ramer sans arrêt toute une nuit durant, s'accompagnant seulement de mélopées qui scandent leurs mouvements de nage ; les femmes y excellent particulièrement.

Le Roi et les grands mandarins avaient autrefois des barques particulières finement sculptées et aménagées où l'on voyait le chef de nage exciter les rameurs au son de cliquettes.

BAT-BUU. — *Voir :* Objets précieux.

BRIÈRE-DE-L'ISLE. — Général commandant en Chef au moment de la conquête ; il chassa les Chinois du territoire tonkinois lorsqu'ils essayèrent de s'opposer au traité de 1884 ; pendant ce temps l'Amiral Courbet bombardait Formose.

BAC-LE. — Guet-apens de Bac-Le. — En violation de la convention de 1884, les Chinois attaquent Lang-Son ; nos troupes tombent dans un guet-apens. Cet événement eut un grand retentissement politique et il fut alors fortement question d'abandonner la conquête du Tonkin (23 juin 1884). *Voir :* Lang-Son. — *Voir :* Conquête.

BOUET. — Général commandant en chef après la mort d'Henri Rivière, contribua à la conquête du Tonkin.

BÉTEL. — La chique de bétel fait partie de la politesse annamite ; on l'offre non seulement aux

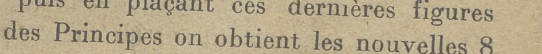
Université Côte d'Azur. Bibliothèques

visiteurs, mais encore la met-on comme offrande rituelle sur l'autel des ancêtres, fait-elle partie des cadeaux offerts aux Supérieurs, et est-elle échangée solennellement entre deux futurs époux. — La chique est composée d'une feuille de bétel (famille des poivriers), d'un peu de chaux et d'un morceau de noix d'arec, lesquels, mastiqués ensemble donnent à la bouche une impression fraîche et acidulée, mais produisent ce vilain jus sanguinolent que l'on voit répandu un peu partout sur les chaussées annamites. La chique de bétel est un stimulant ; elle est également usitée dans l'Inde.

Légende de la chique de bétel. — Deux frères de parfaite ressemblance aimaient une même femme ; elle épouse l'un d'eux ; un certain jour la femme trompée par la ressemblance prodigue des caresses à son beau-frère qui ne peut se défendre ; pris de remords, le célibataire part et va mourir au bord d'une route où il se change en pierre calcaire ; le mari apprend la vérité et part éploré à la recherche de son frère, connaît sa destinée et se tue sur la tombe où il se change en arequier ; à son tour la jeune femme accourt sur lieu du drame, et, de ses bras entourant la tombe se laisse mourrir de faim tandis que ses bras se métamorphosent en lianes ; ainsi se trouvèrent réunis, la chaux (la pierre calcaire), la noix d'arec et la liane de bétel qui sont restés inséparables dans la chique annamite.

BOBILLOT. — Sergent, s'est illustré avec le Commandant Dominé, dans la défense héroïque de Tuyen-Quang où il fut tué (V. Tuyen-Quang).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

BAT-QUAI. — Table cabalistique en forme de diagramme octogonal tirée de la Monade chinoise (V. ce mot) et qui est usitée dans l'art divinatoire ; elle est composée d'une combinaison de traits, le trait continu (—) représentant le Principe mâle, le trait discontinu (— —) représentant le Principe femelle. — De ces deux Principes ont été tirés d'abord 4 figures en les groupant comme suit :  ; puis en plaçant ces dernières figures sous chacun des Principes on obtient les nouvelles 8 figures  lesquelles correspondent aux 8 éléments de la Monade, Ciel, Rivière, Montagne, Tonnerre, Vent, Feu, Terre et Mare. — Les casiers du Bat-Quai combinés deux à deux donnent 64 autres casiers qui, combinés à leur tour donnent naissance à 384 cases de pronostics dans l'art divinatoire ; les règles en sont connues par la plupart des fins lettrés mais la pratique en est difficile et est laissée aux professionnels, en l'espèce les bonzes-sorciers. — La figure symbolique du Bat-Quai octogonal entourant la Monade sert d'amulette contre les « mauvais esprits » et est particulièrement recommandée par le sorcier, aussi voit-on si fréquemment reproduit ce Bat-Quai dans les pagodes et dans les maisons où le simple habitant l'a souvent dessiné lui-même sur le mur de sa case pour conjurer le sort.

La table du Bat-quai est reproduite sur les boussoles dont se servent les devins (V. ce mot).

Il est à remarquer que le Bat-quai représente toutes les *dispositions possibles* des traits et que par consé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quent il représente l'*ensemble* des *réalités*, l'ensemble des *possibilités*.

BOUSSOLE. — La boussole qui sert aux bonzes-sorciers porte, autour de son cadran les traits combinés du Bat-quai (V. ce mot) ; par rapport à l'aiguille aimantée le devin, après comparaison des dates de naissance, des événements invoqués ou des orientations de terrain, vous indiquera, à l'aide du livre divinatoire (Kinh-dzich), s'il y a affinités favorables (V. Geomanciens, Tombeaux, Superstitions, Naissances).

Rappelons ici que la boussole était déjà connue des Chinois 1.100 ans au moins avant J.-C.

BONARD. — Amiral qui fut plénipotentiaire de la France pour la ratification du traité du 5 juin 1862 ; il fut le premier Gouverneur de la Cochinchine.

BA-QUAN. — *Voir :* Jeux populaires.

BRODERIES PECTORALES. — Les broderies pectorales dont sont ornées les robes de cérémonie représentent, des oiseaux pour les mandarins civils (grues, faisans, paons), pour les hauts grades, ou bien des animaux pour les mandarins militaires (licornes, lions, tigres). *Voir :* Vêtements.

BA-PHUC. — Un des grands pirates tonkinois (V. Piraterie) ; il était le père adoptif de Dé-Tham qui le dépassa dans l'art du banditisme ; très vieux déjà il fit sa soumission.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

BALEINE (culte de la). — Ca-Voi ou Ong-Voi. — Les marins vouent un culte particulier, non à la baleine comme nous le traduisons improprement, mais à un gros poisson qu'on rencontre près des côtes et qui n'est qu'un simple cachalot ou paisible marsouin ; c'est un culte très ancien, et il n'est pas rare d'entendre un pêcheur affirmer encore de nos jours, avoir été sauvé par Ong-Voi qui lui a tendu son échine de sauvetage. — Les villages riverains recueillent avec dévotion tous les ossements de ce gros poisson lorsqu'ils sont rejetés sur la grève, et c'est en grande pompe qu'on les apporte à la petite pagode qui leur est destinée et où ils sont conservés. — Le Gouvernement annamite intervient lui-même officiellement pour payer les frais de funérailles de ce petit dieu marin.

BONNAL. — Premier Résident de Hanoï en 1883, s'occupa de la création du corps de partisans indigènes. Il fut plus tard Administrateur de Haïphong et fit creuser le canal qui porte son nom, canal aujourd'hui comblé en partie. Il fut l'importateur des premiers pousse-pousses.

BONZES. — Ce sont les prêtres de la religion bouddhique ; pour obtenir l'ordination ils devaient subir la terrible épreuve du feu qui consiste à brûler sur la tête rasée du patient, une boule de résine puis, s'il a pu le supporter, à subir quelques mois plus tard une nouvelle épreuve avec deux boules, puis trois boules ; après cela les meilleurs d'entre eux, ou du moins les plus fanatiques, sont candidats au Nirvana,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et essayent pour l'obtenir de mener la vie dure imposée par les rites ; c'est ainsi que le bonze ne doit dormir qu'assis le dos appuyé contre un arbre et qu'il doit toute une nuit par semaine méditer dans un cimetière sur l'inanité des choses humaines ; il doit aussi le plus souvent possible tenter d'annihiler son « Moi » (Vo-Nga), les 9 ouvertures bouchées disent les rites, en psalmodiant à satiété, les yeux au vague, chapelet en mains, le mot rituel Na-Mo-Azi-daphat (c'est l'invocation du bouddha Azida, détenteur des clés du Paradis bouddhique) ; en pratiquant le « Vo-Nga » jusqu'à l'hébétude et dans un isolement complet, le fidèle ne se mélange pas aux autres humains et se préserve ainsi des vices dont ils souffrent, il ne vit que dans la contemplation du Monde supra-terrestre et se détache ainsi peu à peu de la vie.

Le bonze annamite a la tête rasée, porte costume long de couleur brune et se couvre d'un vaste chapeau conique de forme très particulière ; il doit rester célibataire, être végétarien et se soumettre à certains commandements.

Quand il officie il revêt un costume rituel confectionné avec des morceaux d'étoffes diverses, multicolores (parce qu'il doit être fait de morceaux provenant de la charité publique) ; il est coiffé d'une sorte de mitre octogonale, et tient à la main une fleur de lotus.

Le bonze vit d'offrandes et d'aumônes ainsi que du produit des rizières communales affectées au culte ; il perçoit aussi quelque argent pour les prières écrites adressées par les fidèles à Bouddha, vend des thèmes divinatoires, des amulettes, soigne des malades par

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'exorcisme, etc., en résumé il est généralement le devin, le sorcier, le géomancien, qui vit de la naïveté des masses.

Les bonzes ont une certaine instruction puisqu'ils ont dû, avant d'être ordonnés, apprendre suffisamment de caractères pour lire les livres cultuels, mais ils n'ont là qu'une instruction spéciale qui ne suffit pas pour leur faire mériter la considération des gradués universitaires. Ces religieux obéissaient autrefois à une organisation définie, mais depuis la mort de Tu-Duc, ils ont été un peu livrés à eux-mêmes, sans aucun contrôle, et c'est pourquoi l'Administration actuelle doit surveiller étroitement les faits et gestes de ces bonzes, affiliés, quelques-uns du moins, à des sociétés secrètes. — Il n'est question ici que des bonzes annamites, car tel n'est pas le cas des bonzes du Cambodge où le bouddhisme, beaucoup mieux pratiqué, possède des bonzes très respectés.

Les principaux attributs du bonze sont : 1° Une grande canne (Tich-Truong) au bout de laquelle sont enchevêtrés 12 anneaux symboles des 12 commandements sacrés qui dictent leur conduite ; 2° Une sorte de plumeau en crin (Phu-Phat) qui a la signification allégorique d'écarter toutes les poussières (poussières morales) susceptibles de souiller ; on retrouve cette même espèce d'époussette dans les cortèges royaux où elle a très probablement la même signification ; 3° Le chapelet dont le serviteur de Bouddha doit s'astreindre à compter indéfiniment les grains d'ambre ou de jais pour ne se laisser distraire par les choses d'ici-bas.

Lorsqu'ils obtiennent l'ordination, les bonzes, qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

doivent avoir le crâne toujours rasé, reçoivent un rasoir d'honneur (Gioi-Dzao).

Ils disent leurs prières deux fois par jour, de très grand matin jusqu'au lever du soleil, et le soir, à la tombée du jour ; ils scandent leurs prières en tapant sur une crécelle de bois (Mô) en forme de tête de poisson. Les énormes cloches suspendues dans la pagode préviennent, de leurs coups sourds, les Divinités auxquelles on va s'adresser.

A l'origine le bouddhisme eut cinq propagandistes qui se divisèrent en cinq branches pour aller prêcher la religion ; la branche qui alla en Extrême-Orient s'appela Lam-Té et c'est pour cela qu'on trouve souvent ce mot dans les noms bouddhiques des bonzes. Il n'y avait alors en Annam que des bonzes chinois ; le premier bonze d'origine annamite ne vécut qu'en 1440 sous le nom bouddhique de Lieu-Quan.

Le mot « bonze » viendrait du japonais et signifierait « moine desservant ».

Les bonzeries sont installées ordinairement derrière une pagode importante ; on y voit les cellules des élèves-bonzes (tieu), lesquels tout en s'instruisant, servent de domestiques selon une hiérarchie fixée par les livres rituels.

Voir : Bouddhisme, Stupas, Lotus, Bonzesses.

BONZESSES. — Les vraies bonzesses qu'on appelle Ba-xu sont soumises au même régime que les bonzes ; elles desservent les autels des héroïnes divinisées ; elles n'officient pas, mais organisent des processions de femmes ; leur costume est le même que celui du bonze, tête également rasée. — D'autres

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

femmes, dites Bà-Vai ne sont autres que de simples particulières très dévotes aux connaissances religieuses desquelles on a recours pour certains actes de dévotion ; elles sont chargées, dans les cérémonies, de réciter les prières. — D'autres femmes encore, dites Bà-dong, autrement dit Médiums, sont invitées souvent au chevet des malades, tandis que d'autres encore, appelées Co-hon, font simplement métier de sorcières.

BA-QUAN-AM. — Divinité féminine qui assiste Azida et Dai-Thé-Chi dans l'administration du « purgatoire » bouddhiste ; elle est spécialement chargée de retirer des enfers ceux qui se sont sincèrement améliorés ; on l'appelle la déesse de la Miséricorde. On la représente assez souvent avec une quantité de bras (Bà-Tien-Thu, déesse aux mille bras), par allusion sans doute au grand nombre de bienfaits qu'elle est en pouvoir de distribuer.

BAT-TIEN. — Les huit immortels du culte taoïque ; on les voit fréquemment représentés dans l'imagerie populaire soit sous forme d'un vieillard bedonnant, l'air désinvolte, d'un vieillard avec son âne, d'un mendiant avec béquilles et calebasse, et même sous forme d'une jeune fille s'envolant vers le Ciel avec une fleur de lotus.

Voir : Imagerie populaire, Divinités, Taoïsme.

BRODEURS. — L'art de la broderie a son origine en Chine il a été introduit au Tonkin vers 1520. La broderie a toujours été en grand honneur en raison

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'abord de ce que toutes les tenues de cérémonie comportent des broderies pectorales, et en outre parce qu'il est de bon ton d'offrir aux Supérieurs des panneaux brodés chantant leurs louanges (V. Sentences parallèles) et représentant les traditionnels animaux ou objets emblématiques.

Voir : Art décoratif.

BALNY D'AVRICOURT. — Officier de marine, collaborateur de Francis Garnier. Pendant que ce dernier prenait Hanoï il s'emparait de Hung-Yen, Phu-ly, Hai-dzuong ; puis il alla au secours des troupes de Hanoï où il se fit tuer le même jour que Francis Garnier, et au même endroit (21 décembre 1873).

BONNETS et BOTTES. — Tout gradué universitaire recevait du Gouvernement lors de la proclamation des examens, un bonnet et une paire de bottes symboliques, le tout en papier.

Voir : Examens, Vêtements.

BOUDDHAS. — *Voir :* Divinités.

BERT (Paul). — *Voir :* Paul Bert.

BAIE D'HA-LONG (Gueule du Dragon). — D'après la légende locale ce serait l'antre du fameux serpent de mer (V. ce mot). Cette baie a la réputation très méritée d'être une des merveilles du monde ; ses pittoresques rochers sont fichés comme un gigantesque jeu de quilles et plongent tellement à pic dans la mer qu'un bateau à vapeur peut impunément

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les frôler ; ils affectent des formes vraiment curieuses qui leur ont valu les noms significatifs de : l'Encrier, le Crapaud, la Tour penchée, et ils possèdent des grottes et des cirques mystérieux qui ont servi longtemps de repaires invisibles aux pirates de la mer. — Circuler en baie d'Ha-Long, la nuit par clair de lune est un spectacle féérique dont la beauté fantastique impressionne mais épouvante un peu. — A la suite des siècles tous ces rochers marins sont appelés, si l'on en croit la marche géologique du continent, à s'ériger sur la terre sèche ; on en a déjà des preuves par les curieux rochers de Ninh-Binh ou par les Montagnes de marbre de Tourane qui ne sont autres, très visiblement, que d'anciens rochers marins portant trace évidente de l'action des eaux.

BAMBOUS. — Il n'est question ici du bambou que pour indiquer les services multiples qu'il rend à la vie indigène ; selon qu'il est employé entier, fendu en deux, aplati, débité en lanières, l'utilisation d'un même bambou peut aller, du bois d'échafaudage qui demande une résistance énorme, au mince fil des objets tressés ; on en fait des charpentes et des tuyaux de pipe, des conduites d'eau et des fléaux de fardeaux, du fil à coudre et des câbles, des palissades, des stores, des échelles, des balançoires, des arcs, des flèches, des planchers souples, des torches, des peignes, des sandales, des tubes, des ponts ; on en fait même des clous et des couteaux tranchants, et l'on mange les pousses, on voit aussi de jolis dessins faits de fines fibres de ce précieux bambou dont les utili-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sations sont, on le voit, innombrables ; les feuilles servent à la nourriture des chevaux.

BLEUS DE HUÉ. — (Vases, Assiettes, etc., etc.). Sont en réalité d'origine chinoise, provenant d'achats ou de cadeaux qu'il était d'usage de faire à une certaine époque. Ces porcelaines sortent presque toutes de la fabrique Giang-Ti (Canton) qui existait déjà il y a sept ou huit cents ans et qui en différentes périodes a produit des modèles dont le nombre a été limité et avec des procédés de couleurs aujourd'hui perdus, d'où la valeur de certains de ces objets pour les collectionneurs. — Ces anciennes céramiques se reconnaissent principalement : à leur blanc laiteux, leur bleu fade, leur rouge et leur vert foncés strié de noir, leur douceur au toucher ; ils sont aussi porteurs de certaines marques particulières ; filets circulaires, feuilles, poissons. — Les dessins dont ils sont ornés sont ceux qu'on retrouve dans l'imagerie populaire.

Les exemplaires qu'on trouve en Annam proviennent des commandes spéciales faites autrefois en Chine pour les besoins du Palais de Hué ; au fur et à mesure que les princes et les princesses sortaient du Palais pour mener leur vie particulière ils emportaient leur part de vases et de vaisselle, et c'est ainsi que peu à peu ces objets se sont répandus à travers le pays. Beaucoup de ces vieilles porcelaines datent de la dynastie chinoise des Minh (1368-1604) ou de Kang-hi (1654-1722).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

C

CONFUCIANISME (Dao-Nho). — Une des nombreuses religions (V.) pratiquées par les annamites ; elle est de beaucoup la plus ancienne puisqu'elle a été organisée par le philosophe chinois Confucius qui vivait 550 ans avant J.-C. ; il n'y a dans cette religion ni métaphysique, ni mysticisme ; elle ne traite que de la morale pratique, de l'art de diriger les hommes et de la soumission qu'on doit aux parents et au Souverain ; et elle est devenue, comme on le verra plus loin, une religion en quelque sorte officielle.

La doctrine de Confucius est basée sur des croyances bien antérieures à lui mais dont il a coordonné les idées, et, au point de vue cosmogonie, sur la théorie de l'Univers émise, bien avant lui aussi, par le chinois Phuc-Hi, 3.000 ans avant notre ère, théorie connue en Europe sous le nom de Monade chinoise (V. ce mot). — Confucius a retenu de cette dernière les deux grands Principes créateurs, Khi-Dzuong principe mâle actif, et Khi-Am, principe femelle passif ; il en a déduit que le Principe mâle était le Ciel, que le Principe femelle était la Terre, et qu'ils ont donné naissance

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à tous les être organisés du Globe dont les Hommes, et les Animaux. — Le Confucianisme n'admet donc pas de Dieu créateur mais simplement deux Principes qu'il faut vénérer parce qu'ils sont les auteurs de l'être humain ; ils sont donc les propres ancêtres de l'Homme et c'est pourquoi sans doute Confucius préconise-t-il avant tout à ses adeptes, le culte des aïeux ; sa doctrine a eu en cela une très heureuse influence sur le caractère moral de l'Annamite puisqu'il en est sorti pour ce dernier de précieux préceptes de piété filiale.

Le Confucianisme reste assez vague en ce qui concerne le *post-mortem* ; toutefois, par le culte même qu'il recommande en faveur des âmes il admet tacitement un monde meilleur ; on le mérite, simplement par l'exercice de la Vertu innée, car disent ses disciples, l'être humain est, à sa naissance, naturellement Pur et Bon ; il ne devient mauvais que peu à peu et par sa propre faute car il porte en lui des « instructions du Ciel » (autrement dit une Conscience), qui peuvent lui faire distinguer le Bien du Mal.

Le culte de Confucius est uniquement pratiqué par les « lettrés » ceux qui ont pu s'imprégner des livres classiques laissés par le philosophe ; — ce culte est fort répandu, tout village possède un autel spécial (Van-Chi) dédié à Confucius, et tout chef-lieu de province a édifié un grand temple (Van-Miéu), où les plus hauts mandarins et les gradués universitaires, officiant eux-mêmes, entretiennent pieusement le culte de leur Maître ; à Hué c'est l'Empereur en personne qui officie.

Le culte consiste : 1° Dans l'adoration du Ciel et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de la Terre qui sont les Deux grands Principes générateurs, et par conséquent les ancêtres de Tous et de Tout ; 2° Dans des sacrifices aux mânes des anciens Empereurs qui sont les ancêtres du Gouvernement ; 3° Dans le culte des morts ; 4° Dans le culte de Confucius lui-même que les disciples du grand philosophe ont institué. Les autels dédiés à Confucius ne comportent aucune Divinité ; seules, des tablettes rappellent les noms du Maître et de ses disciples. — On offre sur les autels, les prémices de la terre, mais pas de chair d'animaux ; puis une invocation écrite (Van-Té) est lue et brûlée à l'adresse de Confucius, ainsi qu'aux parents du Maître pour les remercier d'avoir, par leurs fils « ouvert le Monde à la lumière » ; les officiants vont ensuite saluer les quatre autres grands philosophes et les 72 tablettes de leurs élèves (V. philosophes).

En outre des enseignements de haute morale, le confucianisme a apporté à la vie du pays des formules précieuses qui ont eu la plus grande influence sur la politique même de la Nation ; constamment basée sur la pitié filiale, cette doctrine met au-dessus de tout l'Empereur (délégué spirituel du principe Ciel), et ses Mandarins « Pères et Mères du peuple », lesquels, de par leurs devoirs religieux, doivent se sacrifier pour le bonheur de leurs « Fils », les simples habitants, lesquels à leur tour, doivent vénérer tous ces supérieurs comme leurs propres parents. — D'après ces beaux préceptes, l'Empereur, les Mandarins, et le Peuple sont, remarquons-le, liés entre eux par des dogmes sacrés, et ce mélange de la religion avec les rouages administratifs fait la force principale du

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Confucianisme devenu de ce fait une religion en quelque sorte officielle.

L'influence de Confucius a adouci les mœurs par l'enseignement des règles de la politesse, de la courtoisie entre hommes, de la dignité humaine ; elle a consolidé les Pouvoirs Publics et les liens de famille étayés sur le respect des Maîtres et des Parents ; malheureusement, et c'est ce qu'on lui reproche aujourd'hui, l'observance poussée à outrance de toutes ces vieilles formules, a fixé sur place cette antique civilisation et l'a empêchée de participer en temps voulu aux progrès modernes.

Selon le système cosmique adopté par Confucius, l'Univers tourbillonne pendant une durée de 1296 siècles qui comporte trois périodes ; celle de l'état primitif, celle d'une juste moyenne, celle du déclin physique ; nous sommes actuellement dans cette dernière, celle où le cerveau est plus vigoureux que le corps.

Voir : Culte des Ancêtres, Livres classiques, Philosophes, Monade, Bat-quai, Van-xuong.

COURBET. — Amiral qui bombarda Formose appartenant à la Chine, quand cette dernière voulut faire opposition au traité de 1884 établissant le Protectorat français au Tonkin ; il mourut peu après, à son bord. — Avant ce fait d'armes il s'était déjà illustré avec ses marins par la prise de Son-Tay où un combat acharné avait eu lieu contre les Pavillons Noirs (déc. 1883) ; — il s'était également emparé de Thuan-An, port de Hué.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CO-MAT. — Conseil secret (V. Ministres).

CAO-BIEN. — Général chinois qui fut à un certain moment, de 860 à 874, gouverneur du territoire de Giao-Chi ; — son passage chez les annamites y a laissé souvenir durable par sa bonne et juste administration et c'est lui qui organisa la ville de Dai-La qui devint plus tard Ha-Noi. Après sa mort il fut élevé à la dignité de Génie ; il était réputé aussi comme géomancien et magicien, et est devenu à ce titre Patron des sorciers.

CHI-HOA. — Bataille engagée le 18 février 1859 par Rigault de Genouilly, et qui nous livra Sai-Gon.

COSTUMES. — *Voir :* Vêtements.

CONDOR. — Mot d'origine malaise qui signifie calebasse (les îles de Poulo-condor ont forme de calebasse).

CANH-HUNG. — Chiffre de règne du roi Lé-Hien-Tong, 1740-1786 dernier roi de la dynastie des Lé qui a précédé immédiatement Gia-Long, fondateur de la dynastie actuelle.

CRIEUR PUBLIC. — *Voir :* Gong.

CITADELLES. — On a remarqué que toutes les citadelles étaient construites d'après les principes de la fortification française ; — ce sont des citadelles à la Vauban dont les premières sont dues à l'officier

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

français Olivier de Puymanel, lequel au service de Gia-Long, construisit la première citadelle à Sai-Gon (disparue aujourd'hui), vers 1793 ; — depuis, toutes celles qui ont été édifiées, les plus anciennes celles de Thanh-Hoa, de Hué, de Quang-Ngai (1804, 1805, 1807), l'ont été sur le même plan ; — celle de Ha-Noi ne fut construite qu'en 1834.

CATINAT. — Ce sont les marins du Bateau *Catinat* qui percèrent la première rue de Saïgon, d'où le nom de cette rue.

COMPRADORE. — Mot venant du Portugais ; appellation courante dans le commerce, des chinois qui servent d'intermédiaire entre commerçant français et commerçants chinois.

CHAUVES-SOURIS. — Font partie de l'imagerie populaire et, groupées par cinq, sont symbole des « cinq félicités », richesse, noblesse, longévité, prospérité, tranquillité. Elles doivent surtout cet honneur à ce que le caractère chinois signifiant « chauve-souris » se prononce à peu près comme celui signifiant « Bonheur ».

CHIENS. — On voit en certains lieux, quelquefois au milieu des champs, des chiens en pierre ; ils sont placés aux endroits hantés pour faire peur aux « mauvais esprits ». — La viande de chien, et particulièrement l'animal à langue noire, est appréciée dans la cuisine annamite, surtout sous forme de saucisses.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CADEAUX. — Il en est qui sont obligatoires sous peine de déconsidération, surtout à l'époque du « Tet » et la fête du 5 du 5e mois ; les petites autorités doivent en faire au mandarin local, les époux à leurs parents, le malade à son médecin, les débiteurs à leurs créanciers, et si les cadeaux restaient toujours dans ces limites dictées par le savoir-vivre du pays, ils ne prendraient jamais forme de concussion ; d'ailleurs les cadeaux ne devraient consister en principe qu'en une ou deux pièces de soie ou en un panneau dit « Caudoi » (V. Sentences parallèles). — Toute requête à une autorité administrative doit être accompagnée de thé et de chiques de bétel.

CIVILISATION ANNAMITE. — Nous avons vu à l'article « Annam » que les ancêtres des annamites (la peuplade des Giao-Chi) furent vaincus par le général chinois Trieu-Da, lequel se rendant indépendant de la Chine, créa le royaume annamite Nam-Viet 207 ans av. J.-C. — Déjà le pays reçut là une empreinte chinoise, et cette empreinte devint définitive lorsqu'une centaine d'années après, la Chine se rendit totalement maîtresse de l'Annam et y régna désormais pendant dix siècles consécutifs ; elle y imposa ses mœurs, son administration et pour tout dire, sa civilisation déjà très avancée à cette époque puisqu'elle était déjà bien antérieure au philosophe Confucius, 550 av. J.-C. Cette civilisation ne consistait qu'en une puissante féodalité où les grands seigneurs vivaient aux dépens du pauvre peuple mais où les abus étaient sévèrement tempérés par la doctrine officielle de Confucius dont les pré-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ceptes d'administration publique et de haute morale populaire savaient à l'occasion réfréner les exactions (V. Confucianisme).

Pratiquement c'est, environ un siècle avant notre ère que la civilisation chinoise toucha effectivement la race annamite ; il n'est pas question ici des progrès immenses qui se sont réalisés et se réalisent de plus en plus au pays d'Annam vers une civilisation plus occidentale. *Voir :* Littérature.

CONCUBINES. — La loi annamite autorise la polygamie mais le nombre de femmes « supplémentaires » doit être toutefois proportionné aux moyens qu'on a de les entretenir ; il existe deux catégories de concubines : 1° Vo-Le, femmes de second rang reconnues par la cérémonie du mariage moins cependant les prosternations devant les ancêtres ; 2° Vo-Haù, femmes qui ne sont reconnues par aucune cérémonie et sont presque généralement les domestiques des autres femmes ; à noter que toutes ces concubines doivent être en principe recrutées par la femme légitime elle-même et non par le mari.

Voir : Polygamie, Femme légitime, Empereur.

CAMOENS. — Ce célèbre poète portugais fut un des premiers européens ayant visité l'Extrême-Orient vers 1560 ; il fit naufrage sur les côtes du Cambodge où son nom est encore connu ; ses compagnons de naufrage firent souche dans le pays s'il faut en croire les noms nettement portugais de quelques familles.

ÇAKIA-MOUNI. — Nom hindou du fondateur du

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Bouddhisme Mouni signifie « solitaire » ; le véritable nom de famille était Shidarta Gautama ; c'était le fils d'un prince, et ce n'est qu'à la 29e de son âge qu'il adopta la vie religieuse qu'il prêcha pendant 45 autres années. — C'est la divinité « Thich-Ca » (V.) d'Indochine où on le voit représenté dans les pagodes sous forme d'un enfant auréolé des 9 dragons (Cuu-Long) qui ont présidé, dit la légende, à sa naissance.

Voir : Bouddhisme. *Voir :* Thich-Ca.

CHUM-CHUM. — Mot sabir importé par les Turcos lors de la conquête signifiant « alcool ».

CORMORANS. — Dans le haut Tonkin les chinois utilisent cet oiseau pour la pêche ; le cormoran plonge, un anneau autour du cou d'une grosseur limitée l'empêche d'avaler les gros poissons qu'il rapporte dans la barque où le pêcheur les recueille.

CLOCHES. — *Voir* : Gongs.

CAODAÏSME. — Nouvelle religion qui essaye de se faire jour en Cochinchine où elle est née tout récemment vers 1926 ; elle tente de réunir en une seule toutes les religions déjà existantes en Indochine y compris le Christianisme. Le nouveau Dieu Cao-Dai est symboliquement représenté par un Globe sur lequel se détache un gros œil, l'ŒIL DIVIN ; — les rites sont surtout inspirés de spiritisme ; il y a un pape et tout un clergé.

CHIQUE. — Le mélange d'une feuille de bétel,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de chaux et de noix d'arec constitue, la chique annamite qui est en Indochine de très bon ton.

Voir : Bétel, Pot à chaux, Savoir-vivre, Crachoir.

CATHOLIQUES. — *Voir :* Missionnaires, Persécutions.

CHASSELOUP-LAUBAT. — Ministre qui lors de la conquête insista pour qu'on conservât la Cochinchine.

COIFFURES. — *Voir :* Vêtements.

CHAMS. — Race aujourd'hui presque totalement disparue qui occupa longtemps l'Annam et dont on trouve encore les traces d'une civilisation avancée. Du temps où les Giao-chi, ancêtres des annamites, habitaient le Tonkin, les Chams peuplaient le centre et le sud Annam ; les ruines artistiques qu'ils ont laissées semblent prouver qu'ils étaient d'origine hindoue ou tout au moins qu'ils en étaient fortement imprégnés ; on suppose en effet que vers le IIe siècle de notre ère des conquérants hindous abordèrent le pays et se mélangèrent aux autochtones (V. Races d'origine) auxquels ils apportèrent leur religion, leur langue et leur civilisation ; les Chams étaient en effet brahmanistes, sauf quelques-uns touchés par l'islamisme, écrivaient le sanscrit et avaient le type tout à fait hindou ; leur provenance ethnique est toutefois très discutée.

Voir : Races d'origine, Malais, Moïs.

C'est entre le VIe et le IXe siècle qu'ils furent en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pleine prospérité ; constamment en lutte, d'abord avec les chinois, puis avec les annamites, les Chams, essentiellement envahisseurs avaient réussi à se rendre maîtres du pays jusqu'au Quang-binh actuel ; ce n'est que peu à peu que les annamites finirent par avoir raison d'eux et à les refouler sans cesse au point de les presque anéantir puisqu'il n'en reste plus aujourd'hui que quelques rares individus ; à peu près anéantis en effet en 1470 par le roi annamite Lé-Thanh-Ton, ils le furent complètement en 1650 où un seul coin de terre dans le Binh-thuan, fut attribué à leurs derniers descendants ; c'est là qu'on peut encore trouver de nos jours quelques types au physique bien particulier.

Les provinces de Quang-Ngai, Quang-Nam et de Binh-Dinh (centre Annam) abondent en vestiges chams ; on y trouve des statues de pierre représentant généralement le dieu Civa ou son épouse Uma dans ses différentes incarnations, et surtout des temples en forme de tours qui ont cela de particulier qu'ils sont construits uniquement de grosses briques faites de telle cuisson qu'elles ont pu être finement sculptées et braver les temps. C'est principalement dans le Quang-Nam que les Chams atteignirent leur apogée ; ils eurent d'abord une capitale à Tra-Kieu et un temple à My-Son où subsistent encore de majestueuses ruines ; plus tard ils installèrent leur capitale à Dong-Dzuong (qu'ils appelaient Indrapura).

Des rois chams les plus connus actuellement il faut citer : Bradavarman qui vivait au IVe siècle et dont on trouve trace de nom sur des inscriptions rupestres, et Pomaré qui fut le dernier, vaincu défi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nitivement en 1650 et dont on voit à Phan-Rang, son dernier refuge, une tour commémorative ; quand ils se virent traqués, les derniers chams confièrent, dit-on aux Moïs de la haute région, tous les objets précieux qu'ils possédaient encore.

A l'origine la race Cham forma le royaume de Lam-Ap dans le Sud-Annam et le pays s'appela plus tard Chiem-Thanh ou Ciampa, d'où semble-t-il, l'appellation actuelle.

Voir : Ruines. *Voir :* Races d'origine, Moïs.

CÉRÉMONIES RITUELLES. — Toute cérémonie assez importante est dirigée par un maître de cérémonie qui, élevant les deux bras en forme de demi-cercle à la hauteur de son visage (pour que, dit-on, sa bouche indigne se cache respectueusement derrière l'arc de ses bras), prononce d'une voix lente et étrangement mélancolique, les divers commandements auxquels tous les intéressés doivent obéir simultanément ; — c'est ainsi que lors des Grands Saluts (Lays) par exemple, il commande : Prenez vos places, A genoux, Prosternez-vous, Levez-vous ; cet ensemble dans les mouvements qui sont souvent exécutés par un grand nombre de mandarins à la fois, tous se prosternant par trois reprises, front à terre et se relevant rythmiquement dans leurs robes multicolores, en plein soleil, est d'un effet vraiment inoubliable. — Dans les cérémonies religieuses on entend le maître de cérémonie proclamer : Lavez vos mains, Faites l'offrande, Versez l'alcool, Lisez l'oraison, Brûlez l'oraison, pendant que de jeunes servants aident les officiants dans les rites sacrés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CHINOIS. — Les ancêtres des annamites sont d'origine chinoise (V. Giao-Chi). Pendant plus de 10 siècles les Chinois ont été les Maîtres absolus du pays annamite, et ce dernier, quoique plus tard indépendant, resta tout de même sous la souveraineté de la Chine à laquelle il payait tribut tous les trois ans sous forme de défenses d'éléphant, de cornes de rhinocéros, de soieries ou de noix d'arec ; cette situation ne cessa que lors de l'intervention de la France (V. Résumé hist., traité du 5 juin 1885).

La civilisation chinoise existait déjà 2.000 ans av. J.-C. ; — les Chinois ont été les premiers à s'occuper d'astronomie ; ils ont inventé la poudre, ils ont pratiqué l'imprimerie des livres bouddhiques dès l'an 700 bien avant par conséquent le Gutemberg d'Europe, ils ont inventé la boussole. — Ce peuple si intéressant s'est malheureusement trop confiné dans la philosophie pure et les sciences abstraites, et est resté ainsi stationnaire dans sa civilisation du passé alors que les peuples occidentaux évoluaient au contraire vers les sciences actives.

Origine des Chinois en Cochinchine. — Vers 1680 un général chinois révolté contre son pays parce qu'il ne voulait pas se soumettre à la nouvelle dynastie usurpatrice, les Mandchous, prit la fuite et vint avec sa flotte atterrir du côté de Tourane ; il demanda au Seigneur de Cochinchine qui y régnait alors de l'accepter, lui et ses hommes, comme sujets ; la réponse fut favorable et ils furent mis sous conditions dans la région alors désolée de la basse Cochinchine, à Bien-hoa et à My-tho où ils se révélèrent colonisateurs admirables ; — plus tard, au moment des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Tayson ils allèrent s'installer à Cho-len où là encore ils ont fait souche commerciale importante.

Les Chinois, il y a peu d'années encore portaient tous la longue tresse ; cette coutume datait de 1628, date à laquelle les Mandchous, devenus maîtres de la Chine, imposèrent leur propre coiffure ; — ce n'est que récemment, en 1907, que le régime nouveau de la République conseilla aux hommes de raser la tresse, aux femmes de ne plus mutiler leurs pieds. C'est également des Mandchous que date vraisemblablement leur costume actuel si différent du vêtement annamite.

La plupart des célestes qu'on trouve au Tonkin et en Annam, et qui sont en si grand nombre sont originaires du sud de la Chine, principalement de Canton où l'esprit du négoce est très développé ; on a pu les dénommer Juifs de l'Extrême-Orient car ils ont réussi en effet à accaparer le gros et le petit commerce ; cependant, quoique devenus sous ce rapport-là un peu envahissants, il faut leur savoir gré aujourd'hui des services qu'ils ont rendus à l'Indochine du début ; on trouvait le commerçant chinois partout, et qu'il s'agisse de gros ou de détail, il était partout le premier à ravitailler « la brousse » donnant en cela aux indigènes un exemple de négoce qui plus tard devait porter ses fruits ; c'est par cet exemple que l'annamite, mauvais commerçant de nature, a osé imiter en ce sens son « oncle » le chinois, et s'il n'est pas encore arrivé à l'égaler il n'en a pas moins fait beaucoup de progrès dans la voie du commerce. — Le Chinois est épicier, tailleur, cordonnier aussi bien que puissant armateur ou riche banquier

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ou mercanti en n'importe quoi ; il excelle surtout dans la direction des comptoirs d'achat, car il est très apte au commerce de grande envergure, étant généralement de bonne parole commerciale.

Pagodes chinoises. — On y pratique le même culte, à quelques divinités près, que dans les pagodes annamites, mais avec plus de richesse ; chacune des cinq congrégations chinoises a sa pagode et a certains cultes particuliers, tel par exemple celui de la congrégation de Hai-Nam s'adressant aux âmes de 108 honorables commercants chinois exécutés par erreur comme pirates au temps de Minh-Mang ; à remarquer également que les Chinois suivent plus rigoureusement que les Annamites les prescriptions de leur religion (durant tout au moins les fêtes importantes).

Minh-Huong. — C'est le nom qu'on donne aux métis de Chinois et Annamites (V. ce mot).

Voir : Résumé hist. Annam, traité 5 juin 1885, Pirates, Mongols, Sociétés secrètes.

CONSTELLATIONS. — L'imagerie populaire concernant la religion taoïste représente souvent les constellations et on les voit particulièrement figurer sur les cloches des pagodes ; c'est parce que les astres sont considérés non seulement comme ayant grande influence sur les individus mais aussi parce qu'ils sont images de la nature qu'instinctivement on les vénère.

Voir : Astronomie, Divinités, Points cardinaux, Taoïsme, Tombeaux.

COCHINCHINE. — Ce nom de « cochinchine » a été

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

donné vraisemblablement par les Portugais qui fréquentaient l'Extrême-Orient au XVII^e siècle, et c'est probablement la déformation phonétique du mot « Co chien Thanh » (ancien royaume Cham) dont la prononciation chinoise était à peu près « Co Sin Sin ».

En 1698 toute la Cochinchine actuelle était occupée par les Cambodgiens, lesquels furent battus par les Annamites à plusieurs reprises et peu à peu refoulés ; les Annamites les auraient probablement complètement absorbés jusqu'en Siam si la révolte des Tay-Son (V. Nguyen) et ses conséquences n'étaient venues détourner les événements (V. Hist.).

Au fur et à mesure que les Annamites refoulaient les Cambodgiens, ils occupèrent le pays conquis et organisèrent la province de Gia-Dinh en la peuplant d'abord avec toute la population flottante de l'Annam et avec les vagabonds et les bannis ; cette population fut mieux représentée plus tard par d'honnêtes familles de l'Annam qui avaient fui devant l'occupation des Tay-Son. — En 1824, le roi Minh-Mang fit en outre la conquête de toute la basse Cochinchine où il fit creuser des canaux pour la fertiliser et lui donner en même temps des moyens de communication.

Par le vieux traité du 17 nov. 1787, du temps de Gia-Long, en échange de l'aide militaire apportée par la France, le Seigneur de Cochinchine dont les états s'étendaient alors jusqu'au Quang-Binh actuel cédait en toute propriété la ville de Tourane et les îles Poulo-Condor en même temps que des consuls étaient placés en diverses régions.

A la suite des événements qui avaient obligé la France à intervenir pour protéger ses nationaux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

(V. Conquête), l'amiral Rigault de Genouilly s'empara de Saïgon, en 1859 par la bataille de Chi-Hoa. — Le traité de 1862 donna à la France les trois provinces de Gia-dinh (Saïgon) Bien-Hoa et My-Tho ainsi que toutes les îles de Poulo-Condor ; — un peu plus tard, en 1867, en représaille d'une révolte contre les Français, trois autres provinces, furent aliénées d'office, et, ainsi, fut constituée la Cochinchine française qui fut désormais sous la complète dépendance de la France ; cette situation fut confirmée par le traité de 1874, après les événements du Tonkin, qui avaient également motivé des représailles.

Dès la conquête ce furent les amiraux Bonard et La Grandière qui gouvernèrent la Cochinchine ; ils eurent la sagesse de maintenir l'organisation administrative et les fonctionnaires indigènes déjà existant qu'ils firent simplement surveiller par un cadre européen, les Inspecteurs des Affaires indigènes (V. ce mot). Pendant près de 20 ans, les amiraux se montrèrent excellents administrateurs, et lorsqu'en 1879 ils cédèrent la place aux Gouverneurs civils, ces derniers n'eurent qu'à continuer dans le même sillage.

Voir : Phan-Thanh-Gian, Le-van-Dzuvet.

CULTES. — *Voir :* Religions, Bouddhisme, Taoïsme, Confucianisme, Génies, Bonzes, Agriculture, Superstitions, Ancêtres, Pagodes, Nam-giao, Cérémonies rituelles, Caodaïsme, Divinités, Missionnaires catholiques, Ruines.

On trouve quelques traces du culte phallique et du Totem chez les Moïs d'Annam.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CIEL et TERRE. — *Voir :* Nam-Giao.

CRACHOIRS (Fait partie de tout mobilier annamite) ; — Les uns, de grande taille, en cuivre généralement, sont dans les salles d'audience à la disposition du public ; les autres, petits et coquets, en porcelaine, cuivre niellé ou même d'argent ou d'or, sont sur le lit de camp à la portée de la dame ou du grand seigneur que la chique de bétel oblige à saliver fréquemment.

COMÉDIENS. — Ils ne sont pas simplement destinés à tenir des rôles au théâtre ; on les emploie aussi dans les enterrements, où munis de masques horribles ils gesticulent pour effrayer et éloigner les démons avides de l'âme du défunt.

CHAUX. — *Voir :* Pot à chaux, Superstition, Bétel.

CHIMÈRES (Su-tu). — Cet animal fabuleux revêt en Annam la forme d'un lion dont l'échine est couverte d'une crête épineuse ; c'est le gardien des Palais (V. Dragon).

CANH (Prince). — Fils aîné de Gia-Long ; lorsque Gia-Long qui n'était alors que Nguyen-Anh se défendait contre les Tay-Son, il confia son fils, le prince Canh, à Mgr. Pigneau de Behaine pour aller jusqu'à Paris (1784) solliciter l'appui de la France où il n'arriva qu'en 1786 ; le prince Canh mourut tout jeune (1801) alors que son père luttait toujours.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CERCUEILS. — Si l'emplacement du tombeau (V.) doit être soigneusement choisi, il en est de même pour la position du cercueil, car si le mort n'était pas installé selon les données géomantiques, toute la destinée de la famille aurait à en souffrir ; aussi lorsque par malheur quelqu'un meurt loin de son village d'origine, la famille s'empresse-t-elle, même à gros frais, de faire rapatrier les restes mortels du parent afin que sa sépulture ne soit pas abandonnée aux influences néfastes. — C'est le géomancien (V.) qui indique l'orientation à donner au cercueil comme il a, lui aussi, choisi l'emplacement du tombeau et la qualité de la terre d'inhumation ; il est de coutume courante de procéder à une exhumation au bout de quelques années et de recueillir les ossements pour les enfermer dans un petit cercueil en poterie (Tieu) percé de trous, pour nouvelle inhumation dans un nouvel endroit particulièrement choisi ; si la terre dans laquelle repose ce petit coffret mortuaire est réellement de qualité supérieure au sens particulier du mot, elle pénétrera peu à peu par les trous et finira par remplir l'ossuaire, chose excessivement rare dit-on, mais qui serait alors signe de hautes destinées pour la descendance du mort ; quiconque constaterait pareil phénomène dans le « Tieu » de son ancêtre n'hésiterait pas de se lancer dans une folle aventure, certain qu'il serait d'atteindre au pinacle. — Le cercueil, chez les gens riches est fabriqué en « lim » (bois de fer) mais souvent aussi en bois imputrescible et odoriférant comme le santal ; il existe également un bois, le « Peu-Mou », bois résineux fossile que les Chinois se disputent à prix d'or. — De son vivant, on

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

voit quelquefois l'Annamite procéder lui-même à l'achat de son cercueil, et l'on voit également, comme le bon ton le permet, des petits enfants affectueux offrir ce meuble funèbre à leur grand-père. — Avant la mise en bière le sorcier (V.) colle sur chaque planche des écrits cabalistiques qui faciliteront l'âme dans son grand voyage vers l'inconnu, et qui confient le corps aux bons soins des « Points cardinaux ».

Voir : Tombeaux, Rituel funéraire, Géomanciens.

CANONS. — A constater les nombreux canons d'origine étrangère qui gisent dans les citadelles on serait tenté croire que ce sont là des dépouilles opimes d'un passé historique glorieux ; or, ces canons ne proviennent la plupart que des échanges autrefois faits entre le gouvernement annamite et la puissante Compagnie des Indes. — Il en est cependant qui sont de fabrication purement locale ; ils auraient été fabriqués dès 1650, époque à laquelle des métis portugais venant de Macao, naufragés sur la côte d'Annam, offrirent leurs services au roi et apprirent aux Annamites le métier de fondeur ; l'un de ces Portugais nommé, Jean de la Crux a laissé ainsi quelques beaux spécimens de bronzes, dont une vasque ne pesant pas moins de 1.500 kilos. — D'autres canons, ceux-là n'ayant jamais servi dans les batailles, sont les fameux « Canons Génies » dont le culte est célébré à Hué ; ils sont au nombre de neuf et ont été fondus du temps de Minh-Mang, spécialement pour être vénérés comme « Protecteurs du royaume » ; ils ne mesurent pas moins de 5 m. 10, sont enjolivés de dessins allégoriques et gravés des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

hauts titres de noblesse dont le roi les a dotés ; ce sont surtout les mandarins militaires qui entretiennent le culte de ces canons et ils ne manquent pas d'aller les saluer à l'occasion des promotions.

COQS. — Le coq est l'objet de petits sacrifices parce que, dit-on, il est le symbole du Soleil levant et par cela même contient des principes vivifiants qui donnent de la valeur aux prières, et surtout aux serments faits devant la pagode.

Les combats de coqs font l'objet de paris passionnés ; les coqs, mis en lice, massés et rafraîchis pendant des pauses réglementaires, luttent avec furie jusqu'à ce que l'un d'eux, exténué renonce au combat, et il n'est pas rare de voir les deux mêmes antagonistes lutter sans arrêt toute une demi-journée ; — on choisit autant que possible deux coqs ayant le même poids et la même taille, et c'est avant le combat que les propriétaires respectifs étalissent les tableaux des paris qui atteignent 200 et 300 piastres selon la réputation des coqs en présence et le nombre des amateurs. — Les coqs de combat sont d'une espèce spéciale, le cou et les cuisses déplumés de naissance.

CARACTÈRES CHINOIS. — Le peuple annamite se sert pour son écriture des mêmes signes, des mêmes caractères que le peuple chinois dont il a hérité du passé littéraire, et il s'en suit que quoique ne parlant pas la même langue ces deux peuples peuvent toutefois se comprendre par leur écriture commune. — Les caractères chinois sont idéographiques, ou du moins ils l'ont été à l'origine ; malgré les petites

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

transformations qu'ils ont subies à travers les siècles on trouve trace, avec les explications d'un initié, de l'idée première ; — tout être, tout objet, toute idée pouvant en principe être représenté par un caractère particulier, le nombre de ces caractères pourrait en conséquence être illimité et il faudrait alors posséder une mémoire prodigieuse pour déchiffrer un écrit de quelque longueur ; fort heureusement la difficulté n'est pas telle qu'elle apparaît ainsi tout d'abord ; l'étude et l'examen détaillé de chaque caractère révèle en effet la présence de clés qui viennent singulièrement faciliter la tâche du traducteur ; la clé « Bois » aperçue à travers les nombreux traits composant le caractère, vous apprendra de suite qu'il est question d'un grand végétal ou d'un objet en bois, de même si vous apercevez la clé « Eau » ou la clé « Feu » vous verrez immédiatement se dessiner une signification dans laquelle ces Éléments tiendront le rôle principal ; si le caractère « Enfant » est au-dessous du caractère « Vieillard » cela signifiera Piété filiale (le fils portant le père). — Il faut donc avant d'affronter les textes, avoir déjà parfaite connaissance de ces clés qui sont au nombre de 214, et cette assimilation indispensable est à la portée de toute mémoire moyenne. Muni de cet essentiel bagage vous examinerez avec plus de clarté un quelconque caractère et vous y découvrirez généralement les signes juxtaposés de plusieurs racines ; si la racine « Bois » est à côté de la racine « Eau » vous pourrez en déduire assez logiquement qu'il s'agit d'un bateau ou de quelque chose d'approchant (à moins que l'un des deux radicaux n'intervienne là que comme phonétique), et l'on s'habitue

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vite à ce genre de rébus, pas toujours facile mais constamment passionnant. La connaissance des 214 clés permet d'ailleurs la confection d'un dictionnaire.

Lorsqu'un Annamite lit à haute voix un texte en caractères il prononce avec la phonétique chinoise qui n'a aucun rapport, je l'ai dit, avec la langue parlée du pays ; il se sert donc là d'une sorte de langue morte qui n'est employée ordinairement que dans les discours officiels lus en public, ou qui par ailleurs, reste l'apanage de quelques fins lettrés se payant le luxe d'en émailler leurs conversations intellectuelles ; c'est dans cette langue savante dite « langue mandarine » ou « langue caractères », que l'on va puiser pour créer les expressions nouvelles nées du progrès, et elle fait en cela pour l'Extrême-Orient même office que latin et grec pour l'Occident.

Ajoutons que ce système scriptuaire, à l'inverse de celui adopté en Europe, s'écrit de haut en bas, formant ainsi des colonnes verticales qui se suivent parallèlement de droite à gauche.

A côté des caractères chinois (Chu-Nho) proprement dits et qui sont restés l'écriture savante et officielle du pays d'Annam, il existe un caractère purement annamite (Chu-nom) qui est vraisemblablement son écriture d'origine ; elle a dans son ensemble la forme des caractères chinois mais avec une signification tout à fait particulière et avec une phonétique conforme au mot parlé ; il faut être très versé dans l'étude des caractères, ou du moins être prévenu, pour discerner dans un écrit les Chu-nom.

Si la nouvelle écriture, Quoc-ngu (V. ce mot)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

doit chasser tôt ou tard les vieux « caractères », souhaitons que ces derniers défendent encore longtemps leur place dans l'intérêt des textes du passé où l'indigène a toujours puisé ses préceptes de morale et où il peut consulter les archives familiales.

Voir : Écriture, Quoc-ngu, Papiers écrits, Littérature, Si-Nghiep.

CANGUE. — Peine légale ; sorte de carcan en forme de petite échelle que l'on pose horizontalement sur les épaules du condamné et qui se ferme autour du cou avec des ferrures ; cette cangue, souvent lourde et parfois très longue, est fort gênante et rend à peu près impossible toute évasion ; le code prévoyait la cangue lourde qui allait jusqu'à 10 kilos réservée aux condamnés à mort et aux criminels en instance de jugement ; la cangue de 5 kilos pour les condamnés à l'exil pendant leur voyage ; la simple cangue en bambou pour toute personne arrêtée ; enfin la cangue commune aux pieds dans la prison pendant la nuit.

Voir : Justice.

CAI-KINH. — Un des principaux pirates qui nous donna du mal au moment de la pacification (1887-88). Assassiné par ses propres partisans.

Voir : Piraterie.

CALENDRIER. — Le calendrier annamite est établi chaque année par le service de l'observatoire de la Cour de Hué, et la distribution des exemplaires en est faite tous les ans dans le courant du 12e mois en grande cérémonie par les mandarins revêtus de leur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

costume de Cour et après prosternations rituelles devant le trône. *Voir :* Détails au mot « Temps ».

Voir : Superstitions.

CONQUÊTE (Histoire résumée de la). — En 1774 la Cochinchine, dont les limites s'étendaient alors jusqu'au nord de Hué (Le Quang-Binh actuel), était désolé par les Tay-Son, bande de révoltés qui avaient vaincu le Seigneur de Cochinchine (le seigneur du Sud), et dont le seul héritier Nguyen-Anh (plus tard Gia-Long) put heureusement échapper à leur poursuite. — Nguyen-Anh eut alors l'heureuse inspiration de prendre conseil auprès de l'évêque français Pigneau de Behaine en ce moment-là dans la région, lequel lui proposa de solliciter l'appui de la France. Après de longues démarches un traité intervint le 10 novembre 1787 qui prêtait au jeune Seigneur des navires et des armes, mais la France, peu après en pleine Révolution, ne put tenir ses promesses, et Pigneau de Behaine dut alors, grâce à des appuis, organiser une flotte de fortune avec des officiers volontaires français tels que Chaigneau et Olivier ; dès lors Nguyen-Anh put, non seulement reconquérir la Cochinchine, mais il fut également vainqueur du Seigneur du Nord (Tonkin), et fut désormais maître de tout le pays ; il reforma ainsi l'empire d'Annam où il régna sous le nom de Gia-Long (V. Annam, résumé hist. V. Nguyen).

Ce nouvel empereur ne cessa pendant tout son règne de manifester fidèlement sa reconnaissance aux Français ; malheureusement ses successeurs ne furent pas animés des mêmes sentiments ; ils firent massacrer

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des chrétiens (Français et Espagnols) et c'est uniquement pour cette dernière raison que la France, de concert avec l'Espagne, dut en venir aux représailles. L'amiral Rigault de Genouilly fut envoyé par Napoléon III, il s'empara de Tourane en 1858 et de Saïgon en 1859 (bataille de Chi-Hoa). — La Cochinchine devint dès lors en partie colonie française par le traité du 5 juin 1862 qui cédait à la France les trois provinces : Gia-dinh (Saïgon), Bien-Hoa et My-Tho ainsi que les îles de Poulo-Condor ; en outre plusieurs ports devaient être laissés ouverts au commerce. — Le roi Tu-Duc signa le traité mais par la suite tenta fréquemment d'échapper aux engagements qu'il avait pris ; en 1873 il refusa l'accès du fleuve Rouge au commerçant français Jean Dupuis qui s'en plaignit aux autorités françaises de Cochinchine ; le lieutenant de vaisseau Francis Garnier fut envoyé au Tonkin pour faire une enquête, mais à son arrivée à Hanoï il y rencontra de telles hostilités qu'il n'hésita pas à attaquer la ville dont il s'empara le 20 novembre 1873, en même temps que ses lieutenants s'emparaient aussi, en moins d'un mois, de quatre autres grandes villes du delta. Le roi Tu-Duc effrayé demanda l'appui des Pavillons noirs (V) et c'est en luttant contre eux que Francis Garnier fut tué aux portes mêmes de Hanoï (21 déc. 1893). — Quelques temps après Tu-Duc signa un deuxième traité (15 mars 1874) par lequel la France lui imposait son appui exclusif, lui donnait des instructeurs militaires pour l'aider à la reconstitution de son armée, des ingénieurs pour diriger les gros travaux, des fonctionnaires pour réorganiser les finances, et des pro-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fesseurs pour fonder un collège ; — en outre, Tu-Duc reconnaissait à la France la souveraineté sur les trois provinces de la Cochinchine déjà cédées antérieurement, accordait le libre exercice du culte, et autorisait la navigation sur le fleuve Rouge (V). — Dans ce même traité il était accordé aux Français une concession de terrain dans la ville de Hanoï. Ce traité de 1874 négocié par Philastre rendait malheureusement à l'Annam les villes du delta déjà si bravement conquises ; elles ne furent reprises qu'en 1883. — Cependant le roi d'Annam continua à faire preuve de mauvaise foi, cherchant toutes occasions d'oublier les engagements pris, favorisant la piraterie pour gêner le commerce français, et entretenant des relations secrètes avec la Chine ; en 1882 l'attitude de Tu-Duc à l'égard de la France devint tellement équivoque que les autorités françaises de la Cochinchine jugèrent nécessaire d'envoyer une petite troupe au Tonkin ; le commandant Henri Rivière en prit la tête et s'empara de Hanoï ; il eut à soutenir l'attaque des fameux Pavillons noirs envoyés par la Chine, et, comme Francis Garnier, c'est en combattant contre eux qu'Henri Rivière trouva la mort au combat du « Pont de papier » le 19 mai 1883. — Dans ce dernier événement la conduite du roi Tu-Duc avait été trop visiblement hostile, et la France n'hésita pas dès lors à poursuivre la conquête du Tonkin ; les généraux Bouet et Millot, l'amiral Courbet, eurent tôt fait de l'assurer. — La Cour de Hué fut obligée de réclamer la paix et dut, par le traité du 6 juin 1884, accepter le Protectorat de la France ; la Chine semblant vouloir faire opposition à l'exécution de ce

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

traité fut réduite au silence par l'amiral Courbet qui bombarda Formose, et par le général Brière de l'Isle qui chassa les troupes chinoises du territore tonkinois ; par la convention de 1884, la Chine renonça en effet à ses prétentions sur le Tonkin. — Tout semblait donc terminé lorsque survint la triste affaire connue sous le nom de « guet-apens de Bac-lé » ; en violation du traité récemment signé les troupes chinoises, probablement encore soudoyées par les autorités annamites, non seulement n'évacuèrent pas Lang-son, mais au contraire tendirent un guet-apens odieux à la colonne de soldats français qui se dirigeaient sans méfiance sur cette ville. Lang-son fut repris par nos troupes à ce moment-là commandées par le général De Négrier, mais ce dernier, blessé, dut remettre le commandement au colonel Herbinger qui ne sut pas défendre la ville et abandonna la Place ; cette retraite eut un grand retentissement politique en France et provoqua la chute du Ministère Jules Ferry ; il fut même fortement question d'abandonner le Tonkin et ce n'est que par quatre voix de majorité qu'on décida de poursuivre l'occupation ; d'ailleurs la Chine signa le 5 juin 1885 un traité par lequel elle renonçait définitivement à sa suzeraineté sur l'Annam. — Entre temps, Tu-Duc, l'ennemi des Français, était mort.

Voir : Pacification.

CHANTEUSES. — Elles font partie d'un groupement obéissant à un directeur et vont chanter dans les maisons particulières pour honorer les invités ; dès leur jeune âge elles ont appris par cœur des poèmes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'amour qu'elles chantent sur le ton de mélopées et qu'elles accompagnent de gestes gracieux des mains, des bras et d'éventails, qui constituent la danse annamite (Múa). — Elles sont généralement vêtues d'une tunique verte et d'un cache-sein orange. — Après les chants chacune d'elles auprès de chaque invité, doit lui faire boire la cuiller d'alcool qu'elle tient des deux mains comme la politesse l'exige, et doit l'inciter à boire de plus en plus (V. Repas) ; il s'ensuit peut-être quelques privautés mais c'est dans le but aimable d'égayer la réunion d'amis et cela ne signifie pas que les chanteuses soient des prostituées ; elles doivent être assez intelligentes pour tenir conversation avec les convives ; elles sont aussi, à l'occasion, danseuses.

Voir : Danseuses, Repas.

CODE ANNAMITE. — *Voir :* Justice.

CHAIGNEAU (J.-B.). — Un des officiers qui répondit volontairement à l'appel de Pigneau de Behaine et vint en Annam pour aider le roi Gia-Long à restaurer son trône ; il resta 25 ans en Annam, de 1784 à 1824 où il fut comblé d'honneurs et nommé Grand mandarin de la Cour où il fut très estimé tant que Gia-Long vécut ; parti en congé en 1820 pour la France il en revint avec les fonctions officielles de Consul, mais entre temps Gia-Long était mort, et ne trouvant plus à la Cour qu'insolence marquée de la part du nouveau roi Minh-Mang, Chaigneau se résigna à quitter le pays en novembre 1824, se retira à Lorient où il mourut le 31 janvier 1839. — Il avait pris part très active à toutes les expéditions qui ont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

aidé Gia-Long à monter sur le trône, et il fut, avec ses camarades Vannier et De Forçans, à la fameuse bataille navale de Qui-nhon (1801) d'où sortit la victoire définitive des Nguyen. — Son fils Duc-Chaigneau, métis annamite, a écrit des souvenirs intéressants.

DE COURCY. — Général qui était à Hué lorsqu'en 1885 éclata la révolte du roi Ham-Nghi ; la révolte fut vite réprimée.

CONDAMNATION A MORT. — Elle était soumise à l'examen d'une cour suprême, mais avant d'être exécutée, la sentence, était présentée trois fois au roi et ce n'est qu'après triple refus que le condamné subissait cette peine.

Voir : Décapitation, Justice.

CERFS-VOLANTS. — *Voir :* Jeux populaires.

CUONG-DE. — Prétendant au trône d'Annam sous le prétexte qu'il était le descendant le plus direct de Gia-Long (ce qui n'a pas été prouvé) ; il ne serait que descendant d'un fils adoptif du prince Canh fils de Gia-Long (V. Minh-Mang). — Retiré à l'étranger, il servit de « pavillon » aux agitateurs annamites qui travaillaient dans l'ombre contre notre Protectorat.

CARTES A JOUER. — *Voir :* Jeux populaires.

COSMOGONIE. — A l'origine de tout : deux corps gazeux animés d'un vertigineux mouvement giratoire

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

centripète ; — lorsque ce mouvement s'est ralenti pour ensuite tourner en sens inverse, il s'est produit un fractionnement qui a donné naissance aux Éléments du Monde (V. Monade). — L'Univers tourbillonne pendant des périodes de 129.600 ans, séparées par un Chaos (V. Confucius).

Voir : Genèse.

COMMUNE ANNAMITE. — Le village s'administre lui-même ; les petites autorités communales que nous connaissons le mieux, c'est-à-dire le « ly-truong » (maire) et le « pho-ly » son adjoint, ne sont que des agents d'exécution du conseil des notables lequel est composé de personnalités locales appelées « ky-muc » qui sont chargées de délibérer sur les affaires de la commune ; — ces ky-muc prennent eux-mêmes conseil auprès de plus hautes personnalités originaires du village que l'on nomme « Tien-chi » (V), ainsi qu'auprès des vieillards (Ky-lao) qui ont l'expérience de l'âge. — Immédiatement au-dessous viennent les « Inscrits » (Noi-dinh), habitants mâles dont le nom est officiellement inscrit sur les rôles et qui ont de ce fait droit de participer aux discussions et aux fonctions communales ; — au-dessous sont les Non-Inscrits (Ngoai-dinh), la masse numérique composée de la population pauvre, ignorante, travailleuse et sans ambition. — Indépendamment de ces rouages communaux on trouve dans beaucoup de villages des Chefs de Famille (Toc-muc) qui sont chargés, lors des délibérations communales, de représenter les groupes dont ils sont les parents les plus autorisés. — Chaque commune a généralement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

deux noms, l'un vulgaire en langue annamite, et l'autre en caractères chinois de flatteuse signification qui est le nom officiel ; ces deux noms ont été la cause des quelques erreurs constatées sur les premières cartes géopraphiques établies par nos officiers. — La commune perçoit l'impôt personnel pour le compte de l'État ; cet impôt est en principe plus élevé pour l' « inscrit » que pour le « non inscrit », tandis que quelques privilégiés (les titulaires de brevet de mandarinat par exemple) en sont exemptés ; — en outre le contribuable doit-il verser une cote-part pour le profit de la commune elle-même qui use ainsi de son droit d'autonomie, et ce contribuable lui réserve également une partie des corvées imposées par l'État.

Voir : Terrains communaux, Khau-phan, État annamite, Organisation sociale, Organisation administrative.

CAPACITÉS (Mesures de). — Pour les céréales, elles varient beaucoup selon les régions et même d'une province à l'autre ; les mesures les plus usitées sont : le « Dau », boisseau, qui contient environ un litre français, le « Bat » ou ration d'un jour qui vaut le demi-litre. Pour les grosses quantités on fait usage du « Vuong » qui vaut 30 Dau et du « Hoc » (charge de riz que peut porter un homme) qui vaut 60 Dau. La coutume veut qu'on remplisse ces mesures en pyramide jusqu'à ce que le grain ne tombe plus.

Pour les liquides, les mesures de capacité bien définies n'existent guère, ou pour mieux dire, elle sont trop nombreuses et différentes d'une région à l'autre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CANNELLE. — Elle tient un rôle précieux dans la thérapeutique extrême-orientale comme puissant reconstituant. — Le cannelier sauvage que l'on trouve dans la haute région est très recherché ; il pousse sur les plus hautes crêtes et est toujours d'approche difficile, aussi son écorce se vend-elle très chère, jusqu'à une piastre (10 fr. environ) le luong (37 gr.) ; un arbre peut rapporter jusqu'à 10.000 piastres. — Dans la région de Thanh-Hoa existe une qualité dite « cannelle royale » dont la récolte est rigoureusement contrôlée et dont les principaux morceaux sont réservés à la Cour, tandis que les autres sont vendus aux enchères. Les Chinois en sont très amateurs et la revendent en Chine à un prix qui quelquefois dépasse le poids d'or. Les feuilles de « Qué » (cannelle) sont emblème d'honneur comme laurier et olivier de chez nous. La cannelle faisait partie du tribut payé autrefois à la Chine.

CUISINE ANNAMITE. — *Voir :* Repas.

COMPAGNIE DES INDES. — Puissante compagnie maritime de commerce organisée par Colbert en 1666 qui eut autrefois le monopole du trafic avec tout l'Extrême-Orient ; elle eut son apogée du temps où Dupleix vers 1751 était gouverneur des Indes, mais sérieusement concurrencée par des Compagnies analogues hollandaises, portugaises et anglaises, elle finit par disparaître (1769). Ce sont ces Compagnies de commerce qui ont apporté en Extrême-Orient comme échange, tous ces vieux objets occidentaux de l'époque, de 1600 à 1770, qu'on retrouve encore

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de nos jours, canons, vaisselle, glaces, etc., et dont quelques-uns portent la marque particulière de ces Compagnies.

CHO-LON. — Au moment des Tay-son (1773) une petite colonie chinoise de My-tho et de Bien-hoa, fuyant devant les troubles, s'installa et créa un marché qu'on appela Cho-lon ; ces Chinois creusèrent eux-mêmes des canaux, construisirent des quais pour faciliter la batellerie et c'est de l'union de ces quelques chinois, grands animateurs de commerce, qu'est sortie la cité si active de Cho-lon d'aujourd'hui.

Voir : Chinois.

CASPAR (Monseigneur). — *Voir :* Gaspard.

CAMBODGE. — Le Cambodge ainsi que le Laos faisant partie de l'Indochine mais n'étant pas « Pays Annamite » et ayant leur histoire et leurs mœurs particulières, ne peuvent entrer dans le cadre de cet ouvrage. *Voir :* Kmers.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

D

DRAGON. — Un des quatre animaux symboliques ; il joue un rôle extrêmement grand dans la superstition annamite ; il est, dit la légende, de taille formidable, couché sous le sol même du pays ; telle colline, tel tertre, telle partie du terrain, sera respecté parce que le corps du Dragon est là, dit-on, à fleur de terre ; un trou profond creusé là risquerait de toucher la « veine du Dragon », ce qui aurait pour conséquence de déchaîner sa colère et d'attirer sur la région les pires représailles ; l'Administration du Protectorat a dû bien souvent abandonner des projets de creusement de canaux parce que justement, les habitants prétendaient qu'on allait toucher à la fameuse « veine » ; — les annamites, même ceux de la classe lettrée, étaient autrefois inexorables sur ce chapitre et c'eût été provoquer des troubles que de passer outre.

Le Dragon fait partie du décor de toutes les pagodes, de toutes les fêtes ; il a le pouvoir d'attirer le bonheur sur le peuple ; il est en même temps l'attribut de la noblesse et de la royauté. — Il est généralement représenté par un animal fantastique à crâne très proéminent (signe de grande intelligence) ; il a

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des cornes de daim, des oreilles de buffle, des yeux très saillants, un corps de serpent à pattes de tigre, des écailles de poisson, des griffes d'épervier, des barbillons autour d'une énorme gueule, une crête dentelée tout le long de l'échine, et, sous la langue, une pierre précieuse.

Promenade du Dragon. — Qui n'a pas vu à l'occasion d'une fête de quelque importance, la fameuse danse du Dragon où l'énorme tête, richement peinturlurée, et le corps reptilien drôlement contorsionné par de souples jeunes gens dissimulés sous une carapace artificielle, tente de haper la boule de « jade » qu'on agite devant la gueule ; furieux, le Dragon se précipite, roule des yeux fulgurants, vomit de la flamme et de la vapeur, et tout cela au milieu du bruit assourdissant des pétards lancés par une foule en délire. — Ce sont surtout les Chinois qui organisent cette procession du Dragon ; quand l'animal présenté est de petite proportion on l'appelle, mais improprement, la procession de la Licorne. — Au point de vue rituel ce genre de procession a le but de préserver la région des calamités qui pourraient survenir. — Dans les centres chinois où la promenade du Dragon est particulièrement prisée, à Cho-lon par exemple, plus de 10.000 individus y étaient figurants car toutes les maisons de commerce y faisaient porter leur bannière et même des autels sur lesquels figuraient des sujets vivants, en l'espèce de toutes jeunes filles fixées en un ingénieux équilibre.

D'après les Chinois le Dragon serait un gigantesque reptile multiforme habitant au fond de la mer et n'en sortant qu'au printemps pour « s'élever vers le ciel » ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

c'est au milieu des rochers fantastiques de la baie d'Ha-long que serait son antre ; de là probablement le nom de cette baie (Gueule de Dragon), et de là peut-être aussi, l'explication du curieux « serpent de mer » que certains officiers de marine dignes de foi ont effectivement vu dans ces parages (V. Serpent de mer).

Dans l'imagerie populaire et l'art décoratif le Dragon est souvent représenté circulant à travers les nuages, et c'est là un présage de paix. On voit aussi fréquemment, deux Dragons de profil la gueule tendue vers un globe enflammé, ou bien un Dragon de face tenant en sa bouche le caractère Tho (Longévité). *Voir :* Art décoratif.

DUTREUIL DE RHINS. — Un des officiers de marine qui avaient été mis à la disposition de Tu-Duc pour commander les cinq navires à vapeur donnés par la France à l'Annam en exécution du traité de 1874. — Il a laissé un récit très documenté. « Le royaume d'Annam et les Annamites ». — Plus tard, devenu explorateur, il fut assassiné, en 1894 au Thibet, pays du Grand Lama.

DOMINÉ. — Commandant des troupes françaises bloquées dans Tuyen-Quang par les Chinois (V. Conquête). Par son énergie et par le courage de ses soldats il parvint à résister héroïquement pendant deux mois et demi jusqu'à ce que le général Brière de l'Isle vienne à son secours (V. Bobillot).

DUC-DUC. — Roi d'Annam de l'époque contemporaine (1883), il ne régna que quelques jours ; neveu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de Tu-Duc qui l'avait choisi lui-même comme successeur, il fut immédiatement victime d'une de ces intrigues de Cour qui troublèrent si longtemps la succession de Tu-Duc ; il ne fut même pas couronné et fut déposé dès le 20 juillet 1883.

Voir : Hiep-Hoa.

DIVORCE. — Lorsqu'un mari répudie sa femme il doit lui remettre un avis écrit, et s'il est illettré, lui remettre une paire de baguettes à manger et une sapèque qu'il brise devant elle. Les divers cas de divorce sont définis par la loi, et il est piquant d'y constater que le « bavardage » est un de ces cas. — Sauf pour le délit d'adultère, le divorce n'est pas toujours autorisé, par exemple lorsque la femme a aidé le ménage, qui était pauvre, à devenir riche.

DEUIL. — Le deuil est marqué par le port du turban blanc et les vêtements effrangés (sans ourlets) ; la durée est de trois années pour les proches parents ainsi que pour le maître dont on a reçu l'enseignement ; — pour les autres parents il varie de un an à six mois (V. Rituel funéraire, Mariage, Femme légitime). — Autrefois un fonctionnaire en deuil devait quitter sa fonction pendant trois ans mais cette coutume portant préjudice à la bonne marche de l'administration a été abandonnée de nos jours. — Les signes de deuil (turban blanc) devaient être enlevés lorsqu'on pénétrait dans un bureau officiel et les cordons rouges des décorations être remplacés par un cordon vert. La femme, de par son mariage, appartient désormais à la famille du mari et elle portera le deuil trois ans

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pour ses beaux-parents alors que pour les siens elle ne le portera qu'un an.

DOI-VAN. — Chef pirate, fit sa soumission en 1888 mais reprit aussitôt la brousse ; capturé en 1889 fut conduit à Hanoï par les indigènes dans une cage de fer ; il fut décapité.

DUPRÉ (Amiral). — Fut Gouverneur de la Cochinchine en 1873.

DEVINS. — Le devin (thay bói) consulte le sort (xem so) ; il tire l'horoscope en se servant du livre divinatoire « kinh dzich » et de la boussole qui confrontent l'année, le mois, le jour, l'heure de naissance avec les constellations qui y correspondent ; — c'est lui qui vous indiquera également si le jour sera faste ou néfaste lorsque vous entreprendrez quelqu'acte important de la vie, et, toujours d'après votre âge exact confronté avec la date choisie ; c'est lui qui comparera les âges respectifs des deux futurs époux et déterminera s'ils sont faits l'un pour l'autre, et toujours d'après le fameux livre divinatoire aux multiples formules ; — c'est encore le « thay boi » qui vous dira la bonne aventure au moyen de la patte de poulet (xem-gio) — on fait bouillir cette patte de poulet et le devin tire des conclusions selon la position qu'a pris le gros ergot par rapport aux autres doigts et à leurs 12 phalangettes. Le devin fait aussi connaître l'avenir en secouant des sapèques dans une carapace de tortue dont les dessins rappellent un peu les casiers du Bat-Quai (V). *Voir :* Boussole Bat-quai, Superstitions.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DE LA GRANDIÈRE. — Amiral qui fut un des premiers gouverneurs de la Cochinchine.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. — Les décorations du Gouvernement annamite étaient :

Le Khanh qui a la forme du gong en pierre sonore dont il porte le nom par allusion au bruit de la renommée ; les Khanh en jade (ngoc khanh), les Khanh en or (kim khanh), se décernaient autrefois très rarement aux Grands Serviteurs et pouvaient être comparés en cela à notre Légion d'Honneur ; ils étaient ornés de franges en perles multicolores ou de corail.

Le Kim-tien en forme de sapèque en or, décerné aux mandarins de rang inférieur, le Ngam-tien sapèque en argent attribuée aux subalternes.

Au-dessus de tout, le Bai, plaquette en or que seuls les grands mandarins du Grand Conseil et les Princes, pouvaient avoir, mais c'était là plutôt une plaque représentative du Pouvoir puisque le titre y était gravé ; — elle est décernée de nos jours aux Résidents Supérieurs en fonctions.

Une autre décoration le Bôi (ngoc boi) en jade, était délivrée aussi bien aux hommes qu'aux femmes mais elle n'existe plus aujourd'hui que sous forme de bijou, et a été remplacée depuis Thanh-Thai par le Kim-boi, plaquette d'or de forme ovale, spécialement réservée aux femmes méritantes.

Ces décorations étaient accompagnées de brevets royaux sur papier jaune décoré de dragons ; c'était un long rouleau atteignant 1 m. 30 sur 0 m. 50.

Je ne citerai que pour mémoire le « Dragon de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'Annam » (local) qui est de création toute récente du roi Khai-Dinh.

Livres d'or et Livres d'argent. — Pour les princes, la coutume veut que les titres conférés le soit sur des livres à feuillets d'or, d'argent ou de soie (V. Livres d'or).

Brevets. — *Voir ce mot.*

Voir : Noblesse, Titres, Mandarinat.

DANSEUSES. — La danse par couples n'existe pas chez les Annamites ; seule la femme danse et c'est une profession. — La danse (Mua) est une sorte de danse chantée consistant en de souples et décentes ondulations du buste et en de gracieux gestes des bras et des mains ; les mouvements de la danseuse doivent être d'autant plus souples qu'il convient pour elle de maintenir en équilibre sur sa tête une lampe à huile tout allumée, en même temps qu'elle doit évoluer dans de savants quadrilles sans accrocher les quatres lanternes qu'elle porte sur le dos comme des ailes lumineuses ; la première danseuse doit être capable de maintenir sur sa tête un plateau soutenant plusieurs lampes et se mettre à tourner sur la pointe du pied de plus en plus vite pour s'arrêter tout d'un coup en se prosternant devant la société.

Lors des grandes fêtes où ces danseuses figurent en grand nombre, il est vraiment féérique de voir ainsi virevolter, tout en chantant, ces poupées lampadaires.

Voir : Chanteuses.

DENTS NOIRES. — Ce n'est pas du fait de masti-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quer la chique de bétel que les Annamites ont les dents noires (comme on est tenté de le croire) ; il s'agit là d'un laquage spécial auquel tout indigène se soumet dès qu'il atteint l'âge de la puberté ; l'opération du laquage est très pénible ; pendant plusieurs jours le patient, après avoir maché quelques citrons, doit rester étendu sur le dos, la bouche ouverte pour ne pas détériorer les emplâtres de laque dont on a recouvert la dentition ; — cette laque est confectionnée pour une large part d'une pâte faite avec du charbon de noix de coco. La coutume de ce laquage en noir est tellement ancrée dans les mœurs que l'indigène ne conçoit pas la beauté féminine sans une belle rangée de « grains de jais ». — On n'est pas très fixé sur l'origine exacte de la coutume des dents noires mais il semble bien qu'elle existait déjà au temps des Giao-chi, c'est-à-dire 300 ans environ av. J.-C. Quelle en était la raison ? simple coutume probablement comme celle existant chez les Môïs de se limer les dents jusqu'à la gencive ; ce laquage de dents a eu en tout cas cet heureux résultat de préserver la dentition. — Cette habitude, quoique encore presque générale chez les Annamites, ne se retrouvait que chez quelques Malais, un peu au Siam et au Japon où elle est aujourd'hui à peu près disparue tandis qu'elle n'a jamais existé chez les Chinois.

DEO-VAN-TRI. — Chef héréditaire chez les Thais blancs du côté de Lai-Chau, qui nous combattit, non comme pirate, mais pour empêcher qu'on envahît sa région ; vaincu il se réfugia en Chine et y fut nommé Mandarin ; il aurait continué à nous combattre si la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sage politique du colonel Penequin remettant le pays aux anciens chefs héréditaires, n'avait fait revenir Deo-van-Tri qui fit sa soumission avec beaucoup de loyauté ; décédé en 1908.

DZI-LAC. — C'est le bouddha ventru et souriant que l'on voit un peu partout (Ong Dzi-Lac) ; il est toujours en joie parce qu'il habite la région céleste où règne le bonheur éternel que gagneront tous ceux ayant pratiqué la doctrine bouddhique ; — il a le pouvoir de chasser par son sourire les inquiétudes et les tristesses ; — c'est lui qui sera plus tard le Grand Maître de tout l'Univers quand Thich-Ca qui règne aujourd'hui aura fini sa période, et c'est pourquoi on l'appelle le Bouddha Futur (Maitreya hindou). — A côté de lui, siège quelquefois un bouddha très triste et très maigre (Phat lo-doi) qui a la charge « des soucis du monde ».

Voir : Divinités.

DAI-THE-CHI. — Divinité ; aspirant bouddha qui, comme Ba-Quan-Am, aide Azida au sein du Purgatoire.

DIA-TANG. — Divinité ; soutien des trépassés ; — quand les bonzes sont appelés par les fidèles, ils portent avec eux, soit la divinité Quan-Am quand il s'agit d'un malade, soit la divinité Dia-Tang quand il s'agit de veiller un mort ; — c'est également le Protecteur des naufragés et des noyés.

DUPUIS (Jean). — Était établi commerçant à

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Han-keou (Chine et y importait des armes pour les vendre aux mandarins chinois ; le trajet par le fleuve Bleu étant trop long, il entreprit (1872), sur le conseil de Francis Garnier, de se servir du fleuve Rouge afin de gagner le Yu-nam et écourter ainsi le parcours ; ce voyage devait prouver que le fleuve Rouge était une voie de pénétration en Chine et que, pour cette raison, la France devait conserver des intérêts au Tonkin. — Cependant les mandarins annamites ne voulurent pas laisser Jean Dupuis naviguer sur ce fleuve quoique la libre circulation en ait été prévue tacitement par les traités ; le commerçant s'en plaignit aux autorités françaises de Saïgon, d'où intervention du lieutenant de vaisseau Francis Garnier (V. Conquête), et il était temps, car Tu-Duc avait déjà sollicité secrètement l'appui des Anglais de Hon-kong. — Le nom de Jean Dupuis est resté pour cela attaché à l'histoire de la conquête du Tonkin.

DOUARD DE LAGRÉE. — Capitaine de vaisseau qui tenta en 1866, avec le lieutenant Francis Garnier, de remonter le Me-kong jusqu'en Chine ; il mourut en cours d'exploration le 12 mars 1868, mais son lieutenant avait déjà puisé dans cette expédition la certitude que la Chine pouvait être atteinte par un autre fleuve, le fleuve Rouge (V. Jean Dupuis).

DAYOT. — Officier de marine recruté par Pigneau de Behaigne pour entrer au service de Gia-Long ; il prit part à la bataille de Qui-Nhon (celle de 1793) ; il a laissé des travaux remarquables d'hydrographie de la côte d'Annam.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DIEM-CHI. — *Voir :* Signatures.

DINH (Dynastie). — Prit le pouvoir en 968 et c'est de cette date que prit véritablement fin et pour toujours, la domination chinoise (V. Dinh-Tien).

DINH-TIEN. — Pendant la courte dynastie des Ngo qui en 939 avait secoué le joug de la domination chinoise, le pays annamite tomba dans la période dite des 12 Su-quan où 12 petits chefs se disputaient et mettaient le pays en état d'anarchie ; survint heureusement un général annamite, Dinh-Tien, qui réussit à ramener l'ordre, prit le pouvoir, créa la dynastie des Dinh et se fit reconnaître officiellement par la Chine comme roi des Giao-Chi ; il installa sa capitale à Hoa-lu (dans le Ninh-binh) ; — il s'occupa de l'organisation militaire et fit construire de nombreux temples bouddhiques ; mais sa dynastie dura peu, de 965 à 980, car sitôt après sa mort des intrigues portèrent au trône le général Le-Hoan (V. ce mot) qui fonda la dynastie des LE antérieurs.

DE-THAM. — Nom le plus connu d'un des grands pirates dont nous eûmes à nous occuper dans la période de la pacification du Tonkin ; — ce fut le dernier mais le plus redoutable en raison de sa chance qui le fit échapper aux quatre ou cinq colonnes de police organisées contre lui ; — il tenait campagne dans le Yen-thé, et finit par être assassiné ; il avait plusieurs fois fait sa soumission mais avait chaque fois trahi sa parole. — D'une part soudoyé par les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

agitateurs annamites réfugiés en Chine, et d'un autre côté s'imposant à la population par ses représailles terribles, il put nous tenir tête pendant plus de vingt ans (de 1889 à 1913). Avec lui la piraterie a définitivement disparu.

Voir : Pacification. Piraterie.

DÉCAPITATION. — Cette peine était plus grave que celle de la strangulation parce que la tête étant séparée du corps l'âme ne pouvait poursuivre ses pérégrinations (V. Bouddhisme). — Le jour de l'exécution, le condamné à genoux, les mains liées au dos, entendait le mandarin clamer dans un porte-voix, le jugement et la sentence, puis, dans un moment impressionnant, scandé par la gamme grave et tragique d'un tam-tam allant en decrescendo rapide, une tête tout à coup roulait sur l'herbe ; — le bourreau armé d'un long coupe-coupe recourbé, avait d'abord marqué sur le cou du patient, d'un doigt humecté de sa chique rouge, l'endroit qu'il fallait viser ; ensuite la tête était projetée en l'air, pour prouver que justice était faite, et quelquefois peine infamante supplémentaire, elle restait exposée trois jours. — Une superstition voulait que le bourreau, pour échapper à l'Esprit du mort, léchât la lame tachée de sang. Les femmes étaient pendues.

Voir : Justice.

DOC-TICH. — Chef pirate qui tint campagne dans l'île de Deux-song (Tonkin). Aida Tan-Thuat (V. ce

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mot) ; on organisa plusieurs expéditions contre lu en 1888 et 1889, et ce n'est qu'épuisé qu'il fit sa soumission ; il fut exilé à Biskra ; sa fille élevée en Algérie se maria et devint une excellente française.

DIVINITÉS.

Bouddhas. — C'est à tort qu'on a généralisé ce nom de Bouddha à toutes les divinités d'Extrême-Orient ; à vrai dire d'après la théorie bouddhique, ne sont « bouddha » que ceux qui, de perfections en perfections à travers les siècles, ont mérité le Nirvana, séjour de sérénité suprême ; cette appellation ne devrait donc logiquement être attribuée qu'à un nombre très restreint de Divinités dont les principales sont : Thich-Ca, Azida et Dzi-Lac, formes extrême-orientales de la Trinité bouddhique, assistés des aspirants bouddha Quan-thé-Am et Dai-the-Chi (V. ces mots, V. Bouddhisme).

Toutes les autres statuettes désignées ci-dessous et qu'on voit généralement dans les pagodes, ne sont pas, à proprement parler, des « bouddhas », ce sont simplement des Divinités subalternes, bouddiques ou taoïques, ou bien des Génies tutélaires.

La-Han, les 18 disciples de Çakia-Mouni
Ba-Quan-Am, déesse de la Miséricorde.
Dai-thé-Chi, aspirant bouddha.
Ho-Phap, les deux protecteurs des Principes bouddhiques.
Van-Xuong, divinité taoïque, Patron des lettrés.

} Voir détails à la plupart de ces mots

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Hung-Dao, patron des femmes.
Dia-Tang, soutien des trépassés.
Thi-Kinh, protectrice des enfants.
Bat-Tien, les huit immortels du culte taoïque.
Ngoc-Hoang, roi du ciel taoïque.
Lieu-Hanh, divinité féminine taoïque reine des médiums.
Ba-Mu, les déesses de la maternité.
Quan-Dé ou Quan-Cong, patron des guerriers.
Pho-Hien et Van-Thu, personnifiant la sagesse et la science.
Nam-Tao et Bac-Dao, l'étoile du sud et l'étoile polaire.
Cuu-thien-huyen-nu, la déesse du 9e ciel.
Ba-Ong-Tao, les trois briques du Foyer (V. Génie de la cuisine)
Tho-Than, protecteur du village et des habitants.
Tho-Cong, protecteur de la parcelle de terre où s'élève la maison (ou Tho-Dia).
Tran-Vu, le « Grand bouddha » de Hanoï
Doc-cuoc, petit génie monopode.
Divinités chams (V. Ruines).
Visages noirs, esclaves chams.

Voir détails à la plupart de ces mots

Voir : Religions diverses, Animaux vénérés, Arbres et montagnes sacrés, Éléments, Génies, Pagodes, Agriculture.

Les principales divinités bouddhiques reposent sur une fleur de lotus (V), ont le lobe des oreilles extrêmement tombant et ont quelquefois une protubérance

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sur la tête, toutes marques de perfection surnaturelle ; les bouddhas d'origine hindoue ont la chevelure frisée tandis que dans leur forme extrême-orientale ils sont généralement chauves.

DZUY-TAN. — Empereur d'Annam de septembre 1907 à juin 1916 ; après l'abdication de Thanh-Thai (V) c'est son cinquième fils, le prince Vinh-San, alors âgé de huit ans qui fut appelé au trône le 3 septembre 1907 ; il semblait vouloir donner toute satisfaction au Protectorat français, lorsque tout à coup, le 3 mai 1916, à 16 ans, à peine, subissant de mauvaises influences, il quitta le Palais avec l'intention de fomenter une révolte ; il échoua lamentablement et fut ramené trois jours après ; ayant ainsi forfait lui-même à ses engagements de loyauté, il fut détrôné et exilé à l'île de la Réunion.

Voir : Thanh-Thai, Khai-Dinh, Tran-cao-Van, Rois.

DYNASTIES.

— Hong-Bang, dynastie de la période légendaire qui aurait régné depuis 2.800 av. J.-C.

— Thuc, dynastie d'où est sorti le premier roi sur lequel on ait quelques renseignements suffisants, le roi An-Duong qui régna de 250 ans av. J.-C. à 207.

— Trieu-Da de 207 à 111 av. J.-C.

— Première domination chinoise, de 111 av. J.-C. à 39 après J.-C.

— Sœurs Trung-Trac de 39 à 43.

— Deuxième domination chinoise, de 43 à 544.

— Dynastie des LY antérieurs, de 544 à 602.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

— Troisième domination chinoise, de 602 à 939.
— Dyn. des Ngo, de 939 à 965.
— Dyn. des Dinh, de 965 à 980 (V. Dinh-Tien).
— Dyn. des LE antérieurs, de 981 à 1010 (V. Le-Hoan).
— Dyn. des LY postérieurs de 1010 à 1026 (V. Ly-Cong-Than).
— Dyn. des Tran de 1026 à 1402.
— Dyn. des HO (usurpateurs) de 1402 à 1407 (V. Ho-Qui-Ly).
— Retour des Tran de 1407 à 1414.
— Quatrième domination chinoise de 1414 à 1428.
— Dyn. des LE postérieurs de 1428 à 1527 (V. Le-Loi).
— Usurpation des MAC de 1527 à 1592 (V. Mac).
— Retour des LE de 1592 à 1777.
— Usurpation des Nhac (révolte des Tay-son) de 1777 à 1801.

— Dyn. des Nguyen de 1801 à nos jours.

Les Nguyen, quoique l'avènement au trône de Gia-Long comme Empereur ne date que de 1801, font remonter leur dynastie jusqu'à Nguyen-Kim leur ancêtre de 1540, et ils empiètent ainsi, historiquement, sur la dynastie des LE (V. Ngnyen-Kim).

Voir : Rois.

DONG-COT. — Religion secondaire du taoïsme née au temps (XIII^e siècle) où les Mongols envahirent le Tonkin ; ces Mongols ont laissé telle réputation de férocité que leurs âmes sont considérées comme « mauvais esprits » continuant à torturer le pauvre peuple

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et c'est pour s'en préserver que les femmes pratiquent la religion « Dong-cot » dont on trouvera détails au mot « Hung-dao ».

DEBEYRE (Madame). — C'est la première femme française qui a habité le Tonkin, et à ce titre, son nom est à retenir ; dès 1872 elle était auprès de Jean Dupuis et de ses compagnons dont elle partagea les dangers et elle fit à l'occasion le coup de feu ; elle resta au Tonkin où elle ouvrit un café existant encore en 1884.

DELTA. — S'il faut en croire certains vestiges, tels les rochers de la plaine de Ninh-Binh qui rappellent à s'y méprendre ceux de la baie d'Ha-Long, la mer venait au VIII^e^ siècle mouiller la ville de Hung-ven, ce que quelques inscriptions lapidaires viennent d'ailleurs confirmer.

DONG-KHANH. — Roi d'Annam du 20 septembre 1885 au 28 janvier 1889. Après la déchéance de Ham-Nghi (V.), ce fut son frère aîné, qui régna sous le nom de Dong-Khanh ; mort prématurément de maladie il a laissé souvenir de loyauté vis-à-vis du Protectorat et il eut en cela d'autant plus de mérite que tous ses prédécesseurs directs avaient été pour cela, victimes de basses intrigues. Dong-Khanh est le père de Khai-Dinh qui, plus tard, reprit légalement le trône qui aurait dû lui revenir dès la mort de son père.

Voir : Khai-Dinh.

DJARAI. — Race de la haute région du centre

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Annam ; primitifs encore très farouches ; ils semblent avoir eu beaucoup de rapports avec les Chams d'autrefois si l'on en croit leur langue qui a quelques analogies, et si l'on en croit la présence chez eux de ces fameux « sadètes » (V) auxquels les derniers Chams (V) auraient confié leur non moins fameuse épée sacrée (V).

DOC-CUOC. — Petite divinité monopode vénérée dans le nord Annam ; ce petit génie à pied unique est une amulette, bonne aussi bien pour les femmes stériles que pour obtenir bonne récolte et éviter la sécheresse ; comme elle a forme humaine, on peut, en la mutilant un peu, souhaiter par elle, même mutilation à son ennemi.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

E

ENFANTS. — D'après la superstition, des démons qui sans cesse rôdent autour de la maison, cherchent à s'emparer des enfants, surtout des beaux enfants et principalement des garçons ; on prend donc contre cela toutes sortes de précautions ; c'est ainsi que l'Annamite donnera à son enfant un nom obscène, donnera un nom de fille à un garçon, évitera de dire que son enfant est beau et mettra à sa cheville un bracelet laissant croire qu'il est attaché, toutes choses réputées pour éloigner les méchants « ma-qui ». — Aucune personne étrangère ne doit pénétrer dans la chambre de l'accouchée où une branche feuillue et un morceau de charbon de bois suspendus à la porte d'entrée en préviennent le public ; on y voit aussi un petit paquet de sept ou neuf sapèques indiquant si le nouveau-né est garçon ou fille ; ces nombre de sept et de neuf se rapportent à la croyance, qu'en outre de l'âme proprement dite, l'être humain possède des « souffles vitaux » actionnant les divers organes du corps (V. Ames). — La loi annamite permet la vente des enfants ; cette coutume qui *à priori* paraît sauvage, outre qu'elle est rare, trouve son explication dans le culte des ancêtres obligeant l'individu sans descendance mâle à adopter un enfant ; ce n'est donc

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pas pour servir d'esclave que l'enfant est acheté puisqu'au contraire cet enfant trouvera chez son père adoptif un bien-être qu'il n'avait pas dans sa famille pauvre et qu'il y jouira des mêmes privilèges que les enfants légitimes, héritage compris. Il arrive aussi que l'enfant soit simplement cédé en nantissement mais c'est toujours dans un cas de pauvreté passagère et à titre de réméré, l'enfant devant en principe être rendu dès que les parents sont en mesure de le racheter, et c'est bien rare que l'enfant ait à en souffrir.

De gentilles cérémonies sont célébrées en faveur des petits enfants ; voir à ce sujet les mots : Maternité (déesses), Fêtes annamites.

Voir : Successions, Naissances, Noms propres, Adultères, Femmes, Piété filiale, Accouchements, Superstitions, Esprits.

ÉLÉPHANTS. — Ils ont longtemps servi comme bêtes de guerre, d'apparat ou de transport, et on comptait encore du temps de Minh-Mang 800 éléphants répartis dans toutes les provinces ; le roi en avait 50 à Hué et seuls les princes de sang avaient le droit d'en posséder un ou deux pour leur service particulier. — Tout un personnel commandé par un haut mandarin était attaché au « Corps des éléphants » et tout le personnel à la fois était puni ou récompensé selon son grade, lorsqu'une bête mourrait ou accomplissait quelque fait méritoire. Ces animaux étaient utilisés aussi lors des jeux publics, au combat de tigres ; le dernier de ce genre eut lieu sous Thanh-Thai. On les utilisait également pour certains châtiments ; après avoir lancé en l'air le condamné (femme

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

adultère généralement), la bête écrasait le corps de son énorme patte. — Une pagode a été édifiée près de Hué en l'honneur des Génies qui protègent les éléphants ; elle est titulaire de plusieurs brevets royaux et on y célèbre la mémoire de quatre pachydermes héros, nommés à titre posthume « Dé-Dóc » (Général) ; les cornacs ne manquent pas d'y apporter des offrandes. — On dressait les éléphants à la guerre en les excitant contre des mannequins et en les criblant de coups de lance ; ils n'obéissaient qu'à leur cornac et étaient réputés capables de faire échec à 1.000 guerriers.

Éléphants blancs. — Ce sont des éléphants albinos ; très rares, ils sont « sacrés » car ils sont considérés comme étant la dernière incarnation de Bouddha.

ÉLÉMENTS. — Les Cinq Éléments » (Ngu-Hanh). — D'après la cosmogonie confucéenne, des Principes créateurs Ciel et Terre, sont d'abord nés les cinq éléments Eau, Feu, Bois, Métal et Sol, lesquels correspondent respectivement aux Points Cardinaux Nord, Sud, Est, Ouest et Centre ; ces Éléments considérés entre eux, s'accordent ou se combattent, et c'est ainsi par exemple que le Sol engendre le Métal mais le Métal détruit le Bois, que le Bois engendre le Feu mais que le Feu est détruit par l'Eau, etc., etc. ; de cette théorie sont nés dans la superstition annamite, les jours « fastes » ou « néfastes » (V. superstitions, Fiançailles, Naissances). — Dans un autre système, celui du Taoïsme, dit « Bat-quai » (V) ces Éléments sont au nombre de Huit. — Les « Ngu-hanh » font partie des Divinités ; ce sont des génies

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

féminins (Bà-Thuy, Bà-Moc) ; on trouve beaucoup de petits pagodons élevés en faveur des Ngu-hanh.

Voir : Confucianisme, Monade.

ESPRITS (Culte des). — A bien considérer les diverses religions (V. ce mot) en pratique chez les annamites, on constate qu'elles aboutissent toutes au culte des Esprits ; le culte des Ames errantes, le culte des Ames ancestrales, ne sont-elles pas en effet cultes des Esprits au même titre que le culte des Forces de la Nature qu'ils pratiquent aussi ? non dans le but mystique de perfection morale mais, plus prosaïquement, dans la crainte de ces Esprits voltigeant sans cesse autour des Humains. — Dans la superstition indigène les « mauvais esprits » (ma-qui) tiennent place importante ; ce sont les innombrables démons invisibles qui tracassent les âmes des trépassés (V. Ames) ; les bonzes-sorciers passent pour avoir la faculté de se servir de ces démons à leur gré ; ils se rendent, dit-on, le soir dans les cimetières et s'exercent à « commander » aux Esprits dont ils arrivent à faire, selon la croyance populaire, de véritables soldats à leurs ordres. — Les « mauvais esprits » dont se préoccupent le plus les indigènes sont de sortes très variées ; il y en a dont la malignité s'exerce surtout sur les enfants et dont on préserve ces derniers en les couvrant de « gris-gris » et en leur donnant un prénom obscène ; il y en a qui viennent troubler les menstrues des femmes (V. Hung-Dao) ; il y a dans les cimetières les « ma-choi », esprits en ballade, qui de leurs flammes prouvent leur activité (feux follets) ; il y a les « continh », âmes vagabondes des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vierges qui poursuivent les jeunes gens, etc., etc.
Voir : Écrans.

ENFERS. — Après la mort l'être ordinaire va en principe faire un séjour aux Enfers pour y subir la loi du talion. — Il y a dix Enfers, chacun présidé par un roi-juge et ayant chacun des attributions différentes. Le premier de ces juges reçoit toutes les âmes à leur arrivée dans l'Au delà et les répartit dans 136 cavernes ; elles expient dans des supplices plus ou moins atroces, et selon que les fautes sont plus ou moins atténuées par les bonnes actions, et ce n'est qu'au bout d'un minimum de 500 ans que l'âme peut être admise au retour sur Terre comme Etre humain ou comme un quelconque corps vivant (V. Bouddhisme) ; les bonzes étalent ou vendent des imageries édifiantes sur les horreurs qui vous attendent en Enfer desservi par des monstres à tête de cheval ou de bœuf ; bassins d'huile bouillante, tenailles arrachant les organes, chiens qui vous dévorent, scies qui vous coupent en deux, femmes adultères aux prises avec des monstres ou empalées, etc., etc. Tous ces supplices peuvent heureusement être tempérés par les prières et les offrandes faites par les parents du défunt et par l'intervention de la bonne déesse Bà-Quan-Am (V.).
Voir : La-han.

ÉCRANS PROTECTEURS. — Devant la porte des pagodes se trouve un écran en maçonnerie sur lequel est dessiné généralement un tigre ; c'est pour en détourner le « mauvais vent » et surtout pour entraver dans leur chemin les « mauvais esprits » les-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CeDRASEMI BIBLIOTHEQUE

quels, ne sachant avancer qu'en ligne droite, se trouvent ainsi détournés de la porte d'entrée ; on voit ce même écran, et pour même raison, devant les maisons particulières (une simple haie taillée) ; à Hué on voit l'Écran du roi, écran naturel représenté par la colline sise au loin juste en face de la porte du Palais, et qui sert ainsi de barrière magique contre les « influences néfastes venant du sud ».

ÉTAT ANNAMITE. — L'État est considéré comme une grande famille ; il est organisé comme tel ; le Souverain en est le Père, et c'est comme père et non comme roi qu'il est vénéré. Le Souverain, comme ses Mandarins qui l'aident à administrer, portent le nom de « père et mère » du peuple et ils doivent se conduire comme tels. — L'Empereur et les Mandarins doivent, en véritables pères, savoir se sacrifier pour le bonheur de leurs « fils » les habitants, lesquels à leur tour doivent vénérer tous ces Supérieurs comme leurs propres parents.

Voir : Organisation sociale, Génies communaux.

EMBLÈMES. — *Voir :* Art décoratif.

ÉTAT-CIVIL. — *Voir :* Naissances, Mariages, Noms propres.

EUNUQUES. — Comme à la Cour de Chine, la Cour d'Annam posséda de tout temps des eunuques ; en principe ils devaient être eunuques de naissance ou d'accident mais ces fonctions délicates, mêlées si souvent à de basses intrigues, étaient tellement productives de faveurs et d'honneurs, que des parents

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ambitieux n'hésitèrent pas à sacrifier leur enfant dans ce but ; il est de fait que certains eunuques ont réussi à prendre au Palais une autorité et un ascendant considérables sur les Rois dont ils flattaient les habitudes intimes et même les vices ; il y eut sous ce rapport-là des abus scandaleux et ce n'est que récemment du temps de Minh-Mang qu'il y fut mis fin ; leurs faveurs furent limitées et ils furent ravalés à leur simple rang de laquais, n'ayant même plus droit aux grades de mandarinat ; ils sont les domestiques de l'intérieur du Palais, c'est dire qu'ils peuvent circuler partout pour le service du roi et de ses femmes avec lesquelles ils ne parlent qu'à travers une tenture.

Les eunuques étaient pourvus d'un uniforme spécial qui portait comme signe distinctif une cigale et une queue de rat. Depuis 1914 environ les eunuques ne sont plus recrutés et doivent peu à peu disparaître du Palais par voie d'extinction (V. Le-van-Dzuyet, Hoang-cong-Phu).

ÉPÉE SACRÉE. — *Voir :* Moïs (Sadètes).

EXAMENS TRIENNAUX. — Tous les trois ans une session de grands examens se tenaient à Nam-Dinh et à Vinh ; les candidats dont le nombre atteignait souvent 10.000 pour chacun de ces centres, se réunissaient au lieu dit « Camp des Lettrés » et concourrait pour le grade universitaire de Tu-tai (bachelier) et de Cu-nhan (licencié) ; les cinquante premiers étaient reçus Licenciés et les deux cents suivants, a peu près, recevaient le titre de Bacheliers. — En outre un examen supérieur se tenait à Hué où

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

seuls les Licenciés avaient accès pour essayer d'obtenir le titre de Tien-si (Docteur).

Le camp des lettrés était divisé en quatre emplacements où, après tirage au sort, prenaient place respectivement les candidats, chacun s'installant par terre, accroupi sous une petite natte abritant un petit pupitre ; on subissait une seule épreuve par jour que les examinateurs mettaient dix jours à corriger ; les examinateurs, sévèrement enfermés dans l'enceinte pendant tout le mois que durait le concours triennal, procédaient deux fois à la correction des épreuves à l'aide de deux commissions qui n'avaient entre elles aucune communication et qui, en cela, étaient soumises à une surveillance très serrée exercée par un haut Censeur et tout un déploiement de précautions et de police. — Après chaque correction il était fait sélection des admissibles ; le résultat final était proclamé au porte-voix et affiché ; après quoi on distribuait solennellement les insignes universitaires, Bonnets et Bottes (V) ; dans leur village d'origine les lauréats étaient magnifiquement reçus et ils devaient en retour payer un festin (khao) à leurs compatriotes.

Les sujets donnés aux examens consistaient dans le développement d'une pensée philosophique, et en une phrase de prose à mettre en vers.

Voir : Instruction publique.

ENCENS. — La fumée odorante a exprimé en tout temps l'idée religieuse et elle est en honneur dans les pagodes et les autels familiaux où l'on voit brûler constamment des bâtonnets d'encens ; la fumée qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

monte vers le ciel apporte aux divinités ou aux mânes des ancêtres les invocations d'ici-bas, et c'est pour cette raison également que les prières écrites (V. Urnes) et les offrandes votives en papier sont brûlées devant l'autel, ou que l'étudiant brûle la copie de son brevet de lauréat pour en informer ses aïeux. Les bâtonnets d'encens sont habituellement de simples baguettes en bambou enduites de miel et de cannelle ; si l'on se conformait aux vieilles traditions ces baguettes devraient provenir d'une excroissance d'arbre résineux et odoriférant appelé Bois d'Aigle qu'on ne trouve que sur des sommets inaccessibles et est, par conséquent très rare et très cher.

EUROPÉENS. — Parmi les Européens qui ont fréquenté les premiers le pays d'Annam il faut d'abord citer l'Italien Marco-Polo qui fut vraisemblablement le tout premier à aborder la côte d'Annam vers 1288 alors que le royaume de Ciampa y régnait ; mais ce n'est qu'au début de 1600 que l'Europe eut des rapports assez suivis avec le pays ; ce sont le port de Fai-Foo (Annam) et la ville de Hung-yen (Tonkin) qui attirèrent les premiers navigateurs commerçants ; les Espagnols, puis les Portugais accostèrent à Fai-Foo en 1615 où ils laissèrent le R. P. Busoni qui fut ainsi le premier évangliste de l'Annam ; puis en 1624 arrivèrent des jésuites, portugais, italiens, espagnols et français, dont le Français R. P. de Rhodes. — Les Hollandais venus ensuite préférèrent aller du côté de Hung-yen où ils s'installèrent en 1635 ; dès 1664 arrivèrent assez régulièrement des missionnaires évangélistes français envoyés par la Société

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des Missions Étrangères de Paris, et de puissantes Compagnies de Navigation, anglaises, hollandaises et françaises, fréquentèrent désormais la côte annamite et fondèrent des comptoirs à Hung-yen dès 1680.

Voir : A. de Rhodes, Poivre, Koffler, Chaigneau et ses compagnons, Portugais, C^ie^ des Indes, Tavernier.

ENVOUTEMENTS. — Par les bons offices du sorcier une femme s'assure la fidélité de son amant en faisant confectionner un philtre d'amour (thuoc-mé) qu'elle fait absorber à son ami sous forme d'infusion savante ; pour ce breuvage elle aura extrait de sa propre personne : quelques cheveux, des rognures d'ongles, des papilles sèches de sa langue, et des menstrues desséchées.

Quand un domestique s'est enfui, qu'une femme a quitté son mari, on se saisit d'un vêtement leur ayant appartenu et est censé les revêtir encore, on frappe ce vêtement et le fugitif désormais envoûté ne tarde pas à revenir (V. Superstitions).

Les voleurs de profession endorment les gens qu'ils veulent dépouiller en faisant brûler dans la maison les écailles d'une certaine anguille de mer.

ÉCRITURE. — Le peuple annamite se sert pour son écriture des mêmes signes, des mêmes caractères, que le peuple chinois dont il a hérité du passé littéraire, et il s'en suit que quoique ne parlant pas la même langue ces deux peuples peuvent toutefois parfaitement se comprendre par leur écriture commune. — L'écriture annamite, celle en usage de nos jours, ne repose pas seulement sur les caractères

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chinois ; les premiers missionnaires catholiques qui fréquentèrent le pays vers 1650, devant la nécessité où ils se trouvaient de noter par écrit les intonations spéciales des mots indigènes, ont imaginé une nouvelle écriture, le « Quoc-ngu », permettant la transcription de la langue en caractères latins.

Voir : Caractères chinois, Quoc-ngu.

EXPRESSIONS LITTÉRAIRES. — Voir : Littérature.

EMPEREUR D'ANNAM. — L'Empereur est considéré comme étant le « Délégué » du Ciel ; il est juge suprême en tout et est même le Chef de la religion (V. Confucianisme, Génies, Organisation sociale), mais par contre est-il moralement responsable des calamités publiques (inondations, épidémies, guerres, etc.) ; aussi doit-il essayer par des jeûnes et des sacrifices de conjurer le mauvais sort ; à cet effet il officie lui-même tous les trois ans à Hué une grande cérémonie rituelle dite « Nam-Giao » (V) en l'honneur du Ciel et de la Terre.

L'Empereur, par les qualités spirituelles dont la croyance locale l'investit, doit être profondément vénéré, et personne n'ose lever les yeux sur lui ; c'est ainsi que lors des occasions très rares où il se montrait à son peuple, les mandarins baissaient dévotement la tête à son passage et la foule mettaient le front contre terre ; — une seule personne, la Reine-mère, impose le respect à l'Empereur qui doit s'incliner devant elle (V. État annamite).

La succession au trône est héréditaire par ordre de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

primogéniture, c'est-à-dire qu'il revient en principe au premier enfant mâle de la Reine Première Femme ; il y eut toutefois quelques exceptions où le roi choisit lui-même son successeur.

Noms des souverains. — Il faut être bien documenté sur l'histoire d'Annam pour reconnaître à la simple lecture des annales les Souverains dont il est question tellement ils ont, chacun, reçu de noms ; ils ont d'abord leur nom de prince, puis en montant sur le trône ils reçoivent un nom de Règne, puis l'intéressé lui-même choisit un nom de Période (comme Khai-Dinh qui signifie « ouverture d'une ère fixe, ère de paix »), et enfin à sa mort il est encore doté d'un nom posthume qui est celui sous lequel il sera généralement évoqué dans le culte et dans les annales. — C'est donc Quatre noms au moins qu'a le Souverain mais ils peuvent être encore plus nombreux car, en raison de superstition (V. Noms propres) le roi peut au cours de sa vie changer son nom de Règne pour « conjurer le sort ». — En ce qui concerne la dynastie actuelle des Nguyen, le roi Minh-Mang, dans un Livre d'or (V. ce mot) enfermé secrètement au Palais, a fixé les noms que doivent prendre à la file ses vingts successeurs immédiats ; il a en effet écrit une phrase poétique de 20 caractères, chaque souverain devant prendre fidèlement comme nom officiel le caractère venant après celui qu'avait pris son prédécesseur ; il s'en suit que ces noms sont d'ores et déjà fixés pour 20 générations en faveur des Nguyen ; ce nom officiel est un nom plutôt rituel qu'on n'emploie que rarement. — Lorsqu'un caractère rappelle le nom d'un roi de la dynastie régnante,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

il est en principe prohibé ; nul n'a le droit de l'écrire (V. Noms propres, Examens).

Attributs royaux. — Lors de son avènement le roi se prosterne devant une table jaune sur laquelle reposent les attributs royaux : 1° Le sceau de jade gravé des mots « Mandat du Ciel » ; 2° La tiare Impériale aux neuf dragons et la robe jaune d'or avec ceinture sertie de jade ; 3° La plaquette de jade dite « Tran-qué » symbole de l'autorité suprême, 4° Le Livre d'or dans lequel il puisera le nom de son règne ; 5° Le sceptre Nhu-y de forme très particulière qu'il confie dans les cas exceptionnellement importants au Délégué Royal et qui signifie, comme son appellation l'indique « Qu'il soit fait selon mon désir ». — Lors d'un cortège royal, autour du souverain en palanquin, quatre mandarins portent chacun un parasol de soie jaune ; un grand dignitaire le précède, porteur du sabre royal à poignée et fourreau d'or enrichis de pierreries ; des serviteurs agitent tout autour du cortège de grands éventails en plumes ; la garde royale était composée de 20 éléphants richement caparaçonnés et portant un siège surmonté d'un parasol jaune. Le fanion royal, « Tiet » est composé de sept gros glands à franges qui pendent d'une crosse à tête de dragon rouge et or.

Indépendamment de ces principaux attributs royaux, il en est d'autres qui lui sont strictement réservés ; le roi seul, en principe, pouvait en effet user de certaines choses et c'était lèse-Majesté que de l'oublier ; c'est ainsi que la couleur jaune lui était personnelle, que lui seul avait droit à cinq parasols, à cinq prosternations, à cinq

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

griffes dans le dragon décoratif, au sceau en jade.

Sceaux royaux. — Tous les ans en présence de l'Empereur et d'une commission de princes et de hauts mandarins a lieu la cérémonie du « nettoyage des cachets » en jade, en or et en cristal de roche ; ces objets précieux sont lavés à l'eau parfumée et essuyés avec un linge de soie rouge ; c'est plutôt là une occasion d'en faire l'inventaire. Dans la même vitrine où sont enfermés ces sceaux de valeur sont placées des petites statuettes d'or (tigre par exemple) qui sont sectionnées en deux ; c'est afin que le roi, lorsque pour une raison quelconque il quitte le Palais, en emporte une moitié qui lui servirait au besoin de titre d'identité.

Pièce écrite émanant du Roi. — Tous les originaux signés du roi sont jalousement retenus et classés par le bureau particulier appelé « Noi-cac » l'écriture du souverain ne devant pas sortir du Palais ; l'extérieur n'en a que des copies. Le Noi-cac est l'intermédiaire obligé entre le Roi et la Cour. — Un papier émanant du roi (simple copie), un brevet par exemple, doit être porté très haut à bout de bras car il doit toujours dominer la foule.

Personne ne doit se mettre devant le trône lors des cérémonies et le protocole exige que le Représentant de la France lui-même lorsqu'il lit son discours, se tienne un peu à gauche, ce qui est d'ailleurs en Annam le côté d'honneur ; l'étiquette royale veut que toutes paroles et conversations y soient dites à voix basse.

Investiture. — De tout temps, l'Annam qui était le vassal de la Chine, devait recevoir l'investiture de ce dernier pays, et ce jusqu'à notre prise en Protectorat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le roi d'Annam devait aller jusqu'à Hanoï y recevoir les ambassadeurs chinois et il se prosternait, front et coudes à terre, cinq fois devant le brevet d'investiture alors que ses propres sujets ne s'inclinaient que quatre fois devant lui ; il devait en outre faire des cadeaux fort onéreux ; rien d'aussi humiliant avec le Protectorat de la France.

Personne, autres que le roi et les Reines-mères, n'a le privilège de mourir dans le Palais, l'Enceinte interdite ; lorsque, par exemple, une femme du Palais est à l'agonie, on s'empresse de la transporter dans un bâtiment spécial, le « Binh Am Duong » sis tout à fait à l'angle extérieur nord-est de la citadelle.

Autrefois, sauf pour le prince héritier, les nombreux enfants que pouvait avoir le roi avec ses concubines, étaient, dès leur naissance, mis en nourrice chez les riches mandarins qui assuraient leur existence et leur éducation ; cet enfant royal avait même le pas sur l'héritage du père nourricier, mais ce dernier y gagnait mille autres avantages en honneurs et en influence.

Femmes du roi. — En dehors de la Reine (Hoang-Qui-Phi) femme principale et légitime généralement choisie chez les filles des Ministres, le Roi peut avoir plusieurs femmes, classées en neuf catégories. A la mort du souverain, quelques femmes des plus basses catégories peuvent se marier mais avec un homme du peuple seulement, les autres femmes devant en principe se retirer dans les pagodes affectées au culte du défunt où elles desservent les autels en mémoire de leur Roi ; cela explique la présence des femmes rencontrées dans les visites des Tombeaux aux envi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rons de Hué. — Personne ne devait voir une femme du roi, même le médecin ; on raconte à ce sujet que le médecin ne communiquait avec une malade qu'à travers un store d'où sortait le poignet entouré de soie, moyen suffisant paraît-il pour percevoir le battement du pouls et déterminer ainsi un diagnostic. *Voir :* Concubines.

Pour éviter l'influence des femmes dans l'administration, les parents des reines ne pouvaient obtenir emploi.

Reine-mères. — La Reine-mère est très respectée et c'est la seule personne devant qui le roi doit s'incliner ; le roi doit prendre ses conseils dans tous les cas importants. — A chaque règne auquel son grand âge a pu permettre plus ou moins d'assister, elle reçoit un nouveau nom qui vient s'ajouter aux premiers ; la vieille reine Tu-Dzu, morte en 1902, avait été femme légitime de Thieu-Tri, mère de Tu-Duc, a vu en outre les règnes de Dong-Khanh et de Thanh-Thai ; dans son extrême vieillesse elle était passée à l'état d'idole que le roi, à genoux, ne consultait qu'à travers un store.

Tombeaux royaux. — *Voir :* Tombeaux.

Princes. — *Voir :* Noblesse, Apanages.

Voir : État annamite, Nam-giao, Livre d'or Dragon, Dynastie, Ministres, Annales, Rois (liste des).

ETHNOGRAPHIE. — *Voir :* Races.

ESPAGNOLS. — *Voir :* Conquête, V. Missionnaires, V. Palanca.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

F

FIANÇAILLES. — Avant de se fiancer définitivement il faut s'assurer qu'il y a affinités entre les deux jeunes gens ; on établit un papier dit « Bat-chu » (écrit de 8 mots) sur lequel figurent les heure, jour, mois et année de la naissance, et on le remet au devin (V) chargé de comparer et d'étudier si les horoscopes des deux intéressés peuvent s'associer sans inconvénient. — D'après la croyance annamite, le moment précis de la naissance reçoit des influences astrales qui régleront les destinées du nouvel humain ; chaque jour de l'année correspond à l'un des cinq Éléments de l'Univers et ces Éléments ont entre eux des rapports qui s'accordent ou se combattent (V. Éléments). Le devin doit veiller à ce que ces Éléments d'origine chez les jeunes gens en présence ne viennent pas se heurter car il ne faudrait pas, par exemple, que celui de la jeune fille domine celui du jeune homme ce qui donnerait à la femme une prédominance à laquelle elle ne peut logiquement prétendre dans le ménage.

Une curieuse coutume est le stage du fiancé dans la maison des futurs beaux-parents où il est affecté à toutes sortes de travaux ; ce stage peut durer plu-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sieurs années ; toutefois cette coutume n'est pratiquement en usage que chez les gens peu fortunés ; il y a exception lorsque le fiancé est fils unique car à ce dernier titre il se doit tout entier à sa propre famille.

Voir : Mariage.

FEMMES. — La femme légitime (Vo-ca), celle dont le mariage a été célébré rituellement (V. Mariage), est la maîtresse absolue de toutes les autres femmes que peut avoir le mari (V. Polygamie) ; elle est légalement la mère des enfants issus des concubines (V. ce mot) et ces enfants lui doivent grand respect ; — le deuil de la femme légitime doit être porté trois ans alors qu'il ne dure que deux ans pour les femmes de second rang. Quand il y a plusieurs mères dans une famille, les Biens propres de chaque mère appartiennent seulement à ses propres enfants, tandis que les Biens du père appartiennent à part égale à tous les enfants de quelque lit qu'ils soient. — Le code annamite stipule que la femme est l'égale du mari ; si dans la vie courante elle paraît très effacée il n'en est pas moins vrai qu'elle est au fond la grande maîtresse de toutes choses dans la maison et que son influence dans la famille est des plus fortes ; on constate cette égalité des droits, soit dans la rédaction d'un acte quelconque où la femme y dénommée doit signer à côté de son mari, soit en matière de succession (V. ce mot). Le principal devoir de la femme légitime, le plus sacré, est d'avoir des enfants mâles, sans quoi, le code aidant, il y a motif de répudiation (V. Divorce, Polygamie).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La femme annamite est toujours plus respectée et mieux traitée que la femme chinoise, laquelle n'était généralement qu'instrument de plaisir, et on retrouve là l'influence de la race d'origine, les Giao-chi, qui estimaient davantage la femme que leurs voisins du nord.

Les femmes pratiquent peu la religion bouddhique ; leur vie religieuse va plutôt vers les Génies et vers les superstitions du Taoïsme ; la loi interdit aux femmes de pénétrer dans les pagodes bouddhiques (ceci sans doute pour ne pas tenter les bonzes), exception faite naturellement des pagodes particulières desservies par des bonzesses (V).

Voir : Concubines, Polygamie, Adultère, Veuves, Deuil, Filles-mères, Empereur, Vêtements, Titres, Hung, Dao, Savoir-vivre.

FAMILLE ANNAMITE. — La famille est essentiellement patriarcale ; c'est l'ascendant le plus âgé qui a autorité exclusive sur tous les autres membres de la famille ; le père y est à la fois prêtre et juge, prêtre parce qu'il a la charge d'assurer le culte des ancêtres, juge parce que, légalement, il peut user de rigueur à l'égard de ses enfants. — Père et Mère sont très respectés et ce respect est non seulement élevé à la hauteur d'un culte (V. Confucianisme), mais en outre le manque d'amour filial (Bat-hieu) est-il rigoureusement puni par la loi elle-même (V. Piété filiale). — Chaque famille, en dehors de l'aîné des enfants chargé du culte, obéit en outre à un autre chef, un peu supérieur, qui est le chef du « clan familial » (Tuong-toc, Toc-muc), c'est-à-dire le plus vieux de tous les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

membres de la même famille, un oncle par exemple ; il préside les cérémonies lorsqu'on rend le culte aux ancêtres communs à la famille entière ; il a des fonctions juridiques dans certaines circonstances ; il apostille les testaments, les aliénations de terrains, approuve les mariages, règle à l'amiable les contestations, etc., etc. ; ce clan familial qui, par les liens du sang, les mêmes intérêts matériels, le même culte, unit très étroitement les individus, est très solidement organisé.

Voir : Femme légitime, Commune annamite.

FUNÉRAILLES. — Lors de l'enterrement on porte en tête du cortège des bannières indiquant les noms, qualités et vertus du défunt ; ces bannières (Minh-tinh) ont été offertes par les amis ; puis suivent les obejts familiers du mort représentés en papiers multicolores, et un autel supportant les offrandes et la tablette funéraire entourée du linge de l'âme (V. Rituel funéraire). — Le catafalque, fabriqué en bambou décoré de papiers rouge et or, recouvre le cercueil porté à dos d'homme sur un brancard spécial ; ce brancard doit être porté très horizontalement, et les porteurs (une vingtaine et quelquefois plus de cent), s'y sont exercés plusieurs jours à l'avance en y posant dessus un vase plein d'eau qui ne doit pas déborder ; la moindre oscillation, lors de l'enterrement d'un roi pouvait autrefois coûter la tête aux maladroits ; cette manœuvre délicate est commandée rythmiquement par un conducteur qui scande chaque mouvement avec une cliquette de bois. — Des bougies allumées sont mises sur le cercueil

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

leur nombre, Sept ou Neuf, indique le sexe du défunt (V. Ames). — Derrière le catafalque viennent les proches parents, le fils aîné marchant à reculons ; les hommes vêtus d'habits blancs effilochés, de tissu grossier et à manches très larges, le front ceint d'un turban de paille, les cheveux épars et s'appuyant sur un bâton (V. Deuil) ; les femmes dans la même tenue suivent le convoi sous un dais de tulle et doivent se lamenter bruyamment. — Dans les enterrements riches on voit, précédant le convoi, des bonzes revêtus de la robe rituelle à carreaux multicolores et mitre en tête, psalmodiant des prières bouddhiques. — Quand le cercueil sort de la maison, la veuve, en manière de protestation, se couche en travers de la porte et les porteurs doivent l'enjamber. — Le catafalque, une fois la bière en terre, est brûlé sur la tombe ainsi que tous les objets en papier (V. Fumée). — Avant d'inhumer, la famille a d'abord fait procéder au choix de terrain qui recevra le mort (V. Geomancien) ; en principe le corps doit être inhumé selon une orientation déterminée, la tête étant adossée à un tertre, ayant devant elle une pièce d'eau qu'elle puisse voir, et au loin une hauteur qui lui rappelle l'autel des ancêtres. — Sur le parcours du cortège on a installé à mi-chemin un autel sur lequel on dépose des offrandes et devant lequel la famille se livre à des lamentations. — Quelquefois le cortège funèbre est escorté d'un groupe de masques grimaçants, torches allumées en mains, qui a pour but d'effrayer les « mauvais esprits » essayant de troubler le repos du défunt (V. Diatang). — Un repas est servi à tous ceux qui ont suivi le cortège mais ce repas, obligatoire pour le respect

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des rites, ne s'offre généralement que 50 jours après le décès, avec cérémonie solennelle devant l'autel ancestral où est lue une oraison funèbre (Van-té), brûlée aussitôt après (V. Fumée).

Voir : Rituel funéraire.

FERRY (Jules). — Président du Conseil au moment du guet-apens de Bac-lé (V. Conquête), son Ministère fut renversé, mais la chaude défense qu'il présenta du Tonkin, et ce malgré l'opinion publique, finit par prévaloir en faveur de la conquête ; il fut surnommé le Tonkinois ; plus tard il fut le premier Délégué de l'Annam-Tonkin.

FORMOSE. — Bombardée par l'amiral Courbet pour imposer silence à la Chine qui voulait s'opposer au traité de 1884.

FLEUVE ROUGE. — La faculté de naviguer sur le fleuve Rouge ouvrait la porte au trafic avec la Chine méridionale (V. J. Dupuis).

FAI-FOO. — Du nom probable de « Hai-Pho », quartier maritime ; c'est le port de l'Annam qui fut le premier fréquenté par les Occidentaux ; les Japonais y étaient déjà venus avant 1583 et ils ont laissé des traces encore visibles de leur séjour. En 1615 y accostent des Espagnols et des Portugais, et depuis, le port ne cessa d'être fréquenté par les navigateurs commerçants et par les missionnaires évangélistes.

Voir : Européens, Poivre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

FÊTES ANNAMITES. — Il faut distinguer deux sortes de fêtes, celles qui sont célébrées par les mandarins et qui ne sont autres que des cérémonies officielles où la simple population n'assiste guère que de loin, telles par exemple les cérémonies du Nam-giao, de l'Agriculture, de Confucius, du Printemps (V. ces mots), et celles où toute la population y prend part active comme pour le Tet, pour le 3e jour du 3e mois (entretien des tombeaux), pour le 5 du 5e mois (fête des prémices), pour le 15 du 8e mois (fête des enfants). Il faut ajouter à tout cela les processions à diverses dates des Génies tutélaires, sans oublier encore la grande quantité d'anniversaires à célébrer autant pour les ancêtres que pour les Divinités (V. Anniversaires).

Fête du Cinq du 5e mois. — Offrande des prémices aux autels des Pagodes royales ; c'est aussi le jour de la cueillette des « simples », les plantes cueillies ce jour-là mises en infusion étant élixir de longue vie ; la croyance admet qu'on peut impunément manger, à midi dudit jour, n'importe quoi, même des mets empoisonnés.

Fête du Trois du 3e mois. — Dite des « Aliments froids » ; ce dit jour on s'abstient d'allumer les foyers en souvenir d'un philosophe de l'antiquité qui fut brûlé vif par erreur ; le roi d'alors ayant reconnu son injustice, décréta que désormais aucun aliment ne serait cuit afin d'expier ce triste anniversaire.

Fête du Printemps. — Chaque année après le solstice d'hiver, les mandarins font confectionner en argile un petit buffle et un petit agriculteur représentant « l'Agriculture » et, solennellement, en grande

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cérémonie, ils font le geste symbolique de frapper légèrement le buffle, ce qui « invite au labour » en cette saison si propice du printemps et encourage ainsi les paysans à faire pratiquement de même. Cette fête s'appelle « Aller au-devant du Printemps », et après les offrandes rituelles sur un petit autel en plein air, les deux objets en argile sont pieusement enterrés, tandis que les assistants essayent de ramasser quelques débris des offrandes brûlées qui porteront bonheur à leur prochaine récolte (V. Agriculture).

Fêtes des Enfants. — C'est le 15 du 8e mois, par un soir de pleine lune, et c'est aussi la fête de la Lune. Tous les enfants sont en joie ; pour eux on a partout allumé de belles lanternes où se dessine le « lapin » habitant légendaire de cet astre ; chaque maison un peu aisée a étalé devant sa porte un important buffet de gâteaux et de friandises en forme de lunes, et le soir venu, tous les bambins passant pourront y puiser. Pendant ce même temps les poètes et les amoureux sont aussi en liesse au clair de la pleine lune ; les jeunes gens et les jeunes filles se réuniront souvent sur des bateaux, et dans un décor féerique chanteront et se donneront la réplique selon des ouvrages populaires connus.

Voir : Déesse maternité.

Fête du Neuf du 9e mois. — Il est d'usage de quitter momentanément la maison pour aller faire une promenade en bande.

Voir les mots : Tet, Tombeaux, Jeux populaires, Agriculture, Nam-giao.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

FUMÉE. — *Voir :* Encens.

FORCANT (de). — Un des officiers français qui, avec Chaigneau, aida Gia-Long à conquérir son trône. Mort à Hué en 1811.

FOYER (Génie du). — *Voir :* Génies.

FILLES. — La prostitution était rare et c'est probablement parce que toute femme avait possibilité de trouver facilement place de concubine dans les ménages ; il ne faut pas ranger dans cette catégorie les chanteuses et les danseuses (V. ce mot). Les filles-mères étaient autrefois condamnées à avoir la chevelure rasée et la tête enduite de chaux ; elles étaient ainsi promenées à travers le village avec un écriteau sur la poitrine ; on allait jusqu'à enlever le titre de citoyens à leurs parents.

FONDEURS. — *Voir :* Canons.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

G

GIAO-CHI. — Une des tribus qui peuplaient le sud de la Chine 4000 ans avant J.-C. ; les Annamites semblent descendre de cette tribu si l'on en croit quelques traces physiques retrouvées dans la forme du pied dont le gros orteil est fort écarté des autres doigts et semble vouloir se diriger (si on le prolongeait) vers le gros orteil de l'autre pied avec lequel il se croiserait, d'où l'appellation « Giao-chi » signifiant en effet Doigts croisés. — On trouve encore quelques individus ayant ce signe distinctif mais ils sont rares tellement la race d'origine a été métissée de chinois. — On trouve aussi cette particularité physique chez quelques Malais, et cela vient poser une question troublante sur la véritable origine des indigènes du sud de l'Indochine (V. Malais, Moïs, Races).

GRENIERS A RIZ. — L'impôt était payé presque totalement en nature à raison de deux à trois litres en moyenne (mesure française) de riz par Mau (V. superf.) cultivé et selon la qualité des terrains ; il était versé annuellement dans les greniers à riz que possédait chaque chef-lieu de province ; ce n'est que depuis 1898 que l'impôt n'est versé qu'en espèces.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

GIA-LONG. — Nom de règne que prit Nguyen-Anh, fondateur de la dynastie actuelle (V. Annam hist., V. Nguyen). Gia-Long fut un très grand roi ; il apporta de sages réformes qui sont encore très appréciées ; créateur ou tout au moins améliorateur du Code et des Rôles fonciers actuellement en usage. Il fut toute sa vie fort reconnaissant à la France qui l'avait aidé à conquérir son royaume. Mort le 3 février 1820. — Quand il monta sur le trône en 1802 le Pays vivait dans le désordre et même dans l'anarchie ; il eut tout à refaire et c'est à lui que l'on doit à peu près toutes les bonnes choses dont on trouve encore trace dans l'organisation administrative indigène, laquelle, malgré la négligence des successeurs de Gia-Long mais grâce aux efforts du Protectorat, a retrouvé fort heureusement ses qualités d'antan.

Voir : Nguyen.

GRECQUE. — *Voir :* Art décoratif.

GRUE (con Hac). — Cet échassier a réputation en Extrême-Orient de vivre un millier d'années ; il est donc symbole de longévité et il est généralements représenté juché sur une tortue également symbole de longue vie ; il tient en son bec une fleur de lotus ou un ruban figurant des nuages.

GARNIER (Francis). — Francis Garnier, lieutenant de vaisseau ; en 1866 il accompagna Doudart de Lagrée dans l'exploration du Me-kong au cours de laquelle il acquit la conviction que la Chine pouvait plus facilement être atteinte en empruntant le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Fleuve Rouge ; c'est pourquoi un peu plus tard, en 1872, il conseilla au commerçant J. Dupuis de se servir de ce fleuve pour son trafic avec la Chine (V. Fleuve Rouge, Jean Dupuis). Envoyé en mission pour enquête à Hanoï, il y fut mal reçu par les autorités annamites et s'empara alors de la ville (20 nov. 1873). *Voir :* Conquête. Attaqué par les Pavillons noirs, Francis Garnier fut tué quelques jours après, le 21 décembre 1873.

GONG. — A côté du Tambour (V. ce mot), sont usités d'autres instruments sonores de même ordre tels que :

Le Gong de cuivre en forme de cuvette plate, plutôt usité chez les Chinois.

Le Mo, bois évidé sur lequel frappe le crieur public dans les villages ; c'est ce même genre de Mo qu'on trouve dans les pagodes sous forme sculptée de crâne de dragon, et sur lequel le bonze scande ses litanies.

Le Khanh, grosse plaque de marbre (phonolithe) suspendue dont on tire jolie sonorité ; elle a généralement la forme approximative d'une lame de hache, et c'est cette forme que l'on retrouve dans la distinction honorifique appelée Kim-Khanh (cloche d'or) par allusion au son de la renommée.

La Cloche dont quelques-unes, dans les grandes pagodes, mesurent deux mètres de haut et pèsent jusqu'à 2.000 kilog. ; elles sont décorées de constellations, de diagrammes (Bat-quai) et d'inscriptions ; ces cloches qui sont suspendues à un petit portique spécial, n'ont pas de battant, elles sont simplement frappées avec un maillet de bois.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

GENÈSE. — *Voir :* Monade, Cosmogonie, Confucianisme. Selon la mythologie extrême-orientale, après la séparation du Principe mâle Ciel d'avec le Principe femelle Terre (V. Monade), d'où sortirent les Cinq Éléments (V.), ces derniers donnèrent naissance à l'Homme appelé Ban-co, et à une espèce de chaque animal et végétal. — Puis vint la période dite « Tam Hoang » les trois Empereurs du Ciel, du Globe, et des Hommes, qui gouvernent respectivement l'Univers ; vint ensuite la période dite « des Cinq Seigneurs » dont les principaux, Phuc-Hi et Than-Nong (V. ces mots) moins légendaires, sont déjà cités dans les annales.

GÉNIES (Culte des).

Les Génies communaux. — A côté du Bouddhisme, du Confucianisme et du Taoïsme, vient prendre place dans la religion annamite, le culte excessivement important des Génies communaux, autrement dit le culte du Génie tutélaire particulier à chaque village, dont l'autel est partout sans aucune exception religieusement entretenu. On ne saurait dire exactement de quelle doctrine est sorti le culte des Génies ; il est probable qu'il est né spontanément de l'esprit essentiellement religieux de l'habitant qui a voulu créer là une divinité protectrice tout à fait personnelle au village, et c'est justement parce qu'elle est aussi personnelle qu'elle revêt une importance dont peut dépendre la vie même du Pays ; il serait extrêmement imprudent de toucher à ces Génies communaux car ce serait du même coup toucher à la commune et par conséquent mettre en émoi toute la population des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

campagnes. — Le culte des Génies, en effet, par ses ramifications dans la mentalité indigène, fait corps inséparable avec le « Délégué du Ciel » en l'espèce l'Empereur d'Annam, qui est, de par ses pouvoirs célestes, le Grand Maître des Génies, et qui peut à l'occasion, les récompenser ou les blâmer selon qu'ils ont mérité ou démérité ; les Génies tutélaires ont charge de veiller au bonheur du village, et ils sont rendus responsables des malheurs qui peuvent survenir, mauvaises récoltes, épidémies, inondations ou autres cataclysmes, et ils en sont effectivement rendus responsables, puisqu'ils peuvent recevoir du Roi, leur chef, des brevets d'avancement dans le Mandarinat ou être punis d'une rétrogradation, tels les plus humbles serviteurs de l'État ; c'est ce qui arriva au Génie tutélaire de Hanoï (inexactement appelé par les Européens, le Grand Bouddha), qui fut rétrogradé de plusieurs classes pour n'avoir pas su, lors de la conquête, préserver la capitale de l'envahissement des Français. — Ce culte des Génies a donc ses attaches profondes dans chacun des villages du Pays, cellules principales de la Nation ; il est certainement plus ancré dans les croyances annamites que le bouddhisme et le confucianisme qui ne sont, somme toute, que des religions quasi-officielles et qu'on pourrait peut-être attaquer sans grandes conséquences tandis que ce serait catastrophe politique que de s'en prendre au culte des Génies ; si par exemple de très graves raisons qu'on ne saurait heureusement envisager, venaient à priver le Pays de son Roi, que deviendraient les Génies communaux sans leur Grand Maître ? et qui assurerait alors le bonheur de la po-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pulation villageoise ? Chaque village, répétons-le, a son Génie particulier (Ong-Than) ; son culte se fait la plupart du temps dans la Maison commune où le Génie est représenté par un trône vide sur lequel figure une tablette portant son nom ; quelquefois cependant il est représenté par une statue rappelant ainsi que le Génie local n'était à l'origine qu'un simple habitant aux vertus exceptionnelles, élevé par le village à la dignité de Protecteur. — Une fois par an, le trône, laqué rouge et or, est promené solennellement, escorté par cinq hommes vêtus de rouge qui représentent les cinq Éléments (Ngu-hanh), et huit autres hommes représentant les Huit Objets précieux (Bat-Buu) ; en tête de la procession, les vieillards d'au moins 70 ans, munis d'un bâton noueux et coiffés de calottes rouges à bandes pendantes, portent très haut à bout de bras les brevets de mandarinat dont le Génie est titulaire ; puis les notables de la localité, seuls qualifiés en l'espèce, pour officier (et non les bonzes), procèdent aux cérémonies rituelles au cours desquelles sont lues et brûlées des oraisons.

Autres Génies. — A côté des Génies tutélaires d'autres Génies de moindre importance sont en outre vénérés ; ce sont, pour les principaux :

Le Génie du Sol (Tho-Than), chargé de préserver les lieux des « mauvais esprits », il est très vénéré et tout village élève un petit autel particulier en son honneur, la plupart du temps une simple petite construction basse où, à côté de la tablette brûle l'encens rituel ; il est considéré comme le censeur de tout ce qui se passe sur le territoire de la commune, et com-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

plète en cela le Génie de la Maison (V. plus bas) qui, lui, est le censeur dans chaque famille.

Le Génie de la Maison ou plus exactement le Génie du Foyer (Ong-vua-bep), dont le rôle est de noter au jour le jour le Bien et le Mal faits par les occupants de la maison et dont compte est rendu à Ngoc-Hoang (V.) tous les ans le 23 décembre (mois annamite), aussi lui fait-on à cette date-là, force offrandes dont les principales sont des poissons en papier, montures favorites de ce Génie lorsqu'il s'élève chaque année vers le Ciel taoïste ; il est représenté dans la maison par les « Trois Briques du Foyer » (Ba-ong-Tao), briques de forme curviligne un peu spéciale, qui sont très vénérées au point de n'être jamais détruites, car même en débris, elles sont, comme le pot à chaux (V.), pieusement déposées en un lieu réputé sacré (V. Légendes, Imagerie populaire). De plus il est interdit sous peine de malheur de faire un acte licencieux dans la salle servant de cuisine.

Génie de l'Agriculture. — *Voir :* Agriculture.

Canons-Génies. — *Voir :* Canons.

Voir : Taoïsme, Pagodes, Imagerie populaire, Divinités, Animaux vénérés, Religions.

GÉOMANCIENS (Thay dia ly). — Les géomanciens jouent un grand rôle dans le rituel funéraire ; il est toujours consulté avant l'inhumation ; c'est lui qui, avec les données d'un livre spécial (Kinh dzich), et d'une boussole, déterminera l'emplacement et l'orientation à donner au corps ; c'est parce que le terrain choisi est plus ou moins propice que la famille

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sera dans la suite plus ou moins heureuse et c'est pour cette raison que souvent on voit des Annamites victimes de malchance demander l'autorisation de déplacer leurs morts.

Voir : Boussole, Bat-quai, Bonzes, Tombeaux, Cercueils.

GASPAR (Monseigneur). — Evêque qui était à Hué du temps de M. Rheinard (1882-3) et qui par son intermédiaire précieux aida beaucoup le Représentant de la France à ce moment très difficile. Il resta à Hué plus de 25 ans, et s'est fait remarquer par son érudition dans les choses locales sur lesquelles il a écrit plusieurs ouvrages.

GINGEMBRE. — *Voir :* Pharmacopée.

GRADES HÉRÉDITAIRES. — *Voir :* Noblesse.

GALLIÉNI. — *Voir :* Partisan.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

H

HÉROS ANNAMITES. — Les actes d'héroïsme et de patriotisme sont plus fréquents chez les Annamites qu'on ne le pense généralement ; les annales en citent de nombreux exemples et ils étaient d'ailleurs de tradition dans les familles mandarinales. Ils ne sont pas rares ceux qui, se voyant vaincus, ont préféré la mort ; au temps de Francis Garnier il y eut le général Ng-Tri-Phuong, lequel blessé, pansé par nos médecins, enleva le bandage et se laissa mourir de faim ; plus tard du temps de Henri Rivière, il y eut le tong-doc Hoang-Dzieu qui se pendit plutôt que de se rendre ; il y eut Phan-thanh-Gian, les sœurs Trung-Trac, Le-van-Dzuyet, Le-phuc-Dien et beaucoup d'autres (V. les noms indiqués) ; les actes de courage et de fierté sont courants dans l'histoire de la conquête au cours de laquelle on vit des mandarins se suicider après insultes à l'ennemi, se briser le crâne contre un mur, ou, d'un coup de dent, hacher sa langue et la cracher à la figure de l'adversaire. — Il y eut aussi des héros « involontaires », ceux auxquels le roi imposa le « suicide d'honneur » en leur envoyant au choix, une écharpe de soie, une coupe de poison et un glaive.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Un temple spécial honore les héros (Temple de la Fidélité) ; le fonctionnaire promu y va prêter serment ; il y immole les « Tam sinh » (V) et boit une tasse du sang des victimes (Uong mau an té).

HUNG-YEN. — Ville occupée le 26 mai 1873 par de Trentinian et Balny d'Avricourt ; c'est Hung-yen qui fut fréquentée en premier lieu, vers la même époque que Fai-foo, par les Européens ; ils y arrivaient par le fleuve Rouge (alors que Hai-phong n'existait pas) et y établirent des comptoirs commerciaux ; dès 1637 on y vit des Portugais, puis des Hollandais, puis des Anglais ; tous ces étrangers durent, après 1700, quitter le Pays tellement ils étaient mal accueillis par les autorités.

Hung-yen, si l'on en croit la légende, et surtout les vestiges géologiques, était, dans les temps préhistoriques, baigné par la mer (V. Delta).

HO-PHAP. — Divinité. Protecteur des Principes bouddhiques représenté généralement dans toutes les pagodes par une divinité debout le sabre à la main ; on la confond assez souvent avec les deux géants que l'on trouve à droite et à gauche de la porte principale qui ne sont que les génies gardiens de la pagode, des rubans flottant autour de la tête ; l'un s'appelle Ong-Thien, le Bon, qui laisse entrer les fidèles sincères, l'autre Ong-Ac, le Mauvais, qui fait peur aux méchants.

HUISSIERS. — Une sorte d'huissier appelé « Lac-no » est un individu que les créanciers payent

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et qui a le droit, admis par la coutume, d'employer tous les moyens, même les plus vexatoires, pour obtenir le payement de la dette ; c'est ainsi qu'il peut s'installer complètement chez le débiteur, y manger, y dormir, etc., etc., puis finalement vendre vos objets, sans parler des injures qu'il a le privilège de vous prodiguer.

HANOÏ. — Lorsque F. Garnier arriva à Hanoï en 1873 pour l'enquête réclamée par J. Dupuis, il y rencontra de telles hostilités qu'il dut l'attaquer et s'en emparer (20 mai 1873). La ville fut cependant remise aux Annamites en vertu du traité de 1874 ; elle fut reprise lors des événements de 1883, par H. Rivière ; elle fut cédée en toute propriété à la France le 3 octobre 1888.

Cette ville, à son origine, s'appela d'abord La-Thanh ; elle fut agrandie et fortifiée vers 860 par le général chinois Cao-Bien qui avait été envoyé par la Chine pour gouverner le territoire des Giao-chi (ancien nom des Annamites) ; Cao-Bien lui donna le nom de Dai-La ; la ville s'appela ensuite Thanh-Long ; au moment de la conquête on la dénommait aussi Ké-so. — Elle fut, presque toujours du moins, la capitale des rois d'Annam, et sous Lé-Thanh-To elle s'appela Dong-Kinh, d'où le nom actuel « Tonkin » donné à toute la région nord de l'Indochine.

Voir : Tran-vu.

HOANG-DZIEU. — Tong-doc de Hanoï au moment où la citadelle fut prise par les Français en 1883 ; se voyant vaincu il alla se prosterner devant la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pagode royale, puis devant le temple de la Fidélité, et se pendit au banian voisin.

HIEP-HOA. — Un des rois mis sur le trône après la mort de Tu-Duc au moment de la conquête ; il ne régna que du 31 juillet 1883 au 30 novembre de la même année, victime des basses intrigues du Régent Tuyet (V.) ; comme son prédecesseur Duc-Duc, il fut « invité » à se suicider en choisissant lui-même entre le fil de soie, le glaive ou la coupe de poison.

HIEU. — Rebelle, agitateur du Quang-nam du temps de Dong-Khanh ; s'était fait surnommer le Second roi ; il avait réussi à exciter toute la province du Quang-nam contre les Français et il tint tête à nos troupes en les harcelant ; on avait capturé sa mère, et selon les hautes traditions annamites, il eut dû, après cela, se rendre ; il ne le fit pas et fut dès lors méprisé par ses compatriotes eux-mêmes qui cependant l'avaient jusque-là admiré ; sa capture fut alors relativement facile et il fut emmené à Hué enfermé dans une cage ; il fut condamné à mort par les lois annamites et son corps coupé en quatre morceaux.

HOANG-CONG-PHU. — Eunuque du temps des LE qui s'insurgea contre l'autorité royale ; il exerca une administration sanguinaire qui a laissé dans l'histoire un souvenir de terreur.

Voir : Eunuques.

HAI-DZUONG. — Occupée le 4 décembre 1873

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

par Balny d'Avricourt et De Trentinian ; en juin 1874, après la négociation Philastre, la ville dut être évacuée et ne fut reprise que le 19 août 1883 par le colonel Brionval.

HERBINGER. — Colonel qui devait défendre Lang-son après que le général De Négrier, blessé, lui eut passé le commandement lors de la triste affaire de Bac-lé ; il ne sut pas défendre la Place et l'abandonna ; cette retraite eut un grand retentissement politique en France (V. Conquête).

HAM-NGHI. — Roi d'Annam, successeur de Kien-Phuoc ; il était encore tout jeune lorsque le prince Tuyet (V.) régent de la Couronne, provoqua un attentat contre la Légation de France à Hué, en 1885 ; le complot fut découvert et Ham-Nghi, après avoir pris la fuite et gardé la brousse pendant trois ans, fut capturé et exilé en Algérie ; il y réside toujours et s'est marié à une Française.

Voir : Rebelles, Rois.

HO-QUI-LY. — Général annamite qui renversa le trône et fonda la dynatie des Ho (1402-1407).

HUONG-HOA. — Mot à mot : Encens et Feu ; c'est le Bien réservé au culte des ancêtres ; l'aîné de la famille, seul qualifié pour entretenir ce culte, se voit attribuer d'office une part spéciale sur la succession ; cette part, qui est légalement obligatoire, ne peut être inférieure au dixième et est absolument inaliénable.

Voir : Culte des Ancêtres.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

HARMAND (Docteur). — Ancien compagnon d'armes de F. Garnier, il explora la Cochinchine, le Cambodge et l'Annam en 1875-76 et 77 ; fut au Tonkin le premier Commissaire Général de la République en juin 1883, négocia le traité du 25 août 1884 imposant le Protectorat ; en 1888 fut nommé Consul au Siam.

HUNG-DAO. — Patron des Femmes dans le culte taoïque ; célèbre général annamite (XIII^e siècle) qui fut divinisé en raison de la fidélité exemplaire à son roi ; c'est lui qui vainquit les Mongols. Son culte a cela de particulier qu'il s'adresse, très indirectement aux Femmes, et voici pourquoi : lors de la lutte contre les Mongols, Hung-Dao eut à châtier un Annamite, Phan-Nhan, traître à son Pays, et, avant de lui faire couper la tête, il lui dit, dans un accès de colère : « Tu n'es digne que de manger le sang des menstrues » (juron courant chez les indigènes) ; dès lors, dans le monde des Ames, ce Phan-Nhan est devenu un « mauvais esprit » qui pour se venger de l'injure, vient troubler les fonctions périodiques des femmes, et celles-ci s'adressent à l'autel de Hung-Dao pour obtenir guérison.

Voir : Religion Dong-cot.

HOA-MOC. — Combat de Hoa-moc qui délivra les troupes françaises bloquées dans Tuyen-Quang (mars 1885).

HONG-DUC. — C'est le nom le plus connu d'un roi de la dynastie des LE postérieurs (LE-thanh-Ton) ; c'est, au dire des Annamites, leur plus grand

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

roi, par les sages réformes qu'il apporta et la lutte acharnée qu'il livra aux Chams, les ennemis de plusieurs siècles (1470-1497).

HOLLANDAIS. — Fondent un comptoir commercial à Hung-Yen dès 1637 et un peu plus tard, en 1648, à Fai-Foo ; avec les Portugais, ils furent les premiers Européens à trafiquer avec l'Annam ; on les trouve à la même époque à Hanoï appelé alors Ke-so.

HAI-PHONG. — Le traité du 15 mars 1874 ouvre au commerce le port de Ninh-Hai (plus tard Hai-Phong), et on y met un Consul et 100 hommes. La ville est cédée en toute propriété à la France par ordonnance royale du 3 octobre 1888 en même temps que Hanoï et Tourane. — En 1874, la ville de Haiphong n'existait pas ; il n'y avait là que quelques huttes de pêcheurs ; en 1884, date de l'occupation effective d'une concession française, un petit marché s'y créa sur la digue en bordure de lagunes, et ce n'est qu'en 1887 que la cité actuelle commença à se dessiner. C'est Bonnal, son administrateur de 1885, qui commença le tracé et le remblai de la ville dans un terrain cependant bien marécageux.

HOANG-KE-VIEM. — Haut mandarin que la Cour de Hué avait envoyé au Tonkin lors de la conquête pour organiser secrètement la rebellion contre les Français ; il se servit de Luu-Vinh-Phuoo (V.) ; son principal lieutenant fut Tan-Thuat (V.). Il fut un grand ennemi des Français et il ne se soumit au Protectorat qu'avec fière dignité.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

HISTORIQUE DU PAYS. — *Voir :* Annam, Conquête, Giao-Chi.

HOANG-CAO-KHAI. — Haut mandarin qui fut nommé après la conquête, Kinh-luoc, c'est-à-dire à peu près Vice-roi, au Tonkin ; il avait la délégation permanente de la Cour de Hué auprès du Résident Supérieur Chef du Protectorat ; en 1897, cette fonction fut supprimée et les attributions du Kinh-luoc passèrent au Résident Supérieur. M. Hoang-cao-Khai fut un mandarin d'élite qui sut concilier comme il convenait dans cette période de début les intérêts annamites avec les intérêts français ; il s'était retiré à Thai-Ha-Ap tout près de Hanoï ; il était le père de S. E. Hoang-trog-Phu, tong-doc actuel de Ha-Dong.

HUÉ. — Hué n'a pas toujours été la capitale de l'Annam. Ce n'est que depuis l'avènement de la dynastie des Nguyên qu'elle devint la résidence des Empereurs ; Gia-Long, le premier en date, y fit construire la citadelle (V) en 1804 ; ce n'est qu'en 1875 que les premiers Français, en vertu du traité de mars 1874, s'installèrent à Hué avec un Résident général, des officiers instructeurs et divers fonctionnaires qui constituèrent la Légation Française ; plus tard, après la conquête du Tonkin qui imposa le Protectorat, Hué fut le théâtre de l'attentat de juillet 1885 qui avorta sur l'heure grâce au sang-froid du général de Courcy (V. Ham-Nghi).

Voir : Tombeaux royaux.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

I

IMAGERIE POPULAIRE. — En dehors du Dragon symbolique se déployant dans les nuages et des nombreux autres motifs décoratifs (V. Art décoratif), l'imagerie populaire a puisé dans les innombrables légendes et superstitions. A côté de la Piété filiale qui est souvent évoquée, à côté des Divinités traditionnelles des divers cultes, certains personnages mythologiques ont la préférence du peuple, lequel, les jours de fête et particulièrement pour le Tet, achète ces longues images que nous appelons « kakimonos (mot japonais) et les colle ou suspend aux murs ; on doit citer parmi les principaux sujets représentés sur ces images :

Assis sur un lion enchaîné à une colonne décorée de lotus, il tient en mains le Bat-quai et un sceau : c'est le Génie Tu-Vi, chef des génies stellaires.

Représenté à cheval sur un tigre noir, une épée à la main, il a le pouvoir de s'élever dans les airs et de pulvériser par son souffle les ennemis de toutes sortes : c'est le Génie Huyen-Dan qui possède tous les secrets de la Nature.

Assis tous ensemble sur des trônes, vêtus en mandarins, coiffés du bonnet à ailes de cigale, plaquette

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

d'ivoire en main : ce sont les génies Duong-Nien qui ont mission de répartir les récompenses et les peines sous forme de bonheur domestique, richesses, maladies, malheurs, selon les mérites ; ils sont douze et sont en service chacun pendant un an, participant ainsi à la révolution du cycle duodénaire (V. Calendrier).

Tous trois assis, la femme au milieu, et, auprès d'eux, buffle, chien, cochon, poules, ustensiles de cuisine et les trois briques de fourneau : ce sont les Trois Génies du Foyer Tho-dia, Tho-cong, Tho-ki (V. Légendes, Génies) ; l'image est collée dans la cuisine.

Cinq tigres dont un au milieu, représentent le Centre et les quatre Points Cardinaux (V).

Sur un cheval rouge, ayant près de lui son fils et un domestique nègre, c'est Quan-DE ou Quan-VU, guerrier célèbre et magnanime, Dieu de la Guerre ; il y a des légendes nombreuses le concernant (V. Génies, Légendes).

Un vieillard sur un cerf ou sur un buffle bleu, tenant la Monade, c'est Lao-Tu, mot à mot « vieillard-enfant », ainsi appelé parce que, dit la légende, il sortit du sein de sa mère alors qu'il avait déjà 80 ans. — Créateur du Taoïsme (V. ce mot).

On voit aussi un vieillard chenu, crâne chauve, s'appuyant sur un long bâton noueux, tenant dans sa main un pêche (emblême d'immortalité) ; c'est Ong-Tho, symbole de l'heureuse vieillesse, de longévité.

Un groupe où l'on voit : un mandarin, une belle famille de beaucoup d'enfants et un vieillard (Ong-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Tho), est l'image de la Félicité complète parce qu'elle représente les Trois plus précieuses Choses « Tam-Da » : Honneurs, Joies de famille, Bonne vieillesse.

Une grosse figure barbue, menaçante, une main frappant vigoureusement sur un tambour, une main brandissant une hache d'où jaillissent des éclairs, c'est le Dieu du Tonnerre.

Chevauchant dans les nuages sur de fabuleuses montures, ce sont les Huit Immortels du taoïsme (V. Bat-tien).

A cheval sur un éléphant blanc, c'est Pho-Hien (V.) ; à cheval sur un lion bleu, c'est Van-Thu ou Dai-thé-Chi (V).

Sur les portes des habitations on colle l'image de Than-Tro qui, debout, glaive ou hache à bout de bras, est le fidèle gardien de l'entrée.

Voir : Tam-quoc, Légendes, Divinités.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Les Annamites ont de tout temps beaucoup aimé l'étude et se sont attachés dans toutes les classes de la société à s'assimiler selon leurs moyens les Livres classiques laissés par Confucius et ses disciples. L'Annamite, dont le fond est très orgueilleux et ambitieux, désire s'instruire dès son plus jeune âge avec l'espoir que son érudition lui fera atteindre le mandarinat, tout habitant, de quelque humble origine qu'il soit, pouvant prétendre en effet aux plus hautes charges publiques s'il se signale par son intelligence et son instruction ; il n'était pas rare autrefois de voir des étudiants de 40 ans et même bien davantage. — Chaque village possédait son école ; le professeur n'était générale-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ment pas rétribué, il ne recevait que des vivres en nature offerts par les élèves, lesquels, à sa mort, lui faisaient traditionnellement de belles funérailles pour « le remercier de la science qu'ils avaient reçue de lui » ; le Maître d'école (Thay), dans la hiérarchie du Respect, a le pas sur le propre Père.

Voir: Examens triennaux, Livres classiques, Caractères chinois, Langue annamite, Mentalité annamite.

INSIGNES. — Indépendamment des plaquettes et des distinctions honorifiques (V. ces mots), il existe un insigne d'autorité représenté par le « Hot », petite palette en ivoire que les hauts mandarins tiennent verticalement dans leurs mains croisées les jours de grande audience ; cette palette est destinée en principe à l'inscription, en tout petits caractères, des ordres reçus ou des requêtes formulés au Roi, et le mandarin, en cours d'audience royale, doit avoir constamment les yeux fixés sur elle, évitant ainsi de lever le regard vers le Souverain, ce qui est défendu. — Le roi tient le même objet (mais en jade) car il est censé y inscrire les ordres du Ciel.

Dans un autre ordre d'idée il existe encore une tablette (Bai suc) sur laquelle les mandarins en fonctions inscrivent brièvement les ordres urgents (tablette noire encadrée de rouge) qu'un satellite portera à destination, ostensiblement, afin que quiconque, au vu de la tablette, facilite immédiatement sa mission.

Voir : Tablettes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

INCRUSTEURS. — La petite industrie de l'incrustation de la nacre est née vraisemblablement en Annam à une époque relativement proche (vers 1760), où un Annamite de la province de Hanoï eut l'idée originale de façonner des morceaux de nacre et de les incruster dans du bois dur ; cet Annamite s'appellerait Nguyen-Kim et serait originaire du village de Chuyen-My (Tonkin) où l'on trouve en effet encore maintenant les plus habiles incrusteurs.

INSCRITS. — *Voir :* Commune annamite.

INJURES. — Les Annamites sont très grossiers, très obscènes et même incestueux dans leurs injures qui atteignent les père, mère et ancêtres jusqu'à plusieurs générations, et ils sont semblables en cela à tous les Orientaux et Extrême-orientaux chez lesquels on retrouve mêmes jurons ; les femmes surtout, lorsqu'elles sont en colère, se transforment en hideuses mégères, sans pudeur, et lançant à tous échos, pendant des heures, leurs horribles propos accompagnés de crépages de chignons qui ne se termine que par le Nam-va (V).

Voir : Malédictions.

INSPECTEURS DES AFFAIRES INDIGÈNES. — Les amiraux (V. ce mot) qui gouvernèrent les premiers la Cochinchine créèrent le corps des Inspecteurs des Affaires indigènes ; ce personnel recruté parmi les officiers, se spécialisa dans l'étude du Pays, dans la langue, dans les mœurs, et, comme ils firent sur place leur instruction professionnelle, en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

contact avec l'habitant même, ils devinrent des administrateurs remarquables auxquels nous devons beaucoup de traductions de textes, dont celle du code annamite avec d'utiles annotations, ainsi que beaucoup d'ouvrages de principe ; citons parmi eux : Luro, qui fut le véritable organisateur du Corps, puis Philastre, Aubaret, Ory.

Voir : Amiraux.

INSCRIPTIONS PARALLÈLES. — *Voir :* Panneaux décoratifs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

J

JEUX POPULAIRES. — Il n'est pas possible d'être plus joueur d'argent que l'Annamite ; c'est un défaut qu'il a dans le sang et qui lui fait faire bien des bêtises ; dans l'impossibilité, jusqu'ici du moins, de l'en guérir, peut-être aurait-on mieux fait de tolérer ce vice en le soumettant à de grosses redevances dont auraient profité des œuvres sociales, et c'est ce qu'ont proposé quelques administrateurs avisés. — Les principaux jeux d'argent sont :

Le Ba-quan. — On joue sur un tapis divisé en quatre casiers numérotés et on gagne trois fois la mise. Une tasse remplie chaque fois d'un tas de haricots, est renversée sur la table, et les haricots sont soigneusement décomptés avec une baguette, quatre par quatre ; si, après épuisement de tous ces haricots, il en reste, un ou deux ou trois ou quatre, c'est ce nombre restant qui indique le casier gagnant. — Un Chinois qui a acheté la récolte d'un cultivateur annamite ne manque pas, avant de le payer, d'organiser une partie de Ba-quan, et vous devinez qu'il en est le banquier, celui qui gagne toujours.

Les 36 Bêtes. — Trente-six noms d'animaux sont mis en parallèle avec 36 noms de personnages

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

(Étudiant, Bonze, Commerçant, Mendiant, Sorcier) ; lorsqu'on a rencontré un de ces personnages dans le courant de la journée on essaye sa chance sur l'animal correspondant. — Il y avait deux tirages par jour ; le croupier qui choisit lui-même l'animal dès le matin, payait 30 fois la mise, et pour deux sous seulement, on pouvait acheter un ticket d'où l'immense succès de ce jeu. Ce jeu, s'il avait été affermé, aurait donné des ressources considérables au budget.

Les Cartes. — Les indigènes, de nature si portés au jeu, sont évidemment très amateurs des Cartes ; leur jeu le plus répandu est le To-tom comportant 120 cartes, avec cinq joueurs entourés d'une foule de parieurs ; c'est surtout pour ce jeu que se réunissent les mandarins, les interprètes, les con-gai et les boys. — Un jeu plus modeste, le Tam-cuc, ne comporte que 32 cartes ; c'est un genre d'Écarté à trois, facile à apprendre. Ces jeux de cartes se font également sur place publique les jours de fête, mais on se sert alors de cartes en bois de grande dimension fixées au bout d'une baguette et que l'on distribue à des joueurs perchés tout autour sur de petits miradors isolés ; c'est le Bai-choi.

Le Soc-dia (secouer l'assiette). — Jeu d'argent pratiqué par les illettrés ; on met dans une écuelle recouverte, trois sapèques, blanchies d'un côté, noircies de l'autre ; le banquier l'agite, et invite les joueurs à mettre leur mise sur le tapis, en l'espèce une table ou une simple natte, divisé en deux casiers, Noir et Blanc ; si dans l'écuelle découverte il y a deux sapèques (sur les trois) montrant leur Blanc, c'est le Blanc qui a gagné.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Parmi les jeux simplement récréatifs les plus répandus sont :

Les Échecs très en honneur dans toutes les classes de la société ; on voit souvent dans les rues des coolies au repos ou même des enfants dessiner à terre le casier du jeu et engager la partie avec de simples petits cailloux. Dans les grandes fêtes les villages organisent le jeu original des Échecs Vivants où sur un vaste emplacement les jetons ne sont autres que des jeunes gens et des jeunes filles joliment habillés, qui se déplacent selon les indications successives des joueurs.

Les Combats d'Animaux, fort appréciés aussi et dont quelques-uns sont l'objet de paris passionnés ; parmi ces derniers on doit citer avant tout les combats de Coqs (V. ce mot), pour lesquels des volatiles de race spéciale sont élevées ; on organise aussi des combats de Buffle, de Merles, de Poissons et même de Grillons, tous ces animaux étant réputés comme luttant jusqu'à la mort. On voyait encore chez les rois des combats d'éléphants contre tigres.

Les cerfs-volants. — Au commencement de l'été on lance beaucoup de cerfs-volants qui ont des formes fantastiques d'énormes chauves-souris ou de longs reptiles, tous munis de gros sifflets qu'on entend gronder dans les airs. Les Annamites, outre la distraction qu'ils y recherchent, prétendent que c'est là un exercice excellent pour la santé, puisque, tournant le dos au vent du sud (à ce moment réputé mauvais), et la tête en l'air, l'enfant fait mieux respirer ses poumons et évite ainsi les miasmes épidémiques sévissant à cette époque de l'année.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le Dá-caù. — Jeu du volant qui consiste à frapper ce volant avec la partie intérieure de la cheville et à le faire rebondir le plus souvent possible ; c'est un mouvement bizarre et adroit dans lequel les enfants annamites excellent ; le volant est fait d'une plume de poulet serrée entre deux sapèques.

Le Dau-ho. — Jeu d'adresse assez répandu en Annam, mais particulièrement chez les aristocrates ; il consiste à lancer une baguette qui, par ricochet sur un billot, doit aller pénétrer dans une bouteille en bois et y faire résonner un tambour sis au fond de cette bouteille. Ce jeu est pratiqué après les bons repas, et les joueurs qui ne réussissent pas (c'est-à-dire presque tous), doivent chacun leur tour, accepter à boire de chacun des autres convives, et il s'en suit naturellement une prompte gaîté générale ; ces invitations à boire se retrouvent également dans le jeu de la Mourre (V. Repas).

Voir : Fêtes populaires.

JUSTICE ANNAMITE. — Le code annamite en vigueur est celui créé, où du moins remis au point, par Gia-Long sur les bases du code que le roi Hong-Duc, en 1470, avait déjà rédigé ; les lois de Gia-Long ainsi que les Ordonnances qui ont été édictées par ses successeurs sont généralement empreintes d'un grand bon sens ; il faut lire pour s'en convaincre les traductions qui en ont été faites par M. Philastre ; sans doute la mentalité des Annamites était-elle encore assujettie à quelque atavisme et à quelques superstitions dont le code s'est ressenti et qui choquent un peu nos sentiments ; il faut remarquer toutefois que cela

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

n'est réellement sensible qu'en ce qui concerne l'application des peines corporelles, lesquelles ont été d'ailleurs supprimées depuis notre arrivée dans le Pays.

Les peines légales étaient :

Le Rotin (V. ce mot), fustigation avec une souple badine ; le Bâton, bastonnade (V. Rotin) ; les Travaux forcés avec port de la Cangue (V) ; les Ceps aux pieds pendant la nuit ; l'Exil ; la Servitude militaire dans les postes frontières ; la Décapitation (V) ; la Strangulation. — Dans les cas exceptionnels de gravité on appliquait en outre les peines de : l'Exposition en plein soleil toute la journée, la cangue au cou ; la Mort lente (V. Supplices) ; l'Exposition de la tête après la mort, punition posthume très infamante car selon la croyance locale toute tête séparée du corps privait l'âme de toute amélioration future (V. Bouddhisme) ; la peine de mort était immédiate ou avec sursis, cette dernière beaucoup plus sévère puisqu'elle laissait constamment le condamné devant la perspective d'une exécution imminente. Le dossier d'un condamné à mort était soumis trois fois en différents jours au Souverain et ce n'est qu'après trois rejets que le condamné était exécuté.

Les Mandarins, lorsqu'ils étaient coupables, étaient plus sévèrement punis, car ils devaient donner l'exemple.

Après un suicide on recherchait celui qui, par ses paroles, par ses actes, avait excité et poussé à bout la victime, et il était condamné.

Le vol était puni d'après la valeur des choses volées.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Lorsqu'un criminel était en fuite on arrêtait toute sa famille et on condamnait tous les membres à la peine méritée par le coupable ; s'il s'agissait d'un condamné à mort, c'était le plus proche parent qui subissait la peine, mais après un délai de recherches de sept années ; la famille pouvait être punie jusqu'à la troisième génération.

La veuve qui forniquait pendant la période légale de deuil était condamnée avec son complice.

Le meurtre de l'instituteur (celui dont on a reçu le savoir) était puni comme le meurtre d'un père.

Beaucoup de peines étaient rachetables en argent, mais en principe (souvent violé), ne l'étaient que celles prononcées pour infractions aux choses publiques.

Mais « les lois du roi s'inclinent devant les coutumes du village », dit un proverbe annamite.

Voir : Supplices, Cangue, Nam-va, Serments.

JAPONAIS. — Si l'on en croit des traces et des souvenirs historiques, des colonies de Japonais auraient autrefois fait souche en certains points de l'Annam ; il se peut en effet que vers 1620, des Nippons catholiques fuyant les persécutions se soient réfugiés à Fai-foo où l'on trouve encore de nos jours un pont japonais et un cimetière ; quelques traces également au Tonkin et même en Cochinchine avec la « rivière japonaise ».

JOURS FASTES. — La superstition annamite est telle que le calendrier officiel lui-même mentionne

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dans ses éphémérides les « jours fastes » et les « jours néfastes ».

Voir : Calendrier, Temps, Sorciers.

JOFFRE (Maréchal). — Le Tonkin a eu l'honneur de le posséder lorsqu'il n'était encore que capitaine du Génie ; en 1885, il y fit les plans des casernes actuelles de Hanoï, et il s'illustra, en 1887, au combat de Ba-Dinh dans le Thanh-hoa (livré contre le rebelle Pham-dinh-Phuc), en enlevant avec le colonel Brissaud cette position fortifiée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

K

KY-DONG. — On a appelé Affaire Ky-dong le mouvement séditieux de 1897 où une bande de fanatiques, travaillée par des menées occultes (V. Tan-Thuat), crut au don surnaturel d'un jeune homme surnommé Ky-Dong, autrement dit « l'enfant du miracle ». Ce jeune homme, pourtant élevé par nos soins au lycée d'Alger, avait réussi à faire croire à quelques illuminés qu'il était le messie chargé de chasser les Français, et que ses partisans resteraient invulnérables ; c'est ainsi que ces fanatiques marchèrent un beau jour contre nos troupes, et sans aucune arme en mains ! Ce mouvement séditieux avorté, Ky-dong fut arrêté et exilé à Tahiti. Son vrai nom était Ng-Cam.

KIM-KHANH. — Distinction honorifique ; signifie « Cloche d'or » par allusion au son de la renommée (V. Gong).

KOFFLER. — Missionnaire évangélique qui, vers 1747, était médecin particulier du roi de Cochinchine à Hué. A ce moment-là parurent des édits de bannissement des missionnaires, mais exception fut faite en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faveur de Koffler. Connu par les écrits intéressants qu'il a laissés sur cette époque.

KHAU-PHAN. — *Voir :* Terrains communaux.

KIM-VAN-KIEU. — Parmi les ouvrages annamites les plus connus il faut citer Thuy-Kieu (ou Kim van-Kieu), roman en vers racontant les malheurs d'une jeune fille qui expie les fautes commises par elle dans une vie antérieure ; elle est l'exemple de l'amour filial car elle sacrifie sa vertu pour sauver l'honneur de son père. « Qu'importe, dit-elle, qu'une branche tombe si le tronc reste intact. » L'auteur de cet ouvrage, Nguyen-Dzu (V) est Annamite et son livre fait allusion figurée à la politique de son époque. — De fréquentes citations de l'ouvrage sont employées dans les conversations un peu relevées.

Voir : Littérature, Poésie, Ng-Dzu.

KMER (race). — Les Kmers sont vraisemblablement les descendants des Hindous qui, à la prime origine, se présentèrent en envahisseurs dans tout le bassin inférieur du Me-khong et chassèrent dans la montagne les véritables autochtones (V. Races d'origine), ou bien les métissèrent et les civilisèrent ; l'ascendance hindou de ces Kmers est en effet indiscutable comme en témoignent leur architecture (ruines d'Angkor) et leur écriture (pâli) ; ils avaient réussi à fonder un royaume très prospère et puissant, mais ils eurent à se défendre contre plusieurs envahisseurs et particulièrement contre les Thai (V) lesquels, ayant déjà absorbé le Siam, asservirent peu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à peu les derniers Kmers qui tombèrent en décadence (vers 1500) ; c'est le Cambodge actuel qui est le restant du vaste royaume Kmer et qui, avant l'intervention de la France, n'était plus que simple vassal, du Siam d'un côté et de l'Annam de l'autre.

Voir : Chams.

KHAI-DINH. — Lorsque Dong-Khanh mourut en 1889, c'est son fils le prince Buu-Dao qui aurait dû lui succéder ; par suite d'intrigues de Cour, le Gouvernement annamite alla plutôt chercher le prince Buu-Lan (Thanh-Thai) qui était de branche moins directe et dont la France n'eut pas à se féliciter du règne. Après la déposition de Dzuy-Tan (V), l'occasion s'offrit de revenir à la descendance normale de Dong-Khanh, et c'est alors que le prince Buu-Dao (devenu Khai-Dinh) prit la place qui aurait dû lui revenir plus tôt. Son règne récent est à la mémoire de tous et n'a laissé que des souvenirs de loyauté ; il a ouvert, comme le nom de période Khai-Dinh semble l'indiquer, une ère qui « fixera solidement » le peuple annamite (1916-1925).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L

LÊ-VAN-DZUYET. — Grand mandarin annamite du temps de Gia-Long dont les Français doivent garder bon souvenir ; il était vice-roi en Cochinchine et gardait vive reconnaissance aux Français qui avaient aidé Gia-Long à monter sur le trône ; quand le successeur de ce roi tenta de l'oublier, Lé-van-Dzuyet osa le rappeler à l'ordre, ce qui rendit furieux Minh-Mang ; toutefois ce dernier, pour respecter la mémoire de son père n'osa pas le châtier, mais dès que Dzuyet fut mort, en 1832, il lui infligea la punition posthume de faire flageller son tombeau avec des chaînes de fer, en même temps qu'il faisait incarcérer tous ceux qui avaient été ses amis (V. Lé-van-Khoi) ; le tombeau de Lé-van-Dzuyet est à Saïgon. Depuis, sa mémoire a été heureusement réhabilitée dans les annales annamites. Ce haut mandarin était de famille originaire du Quang-Ngai (Annam) et il était, dit-on, eunuque de naissance. Il faut ajouter, pour mieux expliquer les ressentiments de Minh-Mang, que Lé-van-Dzuyet était un de ceux qui avaient blâmé Gia-Long dans le choix comme Prince héritier, de Minh-Mang, qui n'était que le quatrième fils d'un deuxième lit.

Voir : Qui-Nhon.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LUONG-TAM-KY. — Pirate chinois qui fut assez adroit en 1890 pour vendre sa soumission 12.000 piastres et se faire octroyer un fief dans la région de Cho-chu (Tonkin) ; il faut reconnaître qu'il a tenu à peu près ses engagements et que son passé de bandit s'est en partie effacé.

LÉGENDES (Principales).

Epoque légendaire. — Dans les temps préhistoriques, existait dans la région tonkinoise une fille de roi qui était convoitée par deux jeunes hommes, l'un Son-Tinh (de la région montagneuse), l'autre Thuy-Tinh (de la région en bordure de mer) ; ce fut Son-Tinh qui l'emporta ; l'autre prétendant, Thuy-Tinh, en conçut une jalousie terrible et appela, pour le venger, tous les typhons de son amie la Mer, mais en vain ; et de nos jours encore c'est pour assouvir cette vengeance que sévissent de temps en temps les effrayants cyclones et les désastreuses inondations. Le vainqueur Son-Tinh est représenté par le mont Tam-Vien qui défend l'entrée du delta et est, encore aujourd'hui, l'objet d'un culte officiel.

Légende du Petit lac de Hanoï. — Elle est à l'origine de la guerre d'indépendance entreprise par Lé-Loi (V) ; alors qu'il était simple pêcheur du petit lac, Lé-Loi ramena dans son filet une superbe épée ; il comprit que c'était là un avis céleste et il travailla dès lors à un soulèvement populaire ; une fois les Chinois chassés il monta sur le trône à Thanh-Long (Hanoï), et, un certain jour, tandis qu'il procédait à une cérémonie rituelle au bord du Petit lac,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

on vit tout à coup son épée sortir d'elle-même du fourreau et se précipiter dans les eaux d'où autrefois elle était venue, preuve qu'elle n'avait armé la main de Lé-Loi que pour reconquérir l'indépendance de l'Annam. — Une autre légende raconte que le fond de ce Petit lac est l'antre d'un monstre appelé Con-Nam dans le corps duquel est enfermée une âme de noyé ; cette âme ne reconquiert sa liberté que lorsqu'elle a pu attirer dans le gouffre une nouvelle victime ; et voilà pourquoi chaque année il se noie obligatoirement, dit-on, une personne dans le Petit lac de Hanoï, pour devenir à son tour Con-Nam.

Légende de la Tortue d'or. — Le roi An-Duong (V) avait comme talisman une tortue d'or dont un des ongles placé dans l'arbalète royale donnait à cette arme le pouvoir de détruire 10.000 ennemis à la fois ; un certain jour un ennemi parvint à séduire la fille de An-Duong et grâce à elle déroba l'ongle miraculeux ; dès lors An-Duong fut vaincu, et son adversaire Trieu-Da s'empara du trône ; ayant appris la trahison de sa fille, An-Duong lui trancha la tête et se précipita lui-même dans la mer.

Légende des Trois Briques du Foyer. — Les trois briques du foyer sont sacrées ; elles ont une forme arrondie où l'on remarque trois protubérances qui rappellent les trois Génies qui les habitent ; la légende raconte que jadis une femme abandonna son mari et en prit un autre ; plus tard elle revit son premier mari et le cacha dans une meule de paille ; or, le deuxième mari, ayant besoin de cendres pour sa rizière mit le feu à la meule, et la femme prise de remords se précipita dans le bûcher ; le second époux, de douleur,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

s'y précipita aussi, puis le domestique en fit autant ; ils sont tous trois devenus les Génies du Foyer sous les noms de Tho-Dia, Tho-Cong et Tho-ki (V. au mot Génie).

Voir : Bétel, Lieu-Hanh, Tam-Quoc, Imagerie populaire, Genèse, Thi-kinh.

LUU-VINH-PHUOC. — Pirate chinois, chef des Pavillons noirs (V) ; fut contre nos troupes lors de Francis Garnier en 1873, lors de Henri Rivière en 1883, et à Son-tay ; c'était un ancien bonze, très lettré.

Voir : Piraterie, Pavillons noirs.

LE-THANH-TON. — *Voir :* Hong-Duc.

LIEU-HANH. — Divinité féminine ; c'est dit la légende, la propre fille de Ngoc-Hanh (dieu du Taoïsme) ou plus simplement, dit-on encore, une ancienne courtisane à laquelle son amant éleva un Palais et y organisa des pèlerinages ; ce serait l'origine des pèlerinages actuels si curieux de Phu-Giay (Tonkin) et de la Pagode de la sorcière, près de Hué, où les femmes tiennent les principaux rôles et où l'hypnotisme et les médiums, suggestionnant la masse indigène, lui font croire à des interventions diaboliques. Il y a beaucoup de légendes, variant avec les régions, concernant cette divinité féminine dont les transformations sont fréquentes comme dans les contes de fée. On l'appelle encore Ba-Chua-Ngoc et dans le centre Annam elle a pris le nom Cham de Thien-y-Ana, confondue en cela avec la déesse hindoue Uma.

Voir : Taoïsme.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LÉ-PHUC-DIEN. — Héros annamite ; c'est lui qui, pour tromper les Tay-Son (V. ce mot) s'habilla de vêtements royaux pour faire croire à ses ennemis qu'il était le roi, et debout sur la jonque, invectiva les adversaires ; ces derniers croyant avoir réellement affaire au Souverain, pourchassèrent la jonque, tandis que le véritable prince, sur un autre bateau, pouvait ainsi leur échapper. Lé-Phuc-Dien fut tué ; sa mémoire est entretenue dans la Pagode des Grands Serviteurs.

LUNE. — En poésie on désigne la Lune par le nom de Ngoc-tho « Lapin de jade » par allusion aux taches de notre satellite où les Annamites croient reconnaître la forme d'un lapin.

LIVRES D'OR. — D'après une très vieille coutume, les princes ou les reines, quand ils avaient mérité un titre, recevaient de leur roi un Livre d'or sur lequel était écrit le décret royal. Ces livres, effectivement tout en or pur, pouvaient mesurer 0,24 de haut sur 0,13 de large ; ils étaient composés de deux lourds feuillets formant couverture et de trois autres feuillets plus minces mais doubles (à la façon annamite) et étaient curieusement reliés entre eux par quatre gros anneaux de même métal, le tout atteignant le poids de 1 kg. 400 ; les feuillets de couverture étaient ornés au repoussoir du traditionnel dragon tandis que sur les pages du milieu figurent de même façon les caractères chantant les louanges du titulaire. Un livre d'or de ce genre est généralement con-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fectionné, en hommage posthume, en faveur de chaque Empereur.

Un autre livre d'or, mais celui-là tout à fait spécial et que bien peu de dignitaires ont le droit de voir, est celui qui a été rédigé en vers par Minh-Mang ; il n'est ouvert, seulement, qu'à chaque avènement afin que le nouveau Souverain y puise, à la suite, son nom rituel (V. Empereur). Ces livres précieux ne sont pas toujours en or car ils varient avec la qualité du titulaire ; il y a des Livres d'argent doré, ou simplement d'argent ou bien simplement de soie qui sont réservés aux épouses royales des divers rangs, ces Livres ayant des dimensions différentes selon l'importance des intéressées.

Voir : Distinctions honorifiques.

LICORNE (Ky-lan). — Un des quatre animaux symboliques ressemblant à notre licorne fabuleuse et représenté par un cerf à une corne ; il est l'emblème de la Bonté, car « jamais ses pieds ne foulent être vivant ».

LETTRÉS (Révolte des). — *Voir :* Pacification.

LY-BON. — Annamite qui s'insurgea contre la domination chinoise, monta sur le trône et fonda la dynastie des LY antérieurs qui ne dura que de 544 à 602.

LAYS. — Les Grands Lays (V. Salutations).

LUU-KY. — Pirate chinois qui tint campagne de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1886 à 1892 ; il assassina plusieurs Européens ou les captura pour ne les remettre que contre forte rançon ; c'est ainsi que le Gouvernement dut payer respectivement 25.000 et 50.000 piastres pour délivrer M. Vezin et les frères Roque (V. Pirateries).

LUU-BI. — Personnage du roman historique Tam-Quoc (V) souvent joué au théâtre ; Luu-Bi, roi de Thuc, eut toutes sortes de mésaventures avant de conquérir son trône ; dans l'imagerie populaire on le voit à cheval fuyant ses ennemis.

LUONG-DIEN. — *Voir :* Armée annamite.

LITTÉRATURE. — Rappelons ici que la vieille civilisation chinoise dont sont issus les Annamites est bien antérieure à la nôtre mais n'a nullement évolué du côté des sciences; elle est restée de ce fait strictement confinée dans la Littérature philosophique, apportant à cette dernière la totalité de son intelligence (V. Civilisation) ; il en est résulté une littérature très riche qu'on lirait avec beaucoup d'intérêt s'il en existait de bonnes traductions. — Les Écrits classiques sont généralement « précieusement » imagés de fine poésie et de profondes pensées mais les textes sont tellement émaillés de « fleurs de rhétorique » que même en prose la plus courante, le traducteur se trouve en présence de sens figurés souvent inextricables s'il ne connaît à fond le folklore indigène ; et si cette littérature ne traite que de Morale, de Religion, de légendes ou d'annales elle n'en est pas moins fort riche en expressions littéraires (V. plus

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bas). — L'influence de cette littérature un peu amphigourique se reconnaît encore aujourd'hui même chez les jeunes gens annamites qui rédigent en langue française ; leur style, docte et compassé, développe des phrases vraiment trop fleuries et bien souvent aux dépens de la clarté.

Livres classiques. — Les livres considérés comme classiques sont les écrits laissés par Confucius et quelques-uns de ses disciples ; les principaux sont : le Luan-ngu, préceptes de Sagesse de Confucius à ses disciples ; le Trung-Dong, conseils à fin de savoir se tenir en tout dans un juste milieu ; le Dai-hoc, étude de soi-même et du prochain à fin de rénovation ; le Hieu-kinh, traitant des égards dus aux parents ; ce dernier ouvrage par les conséquences qu'il a eues sur le caractère moral de l'habitant, est sans nul doute le plus important puisqu'on y voit Confucius s'étendre sur la piété filiale comme base de la vie sur Terre (V. Confucius). Avant d'en arriver à l'étude de ces livres classiques, l'Annamite y a été préparé, tout enfant, par la lecture du Tam-tu-kinh, petit ouvrage contenant de courts préceptes en « Trois mots » ; en même temps qu'il lui sert en quelque sorte « d'alphabet » pour les caractères chinois les plus usités, l'enfant y apprend par cœur ces courts préceptes et s'imprègne ainsi presque inconsciemment d'une bonne morale l'incitant au perfectionnement constant de soi-même.

D'autres ouvrages sont lus par les fins lettrés tels que le Thi-kinh, livre de poésie, le Su-kinh, livre des Annales, et particulièrement le Dzich-kinh,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

traité de cosmogonie qui explique le système divinatoire (V. Devins).

On a tort de croire que la littérature annamite est strictement inspirée d'esprit chinois car il existe en outre quelques ouvrages purement indigènes, comme Luc-van-tien, Nhi-do-mai et surtout le populaire roman en vers Thuy-Kieu (V. ce mot.

Il possède Cinq charrettes de Livres, dira-t-on d'un très fin lettré.

Expressions littéraires. — Comme dit plus haut les textes annamites fourmillent en phrases classiques toutes faites, en clichés immuables qu'on place en bon endroit, en citations philosophiques, qu'un indigène lettré ne manque pas d'employer pour faire étalage d'instruction ; il y a surtout quantités de locutions numériques groupant les choses ayant traditionnellement même qualité, même usage, même but ; citons parmi ces locutions : Tam-cuong les Trois liens sociaux, Ngu-hanh les Cinq Éléments, Ngu-phuc les Cinq Félicités, Tu-Dan les Quatre classes sociales, Tu-dai les Quatre grands Maîtres, Ngu-thuong les Cinq vertus, That-binh les Sept passions (V. la plupart de ces mots) et une foule d'autres expressions quantitatives de ce genre.

Voir : Instruction publique, Poésie, Caractères chinois, Examens, Quoc-ngu, Papiers écrits, Langue annamite, Proverbes.

LONGUEURS (Mesures de). — Le roi Gia-Long a pris comme étalon le diamètre de la sapèque de son règne, la longueur de 18 de ces sapèques rangées l'une à côté de l'autre, devant déterminer le Thuoc (coudée),

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

unité de longueur équivalant ainsi à 0 m. 434 ; toutefois cette unité peut varier selon la région ; il est généralement admis que le Thuoc est égal à l'avant-bras, main ouverte ; le Ngan qui est la moitié du Thuoc n'est autre que l'empan français (21 cm. environ) ; le Tac égal à la phalange médiane du majeur (0 m. 02) ; le Phan dixième partie du Tac et le Ly dixième partie du Phan. — Une autre mesure très usitée est le Truong (perche) qui vaut 10 thuoc soit 4 mètres environ, et, pour les itinéraires, le Ly ou Dzam valant 720 mètres environ (distance à laquelle un buffle apparaît de la grosseur d'une chèvre).

Voir : Superficies.

LE-QUI-DON. — Mandarin originaire de Hanoï qui se distingua par son érudition et comme historien (1752-1786).

LAO-TU. — Créateur de la doctrine du Taoïsme (V) ; c'était un philosophe chinois qui vécut au VI^e^ siècle avant notre ère ; contemporain de Confucius. La légende raconte que, craignant de faire souffrir sa mère au moment de l'accouchement, il attendit 70 ans avant de voir le jour et naquit ainsi avec barbe et cheveux blancs et c'est pourquoi il mérita dès sa naissance l'appellation de Lao-tu (Vieillard-enfant). Dans l'imagerie populaire (V) on le représente monté sur un cerf.

LURO. — *Voir :* Inspecteurs des Affaires indigènes.

LA-HAN. — Ce sont les principaux disciples de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Cakya-Mouni (V. ce mot) qui figurent généralement dans les galeries latérales des grandes pagodes bouddhiques ; — on reconnaît leurs statuettes polychromes aux attitudes variées familières à chacun de ces disciples ; leur rôle, dans les croyances bouddhiques, est de garder la porte des Enfers et de tenir en outre le contrôle des Morts et des Vivants.

LAQUEURS. — L'industrie de la laque est d'origine chinoise ; elle fut vite imitée par les Japonais, et l'Annam, dès 1540, l'instaura dans le Pays où les arbres à laque abondaient ; habiles imitateurs, les indigènes excellèrent dans ce travail très rapidement.

LANG-SON. — En violation du traité du 11 mai 1884 les Chinois n'évacuèrent pas Lang-Son alors que confiants dans ce traité nos troupes s'y rendaient sans méfiance et tombèrent dans le guet-apens de Bac-Lé (V. ce mot). Nos soldats commandés par le colonel Dugène tinrent tête malgré les grosses pertes jusqu'à ce que le général de Négrier arrive à leur secours. Abandonné, puis repris aussitôt, Lang-Son a joué un rôle prépondérant dans l'occupation du Tonkin (V. Conquête).

Voir : Traité du 5 juin 1885.

LÉ-LOI. — Vers 1414 les Chinois ayant repris possession de l'Annam, le général annamite Lé-Loi entreprit de les chasser à nouveau ; il y parvint après quelques années seulement de lutte et se fit proclamer Roi sous le nom de LE-Thai-To en 1428 ; il

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ouvrit ainsi la dynastie des LE postérieurs qui devait durer jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; les derniers rois de cette dynastie se laissèrent dominer par deux grandes Familles, les Nguyen et les Trinh, dont la rivalité eut beaucoup de conséquences pour l'histoire contemporaine du Pays ; le dernier des LE, vaincu par les Tay-son (V) s'enfuit en Chine où il mourut en 1793 (V. Annam, Résumé hist.).

Le roi Lé-Thai-To a laissé grand souvenir (V. Légende du petit lac de Hanoï).

LY-CONG-UAN. — La dynastie des LE antérieurs s'étant éteinte sans postérité, Ly-cong-Uan, dignitaire de la Cour, fut désigné pour lui succéder ; il fonda ainsi la dynastie des LY postérieurs sous le nom de règne de Ly-Thai-To (1009-1226) ; il installa sa capitale à Dai-La (Hanoï) ; il fut excellent administrateur.

LOTUS. — La fleur de Lotus est le symbole de la Pureté car, ayant sa racine en pleine boue, elle reste intacte à la surface de l'eau ; c'est pourquoi aussi elle est l'emblème de la religion bouddhique.

LE MYRE DE VILLERS. — Le premier gouverneur civil de la Cochinchine ; il avait été précédé par les amiraux Bonnard et De La Grandière ; c'est lui qui, devant l'attitude de Tu-Duc, prit l'initiative de représailles et envoya Henri Rivière à Hanoï (1883).

LY-THAI-TON. — Roi illustre de la dynastie des LY postérieurs ; ce fut le meilleur souverain de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dynastie comme guerrier et comme administrateur ; auteur d'un code plein de justice ; créateur des relais postaux (Trams) ; régna de 1028 à 1054 ; ne pas le confondre avec LE-Thanh-Tôn.

LE-HOAN. — Après la disparition subite du roi annamite Dinh-Tien ce fut le général Lé-Hoan, favori de la reine, qui usurpa le trône et prit le nom de règne de Lé-Dai-Hanh ; il fonda ainsi la dynastie des LE antérieurs qui ne devait durer elle-même que de 981 à 1010.

Voir : Ly-Cong-Uan.

LE-VAN-KHOI. — Fils adoptif de Lé-van-Dzuyet (V) ; pour venger son Maître dont le tombeau avait été profané par Minh-Mang, il provoqua une révolte en Cochinchine (1833) qu'il soutint héroïquement pendant plus de deux ans ; vaincus, les révoltés durent subir la vengeance terrible de Minh-Mang ; au nombre de 1.200 (hommes et femmes) ils furent égorgés en masse et empilés dans une fosse commune qu'ils avaient dû creuser eux-mêmes, tandis que par ailleurs le jeune fils de Khôi, âgé de 7 ans, était torturé et que ses os pulvérisés mis dans un canon étaient projetés au large en mer ; parmi les exécutés se trouvait un missionnaire français, le R. P. Marchant.

LIGATURES. — *Voir :* Monnaies.

LANGUE ANNAMITE. — On dit que la langue annamite est pauvre parce qu'elle a été obligée de recourir à l'emploi de huit accents pour différencier

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ses mots (V. Écriture, Quoc-ngu), mais ne trouve-t-on pas même en langue française de très nombreux homonymes qui n'ont même pas la ressource de l'accentuation ? On ne peut pas, par ailleurs, l'estimer plus pauvre que la langue française puisque avec ses racines chinoises elle peut à l'infini étendre son vocabulaire (V. Caractères chinois). Il faut toutefois admettre que la langue annamite est effectivement pauvre en matière grammaticale par rapport au français car, Sujet, Verbe et Attribut sont toujours invariables, précédés d'un mot également invariable indiquant Passé et Futur.

Voir : Instruction publique.

LINGA. — *Voir :* Ruines.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

M

MUONGS. — Race de la région sud-ouest tonkinoise ; on trouve chez elle le régime féodal auquel les habitants sont soumis depuis un temps immémorial ; ils reconnaissent en effet l'autorité de certaines Familles dont les dignités sont héréditaires. Quoique fiers et indépendants de caractère les Muongs subissent toujours volontiers l'autorité de leurs seigneurs féodaux, et la Cour d'Annam elle-même s'est vue dans l'obligation de respecter ces petites féodalités qui n'ont jamais voulu se soumettre complètement aux lois annamites.

C'est une belle race d'hommes qui semble être l'intermédiaire entre les Thai et les Annamites ; ils portent vêtement et turban bleus, le costume des femmes s'agrémentant de parements blancs ; leurs maisons sont sur pilotis (le bétail au rez-de-chaussée).

MARIAGE. — Les règles du « Mariage » sont soumises aux formalités obligatoires suivantes :

1° Demande par l'intermédiaire d'une entremetteuse ; 2° Examen des âges, c'est-à-dire examen comparé des années de naissance respectives des jeunes gens d'après un livre spécial traitant de l'horoscope ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

il faut qu'il y ait affinités entre ces âges (V. Devins, V. Fiançailles) ; 3° Échanges de chiques de bétel entre futurs conjoints et parents ; 4° Les parents doivent chacun de leur côté en informer l'autel des ancêtres (V) devant lequel les fiancés se prosternent et font offrande de bétel (V) ; ce bétel est offert le lendemain aux voisins qui sont par là informés de l'événement ; 5° Stage du fiancé dans la maison des beaux-parents (V. Fiançailles) ; 6° Le jour du mariage les fiancés, assis à droite et à gauche de l'autel ancestral, se versent de l'alcool, boivent, échangent leurs tasses et les replacent l'une sur l'autre ; ce dernier geste consacre le mariage ; après quoi la femme fait quatre prosternations devant son mari tandis qu'il ne lui répond que par une seule ; 7° Lorsque le mari emmène sa femme sous son toit, les voisins brûlent des pétards et tendent au milieu du chemin une barrière en feuilles que les mariés ne peuvent franchir qu'après avoir payé aux notables communaux une taxe spéciale, le « Nop cheo », et cette dernière coutume consacre officiellement le mariage (V. Femme légitime, Concubines, Famille). Il y a donc lieu de remarquer qu'aucun religieux, qu'aucun mandarin n'est intervenu dans la consécration du mariage ; c'est donc que la puissance familiale est suffisante pour cet important acte d'État civil.

Le consentement des parents est absolument nécessaire, tandis que les deux intéressés n'ont pas toujours été consultés ; ce sont les parents qui préparent ainsi des « mariages de raison » alors que les fiancés ne sont souvent que de très jeunes enfants.

La cérémonie du mariage est très onéreuse pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la famille du mari car ce dernier doit faire beaucoup de cadeaux et même verser une somme d'argent aux parents de la jeune fille ; c'est ce qui a pu faire croire qu'en Annam les femmes étaient achetées ; si le fiancé est de pauvre condition il remplace l'argent par un stage chez les parents de la jeune fille (V. Fiançailles).

Mariage entre parents. — En outre des raisons de consanguinité, la loi s'oppose à certains mariages qui viendraient renverser l'ordre de supériorité ou d'infériorité admis dans la constitution de la famille ; c'est ainsi par exemple que si un homme peut se marier avec sa belle-sœur (la sœur de sa femme), un frère ne peut épouser la veuve de son frère aîné (telle faute punie par la décapitation) ; on ne peut non plus épouser la veuve de son oncle, la sœur de sa bru, la sœur de son gendre.

Le mariage est abolument interdit en période de deuil ; toutefois la loi admet exception lorsqu'un proche parent meurt pendant les fiançailles ; en ce cas on a le droit de se marier dans le très court délai de trois jours, c'est-à-dire avant le temps exigé pour la prise de deuil.

Cortège. — Le jour du mariage, après les prosternations rituelles devant l'autel ancestral, un cortège part de la maison du fiancé avec les cadeaux et offrandes, dont deux oiseaux dans une cage ; arrivé chez la fiancée et après avoir salué les ancêtres, le jeune homme donne symboliquement la liberté aux oiseaux qui sont chargés d'aller ainsi annoncer la bonne nouvelle. Après un banquet c'est au tour de la mariée de se rendre en grand cortège chez le marié,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et, durant le parcours elle doit chastement se voiler la face avec son chapeau ; en entrant chez son mari elle fait ses dévotions devant l'autel familial.

MONADE CHINOISE (Thai-Cuc). — Figure allégorique basée sur un système de cosmogonie établi par Phuc Hi 3000 av. J.-C. ; d'après ce dernier le Monde était à son origine une masse nébuleuse confuse contenant deux corps gazeux, l'un agissant, l'autre inerte, en forme d'embrions enlacés, animés d'un prodigieux mouvement giratoire centripète. Ces deux embrions sont le Principe Mâle, force agissante, et le Principe Femelle, la Matière (Khi-Dzuong et Khi-Am) (V. Confucianisme). Lorsque ce mouvement giratoire s'est ralenti pour tourner ensuite en sens inverse, il s'est produit un fractionnement qui a donné naissance à huit Éléments : le Ciel, l'Eau courante, les Montagnes, le Tonnerre, le Vent, le Feu, la Terre, l'Eau stagnante ; ce sont ces huit Éléments qui entrent dans la composition de la table cabalistique appelée Bat-quai (V) employée dans l'art divinatoire. — On a donné diverses explications au signe de la Monade ; il représente, a-t-on dit, tout ce qui s'oppose : Mouvement et Repos, Force et Matière, Mâle et Femelle, Lumière et Obscurité, Feu et Eau, Forces Positives et Négatives, Chaleur et Froid, Ciel et Terre ; cette coexistence de deux forces opposées se retrouve, remarquons-le, dans la métaphysique des Perses et des Égyptiens. En résumé ce ne serait que la théorie des Pouvoirs Dualistes qui s'opposant constamment, entretiennent l'équilibre et par conséquent la continuité. — Ce

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

même système de philosophie a été adopté en partie par le Confucianisme aussi bien que par le Taoïsme.

Voir : Génèse, Cosmogonie.

MUSIQUE. — La musique annamite ne comprend que six notes principales : les demi-tons, les croches et les blanches sont laissées à la libre fantaisie du musicien et c'est en cela que réside la réputation de l'exécutant, lequel, dans ces conditions, doit nécessairement connaître l'air avant de le jouer. Les airs tremblés et nostalgiques un peu bizarres pour notre oreille occidentale, ne sont que de longues mélopées tantôt langoureuses, tantôt plaintives qui finissent par laisser profonde impression. — Les instruments les plus usités sont : le dàn Nguyet, guitare en forme de pleine lune d'où son nom ; le dàn Nhi, genre de violon, le Thap-Luc, table harpe à 16 cordes, instrument préféré des femmes de la bonne société qui pour en jouer mettent de coquets ongliers d'argent ; le dàn Bàu ou monocorde dont les aveugles, chanteurs ambulants tirent des airs vraiment tristes ; ce dàn Bàu est, je crois, le seul instrument qui soit d'origine purement annamite (les autres étant chinois). Ajoutons-y la Flûte du gardien de buffle et les Cliquettes de bois qui scandent les chants.

L'orchestre régulier doit avoir huit instruments (les Bat-Am) soit les 8 instruments de musique traditionnels qu'on voit si souvent représentés dans l'art décoratif.

Les airs les plus populaires sont : Luu Thuy (l'eau qui coule), Kim Tien (la sapèque d'or), Nam Xuan (printemps du sud).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Voir : Poésie.

MONNAIES. — Il y avait à l'origine le Lingot d'or (Nên vang), 390 grammes environ qui valait 500 p., et le Lingot d'argent, même poids qui valait 15 p. et ensuite le Lang ou taël qui en était le dixième, soit d'une valeur de 15 p. environ. A la base on avait la Sapèque en zinc (tien kem) que l'on pouvait attacher en Ligatures (quan) à raison de 600 sapèques par ligatures ; il fallait six ligatures environ, soit 3.600 sapèques pour équivaloir la Piastre que nous avons importée depuis. Il existait également la Sapèque en cuivre (tien dong) qui valait 60 sapèques zinc.

La ligature de 60 sapèques pouvait être employée comme unité de poids (V. Poids).

Depuis la création de la Piastre est apparu le Cent en bronze (centième de piastre), et le Hao ou Giac en argent valant 10 cents.

MANDARINS. — Chez les Mandarins, la famille riche vit un peu comme autrefois nos seigneurs féodaux sans en avoir toutefois les droits excessifs ; si elle en a les avantages elle en a aussi, et obligatoirement, les charges ; en Annam, plus peut-être que dans tout autre pays, noblesse oblige, et il est du devoir du « patron » d'entretenir toute une valetaille nombreuse à laquelle viennent s'ajouter les innombrables parents pauvres ; le mandarin est dans l'obligation de célébrer somptueusement les fêtes rituelles, de dépenser royalement lors des mariages et des enterrements, car s'il faisait les choses trop parcimonieusement il ne manquerait pas d'en souffrir dans sa di-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gnité et de perdre la considération de tout son entourage ; sa réputation en serait fort atteinte ; — si la famille est solidement riche, cela va, mais combien sont nombreux les mandarins d'origine modeste qui n'ont pour toute fortune que leur dignité et essayent de la sauver en sombrant dans la concussion, et sans que cela puisse les excuser, s'explique-t-on pourquoi tant de mandarins sont presque obligatoirement malhonnêtes.

Les Mandarins (du mot portugais Mandar, commander) sont de deux sortes : 1° les Mandarins civils (van quan) qui doivent être lettrés, c'est-à-dire qu'ils doivent être lauréats des examens triennaux (V), ils ont des fonctions administratives (V. Organisation adm.) ; 2° les Mandarins militaires (quan vo) auxquels on ne demande en principe que des aptitudes physiques (V. Armée). Les Mandarins sont appelés « Père et Mère du peuple », et il est de leur devoir de se conduire comme tels à l'égard des habitants (V. État annamite).

Voir : Mandarinat, Tenue de cérémonie.

MINISTRES. — Le roi est entouré de six ministères (luc bo) dont les titulaires se réunissent en Conseil secret (Co-mat) ; le roi a également auprès de lui un Conseil privé (Noi-cac), et il est assisté par les quatre plus hauts mandarins qu'on appelle « les 4 colonnes » (Tu Tru), les quatre colonnes qui aident le souverain à soutenir les lourdes charges du pouvoir.

Voir : Administration annamite.

MATERNITÉ (Déesses de la). — Ces déesses

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

(Bà mu) sont au nombre de douze et réunies quelquefois en une même pagode, chacune portant un enfant dans les bras ; elles sont invoquées par les jeunes femmes qui attachent au cou d'une des déesses un cordon rouge ou bleu selon qu'elles désirent un garçon ou une fille ; ne demandez pas d'arrêter la fécondité, vous en seriez punie par de nouvelles grossesses. Ces madones reçoivent offrandes un mois après la naissance et elles sont également invoquées un an après à l'occasion d'une gracieuse fête de famille, où le bambin installé au milieu d'un tas de jouets en papier va lui-même indiquer son avenir ; ces jouets représentent des outils, des charrues, des pinceaux, etc., et selon la préférence que montre l'enfant on peut prévoir qu'il sera artisan, cultivateur ou lettré.

Une autre divinité féminine est invoquée en faveur de la maternité, c'est Lieu-Hanh (V), et lors des pèlerinages les femmes stériles revêtent à son intention des cache-seins jaunes.

MAISONS ANNAMITES. — La superstition préside à la construction des maisons ; le jour du commencement des travaux doit être comparé avec le jour de naissance du propriétaire ; l'emplacement doit en être choisi par le géomancien (V) ; la mise en place de la poutre faitière doit être précédée d'une cérémonie rituelle, et en un jour faste. — Faut-il remarquer en outre que rarement les maisons sont sur un seul alignement et que dans un centre urbain il a été fort difficile en cela de sauvegarder l'esthétique ; c'est, dit la superstition, pour empêcher les « mauvais esprits » qui ne savent circuler que par les « pointes »,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de passer d'une pointe de toit à l'autre ; ces mauvais esprits empruntent également les cours d'eau et il faut donc éviter que la porte d'entrée de la maison soit dans le prolongement direct de la rivière voisine. — En principe il n'était pas permis de construire en briques dans les villages où les maisons ne devaient être que de torchis et paillottes, le code Gia-Long punissant de rotin toute infraction à cette règle.

MONGOLS. — Ces Tatars envahirent le Tonkin vers 1200 sous le roi annamite Tran-Nhan-Ton ; ils furent vaincus après des luttes très sanglantes au cours desquelles les chefs Mongols Koubilai et Omanhi répandirent telle terreur que les annales annamites en ont conservé horrifiant souvenir.

Voir : Hung-Dao.

MAI-DUC-NGHI. — Général annamite du temps de Gia-Long qui a laissé réputation de héros ; pendant l'attaque des Tay-Son il se laissa assiéger dans la baie de Cu-Mong (près de Qui-nhon), faisant croire que son Seigneur (le futur Gia-Long) était là, et il lutta avec ses soldats jusqu'à la mort ; pendant ce temps le Seigneur pouvait gagner Hué. Une pagode est élevée à l'endroit même où périrent ces braves.

Voir : Héros.

MALÉDICTIONS. — Les Annamites ont parfois des accès de colère extrême qui les poussent souvent jusqu'au suicide, et ceci simplement pour se venger de son ennemi et lui jeter ainsi malédiction ; tantôt c'est un homme qui va se pendre dans le jardin d'un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

notable qu'il accuse de vexations à son égard, tantôt c'est un individu qui vient se fendre le front avec un tesson de faïence devant le Résident pour attirer l'attention des autorités supérieures sur ses ennemis, tantôt c'est un vieillard qui se laisse mourir d'un « Nam-va » (V) prolongé, devant la porte d'une personne sur laquelle retombera l'opprobe de sa mort.

Voir : Injures.

MANDARINAT. — Indépendamment des titres et des Ordres de noblesse, il existe un Ordre de mandarinat composé de neuf degrés de deux classes chacun ; il est conféré par le Roi à tout citoyen qui par une action quelconque a rendu service à l'État ; il est conféré ainsi aux gradués universitaires, aux fonctionnaires, aux habitants qui ont fait œuvre de bienfaisance ou d'utilité publique. Ces grades de mandarinat sont en grande considération chez les annamites car ils octroient des places de préséance dans toutes les manifestations de la vie publique. Ces grades de mandarinat, pour les trois premières classes, sont transmissibles aux descendants à condition toutefois d'en obtenir autorisation ; les fils des titulaires reçoivent un grade six fois moins élevé et sont appelés Am-Tho ou Am-Sinh.

MINH-HUONG. — On appelle ainsi les métis de Chinois et de femme annamite ; ils jouissent en Annam d'un statut particulier à seule fin de les conserver dans la race annamite ; quoique fils de Chinois ils peuvent en effet prétendre aux mêmes avantages que les sujets annamites, mais il ne leur était pas

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

permis de porter la tresse chinoise. On les trouve assez souvent groupés en un même village. — Il est probable que cette appellation de Minh-Huong leur a été donnée pour rappeler la dynastie Minh qui régnait en Chine lorsque beaucoup de Chinois, fuyant la révolution, émigrèrent en Annam pour y faire souche.

Voir : Chinois.

MENCIUS (Manh-Tu). — Un des plus grands Sages de la Chine, émule de Confucius (100 ans ap. Confucius).

MÉTEMPSYCOSE. — *Voir :* Bouddhisme.

MÉDECINE. — Était médecin qui voulait mais on l'était généralement de père en fils ; la qualité essentielle du médecin était de connaître les diverses manières de tâter le pouls, car au seul contact du pouls, et selon la façon de le consulter, le médecin devait être capable de définir l'emplacement de la maladie, tête, estomac, ou ventre (V. Femmes roi), et il devait en outre être expert en acuponcture qui consistait à piquer d'une aiguille la partie névralgique ; pour toute maladie, il existe dans la Nature un remède infaillible qu'il faut trouver, et c'est pourquoi on change constamment et sans découragement de médecin et de traitement. En principe le médecin n'était payé qu'après guérison.

Quand le médecin ne réussissait pas à guérir, c'est que le malade avait probablement offensé quelque Génie ou bien qu'il était hanté par quelque âme

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

errante, auquel cas, seul le sorcier pouvait intervenir (V. Sorciers).

Voir : Pharmacopée.

MARGOUILLAT. — Espèce de petits geckos qu'on voit nombreux dans toutes les maisons où ils chassent activement les moustiques ; le petit cri du margouillat est caractéristique et rappelle le claquement de langue exprimant, chez l'homme, le regret ou l'ennui ; un homme riche de la légende ayant exprimé de cette façon des regrets, le margouillat est devenu signe de richesse (?).

MINH-MANG. — Fils de Gia-Long ; lui succéda en 1820 ; il ne tint pas les promesses de son père à l'égard des Français et commença à prendre contre eux une attitude hostile qui fut imitée par ses successeurs, d'où obligation pour la France d'intervenir (V. Conquête). Ce souverain a toutefois laissé dans le pays annamite réputation de grand roi, organisateur, légiste et excellent lettré. Il mourut le 11 janvier 1841 après une chute de cheval ; il avait eu 126 enfants mâles dont le dernier vivait encore en 1916. Gia-Long avait choisi Minh-Mang pour lui succéder alors que ce dernier n'était que quatrième fils né d'une concubine, mais en raison de la vive intelligence qu'il avait remarquée chez l'enfant ; il s'ensuivit malheureusement que les descendants de la branche aînée s'estimant évincés, n'ont pas cessé depuis lors d'être des prétendants agressifs (V. Cuong-De, V. Rois).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MILLOT. — Général en chef qui participa à la conquête du Tonkin après la mort d'Henri Rivière (1884).

MOTS ÉTRANGERS. — Des mots étrangers à la langue locale et à la langue française se sont peu à peu installés dans le sabir franco-annamite et il paraît intéressant d'en connaître l'origine.

Du portugais on a le mot Mandarin, de Mandar, commander, puis le mot Arroyo, rivière et le mot Compradore, interprète commercial.

De l'anglais on a Boy (domestique), on a Coolie (porteur) et on entend souvent l'expression Louqsi qui n'est autre que Look see, regarder.

Du chinois on a Sampan (Tam-pan barque faite de « trois planches »), on a Ty-phon (de Dai-phong, grand vent ou de Tu-phong, les 4 vents).

De l'arabe on a Mousson (époque fixe) et Chum-Chum (alcool). Le mot Panka vient, semble-t-il, de l'Hindou.

Voir : Cochinchine. — *Voir :* Pagodes.

MALAIS. — Il est intéressant de remarquer qu'on retrouve chez quelques Malais la trace physique distinctive des Giao-chi (V) ; intéressant aussi de noter que les Malais étaient tous des pêcheurs et que leurs barques portaient à l'avant les deux gros yeux de poisson qu'on voit encore aujourd'hui sur les embarcations annamites ; — intéressant aussi de constater que leur langage a quelques rapports avec celui que nous trouvons chez certaines tribus Moïs de la chaîne annamitique ? Que conclure ?

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Voir : Races.

Certains auteurs tendent à prouver que le premier berceau des Malais ne serait autre que le Sud-Annam et que par conséquent ces Malais seraient les premiers autochtones du continent ; comme ils étaient essentiellement pêcheurs ils seraient allés peu à peu peupler la Polynésie ; quelques siècles plus tard (au IIe siècle environ) quelques-uns de ces individus seraient revenus sur le continent pour se heurter et se mélanger au nouvel occupant, le royaume de Lam-Ap (les Chams) (V. Races).

Il est certain en tout cas qu'on trouve chez les Malais purs des traces ethniques rappelant celles de certaines tribus sauvages du Sud-Annam, les Rhadés par exemple, et qu'ils sont soumis eux aussi au régime matriarcal ; il paraît toutefois difficile de conclure car les Malais actuels de Java ont subi de multiples métissages avec Birmans, Hindous, Chinois ; on y rencontre en effet grande variété de types.

Voir : Races d'origine.

MA-QUI. — *Voir :* Superstitions.

MESURES. — *Voir :* Poids, Longueur, Capacités, Monnaie, Superficies, Calendrier.

MAC. — Le Tonkinois Mac-dang-Dzung usurpa temporairement le trône des LE en 1527 ; sa dynastie parvint à s'y maintenir pendant 41 ans et se maintint même, dans le haut Tonkin (Cao-bang) pendant 80 ans (V. Trinh). Il avait pris le nom de Minh-Duc comme titre de période.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MAI-THUC-LOAN. — Patriote annamite qui au VII^e siècle tenta de s'insurger contre la domination chinoise et provoqua une immense révolte dont la Chine ne put avoir raison qu'à grand'peine.

MOUSSON. — De l'arabe Moussin, époque fixe.

MANS ou YAO (Race). — On appelle ainsi une race chinoise semi-sauvage mais avec tendance toutefois vers la civilisation, qui vit sur les flancs des montagnes de la haute région tonkinoise ; le mot Man signifie Sauvage ; ces individus vivent exclusivement des produits et de la culture des montagnes qu'ils défrichent en les brûlant ; quand ils ont épuisé un sol il se transportent ailleurs et sont par conséquent essentiellement nomades et dangereux destructeurs de forêts. Le Man vit surtout de chasse et il fabrique lui-même un curieux fusil à pierre dont il se sert en appuyant la crosse sur la joue et avec lequel il ose affronter le tigre. Il y a plusieurs tribus qui se distinguent entre elles par leurs costumes vraiment originaux ; c'est ainsi que le Man Ta Pan (grande planche), ainsi nommé parce que les femmes portent coiffure composée d'un carré de bois sur lequel s'étage le chignon sous un informe turban rouge ; les Man La Ten (Noirs) où les femmes portent long vêtement noir bordé et frangé de rouge et sont coiffées d'un carré de mousseline blanche brodé de bleu du plus heureux effet, avec un sac en bandoulière ; les Man Sung ou Mans à corne dont les bouts de turban forment Corne probablement en l'honneur du totem local, le Buffle ; les femmes ont tunique bleu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

foncé décorée de broderies dans le dos et de larges agrafes d'argent ; elles portent jupon et jambières de toile.

Voir : Méo.

MÉDIUMS. — Ils jouent un certain rôle dans les superstitions découlant du culte taoïque (V) ; les individus qui se sont sauvés d'un grand danger ou d'une maladie grave sont censés protégés par les Esprits, et, suggestionnés eux-mêmes par cette croyance, se font Médiums. — D'autres individus atteints d'une certaine maladie du cuir chevelu (cheveux agglomérés) sont considérés comme possédés des Génies et doivent se vouer au métier de Médium ; devant les pagodes, la tête recouverte d'une étoffe rouge, ils entrent en transes et sont interrogés par les croyants.

Voir : Sorcellerie.

MÉO (Race). — Tribu demi-sauvage d'origine chinoise qui vit dans la haute région tonkinoise en même pays que les Mans (V), mais ils sont plus farouches que ces derniers et habitent beaucoup plus haut sur les sommets de 1.000 mètres qu'ils rejoignent par des sentiers abrupts ; ce sont de merveilleux grimpeurs de cimes mais ce sont des nomades incorrigibles qui pour la culture dévastent les forêts avec leurs « ra..s » (incendies) déplorables ; ils sont de caractère très indépendant et assez belliqueux ; — les hommes portent pantalon bouffant, les femmes un jupon plissé avec corsage col matelot.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

MANOE. — Matelot français au service des Nguyen qui commandait un bateau au moment de la lutte contre les Tay-Son (V) ; il préféra sauter que de se rendre ; le roi Gia-Long lui conféra de hautes dignités posthumes et fit inscrire son nom dans les annales annamites. A noter que ceci se passa en 1783, bien avant par conséquent l'arrivée des officiers français recrutés par Pigneau de Behaine.

MENCIUS. — Philosophe qui vécut 100 ans environ après Confucius et a laissé classique souvenir ; c'est lui qui a dit « l'homme naît Bon, il ne devient Mauvais qu'au contact de la vie ».

Voir : Confucius.

MONTAGNARDS (Peuplades). — *Voir :* Moïs, Mans, Méo, Muong, Sedangs.

MISSIONNAIRES APOSTOLIQUES. — C'est au port de Macao en Chine que se groupèrent tout d'abord les premiers missionnaires apostoliques, des Jésuites portugais, espagnols et italiens, et c'est vers 1515 que l'un d'eux, le Père Busoni vint débarquer à Fai-Foo (Annam) ; ce n'est toutefois qu'en 1624 que les évangélistes, dont le Français R. P. de Rhodes, s'installèrent en Annam ; en ces temps éloignés ces missionnaires ont vécu des heures héroïques car, selon les bonnes ou mauvaises dispositions des différents rois, ils furent tantôt tolérés, tantôt chassés, tantôt utilisés mais bien souvent aussi persécutés ; il n'en reste pas moins vrai que les missionnaires catholiques ont été les précurseurs des pionniers qui ont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rapproché la France de l'Annam, et on les trouve à l'origine des grands événements qui ont donné naissance à l'Indo-Chine française actuelle ; ne sont-ils pas en effet à la première date mémorable de 1787 où Gia-Long s'adressa spontanément à Mgr Pigneau de Behaine pour obtenir l'intervention des Français en sa faveur ; les missionnaires jouirent alors d'une haute considération, et si les successeurs de Gia-Long ne furent pas fidèles à cette amitié c'est uniquement pour des raisons de xénophobie où la religion n'avait rien à voir ; ce n'est que sous le fallacieux prétexte que ces religieux étrangers fomentaient des troubles contre le Pouvoir royal qu'ils en firent massacrer quelques-uns à plusieurs reprises ainsi que des milliers d'indigènes catholiques qui les entouraient ; et ce fut une nouvelle raison pour la France d'intervenir en en 1858 après plusieurs rappels au respect des Français, pour défendre ces missionnaires, et, par représailles, s'emparer de la Cochinchine.

Les diverses missions apostoliques du début étaient en constante rivalité entre elles et c'est pourquoi le Pape décida, en 1679, de diviser le Pays en deux vicariats, l'un au nord du fleuve Rouge laissé aux Espagnols, l'autre au sud laissé aux Français ; cette décision fut renouvelée en 1848 pour une nouvelle période de cent années.

Voir : Persécutions, Koffler, Traité 5 juin 1862, Conquête, A. de Rhodes.

MARIE Ier. — Roi des Sédangs. Vers 1888, en une curieuse épopée, un nommé David dit De Mayrena, aventurier des plus douteux, pénétra dans la région

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sauvage dite des Sédangs et s'y fit nommer Roi, du moins le dit-il ; en tout cas il rédigea une Constitution, créa un Drapeau, nomma des Ministres, installa des Services, créa une Décoration, fit imprimer des Brevets, fit faire un uniforme d'armée et imagina de rutilantes armoiries portant la fière devise « Jamais céder, Toujours Sédangs » ; il osa même faire des propositions d'alliance au Gouvernement Français de l'Indochine avec menace en cas de refus de s'adresser aux Anglais ; tout cela avait été si habilement et astucieusement monté que quelques Autorités Françaises locales s'y laissèrent malheureusement prendre ; Mayrena avait d'ailleurs une telle prestance et une telle faconde qu'il en trompa beaucoup d'autres, jusqu'à Hong-Kong où les Anglais lui firent chaleureux accueil. Ce royaume fantôme fut naturellement de courte durée car l'aventurier, obligé de vivre d'expédients de plus en plus renouvelés, fut bientôt démasqué ; cela ne l'empêcha pas toutefois de trouver encore à Paris et même en Belgique des personnes croyant à sa royauté réelle, et de revenir en Extrême-Orient pour une épopée nouvelle ; elle s'arrêta cette fois-ci à Singapour, où définitivement brûlé, ne pouvant aller ni dans les colonies anglaises, ni françaises, ni néerlandaises où il était déjà trop connu, Mayrena se réfugia dans une île au large de Singapour où il mourut misérablement fin 1890 ; sa pseudo-royauté avait duré deux ans à peine.

MOÏS. — Nom générique signifiant « sauvage » donné aux tribus montagnardes qui vivent sur la chaîne annamitique en indépendance à peu près

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

complète ; c'est une race spéciale, genre négroïde petite taille dont les individus semblent être les véritables autochtones d'origine de l'Annam (V. Races). Il y a diverses tribus dont les mœurs sont généralement les mêmes sauf petites différences dans les détails ; c'est ainsi que dans l'ensemble les individus sont encore à l'état primitif, vivant presque nus ou, en la saison fraîche, drapés dans une couverture ; les femmes circulent seins à l'air, pipe à la bouche et hotte au dos, tandis que les hommes, au nu presque intégral, sont armés de lances, d'arcs ou de coupe-coupes car ils sont surtout chasseurs et font à l'occasion la guerre aux tribus voisines ; ils sont tous très amateurs de colliers et de bracelets en fil de cuivre ; leurs yeux noirs, un peu effrayés dans une figure souriante et naïve les rend sympathiques au premier abord, et leur caractère serait naturellement paisible si les nombreuses superstitions qui les tracassent ne les rendaient parfois farouches et cruels ; aussi est-il bon quand on doit circuler chez eux de connaître un peu de leurs mœurs et de respecter leurs croyances. Parmi les coutumes originales qu'on trouve chez la plupart d'entre eux il faut citer, la jarre d'alcool dans laquelle tout visiteur doit piper en signe de sympathie, et l'échange du bracelet qui est pacte d'amitié ; dans les grandes occasions ils sacrifient, tout vivants, des buffles lequel animal semble cependant être leur Totem si l'on en croit les cornes qui ornent les toitures des cases ; ces dernières sont construites sur pilotis et s'allongent en compartiments au fur et à mesure que la famille ou les esclaves augmentent ; ils obéissent au régime patriar-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cal sauf quelques tribus (V. Rhadés) qui sont sous le régime matriarcal, mais en outre de cela un assez grand nombre de peuplades croient à la puissance de deux grands sorciers, Hoa-xa et Thuy-xa (Sadète du Feu et Sadète de l'Eau) qui sont possesseurs, disent-ils, d'une Épée sacrée au Pouvoir surnaturel ; ce fameux sabre aurait été confié aux Moïs par les Chams quand ils furent sur le point de disparaître, et il faut croire que c'est un talisman merveilleux car il a toujours été convoité par les bonzes du Cambodge, du Laos et même du Siam qui ont usé de mille moyens astucieux pour essayer de se l'approprier ; en tout cas les deux Sadètes en question (Sadète signifie Petit roi) sont les redoutables Maîtres spirituels de tout le Pays, aussi faut-il se garder de les méconnaître (V. O'd'Endhal). — Les Moïs cultivent une espèce de riz de montagne et c'est pour son ensèmencement qu'ils brûlent impitoyablement les forêts (V. Rays). — Déjà beaucoup de ces Moïs parmi les moins éloignés acceptent peu à peu les contacts annamites dont ils fréquentent les marchés pour s'approvisionner en sel en échange de cannelle et de miel. — On évalue à 300.000 environ le nombre de ces Moïs en Annam répartis dans les tribus principales suivantes : Djarais, Rhadés, Banhars, Sédangs, Kha-leu (V. la plupart de ces mots).

MOBILIER. — Certains meubles et objets sont tout à fait particuliers au logement annamite : l'Autel des ancêtres et ses accessoires déjà décrits au mot Ancêtres ; le vaste lit de camp servant de table à manger le jour et de dortoir la nuit ; l'oreiller rigide

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en rotin, cuir ou faïence ; l'armoire roulante, grande caisse en bois dur montée sur roulettes ; la pipe à eau (V) commune à tous ; la natte de jonc qu'on étend sur le lit pour honorer le visiteur et qui sert la nuit de modeste couverture ; les sentences parallèles (V) pendues au mur ; le crachoir à main à la disposition de tous ceux qui chiquent ; la boîte à bétel avec ses petits compartiments ; le haut tabouret sur lequel on se juche.

MENTALITÉ ANNAMITE. — Il ne faut pas essayer, sous prétexte qu'apparemment elle est différente de la nôtre, de modifier la mentalité annamite car telle qu'elle existe à l'état originel elle est loin d'être mauvaise ; en tentant de la modifier on risquerait fort de n'obtenir qu'un résultat hybride ; l'Annamite est intelligent et peu à peu, avec l'aide évidemment d'une ou deux générations, il arrivera à penser à la française sans aucune contrainte. Grâce au précieux Quoc-ngu (V) il faut qu'il apprenne dans sa propre langue tout ce qu'il doit normalement savoir jusqu'au certificat d'étude ; évitons de lui apprendre ces premières matières en langue française car ce n'est que dans sa langue maternelle qu'il peut utilement les assimiler ; muni de ce premier bagage indispensable l'enfant abordera les usuels classiques de ses pères qui devront être désormais transcrits en quoc-ngu, puis les principaux classiques français également traduits en quoc-ngu, la langue purement française ne devant rester en principe qu'accessoire ; peu à peu, l'âge de raison et de compréhension venu, l'étudiant, déjà né dans une at-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mosphère franco-annamite, tirera de cet enseignement logique un tout harmonieux au bout duquel ne peuvent que se rencontrer sans se heurter les deux mentalités française et annamite plus semblables dans le fond qu'on ne le croit *a priori* ; la génération passée et celle en cours ont fait les principaux pas vers cette évolution et nul doute que celle qui se lève n'en savoure les fruits mûrs car de part et d'autre on saura mieux tenir compte des respectives dignités.

Voir : Opinions personnelles.

MÉ-KONG. — *Voir :* Traité 5 juin 1862. V. Pavie, V. F. Garnier.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

N

NOBLESSE. — Il y a d'abord les Titres de noblesse réservés spécialement aux membres de la famille royale et qui s'acquièrent d'office du fait même de la naissance ; ils sont héréditaires avec diminution de degrés par génération mais sans qu'ils puissent toutefois s'éteindre complètement, le titre de Ton-That qui est le dernier étant gardé perpétuellement jusqu'à extinction de la famille à moins cependant de changement de dynastie. — En outre, de ces titres pour sang royal le roi Minh-Mang a voulu que les descendants de ceux qui lui succéderaient sur le trône (et ce pensa-t-il pendant 20 générations de sa dynastie) fussent reconnaissables par des noms patronymiques particuliers ; il a composé à cet effet et pour faire loi, une pièce de vers de vingt mots dans lesquels on puise successivement et où l'on puisera lors de chaque avènement pour déterminer le nom rituel du nouveau souverain (V. Livre d'or).

Puis il y a des Titres de noblesse, toujours réservés aux membres de la famille royale mais ne s'acquièrant en principe que par le mérite ; ils sont également héréditaires avec diminution d'une classe à chaque génération à condition toutefois que les descendants

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en soient reconnus dignes. — Tous ces titres donnent droit à pension, quelquefois à apanage, et sont généralement conférés sur livre à feuillets de soie dans un coffret d'argent. Il arrive que par faveur tout à fait exceptionnelle et pour des sujets particulièrement méritants, ces titres de noblesse sont décernés en dehors de la famille royale.

Viennent ensuite des titres de noblesse qui sont conférés par l'Empereur à de simples mandarins pour récompenser des actions d'éclat ; ce dernier ordre comprend cinq degrés : Cong, Hau, Ba, Tu, Nam qui peuvent être approximativement assimilés à Duc, Marquis, Comte, Vicomte et Baron ; le titre est héréditaire avec diminution d'un degré par génération ; il s'éteint donc à la cinquième génération ; il a été conféré quelquefois à des personnalités françaises.

Les dignités héréditaires sont transmises aux fils de droite lignée, c'est-à-dire que fils et petits-fils de la femme légitime y ont droit d'accession avant tous les enfants de commune lignée issus de concubines.

Voir : Mandarinat, Titres.

NAISSANCES. — En principe, la déclaration des naissances n'était pas autrefois obligatoire mais l'habitant moyen avait tout intérêt à déclarer les enfants mâles pour leur inscription au rôle leur permettant de participer plus tard aux privilèges publics (V. Commune annamite). Toutefois, quoique l'État civil n'existe pas officiellement, chaque famille mandarinale possède un registre particulier (Gia-pho) qui mentionne les noms des membres de la famille, les faits importants, et par conséquent les dates des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

naissances, des mariages et des décès. En raison d'une coutume locale il est difficile de connaître très exactement l'âge des enfants (dans le peuple du moins) car on leur compte une année de plus chaque fois qu'arrive le Tet annuel (premier de l'an), de sorte qu'un enfant qui naît, par exemple, le dernier jour d'une année, compte déjà Un an, dès le lendemain, jour du Tet (alors qu'il n'a en réalité qu'Un jour d'existence) ; il arrive même que le temps passé dans le sein de la mère compte aussi pour Un an.

Influences astrales dans la naissances (V. au mot Fiançailles).

Voir : Enfants, État civil, Accouchements, Déesse de maternité.

NAPOLÉON III. — Lorsqu'en 1858 la France dut intervenir (V. Conquête), Napoléon III ne voulait pas aller jusqu'à la conquête de peur de grever son budget; c'est l'impératrice Eugénie, gagnée par les missionnaires catholiques, qui le décida.

NAM-DINH. — Prise le 11 décembre 1873 par Francis Garnier ; évacuée à la suite du traité Philastre, elle fut reprise le 25 mars 1883.

DE NÉGRIER. — Ce général s'illustra par la prise de Phu-lang-thuong et par le combat particulièrement sanglant de Kep contre les Chinois ; après le guet-apens de « Bac-Lé » qui avait violé le traité de 1884, il s'empara de Lang-son, où grièvement blessé, il dut remettre le commandement au colonel Herbinger (V. Conquête).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NGO-QUYEN. — Général annamite qui réussit en 939 à secouer le joug des Chinois ; fondateur de la dynastie des Ngo qui ne dura que de 939 à 965 mais qui ne céda la place qu'à une autre dynastie annamite, celle des Dinh.

NGUYEN. — Une des deux grandes Familles (V. Trinh) qui avaient aidé les LE postérieurs à chasser les usurpateurs (V. Mac) et qui en avaient été récompensées par leur élévation à la dignité de Chua (Seigneur du royaume). — Les Nguyen reçurent pour leur part le gouvernement de la Cochinchine laquelle s'étendait alors jusqu'au Quang-Binh actuel (tandis que les Trinh étaient nommés Chua du nord, le Tonkin et le Nord-Annam actuels). Ces deux grandes Familles prirent peu à peu tant d'autorité dans le pays qu'elles en arrivèrent à se disputer le pouvoir royal, et par s'attribuer, chacune dans leur zone, le titre de Vuong (Roi), ne laissant aux LE, les véritables souverains, qu'un pouvoir purement nominal. Ainsi régnèrent ces deux puissantes Maisons dont la rivalité devait avoir tant de conséquences dans l'avenir du pays. Les Nguyen qui dominaient dans le sud eurent à se défendre vers 1787, non seulement contre les révolutionnaires dits « Tay-son » (V) mais aussi contre leurs rivaux du nord les Trinh, qui voulaient profiter de ces troubles pour rester les seuls maîtres du royaume ; Nguyen-Anh, le seigneur du sud de l'époque, après avoir été vainement aidé par le Siam, après avoir reçu des offres intéressées des Hollandais de Java et des Portugais de Macao, eut enfin l'heureuse idée de solliciter l'appui de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

France par l'intermédiaire du missionnaire catholique Pigneau de Behaine (V. Hist.). La victoire des Nguyen, après une lutte de 23 années contre leurs ennemis, fut dès lors assurée et, après avoir reconquis la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin, d'où les Trinh et même le dernier des LE s'étaient enfuis, Nguyen-Anh se fit proclamer Empereur sous le nom de Gia-Long et fonda ainsi la dynastie des Nguyen. Après une victoire aussi complète Gia-Long n'eut pas de peine à obtenir l'investiture de la Chine dont l'Annam avait toujours été le vassal.

Les Nguyen, avant la révolte des Tay-son, alors qu'ils n'étaient que Seigneurs de Cochinchine, vasseaux de l'Empereur, avaient déjà sagement organisé la partie appelée aujourd'hui Cochinchine et avaient apporté de l'ordre dans cette région qui n'était antérieurement que le refuge de vagabonds, de bannis et de déserteurs (V. Cochinchine), elle touchait la frontière du Cambodge et était souvent source de conflits et de batailles qui permirent aux Nguyen de se rendre peu à peu maîtres du pays jusqu'au golfe du Siam, et ils auraient sans doute annexé tôt ou tard le Cambodge tout entier si le fait de la révolte des Tay-son et ses conséquences, n'était venu détourner les événements.

Voir : Nguyen-Kim.

NGUYEN-KIM. — Véritable ancêtre de la dynastie actuelle des Nguyen ; il s'était rendu célèbre entre 1527 et 1540 en utilisant les peuplades sauvages, les Moïs, pour combattre l'usurpateur Mac, aidant ainsi la dynastie des LE à reprendre le trône ; son fils

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nguyen-Hoang continua brillamment son œuvre, et, en récompense le roi lui décerna la dignité de Chua (Seigneur du royaume) et il lui donna le gouvernement de la Cochinchine laquelle s'étendait alors jusqu'au Quang-Binh actuel (V. Nguyen). Nguyen-Kim et son fils Hoang qui n'ont été en réalité que petits rois vassaux, sont considérés, par respect, comme étant les premiers empereurs de la dynastie des Nguyen.

Parmi les autres ancêtres des Nguyen qui se firent appeler Vuong ou Vua (Roi), quelques-uns ont fait œuvre durable, tels : Vo-vuong (1738-65) qui fut le grand-père de Gia-Long, et avant lui Sai-vuong (V) (1618-1635), qui a laissé parfaite réputation.

Quoique ayant régné dans le sud, les Nguyen sont originaires du Thanh-hoa où leurs tombeaux sont honorés.

NOMS PROPRES. — Sur une centaine de Familles d'origine il subsiste encore une quarantaine de noms patronymiques dont les plus communs sont : Nguyen, Lê, Vu, Do, Pham, Dao, Trân. — Les Annamites ont tous trois noms ; le premier est le nom patronymique qui est invariable ; le deuxième, simplement numéral qualificatif (généralement Van pour les hommes et presque toujours Thi pour les femmes) est souvent supprimé ; le troisième est le nom personnel de l'individu qui peut être changé (avec autorisation) en certaines occasions, soit par respect pour un personnage portant le même nom, soit par superstition ; ce dernier nom doit revêtir une signification flatteuse rappelant : Vertus, Courage, Force chez les hommes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tandis que pour les femmes il est question de Fleurs ou d'Oiseaux.

Pour les enfants, on ne leur donne à la naissance qu'un nom provisoire ; on les désigne simplement par des numéros selon le rang dans lequel ils sont nés, ou encore, par superstition, leur donne-t-on un nom obscène (ou aux garçons des noms de fille) pour en écarter les esprits malfaisants (V. Enfants). — Certains noms doivent être respectés ; on évite de prononcer le nom de son père, de son supérieur ou bien faut-il les altérer ; il est poli de n'employer dans une missive que la première syllabe du nom d'un supérieur et c'est ainsi qu'on écrira M. LA au lieu de M. Lalande. — Il est défendu de porter un nom qui a été celui d'un roi de la dynastie régnante et il est même défendu de l'écrire (Chu Huy) et le porteur de ce nom doit demander à le changer. — Il n'est pas rare que les parents se fassent appeler par celui de leur fils aîné. — Au décès on donne encore un nom posthume au défunt (V. Rituel funéraire).

Par l'exposé ci-dessus on comprendra que pour un Européen il est parfois très difficile de connaître le nom exact d'un indigène qui, pour toutes ces raisons, de première enfance, de superstition, de respectabilité ou de rites, peut en changer si souvent dans sa vie.

Voir : Famille, Noms des empereurs.

NINH-BINH. — Prise le 4 décembre 1873 par l'aspirant Hautefeuille ; comme Hai-dzuong, cette ville dut être évacuée pour n'être reprise que le 22 octobre 1883.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NGUYEN-HUU-DO. — Tong-doc de Hanoï au moment de la conquête ; quand l'ordre vint de Hué de faire sa soumission aux Français il le fit très dignement et par la suite il fut fidèle au Protectorat ; nommé Kinh-luoc (vice-roi) au Tonkin ; sa fille devint la femme du roi Dong-Khanh.

NA MO AZIDA PHAT. — Mot rituel que prononcent incessamment les bonzes dans leurs prières méditatives. Le mot « Na Mo », en sanscrit signifie « Je vous salue » (Azida bouddha).

NHAC. — Les frères Nguyen Nhac furent les organisateurs de la révolte des Tay-son (V) et ils réussirent à usurper le Pouvoir royal pendant 23 ans, de 1777 à 1801.

NGUYEN-ANH. — *Voir :* Gia-Long.

NAM-VIET. — Nom qu'on emploie encore aujourd'hui dans les écrits pour désigner le royaume d'Annam.

NAM VA. — Se coucher à terre pour attendre justice ; singulière coutume très répandue dans le peuple où l'on voit dans une rixe, celui qui a le dessous, rester couché comme mort jusqu'à l'arrivée des autorités (quelquefois plusieurs jours), ce qui lui donne droit à être soigné et nourri par son adversaire.
Voir : Malédictions.

NIDS D'HIRONDELLES. — L'Annam est un des rares pays d'Extrême-Orient qui les possède ; on trouve ces nids dans des rochers presque inaccessibles

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

situés en pleine mer en face des provinces de Quang-nam et de Quang-ngai à deux milles de la côte environ, et surtout dans le groupe Culao-Cham.

Ces nids confectionnés vraisemblablement avec des algues marines et amalgamés par la sécrétion salivaire des petites hirondelles de mer appelées « salanguanes » (Yen), sont très prisés des Chinois qui leur attribuent non seulement des vertus médicinales mais surtout des qualités culinaires ; il n'est pas de riche repas sans le fameux potage aux nids d'hirondelles. Comme il est difficile et même très périlleux de les récolter, ils se vendent naturellement à prix d'or : 100 à 170 piastres le « cân » (600 gr.), et l'affermage de cette récolte rapporte au budget de Quang-nam la jolie redevance annuelle de 30.000 piastres soit 300.000 francs.

Voir : Pharmacopée.

NGUYEN-DZU. — Poète, mandarin annamite (1765-1821), auteur de beaux poèmes dont l'un, Kim-van-Kieu, l'a rendu célèbre, il y conte l'histoire d'une jeune fille qui n'est courtisane que parce qu'elle est victime de la destinée, et on croit reconnaître dans ce poème la propre histoire de Nguyen-Dzu qui, fidèle à la dynastie des LE, servait à regret la nouvelle dynastie des Nguyen. — Ce poème de Kim-van-Kieu est très populaire, et beaucoup d'expressions empruntées à cet ouvrage sont passées aujourd'hui dans la conversation et la correspondance courantes.

NGOC-HOANG. — Roi du ciel taoïque ; toujours flanqué de ses principaux collaborateurs, Bac-dao

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

(étoile polaire) divinité à figure noire chargée d'enregistrer les décès, et Nam-dau (l'étoile du sud) autre divinité qui s'occupe des naissances. Ces trois divinités sont reconnaissables à la mitre carrée qu'elles portent.

Voir : Taoïsme, Divinités.

NGUYEN-VAN-TUONG. — Était ministre et régent après la mort de Tu-Duc et ne cessa, avec son collègue Ton-That-Tuyet, de créer des difficultés aux Français. — Après l'épopée du roi Ham-Nghi il joua un rôle des plus douteux faisant semblant d'aider désormais à l'œuvre du Protectorat, mais démasqué, il fut envoyé en exil à Tahiti où il mourut en 1886. Avec son collègue Tuyet il a laissé chez les Annamites eux-mêmes la réputation d'un intrigant dangereux n'ayant pas hésité à faire disparaître plusieurs jeunes souverains pour satisfaire une ambition toute personnelle.

Voir : Tuyet.

NG-TRONG-HIEP. — Ministre envoyé de Hué lors de l'occupation du Tonkin ; il a été plutôt notre adversaire mais s'est toujours montré respectueux des traités. Auteur d'un poème sur un voyage qu'il fit à Paris. Décédé au Tonkin en 1902.

NORIAS. — Ce système d'irrigation est généralement utilisé dans toute l'Indochine où les terrains à rizière ont particulièrement besoin d'eau ; il y a les petites norias à palettes mues par les pieds humains mais il y a aussi les gigantesques norias mues

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

par le courant des fleuves ; ces dernières, dont on trouve les plus beaux spécimens dans le Quang-ngai en Annam, sont, chacune d'elles, composées de huit à dix énormes roues accouplées qui sont uniquement construites en bambou, aussi bien les palettes qui les actionnent que les tubes qui puisent l'eau ; il n'y a que le moyeu qui soit en bois dur ; ces roues géantes (elles ont parfois 10 m. de diamètre), tournent incessamment pendant plusieurs mois, et sans arrêt répandent l'eau sur plusieurs hectares à la ronde arrosant chacune une très grande superficie, souvent à l'aide d'un long aqueduc également construit lui aussi tout en bambou.

NGUYEN-BA-NGHI. — Haut mandarin qui, sous Tu-Duc, et malgré avis et menaces de son roi, fut toujours partisan de la paix avec la France.

NGUYEN-CHI-PHUONG. — Haut mandarin qui opposa toujours grand courage à l'attaque de nos troupes devant lesquelles il se trouva d'abord en 1859 lors de la conquête de la Cochinchine, puis plus tard vers 1872 à la prise de Hanoï par Francis Garnier ; blessé il refusa les soins des Français, les injuria et se laissa mourir.

NGU-PHUC, les cinq Félicités : Noblesse, Longévité, Richesse, Prospérité, Tranquillité (V. Expressions litt.).

NGU THUONG, les cinq Vertus sociales : Humanité, Justice, Civilité, Prudence, Fidélité (V. Expressions litt.).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NGU-HANH. — *Voir :* Eléments.

NGO-SI-LIEN. — Historien annamite qui vécut au XVI^e siècle ; un autre historien Ngo-thi-Si vécut à la fin du XVIII^e siècle.

NAM-GIAO. — Sacrifice au Ciel et à la Terre. Selon les croyances locales, l'Empereur est le fils du ciel (Thien-tu) et à ce titre, il a le devoir filial d'entretenir lui-même le culte ; tous les ans vers le deuxième mois (aujourd'hui tous les trois ans seulement), on organise une très solennelle cérémonie rituelle sur un emplacement spécialement réservé à cet effet dans la campagne avoisinant la capitale royale ; cet emplacement est composé de deux tertres superposés dont le plus élevé, de forme ronde, représente le Ciel qui repose sur le tertre carré, image de la Terre. — La cérémonie a cela de particulier qu'elle se déroule pendant la nuit dans une pénombre impressionnante et au milieu d'un décor sauvage de pins fantasgoriquement éclairés par des torches et des bûchers.

Pour se préparer à cette cérémonie, le roi, auparavant, a dû se rendre en cortège jusqu'au « Pavillon du jeûne » où pendant trois jours il a dû observer abstinence et chasteté ; une statuette de bronze, symbole de la pureté sexuelle, placée tout auprès lui a rappelé constamment ce principal devoir.

Pour officier, le roi revêt un vêtement uniquement réservé à ce seul culte, de couleur violet foncé et jaune, orné de constellations, de montagnes, d'oiseaux, etc., images diverses de la Nature ; il porte

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

une tiare d'où tombent des pendeloques ; les mandarins-servants, également tenus à l'abstinence, portent des costumes et des coiffures du même genre. — Plusieurs autels sont élevés sur les tertres du Nam-Giao, pour le Ciel, pour la Terre, la Lune, le Soleil, pour les Montagnes, les Fleuves, etc., c'est-à-dire pour les diverses Forces de la Nature, et également pour les Ancêtres de la dynastie ; devant chacun de ces autels, le roi et ses servants font prosternations et offrandes. — Pendant l'office qui commence à minuit pour finir à l'aube, le tertre du Ciel est recouvert de tentures de soie bleue, celui de la Terre de soie jaune ; partout des oriflammes représentent les Planètes, les Étoiles, les Constellations zodiacales ainsi que le « Bat-quai » et les Animaux symboliques ; de temps à autre des danseurs exécutent des pas spécialement rythmés et s'accompagnent de cliquettes strictement réservées à ce rite. Nul ne circule au centre même des tertres où seuls les Génies ont le droit de passer ; le roi lui-même passe à gauche. — La cérémonie se termine par un sacrifice où sur un bûcher le corps entier d'un bufflon a été rôti et où l'on vient brûler toutes les tablettes de prières et toutes offrandes, afin que la fumée émanant de ces pieuses choses s'élève vers le Ciel.

La signification d'origine du mot Nam-giao serait « Face au Ciel » ; cette cérémonie date de la plus haute antiquité et est certainement plusieurs fois millénaire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

O

OBJETS PRÉCIEUX. — Posséder les « Huit objets précieux » (Bat-buu), est une expression littéraire courante, ce sont : la Flûte, la Guitare, et le Khanh qui évoquent la Musique ; la Fleur qui évoque le réveil de la Nature et la Jeunesse ; l'Éventail, grâce féminine ; les Livres, source de sagesse ; les Tablettes qui fixent la pensée, évoquent la littérature ; la Calebasse, corne d'abondance. Ce sont les Huit objets préférés des Huit Immortels du taoïsme.

Il y a aussi les « Quatre objets précieux (Tu-buu) vénérés par le lettré, disciple de Confucius, ce sont : Papier, Pinceau, Encre et Encrier.

Voir : Expressions littéraires.

OLIVIER DE PUYMANEL. — Comme Chaigneau, officier français au service de Gia-Long ; on lui doit la construction des premières citadelles à la Vauban dont on retrouve tant de reproductions postérieures dans le pays. Originaire de Carpentras, âgé seulement de 20 ans, il était aspirant à bord de la *Driade* qu'il quitta pour suivre Nguyen-Anh (plus tard Gia-Long) dans la restauration de son trône ; il mourut de maladie à 31 ans non sans avoir laissé

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un souvenir impérissable dans le pays annamite qu'il avait brillamment servi.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE. — Au-dessus de tout, l'Empereur, qui est en principe le maître suprême, mais qui est toutefois très limité dans ses pouvoirs par des rites sévères et par les conseils judicieux de six Ministères. — Ces Ministères donnent des ordres aux provinces dirigées chacune par quatre hauts mandarins : le Tong-doc chef de province responsable de la partie politique, le Bo-chanh chargé de tout ce qui intéresse la vie économique (impôts, etc.), le Quan-An qui s'occupe de la justice, et le Doc-hoc qui dirige l'instruction publique ; en outre, un mandarin militaire, le Dé-doc. Chaque province se divise en petits départements à la tête desquels sont des mandarins subalternes appelés « Quan-phu » et « Quan-huyen » dont le rôle est de surveiller les administrations cantonnales et communales, ces dernières jouissant de l'autonomie (V. Commune annamite). Les chefs de canton, élus par la population surveillent les maires (Ly truong) également élus par l'habitant, et ces maires sont contrôlés par les notables communaux qui sont pour la plupart des vieillards expérimentés.

Voir : Organisation sociale.

OFFRANDES ET SACRIFICES. — Sur tout autel sont disposées les offrandes strictement exigées par les rites : Encens, Barres monétaires (en papier), Bétel, Bol de riz, Alcool, Œufs et Sel ; chez les gens riches on y voit aussi des Mets et des Friandises, ces

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dernières artistement confectionnées avec de la papaye découpée et représentant en miniature les animaux rituels et des fleurs ; après exposition de quelques heures ces offrandes sont brûlées ou consommées en famille. Lorsqu'il s'agit d'une cérémonie communale en l'honneur d'une Divinité, ces offrandes sont apportées par tous les habitants qui tuent en cette occasion les trois animaux rituels (Tam-sinh) (V. Animaux) et c'est alors aux frais de la communauté des agapes générales qui constituent la fête du village.

O'D'ENDHAL. — Officier qui en 1890 fut nommé Inspecteur de la Garde indigène et entreprit dans la haute région de l'Annam diverses explorations au cours desquelles il se signala comme ethnographe et archéologue ; il fit notamment des recherches et des découvertes importantes sur les Chams, et l'École Française d'Extrême-Orient le chargea d'une mission au cours de laquelle il fut assassiné par les sauvages dépendant du « Sadète de l'Eau » (6 avril 1904) (V. Moïs). Auparavant il avait été Résident à Attopeu et à Phan-Rang où s'élève un monument à sa mémoire. Ses restes mortels retrouvés après l'assassinat ont été inhumés à Song-Cau en Annam.

ORGANISATION SOCIALE. — A la base, la Famille, première cellule où le régime du patriarcat a fixé les rapports de Fils à Père ; puis le groupement de plusieurs familles qui a formé une cellule plus grande, le Village, où nous retrouvons les mêmes rapports filiaux entre simples habitants et Notables ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

puis plus haut dans le système administratif composé de plusieurs villages nous trouvons ces mêmes rapports entre Administrés et Mandarins ; encore plus haut, mêmes rapports filiaux entre Sujets et Souverain, et enfin ces mêmes rapports entre le Souverain et le Ciel dont il est censé être le Fils. De la base au sommet on constate donc toujours ce rapport de Fils à Père qui dicte les devoirs des individus de toutes conditions entre eux, y compris l'Empereur qui a des comptes à rendre au Ciel (V. Nam-giao, Empereur). Ce régime patriarcal est dû en partie à la doctrine confucéenne (V) qui a eu ce beau résultat de lier entre eux l'Empereur, les Mandarins et le Peuple par des dogmes sacrés, lesquels mélangés aux rouages administratifs, soutiennent tout l'édifice social ; et c'est en raison de cette heureuse formule que sont définies les responsabilités administratives : le village responsable de ses habitants, la famille responsable de ses membres.

Dans la société annamite, à l'exception de l'Empereur qui était souverain suprême, l'égalité devait exister, en principe du moins, entre tous les citoyens, en ce sens que tout individu quelle que soit son origine pouvait arriver, soit par son instruction, soit par ses mérites, soit par sa fortune, aux plus hautes distinctions sociales. — La société se divisait toutefois en quatre classes traditionnelles : Lettrés, Cultivateurs, Ouvriers, Commerçants (Si, Nong, Cong, Thuong), et elles étaient dans cet ordre, plus ou moins considérées, les Lettrés passant avant tous, tandis que les Commerçants, les derniers, étaient assez méprisés. Mais à vrai dire il n'existait réellement dans la vie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

annamite que deux Classes, celle qui commandait et celle qui obéissait ; la première formée des Mandarins, ou de ceux qui avaient pu s'élever à équivalente dignité, et dont l'autorité, au lieu de rester paternelle selon les préceptes confucéens, était trop souvent arbitraire, — la seconde, celle des travailleurs dont la soumission résignée acceptait sans réaction les pires exactions. Cet état de choses a fort heureusement changé depuis l'arrivée du Protectorat ; la classe des commerçants autrefois tenue en piètre estime, ainsi que les cultivateurs et les artisans, ont réussi à créer une bourgeoisie nouvelle dont la dignité est aujourd'hui partout reconnue dans la mentalité indigène.

Voir : Noblesse, Mandarinat, Commune annamite, Famille, État annamite, Organisation adm.

ŒUFS COUVÉS. — Ils font partie des mets recherchés ; il ne faut pas croire, comme il arrive souvent qu'il s'agit d'œufs pourris ; ce sont des œufs dont on a noté soigneusement le jour de la ponte et qu'on a laissés couver un nombre de jours exactement déterminés qui amène le fœtus du canard à sa formation presque complète, à l'exclusion du bec ; à ce moment-là, l'œuf qui ne peut avoir mauvaise odeur puisqu'il contient toujours un être vivant, est mis à bouillir et on en mange alors le contenu, c'est-à-dire un petit canard baignant dans un jus jaunâtre ; l'aspect n'est pas appétissant et le goût est insipide, mais cet aliment ne doit sa petite réputation qu'au fait que pour l'obtenir tout à fait à point il a fallu surveiller étroitement la gestation du poussin et c'est cette atten-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion soutenue qui donne de la valeur au mets et honore du même coup l'hôte invité à le déguster,

ONGLES LONGS. — *Voir :* Savoir-vivre.

OPINIONS PERSONNELLES. — *Voir :* à la fin de l'ouvrage.

OPIUM. — En 1841, les Anglais qui détenaient à peu près le monopole de l'opium de l'Hindoustan se virent sérieusement concurrencés par la Chine, et pour des raisons de simple négoce ils s'emparèrent de l'île de Hong-Kong sise dans la baie de Canton où ils pouvaient mieux défendre leurs intérêts ; ils obligèrent les Chinois à ouvrir cinq ports de commerce et à acheter l'opium venant de l'Hindoustan ; il faut dire que les Chinois étaient devenus grands fumeurs d'opium d'autant plus que les vertus soporifiques de la drogue venaient singulièrement aider le bouddhisme dans son annihilation du « Moi ».

On a créé pour lui la locution numérique « Trois Trésors » (la lampe, le fourneau, l'aiguille).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

P

PAGODES. — Il y a trois sortes de Pagodes, et généralement chaque village les possède distinctement : 1° le Chùa, pagode affectée au culte du bouddhisme en même temps qu'au culte taoïque ; 2° le Van-miêu ou Van-chi, pagode ou autel dédié à Confucius ; 3° le Dinh qui n'est autre que la Maison commune où se tient la plupart du temps le culte du Génie local.

Dans le Chua se tiennent, un peu mélangés (V. Religions), les panthéons bouddhique et taoïque ; ordinairement on aperçoit tout à fait au fond sur l'autel le plus haut, des statues aux cheveux bouclés, purs représentants hindous de la religion bouddhique ; puis, plus bas, sur l'autel du milieu en place d'honneur, le Bouddha-enfant Thich-Ca qui est le type chinois du Cakia-Mouni hindou. — Le taoïsme y est représenté par la divinité dite Ngoc-Hoang (roi du ciel) reconnaissable à sa tiare plate et carrée.

Les divinités bouddhiques et taoïques se distinguent entre elles en ce que les premières ne sont en général que laquées rouge et or tandis que les secondes sont souvent multicolores ; la plupart des autres statuettes qui se trouvent dans les Chua sont : soit les 18 apôtres

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

(La-han), soit la déesse de la miséricorde Ba-quam-Am, soit, à l'extérieur, les deux gardiens dits Ong-Ho-Phap. Quelquefois, sur l'autel du milieu aussi, une simple tablette voilée de soie jaune appelle le culte en l'honneur du roi régnant.

Voir : détails au mot Divinités.

Autour des pagodes on voit presque toujours un Écran en maçonnerie, un autel pour les âmes errantes, des urnes, des stèles, des stupas, des grands arbres et quelques images de tigres, d'éléphants, de chiens ou de chevaux (V. ces mots).

Il faut encore citer la Pagode Royale (Hanh-Cung, la maison de voyage du roi), qui existe seulement dans les chefs-lieux de province ; elle y représente le Roi qui est figuré par un trône érigé, seul, au milieu d'une vaste salle ; les mandarins s'y réunissent au moins une fois par an, le jour du Tet, en grande tenue pour adresser leurs vœux à l'Empereur et faire devant le trône vide les quatre prosternations rituelles.

Il existe aussi des « Maisons de culte » particulières (V. Ancêtres, Tombeaux).

Le mot « Pagode » vient, phonétiquement, du Chinois Pa-kou-tap (Monument des ossements blanchis).

Les grandes pagodes sont toujours précédées de quatre colonnes de front formant propylées.

POIDS. — Le « TA » appelé également Picul, devait peser légalement 63 kg. 750 car il devait correspondre au poids de 42 ligatures et demie, laquelle ligature pesait en principe 1 kg. 500 ; il ne s'agit là que du picul concernant les riz car il est différent pour le sel et pour le bois. — Les poids secondaires sont :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le Càn qui égale 0 kg. 604 ; le Luong ou Taêl qui égale 0 kg. 037 ; il n'est question ici que des poids les plus usités.

PROTOCOLE ET CÉRÉMONIAL. — *Voir :* Robes, Parasols, Insignes, Bonnets et Bottes, Plaquettes, Broderies, Costumes, Préséance, Savoir-vivre.

PHILOSOPHES CHINOIS. — En dehors de Confucius (V), quatre autres philosophes sont réputés : Manh-tu (Mencius), Tu-tu, Tang-tu et Nhan-tu. — En outre, on entretient pieusement, dans les mêmes temples que Confucius, les tablettes de 72 autres disciples réputés parmi les plus Sages.

PLUIE. — Fréquemment, les paysans annamites, en temps de sécheresse, demandent autorisation de faire des processions et des prières en faveur de la pluie (Càu dau), et c'est surtout le Génie populaire Quang-Cong (V) qui est alors invoqué. — Quelques grottes d'où jaillit une source sont également réputées abriter un Génie de la Pluie qu'on implore en cas de besoin. — En certains endroits, sur les montagnes principalement, on utilisait autrefois de gros tambours sur lesquels on frappait à tour de bras pour imiter le bruit du tonnerre, ce qui, à la croyance indigène, devait provoquer la pluie désirée.

POINTS CARDINAUX. — Selon le culte taoïque, pour faciliter le voyage des âmes des trépassés à travers l'Espace, il convient de s'assurer par des offrandes, les bonnes grâces des Génies qui gardent les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Cinq points cardinaux (y compris la Terre qui est le centre). — Ces cinq points cardinaux sont représentés dans l'imagerie par cinq tigres de différentes couleurs ; celui de l'Est est vert, couleur de la Nature ; celui du Sud est rouge, couleur du feu ; celui de l'Ouest est blanc, couleur du métal ; celui du Nord est noir, couleur de l'eau (?), le Centre est jaune, couleur de terre.

PRUNIER. — En poésie symbolise l'amour.

PHÉNIX (Con-Phuong). — C'est un des animaux symboliques, ce ne serait autre, pense-t-on, que le faisan ocellé qu'on trouve encore de nos jours en Annam ; comme c'est un oiseau très rare et très difficile à apercevoir, une légende s'est établie à son sujet ; — il est emblème de Vertu et de Grâce et est par conséquent dédié aux femmes qu'on veut honorer.

PHARMACOPÉE. — *Voir :* Médecine.

Ci-dessous quelques remèdes empiriques parmi les plus usités :

La Corne de cerf. — Il faut choisir le bois de cerf nouvellement mué, alors qu'il est encore tendre et couvert de duvet ; très recherché pour soigner l'anémie ou comme aphrodisiaque ; une corne se paie jusqu'à 300 francs.

Le Gingembre. — La racine, qui a vaguement forme humaine, est très recherchée en Extrême-Orient comme tonique énergique et aphrodisiaque ; on la mâche.

Nids d'hirondelles (V. ce mot). — Ils sont bons pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la toux, les glaires, la tuberculose, et surtout lorsqu'on les écrase avec le corps desséché de l'hirondelle.

Corne de rhinocéros. — On la paie jusqu'à 1.500 francs car elle est réputée comme maléfice contre les poisons.

Si l'on peut manger le foie encore chaud de l'ennemi, on acquiert un courage invincible, et de là l'expression « Co gan » avoir du foie, c'est-à-dire du courage.

Les tendons de cerf font potage excellent pour donner du lait aux nourrices, et, manger beaucoup de pêches vous assure longue vieillesse ; on utilise aussi à diverses fins, les vertèbres de serpent, moustaches de tigre, décoction de fiel de corbeau, infusion d'os de singe, os de poisson pilés, insectes macérés dans alcool, etc., etc.

Contre l'impuissance sénile il existe une plante qui donne de nouvelles vigueurs : c'est une liane à latex dont on a remarqué que pendant la nuit les ramifications se rapprochaient comme pour un contact amoureux ; on préconise aussi, mais ce n'est pas à la portée de tout le monde, de prendre le fiel humain d'un individu encore vivant.

L'incontinence d'urine se soigne au moyen d'ingestion d'araignées, et les maux de tête, par l'application de feuilles de ricin.

Voir : Cannelle, Accouchements.

PRÉSÉANCE. — Dans la Maison commune (Dinh) que possède tout village, se voit une série de gradins indiquant les places de préséance, les plus hautes personnalités étant assises sur les plus hauts degrés ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les jours de réunion on fait un festin officiel où les principaux notables doivent avoir pour leur part un morceau de la tête de l'animal sacrifié, morceau d'honneur (V. Animaux rituels).

Voir : Protocole.

PONT DE PAPIER. — Combat au cours duquel Henri Rivière trouva la mort le 19 mai 1883 (V. Conquête). Du nom du village local où l'on fabriquait du papier.

PÊCHERS. — Les branches fleuries du pêcher sont particulièrement appréciées au moment du Tet, époque des souhaits ; la pêche est en effet symbole de longévité, et c'est ce fruit un peu stylisé qu'on voit dans la main de certaines petites divinités.

PERSÉCUTIONS. — Si les missionnaires catholiques (V) furent assez souvent persécutés, ce n'est pas comme on pourrait le croire, en raison de fanatisme religieux mais plus simplement parce que ces missionnaires, qui gagnaient trop vite aux yeux de certains rois la confiance des indigènes, étaient considérés comme exerçant une influence étrangère susceptible de nuire ; cette xénophobie se fit sentir dès 1664 où plusieurs missionnaires et leurs adeptes indigènes furent massacrés, mais la persécution fut surtout acharnée du temps des successeurs du roi Gia-Long, ces derniers oubliant en cela tout ce que devait leur pays à la récente intervention française (V. Gia-Long) ; un grand mandarin, LE-van-Dzuyet, fidèle à la mémoire de Gia-Long, l'ayant rappelé vertement à Minh-Mang, celui-ci en conçut une haine

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

farouche à l'égard de tout ce qui était français, mais n'osa l'assouvir qu'après la mort de LE-van-Dzuyet (V. ce mot) ; dès lors Minh-Mang fit étroitement surveiller les navires français et il interdit la religion catholique (1833) ; une révolution ayant éclaté en Cochinchine (révolte LE-van-Khoi), le roi accusa les missionnaires de l'avoir fomentée et ce fut une occasion pour lui de supplicier huit prêtres et de mettre à la torture tous les révoltés ; de 1834 à 1838 toute agitation fut mise sur le compte des catholiques et il y eut des exécutions en masse ; un peu plus tard le roi Thieu-Tri persista dans cette triste attitude et il allait mettre à mort cinq prêtres lorsqu'intervint un capitaine de vaisseau qui menaça de bombarder Tourane et sauva les missionnaires ; le successeur Tu-Duc se montra encore plus odieux en affichant des proclamations injurieuses à l'adresse des Français et en faisant décapiter deux missionnaires espagnols (1857) (V. Histor.).

Il est équitable de rappeler ici les noms de quelques-uns des missionnaires qui ont vécu ces temps horribles : les R. P. Gagelin étranglé en 1833, Delamotte mort en prison après torture, Miche torturé condamné à mort, mais heureusement délivré par une corvette française (plus tard évêque de Saïgon), Marchand supplice des cent plaies et mort lente en 1835, Charbonnier, en 1857, torturé mis en cage et délivré par le traité 1862, plus tard évêque (V. Traité du 5 juin 1862). — Et plus tard encore, en 1885, pendant que le roi Ham-Nghi était en fuite, les mandarins, accusant toujours les missionnaires et les indigènes catholiques d'aider l'occupation française,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

provoquèrent ce que l'on a appelé la révolte des Lettrés (Van-Than) au cours de laquelle furent massacrés huit Français et 30.000 chrétiens indigènes.

PLAQUETTES. INSIGNES. — Une plaquette en ivoire de forme rectangulaire (cai thé) accrochée à la boutonnière de droite orne la poitrine des mandarins d'un certain grade ; elle mentionne la fonction du titulaire qui doit constamment la porter, ne serait-ce que pour le distinguer du vulgum-pécus. — Les mandarins subalternes ou les simples employés de la Maison royale, à Hué, portent la plaquette d'argent mais ce n'est là qu'un simple laissez-passer permettant de circuler dans l'intérieur du Palais. Il y a des plaquettes d'or (Bài) de forme rectangulaire qui sont réservées aux princes et aux ministres (V. Distinctions honor.).

Voir : Décorations, Distinctions honorifiques, Insignes, Broderies pectorales.

POIVRE (Pierre). — Nom d'un commerçant français qui, vers 1740 vint en Annam et installa un comptoir à Fai-Foo ; il a laissé quelques notes intéressantes sur son séjour ; il était agent de la Compagnie des Indes et fut quelquefois chargé de missions officielles ; à ce dernier titre il signa avec le souverain de l'Annam un traité de commerce et d'amitié, mais, à ce moment-là, la situation de la France qui venait de perdre les Indes, ne permit pas de profiter de ce premier lien avec l'Annam.

PALASME DE CHAMPAUX. — Ancien lieutenant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de vaisseau nommé Inspecteur des Affaires indigènes (V) ; fut Résident général à Hué en 1880 et y fut à nouveau en 1885, lors de la révolte.

PHAM-BOI-CHAU. — Un des rebelles parmi les lettrés qui combattit farouchement l'œuvre du Protectorat ; d'abord partisan de Cuong-Dé (V) on trouve sa trace dans tous les complots, puis partisan d'une République annamite il est l'âme des attentats anarchistes (Tentative d'empoisonnement de la garnison française en 1908, Bombes de Hanoï en 1913, etc.) ; réfugié en Chine, condamné à mort par contumace, il est enfin arrêté en 1925 et simplement envoyé aux travaux forcés à Poulocondore ; grâcié deux ou trois ans après par le Gouverneur général Varenne et se voit assigner Hué comme résidence obligatoire.

PAUL BERT. — Ce grand savant s'était occupé aussi de politique et déjà du temps de Jules Ferry avait défendu le Tonkin à la Chambre des députés ; c'est pour cela qu'il fut choisi en 1886 comme premier Résident Général civil, et il témoigna dans son administration d'une haute sagesse qui aurait donné des fruits inestimables si la mort n'était venue le frapper à son poste le 11 novembre 1886.

PHAM-TRU-TRINH. — Rebelle annamite qui voulait l'autonomie de son pays, mais dont les idées trop avancées pour l'époque le firent condamner par la Cour de Hué, en 1907, à la peine de mort commuée en Travaux forcés. — Grâcié en 1910 par le Gouverneur Klobukowki, il se réfugia en France où il con-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tinua sa propagande anti-française ; les « Jeunes-Annam » le considèrent comme un apôtre et sont allés, à sa mort, jusqu'à lui vouer un culte.

POT A CHAUX. — Les petits pots de forme si spéciale qui ont contenu la chaux à bétel (V. Chique), sont très vénérés ; lorsque par accident ils viennent à être cassés on ne les détruit pas ; on les porte dévotement en offrande au pied du banian sacré, ou sur les tombes ; ce petit pot est respectueusement appelé « Monsieur le Pot à chaux » (Ong-Binh-Voi). — A remarquer que l'indigène dénomme « Monsieur ou Seigneur » les objets ou les animaux que la superstition ou la peur lui font craindre (V. le mot Tigre).

PROFESSEURS, MAITRES. — Celui qui vous a instruit, vous a inculqué le Savoir, le Maître (Thay) doit être aimé comme son propre père et il est l'objet du culte filial au même degré ; on va jusqu'à admettre qu'il peut être en cela supérieur au père qui n'a donné que la vie matérielle.

PROVERBES ET PRÉCEPTES. — Il faut citer parmi les plus caractéristiques,

D'abord quelques préceptes tirés de Confucius ou de ses disciples :

L'être humain, à sa naissance, est naturellement Bon, ce n'est que les mauvaises habitudes qui le changent peu à peu.

Un homme sans instruction est inutile alors que de simples animaux savent se rendre utiles.

La pierre précieuse qui ne passe pas par l'artisan n'a aucune valeur.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le jeune Giong âgé de quatre ans céda à son père la pomme qu'il allait manger.

Tuan commença à s'instruire à 27 ans, le vieux Hieu fut reçu docteur à 82 ans.

Savoir que l'on sait ce que l'on sait, et savoir qu'on ne sait pas ce que l'on ne sait pas, voilà la vraie Sagesse.

Un homme lettré est l'épi de riz, l'ignorant c'est le brin d'herbe que personne ne regarde.

Il faut savoir être Roi sans être Orgueilleux, être Riche mais être économe.

Voir : Piété filiale.

Les Proverbes sont légion et on remarque souvent à quel point ils sont à peu près les mêmes que chez nous ; il n'est peut-être pas un seul proverbe français qui n'ait son équivalent en Annam ; citons deux exemples au hasard entre mille :

Quand l'eau est trouble le crabier s'engraisse est l'équivalent de Pêcher en eau trouble.

Les richesses malhonnêtes sont des richesses nocives équivaut à Bien mal acquis ne profite jamais.

PÉTARDS. — Il n'est pas de fête annamite sans pétards et c'est tout ce jour-là, un bruit assourdissant sans cesse renouvelé qui dure jusque bien avant dans la nuit ; le pétard est signe de réjouissance, et il est certain que malgré ses inconvénients bruyants il porte l'esprit vers la gaîté. Il est chic d'offrir un « serpent » de pétards, c'est-à-dire trois ou quatre mètres de petits pétards liés entre eux qui se déroulent peu à peu en pétaradant et finissent par éclater en bombe projetant tout alentour des papiers rouges

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

porte-bonheur que les assistants essayent d'attraper ; c'est alors la mêlée grouillante, à terre, au milieu des poudres fulminantes, qui lutte non sans horions, pour avoir un des précieux talismans. Le pétard a aussi le pouvoir de faire fuir les « mauvais esprits » et c'est pourquoi on l'entend encore dans les cérémonies pourtant tristes du rituel funéraire.

POLYGAMIE. — La polygamie apparemment immorale, trouve sa raison et peut-être aussi son excuse, dans la nécessité d'assurer le culte des ancêtres pour lequel un enfant mâle est absolument indispensable. La femme légitime, par sa stérilité ou par sa persistance à n'accoucher que de filles peut être incapable d'assurer la descendance de la famille ; il peut aussi arriver que n'ayant qu'un seul garçon ce dernier soit malheureusement emporté par la mort ; pour parer à ces calamités possibles, le chef de famille reçoit de la loi le droit de prendre autant de femmes supplémentaires que ses moyens le lui permettent, et c'est là, pour lui un devoir impératif. Cette coutume n'a réellement d'autre but que de satisfaire au culte ancestral ; il n'y a à l'origine rien de licencieux de la part du mari puisque c'est la femme légitime elle-même, se rendant compte de son incapacité physique, qui cherche et choisit la concubine, souvent une de ses propres sœurs, qui la remplacera dans le lit conjugal.

Voir : Femme légitime, Concubines.

PHYSIOGNOMONIE. — On reconnaît le caractère ou la destinée des individus d'après leur physique ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

au même titre qu'on peut déterminer les destinées d'après l'astronomie et la géomancie, on le peut également d'après le corps humain qui représente en quelque sorte, en petit, le Ciel et la Terre ; si en effet la Nature, possède le Soleil et la Lune, le corps humain n'a-t-il pas ses deux yeux ? si la Nature a ses quatre saisons, l'or et la pierre, ses fleuves, ses montagnes, le corps humain n'a-t-il pas respectivement ses quatre membres, ses os et ses nerfs, ses oreilles, sa bouche, son nez ? si la Nature possède le métal, l'eau, le feu, l'être humain ne possède-t-il pas son cœur, son estomac, ses poumons et ses reins ?— Le crâne carré en forme de tête de tigre, est bon signe ; le front large, barré de trois plis est très bon signe ; les sourcils longs, étroits, couvrant tout le dessus de l'œil (en forme de ver à soie ou de feuilles de saule), les oreilles épaisses avec lobes pendants, le nez léonin, les hanches larges, seins développés, grosses fesses, sont autant de bons augures ; ces signes, qui se retrouvent généralement chez les Européens, disent les Annamites, sont l'explication de leur supériorité. — On peut citer encore parmi les indications favorables : les doigts longs comme des « bourgeons de bambou », le nombril profond et haut placé, la peau rosée, épaisse, polie comme un œuf, les lèvres rouges et pincées, la bouche grande en forme du caractère Nhat, le lobe d'oreille tombant comme testicule de buffle ; les dents longues bien rangées, si elles sont 34 sont signe excellent, 32 assez bon, 30 passable, mais 28 parsemées et inégales sont de très fâcheux augure.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

POSTES (Service postal). — N'existait autrefois que pour le service officiel ; chaque village était tenu de fournir un certain nombre d'hommes recrutés en deux bans pour assurer le courrier administratif ; ces hommes (linh tram) étaient postés le long des grandes routes, tous les 10 kilomètres environ, et se relayaient, permettant ainsi d'aller assez rapidement ; ces mêmes hommes servaient aussi à l'occasion de porteurs (coolies-tram), porteurs des palanquins des mandarins en déplacement, et le poste de relais (tram) servait de lieu d'étape et de repos. — Généralement, le facteur (tram) portait un grelot afin que chacun sache qu'on devait le laisser passer sans retard ; les lettres étaient enfermées dans un bambou ; en cas de pli très urgent le facteur portait ostensiblement un morceau de charbon orné d'une plume de coq, et en cette occurence les villages qu'il traversait devaient lui fournir tous moyens d'aller très vite. Pour circuler dans les régions où le tigre était à craindre le facteur faisait vibrer constamment une badine ce qui, dit-on, suffisait à effrayer le fauve.

PHAM-DINH-PHUNG. — Rebelle du Ha-tinh qui, dès 1887, pendant que Ham-Nghi était en fuite, massacra beaucoup d'indigènes catholiques et tint longtemps campagne contre le Gouvernement ; c'était un lettré (Tien-si) qui obéissait à des sentiments de patriotisme ; malheureusement, la plupart de ses partisans se muèrent en vulgaires pirates.

PALANCA. — Colonel espagnol qui, avec Rigault de Genouilly bombarda Tourane en 1858 ; des mission-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

naires espagnols ayant été torturés, l'Espagne, d'accord avec la France avait dû en venir à ces représailles (V. Hist.).

PEINES LÉGALES. — *Voir :* Justice.

PIRATERIE. (*Voir :* Pacification). — Après le traité du 6 juin 1884 les Français eurent encore à lutter contre des bandes de malfaiteurs chinois qui exploitaient la haute région tonkinoise ; ces bandes que nous avons nous-mêmes dénommées « pirates », s'étaient formées à l'origine, vers 1855, sur la frontière après la révolte des Taï-Pings survenue en Chine; les révoltés poursuivis se réfugièrent dans le haut Tonkin où habitaient déjà quelques Chinois et peu à peu ils s'imposèrent par la force et devinrent bientôt les maîtres de la région qu'ils pillaient ignominieusement. Pour résister à ces bandes chinoises, des bandes annamites s'étaient d'abord organisées, mais composées elles-mêmes d'individus sans aveu, elles n'hésitèrent pas, par la suite à pirater pour leur propre compte. — Ce sont tous ces pillards, les Chinois d'abord, les Annamites ensuite, secrètement soudoyés par les mandarins rebelles réfugiés en Chine, que nous eûmes à combattre ; nous avions affaire là à des ennemis très redoutables en ce sens que leurs éléments excessivement mobiles et morcelés échappaient facilement à nos poursuites dans un pays particulièrement accidenté et inconnu de nos soldats ; ils étaient d'autant plus redoutables que la population indigène, par crainte légitime des représailles sans pitié qu'exerçaient ces malfaiteurs, ne les dé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nonçaient pas et n'osaient aider ouvertement les Autorités françaises. — Ces bandits dont le plus célèbre et dernier en date a été le Dè-Tham, ont plusieurs fois poussé l'audace jusqu'à enlever des européens qu'ils ne rendaient que moyennant forte rançon et ils auraient multiplié ces enlèvements fructueux si le Gouvernement de l'Indochine n'y avait mis bon ordre en envoyant contre eux des forces désormais suffisantes pour les détruire ou les réduire à soumission ; on put enfin purger complètement le pays de ces dangereux individus qui nous avaient coûté plus de vingt années de poursuites, et qui, comme dit plus haut, avaient surtout servi d'instrument aux agitateurs annamites.

Voir : Luu-Vinh-Phuoc, Luong-Tam-Ky, Deo-van-Tri, De-Tham, Ba-Phuc, Luu-Ky, Pavillons noirs, Doi-Van, Doc-Tich. — *Voir :* Tan-Thuat.

PARASOLS. — Les grands parasols sont signe d'honneur réservé aux mandarins ; on a droit à deux ou quatre parasols selon l'importance qu'on occupe dans la hiérarchie administrative ; chaque village en possède quelques-uns pour aller à la rencontre ou pour reconduire un personnage de marque qui est ainsi escorté dans sa marche. — Les parasols abritent également le Génie communal dans sa procession annuelle. — Les parasols de couleur jaune sont réservés au roi et au culte ; ceux des mandarins sont de couleur verte. — Le droit au parasol donnant beaucoup d'importance à l'individu, il s'en est suivi que le vulgaire parapluie importé par l'Européen a été particulièrement apprécié des indigènes de la classe

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

moyenne où chacun voulut alors posséder son pépin pour se distinguer du bas peuple en le portant ostensiblement par n'importe quel temps à toute heure du jour et de la nuit.

PHAN-THANH-GIAN. — Héros annamite ; était mandarin, vice-roi de Cochinchine en 1867 lorsque Tu-Duc essaya de pousser les indigènes à la révolte contre les Français (V. Cochinchine). Ce haut mandarin qui était allé déjà en France, en mission après le traité de 1862, avait dès lors eu la nette vision de la supériorité des Français et du rôle qu'ils étaient appelés à jouer dans l'avenir ; il ne partageait pas les idées de son roi, il l'en prévint respectueusement, et ne voulant pas faire couler inutilement le sang de ses compatriotes il leur conseilla de se soumettre aux Français, puis, le jour de la capitulation, il se donna la mort ; le Gouvernement français lui fit faire de belles funérailles.

PAVIE. — Mission Pavie de 1888 à 1905 ; elle réussit à écarter la menace d'emprise siamoise en pays Moïs et obligea le Siam à renoncer définitivement à la rive gauche du Me-khong.

PHO-HIEN et VAN-THU. — Deux bonzes immortalisés ; ils personnifient respectivement la Sagesse et la Science. Dans l'imagerie populaire Van-Thu est resprésenté monté sur un lion bleu, la main gauche levée index et médium réunis au pouce et les deux derniers doigts levés verticalement ; Pho-Hien est représenté sur un éléphant blanc, la main fermée, pouce en dehors et annulaire levé verticalement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

PHILASTRE. — Officier de marine devenu Administrateur des Affaires indigènes en Cochinchine ; il fut envoyé à Hanoï pour remplacer Francis Garnier qui venait d'être tué et négocia le traité du 15 mars 1874 ; il y obtint quelques avantages mais par contre les conclusions de ce traité obligeaient nos troupes à évacuer les villes du delta si brillamment conquises par Garnier et ses officiers ; on reprocha à Philastre son attitude politique tellement contraire à celle primitivement adoptée qu'elle mit en fâcheuse posture les mandarins qui avaient été les partisans de Francis Garnier ; ce n'est qu'en 1883 qu'on dut reprendre les villes une première fois conquises. — On doit à Philastre la traduction en français des codes annamites, et il a fait là œuvre considérable et durable qui rend grand service à notre administration.

PIGNEAU DE BEHAINE (Évêque d'Adran). — Missionnaire catholique français auquel s'adressa Nguyenânh (plus tard Gia-Long) pour solliciter l'appui de la France (1787) (V. Résumé hist.). — L'Empereur Gia-Long, reconnaissant, fit élever un mausolée à Pigneau de Behaine, et c'est de ce grand missionnaire que date l'intervention effective de la France dans les affaires de l'Indochine qui, plus tard devait donner de si beaux résultats ; Pigneau de Behaine mourut au siège de Qui-Nhon (nov. 1799), avant la victoire définitive des Nguyen qui n'arriva qu'en 1801 ; ses restes mortels furent transportés à Saïgon où fut érigé le mausolée.

POÉSIE. — Très en honneur chez les Annamites ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la versification est une des épreuves imposées aux examens universitaires ; les vers sont généralement de 5, 6, 7 et 8 pieds facilités par les mots monosyllabiques de la langue. Dans une stance de huit vers chaque vers a sept pieds et la rime se fait de deux en deux vers ; les deux premiers vers doivent laisser deviner le sujet, le troisième et le quatrième en donnent l'explication, les cinquième et sixième délibèrent sur le sujet, les septième et huitième le résument.

Un livre classique Thi-kinh, traite particulièrement de la poésie ; l'œuvre poétique la plus connue est le roman Thuy-kieu dont l'auteur est l'annamite Nguyen-Dzu (V).

Les comparaisons poétiques annamites sont souvent assez riches : Pluie et Printemps, c'est l'amour ; Lune et Vent, rencontre d'amoureux ; Parfums et Feu, serments de fiancés ; Deux instruments de musique, union conjugale ; le Prunier symbolise l'amoureux ; le Pêcher ou le Bambou symbolise la Femme ; les Saisons sont désignées par la fleur qui s'épanouit à chacune d'elles, Hoa-xen le lotus, c'est l'Été, Hoa-cuc la marguerite, c'est le Printemps.

Le soir au clair de lune, et particulièrement le 15 du 8e mois (V. Fêtes), les jeunes gens aiment à chanter des phrases poétiques ; la jeune fille chante : « Je suis le morceau de soie qui, au marché ne connaît sa destinée, comme lui j'ignore à qui j'appartiendrai », ou encore : « Je suis anxieuse de savoir qui m'aimera tel un bateau sur l'océan sollicité par l'abri de deux ports différents », et le jeune homme doit lui donner la réplique selon son inspiration ou d'après une phrase

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des classiques, et cette joute oratoire est scandée par un curieux instrument primitif (le Trong quan) un fil de rotin tendu sur un trou en pleine terre et qui vibre sur une planchette.

POULO-CONDORE. — Ile cédée en toute propriété à la France par le vieux traité du 27 novembre 1787, et c'est là où débarquèrent les officiers français venus au secours des Nguyen (V. Conquête). La prise de possession de cette île ne fut effective qu'en 1863. — Primitivement cette île avait été découverte en 1687 par des Français, puis occupée en 1702 par les Anglais qui l'abandonnèrent, puis occupée en 1721 par les Français mais de nouveau abandonnée. — Son nom de Poulo-Condore vient du malais et signifie « calebasse » (dont elle affecte en effet la forme), et ce nom peut laisser supposer que les pirates malais l'avaient antérieurement habitée.

PEINES LÉGALES. — *Voir :* Justice, Rotin, Supplices, Décapitation, Condamnation à mort.

PHU-LANG-THUONG. — Prise le 15 mars 1884 par le général de Négrier ; quelques jours après, les Pavillons noirs continuant à rôder dans la région, le général les attaqua à Kep où se livra un combat acharné au cours duquel trois assauts furent donnés.

PANNEAUX DÉCORATIFS. — Appelés plus communément Sentences parallèles (Càu Doi), parce qu'ils sont toujours en paire et sont inscrits de citations élogieuses en deux phrases cadencées à l'adresse du Supérieur auquel ils sont offerts ; ce sont ces pan-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

neaux de soie rouge ou de bois laqué ornés de caractères d'or qu'on voit un peu partout chez les mandarins ; le nom du donateur y figure en bas à gauche.

PIÉTÉ FILIALE. — La doctrine de Confucius basée sur le culte des ancêtres devait, logiquement, donner beaucoup d'intensité à l'amour filial au point que ce dernier est devenu chez les Annamites légalement obligatoire et que le code se montre la-dessus excessivement sévère ; le crime dit Bat-Hieu (défaut de piété filiale) est en effet puni de condamnations pouvant aller jusqu'à la mort ; le père a droit absolu de correction sur son fils et il peut demander à la loi de punir son enfant si ce dernier lui a simplement manqué de respect ou n'a pas rempli ses devoirs filiaux. — Le confucianisme a adroitement lié la Piété filiale au Gouvernement (V. Confucianisme) et est devenu ainsi une Force politico-religieuse.

Un des livres classiques les plus répandus traite uniquement de la Piété filiale. Notre corps, dit Confucius, nous a été donné par nos parents et on leur en sera reconnaissant en y prenant soin par une morale serrée, en lui donnant du « savoir » qui soit remarqué par les générations futures ; quand on respecte ses parents tous les actes de la vie vous paraissent faciles. Parmi les cas de « Bat-hieu », celui de n'avoir pas d'enfant mâle, dit le philosophe Manh-Tu, est le plus grave car c'est manquer de piété filiale à l'égard des ancêtres dont le culte risque d'être ainsi interrompu. La Piété filiale est placée bien au-dessus des « bonnes actions », il n'y a pas de vertu plus grande et il n'y a pas de plus grand crime

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

parmi les 3.000 crimes connus que le Bat-hieu. Un fils doit suivre les conseils de son père quand il est encore en vie, et ses exemples lorsqu'il est mort.

Voir : Culte des ancêtres, Professeur, Famille, Huong-hoa.

PAVILLONS JAUNES. — Bande de pirates provenant des Tai-pings (V. Piraterie), dont le rôle était de « piller les vivres » alors que les Pavillons noirs avaient le rôle de « tuer les gens » ; ces deux bandes finirent par se disputer et se firent la guerre entre elles ; c'est alors que nos officiers français, lors de la conquête, eurent l'idée d'utiliser les Pavillons jaunes pour lutter contre les Pavillons noirs.

Voir : Pavillons noirs.

PELLERIN (Monseigneur). — Vicaire apostolique en Annam (1856) fit des démarches auprès de Napoléon III et de l'Impératrice afin que la flotte française vint au secours des catholiques persécutés ; c'est alors que l'amiral Rigault de Genouilly prit Tourane (1858).

PIPES A EAU. — La pipe à eau (cai diêu) fait partie de tout mobilier annamite et est à l'usage de quiconque dans la maison ; elle est faite généralement d'un bambou de 30 à 40 centimètres dont un nœud formant fond hermétique contient l'eau ; au tiers de la hauteur un petit fourneau reçoit la pincée de tabac, et le fumeur, d'une très longue aspiration, avale la fumée fraîche qui vient de traverser la couche d'eau. — La pipe est partout, elle est quasiment publique, à la disposition de celui qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

passe à seule charge pour le fumeur d'y ajouter la boulette de tabac et l'allumette nécessaires. — Les pipes des gens aisés ont une forme plus riche, souvent incrustées de nacre, quelquefois tout en ivoire, et sont munies d'un tube flexible long quelquefois de deux mètres, qui permet au grand mandarin de fumer de loin pendant que son domestique garnit le fourneau ; les dames de la haute société emploient de préférence des pipes en vieille porcelaine.

PACIFICATION. — Après la conquête du Tonkin et la signature du traité établissant le Protectorat de la France sur le royaume d'Annam, les Français eurent longtemps à lutter contre une sourde hostilité de la part de quelques hauts mandarins, qui obéissant à de respectables sentiments de patriotisme, tentèrent à diverses reprises de secouer le joug de nos troupes ; ils fomentèrent des complots et lancèrent en outre contre nous des bandes de malfaiteurs, chinoises et annamites, qui existaient déjà dans la haute région tonkinoise où elles vivaient de pillage ; les mandarins rebelles espéraient que quelques succès de ces bandes sur les Français entraîneraient le peuple annamite à une révolte générale. Nous eûmes beaucoup de mal à nous débarrasser de ces pillards baptisés par nous « Pirates », leurs bandes nombreuses et très morcellées échappaient facilement à nos poursuites dans une région particulièrement accidentée où la population indigène, par crainte des représailles sans pitié qu'exerçaient ces malfaiteurs, n'osait pas aider ouvertement les autorités françaises ; c'est pour ces dernières raisons qu'il fallut de longues années pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

purger complètement la contrée de ces fameux pirates ; ils furent surtout dangereux de 1888 à 1894 où ils poussèrent l'audace jusqu'à enlever des Français qu'ils ne rendaient que contre rançon (25.000 p. pour M. Voisin ; 50.000 p. Chesnay-Logiou ; 50.000 p. les frères Roque).

Voir : De-tham, Luu-ky, Doc-tiet, Piraterie, Rebelles.

On ne se débarrassa de ces bandes qu'en organisant contre elles des colonnes de police spéciales dirigées par un Délégué royal (Kham-Sai) assisté d'un Administrateur des Services Civils et d'un Officier supérieur français qui les pourchassèrent selon les habitudes et les mœurs locales ; des troupes composées de tirailleurs, de miliciens et de partisans indigènes avec cadres français finirent par traquer les malfaiteurs non sans mal, mais avec succès ; c'est ainsi que furent organisées en 1887 la colonne de police du Nord-Annam avec le Kham-Sai R. P. Sixte (V) ; un peu plus tard la colonne de police Bay-say (Hung-yen) avec le Kham-sai Hoang Cao Khai (V) et enfin celle dirigée contre le De-Tham par le mandarin LE-Hoan.

Pendant qu'au Tonkin l'époque de la pacification était marquée par ces luttes, en Annam il fallut faire face à la révolte dite « des lettrés » (Van-than) dont le but était l'anéantissement de tous les indigènes catholiques sous le prétexte qu'ils aidaient ou avaient aidé les Français ; cette révolte secrètement entretenue par le Régent Tuyet fit, dès 1883, de nombreuses victimes et battit son plein en 1885 et 1886 au moment où le roi Ham-Nghi était en fuite ; on a

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pu évaluer à plus de 30.000 (principalement dans le Binh-dinh, le Quang-tri et le Thanh-hoa) le nombre des chrétiens exterminés y compris bon nombre de missionnaires français.

POLITESSES. — *Voir :* Cadeaux, Savoir-vivre, Piété filiale, Chique.

POIDS ET MESURES. — *Voir :* Poids, Longueurs, Superficies, Capacités, Monnaies.

PRIÈRES EXPIATOIRES (Lam chay). — Lorsque le malheur s'acharne sur une famille il faut supposer que les âmes de certains ancêtres sont trop longtemps retenues aux enfers en raison, par exemple, de ce que le défunt est décédé un jour « néfaste », ou que sa tombe est mal orientée, ou qu'il est décédé de mort violente, et en ce cas il faut aider à la libération de ces âmes par des prières expiatoires, c'est le rôle du sorcier ; d'abord des feuillets de prières sont placés sur la tête du chef de famille, puis brûlés ; ensuite le sorcier va en grande cérémonie, et après en avoir demandé autorisation au Génie des Eaux, puiser de l'eau au fleuve ; cette eau, désormais lustrale, servira à purifier les autels qu'on a provisoirement édifiés en plein air et dont les offrandes ont été confectionnées par des enfants absolument purs ; on invoque les bouddhas, les dieux infernaux, on procède à de nombreux sacrifices, on brûle des prières dont la fumée montera vers les divinités ; on invoque particulièrement Dia-Tang le rédempteur des âmes en détresse, et le sorcier termine en démolissant à grands coups de bâton une prison en bambou où les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

âmes sont censées être détenues ; puis, pour avoir la faveur de Bouddha qui ne veut pas qu'on maltraite les animaux, on donne la liberté à un oiseau ou à un poisson.

Voir : Sorciers.

PINS. — A ces arbres est attachée une coutume originale ; c'est ainsi que dans les environs de Hué, sur l'emplacement du Nam-giao, chacun des pins y plantés personnifie soit un Empereur, soit un Prince, soit un mandarin de la Cour, et porte suspendu à son tronc une plaque nominative ; le droit de planter là un pin allait jusqu'au mandarin du 4e degré ; cette coutume date de Gia-Long qui planta le premier de ces arbres. — Le Pin est l'emblème d'une verte vieillesse.

PLANTES SYMBOLIQUES. — *Voir :* Prunier, Pêcher, Lotus, Cannelle, Arbres sacrés, Pins.

POISSONS. — *Voir :* Génie foyer, Baleine.

PAVILLONS NOIRS. — Bande pillarde chinoise qui avait établi son repaire dans le haut Tonkin et était commandée par le chef pirate Luu-Vinh-Phuoc (V). Lorsque Francis Garnier attaqua Hanoï en 1873, le roi Tu-Duc effrayé n'hésita pas à demander secours à ces bandits qui circulaient alors sous l'emblème d'un pavillon noir ; ce sont ces mêmes bandits qui furent aussi lancés dix ans plus tard contre Henri Rivière. Ces Pavillons noirs n'étaient autres que des Tai-pings qui avaient été chassés de Chine et s'étaient réfugiés au Tonkin où ils vivaient de pillage (V. Pira-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

terie) ; c'étaient des guerriers sanguinaires qui se battaient pour n'importe quoi et pour n'importe qui pourvu qu'on les paye bien, et c'est ainsi que l'autorité militaire française utilisa sous le nom de Pavillons jaunes des individus de même origine pour les opposer avec les mêmes procédés de carnage à ces féroces Pavillons noirs ; la chose fut possible en raison de la présence auprès des Français d'un sujet grec, Vlaveanos, aventurier énergique et sympathique connaissant à fond les Chinois au milieu desquels il avait déjà combattu en pleine Chine comme « Général » d'artillerie.

POUSSE-POUSSES. — Le pousse-pousse est de création relativement récente ; l'idée en serait née vers 1870 au Japon où un valétudinaire se faisait ainsi traîner ; il eut vite des imitateurs et principalement à Hong-kong où les colons anglais apprécièrent ce genre de véhicule ; il ne fit son apparition en Indochine qu'en 1883 du temps du premier Résident M. Bonnal qui en fit venir deux ou trois ; un entrepreneur français en équipa une cinquantaine au Tonkin en 1884 ; la Cochinchine ne les connut que dix ou douze ans après n'utilisant jusque-là que les voitures à cheval dites « Malabar ».

PAPIERS ÉCRITS. — Respect aux écrits en caractères. — L'écrit en caractère quel qu'il soit doit être respecté ; un annamite ne doit pas souiller un papier écrit même si ce n'est qu'un brouillon ; ce papier ne peut-être que brûlé ; c'est pour cette raison que l'on voit près des autels Van-chi dédiés à la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Littérature (V. Confucius), une urne en maçonnerie dans laquelle les écrits sont incinérés (V. Livres bouddhiques) ; cette coutume est basée sur le respect qu'on doit aux Livres classiques laissés par Confucius, à moins que ce ne soit pour honorer Van-Xuong, dieu de la Littérature dans le Taoïsme.

PORTUGAIS. — Ces pionniers de la navigation furent naturellement parmi les premiers Européens qui fréquentèrent l'Extrême-Orient ; on trouve leur trace au Cambodge où le fameux poète-navigateur Camoens fit naufrage vers 1562 et où les Protugais firent alors souche importante puisque encore de nos jours existent des indigènes aux noms nettement portugais tels, par exemple : Le Col de Monteiro et Camoens. — Ils fondèrent des comptoirs florissants et particulièrement à Macao en 1552 d'où ils rayonnèrent ; on les vit au Tonkin à Hung-yen et à Faifoo (Annam) en 1645. A Hué, c'est un portugais, Jean de la Croix qui en 1614 créa la première fonderie de canons.

PIERRES SACRÉES. — Certaines grosses pierres ou rochers sont vénérés, soit parce que leur forme est bizarre (pierres debout ou ayant vaguement aspect humain), soit parce qu'on les craint (rochers des rapides par exemple) ; certaines bornes de village sont également l'objet d'un culte.

PÉTRUS KY. — *Voir :* Truong-vinh-Ky.

PHUC-HI. — *Voir :* Monade, Genèse.

PRINCES ET PRINCESSES. — A Hué et dans

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tous ses environs immédiats, beaucoup d'indigènes s'affublent du titre de Prince ; s'ils ont quelques droits à cette appellation, ou du moins à une des appellations annamites que nous traduisons ainsi, il faut bien se rappeler qu'étant donné les coutumes locales, cette parenté royale est non seulement très éloignée (V. Noblesse), mais en outre n'est pas rare ; du fait de la polygamie les rois ont pu avoir sous ce rapport-là une prodigieuse descendance : (Minh-Mang avait eu 126 enfants mâles (ne parlons pas des filles) et l'on juge du nombre de rejetons qui, après la première génération, sont tombés, si l'on peut dire, dans le domaine public des miséreux ; il ne faut donc pas s'étonner que les Européens trouvent assez facilement leurs « petites épouses » parmi les princesses ainsi déchues.

PARTISANS. — L'Autorité militaire de la haute région tonkinoise a employé comme auxiliaires de l'armée régulière certains autochtones tels que les Mans et les Thos ; ces montagnards étaient trop indépendants pour en faire de bons soldats disciplinés, mais puisqu'il s'agissait de les armer pour pourchasser les bandes chinoises qui avaient naguère pillé et massacré ces mêmes montagnards, le colonel Galiéni eut l'heureuse idée d'en faire des « partisans » en leur confiant des fusils ; on n'eut jamais à se plaindre de cette confiance ; déjà lors de la conquête, vers 1884, le Résident Bonnal avait créé un corps de Partisans parmi les Annamites.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Q

QUOC-NGU. — Transcription en caractères latins de la langue annamite ; les mots de la langue indigène étant affectés d'intonations tout à fait spéciales et chaque intonation leur donnant un sens totalement différent, il n'était pas possible de noter cette langue par écrit avec l'aide des caractères romains ordinaires, et il était dès lors très difficile pour un Européen d'en aborder l'étude ; c'est pourquoi les premiers évangélistes qui fréquentèrent le pays, entre autres les Portugais et le Français A. de Rhodes, ont imaginé la méthode dite « Quoc-Ngu » qui consiste a affubler les mots de certains signes conventionnels modulant la prononciation, d'autant plus facilement que tous les mots annamites sont monosyllabiques ; cette méthode a eu la conséquence heureuse de faciliter plus tard les rapports écrits entre Français et Annamites et d'aider ainsi considérablement notre œuvre. Ci-dessous un petit aperçu de cette méthode :

Aucun signe sur le mot indique qu'on doit le prononcer sur un ton « égal », c'est-à-dire sans aucune inflexion de voix, dans le ton du *la* musical.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Si le mot est affecté « d'un accent aigu », il doit se prononcer avec la « voix de tête ».

S'il est affecté « d'accent grave », le mot doit être prononcé sur un ton en decrescendo, c'est-à-dire avec un son qui va en mourant (comme on prononce « Ouf » après une fatigue).

Affecté d'un « point d'interrogation », la voix doit prendre un ton interrogatif (un ton sinueux).

Affecté d'un « point en dessous », le mot doit être prononcé d'un ton très creux, le son partant du fond de la poitrine.

L'accent « remontant » qui a forme d'un S couché est très guttural ; la syllabe coupée en deux temps part du ton creux (ton de poitrine) pour remonter brusquement au ton « aigu » (voix de tête).

En outre, de tous ces accents particuliers, existe le signe latin « Bref », le signe « Accent circonflexe », le signe « Barbe », donnant eux aussi une signification toute différente, et l'on peut dire pour résumer, qu'un seul mot de la langue annamite peut avoir à lui seul huit significations totalement différentes selon qu'il est affecté, soit d'un de ces accents, soit du signe Bref, soit d'une « barbe ». — C'est ce qui fait croire évidemment que la langue annamite est d'assimilation très difficile ; mais à vrai dire on s'aperçoit vite à la pratique que ces difficultés sont facilement surmontables ; si pour une oreille européenne un seul mot pris à part ne peut être tout d'abord défini exactement, il n'en est plus de même pour toute une phrase dont le sens général établit clairement la vraie signification ; n'en est-il pas ainsi avec les nombreux homonymes de la langue française ?

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A l'heure actuelle presque toute la correspondance officielle et privée, les ouvrages classiques et beaucoup de journaux sont rédigés en « quoc-gnu » que Français et Annamites se sont rapidement assimilés.

Voir : Langue annamite.

QUANG-TCHÉOU-VAN. — Territoire cédé à la France par la Chine par convention d'avril 1898 ; la Chine cède le territoire à bail pour 99 ans, autorise la construction de la ligne ferrée du Yu-Nam et s'engage à ne pas aliéner l'île de Hai-nam ni les provinces limitrophes du Tonkin ; en outre, le Directeur des Postes Impériales doit être Français.

QUAN-DÊ ou QUAN-CONG. — Appelé encore QUAN-VO ; c'est le patron des Guerriers, une des divinités les plus répandues et les plus honorées ; représenté généralement sous la forme d'un imposant mandarin militaire à figure rouge, grande barbe noire ; auprès de lui se tiennent deux serviteurs fidèles, Quan-Vinh à visage pâle et Chan Xuong guerrier noir à face terrible. — Une quantité de légendes circulent sur cette sympathique divinité ; ce fut à l'origine un soldat réputé pour sa force physique, son indomptable énergie, sa bravoure, sa loyauté et son bon cœur toujours au service des bonnes causes ; il ne fut vaincu qu'à 60 ans et, décapité, on le vit, dit-on, cracher de sa bouche sanglante au visage de son ennemi. — L'imagerie populaire le montre circulant constamment à cheval dans les nuages, sabre en main, et la croyance indigène lui attribue le pouvoir de récompenser les « Bons » ; c'est pourquoi il

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

est fêté deux fois par an par des processions solennelles ; il est invoqué en temps de sécheresse.

Voir : Tam-quoc.

QUI-NHON. — Cette ville a joué un grand rôle dans l'histoire contemporaine du pays, car c'est dans son port, autrefois appelé Thi-Nai, que se livrèrent de grandes batailles navales contre les Tay-son ; à la dernière en 1801, après plusieurs années de lutte, Gia-Long aidé de LE-van-Dzuyet (V) et de quelques officiers volontaires français, vainquit définitivement ses ennemis, pendant que sur terre le général annamite Vo-Thanh (V) défendait héroïquement la citadelle de Binh-dinh ; c'est de cette victoire dans le sud et celle remportée un peu plus tard au nord dans le Quang-binh, que sortit l'avènement des Nguyen actuels. Plus tard, en vertu du traité de 1874 un consul français fut installé à Qui-Nhon.

QUAN-AM. — *Voir :* Divinité Bà-Quan-Am.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

R

RELIGION. — En principe, les Annamites sont bouddhistes, mais le bouddhisme étant venu en Indochine se mêler à de nombreuses superstitions d'origine et à d'autres doctrines religieuses implantées dans le pays en différentes époques, il s'ensuit que la religion actuellement pratiquée ne peut être que difficilement définie ; elle est faite d'un mélange inextricable et par ordre d'ancienneté :

1° De la vénération originelle des Forces de la Nature et des Dieux lares.

2° Du Confucianisme qui est la plus ancienne religion organisée des Extrêmes-Orientaux puisque Confucius vivait 550 ans av. notre ère ; il a inculqué à l'indigène ses idées morales concernant la vie terrestre.

3° Du Taoïsme, a peu près contemporain du Confucianisme, et dont la philosophie d'origine mal comprise n'a fait que développer chez l'habitant les croyances naïves dans les faits surnaturels vers lesquelles il était déjà si porté.

4° Du Bouddhisme qui a fait son apparition en Extrême-Asie probablement vers le VI^e^ siècle et qui a inculqué ses croyances en la métempsycose.

Ce mélange hétéroclite de religions qui sont géné-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ralement pratiquées toutes à la fois par le même individu, et que l'on retrouve dans tous les actes de la vie privée et publique de l'indigène, prouve non seulement que l'Annamite est de nature essentiellement religieuse mais aussi, qu'à bien considérer les divers cultes qu'il pratique, y compris même le culte des morts tel qu'il le conçoit, cet asiatique obéit tout simplement au culte primitif des Esprits. — Quoi qu'il en soit il y a lieu de retenir que de cet amalgame confus se sont dégagées de grandes formules vitales dont le peuple annamite ne saurait se passer :

1° Le culte des ancêtres dont les racines issues en partie du confucianisme ont développé la morale familiale.

2° La croyance en l'immortalité de l'âme apportée par le bouddhisme et qui a donné plus de vigueur au culte des morts du confucianisme.

3° Le respect du Gouvernement, le respect des pères et mères, élevés à l'état de religion et prêchés par Confucius.

4° Le culte des Génies qui, avec celui des Dieux lares antiques, répond aux besoins de l'âme du peuple de se sentir sous la garde d'un Génie tutélaire, et est absolument indispensable à la mentalité annamite.

Il est à remarquer que si les religions pratiquées sont nombreuses il n'y a chez les Annamites aucun fanatisme réel pour aucune ; ils sont en général très tolérants, et si on a parfois constaté des attaques contre les catholiques, elles n'ont été inspirées que de simple xénophobie, la Cour d'Annam voulant alors éviter pour l'avenir l'envahissement de son territoire par des étrangers.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Voir : Confucianisme, Bouddhisme, Taoïsme, Génies, Divinités, Superstitions, Culte des morts, Ames, Esprits.

RUINES. — On trouve, particulièrement en Annam, des traces nombreuses d'une civilisation étrangère au pays annamite d'aujourd'hui ; on est souvent en présence de vestiges prouvant que des individus d'origine hindoue ont séjourné là autrefois ; les Chams (V. ce mot) ont en effet laissé quantité de monuments religieux dont les ruines nous amènent à parler d'une archéologie hindoue devenue ainsi familière dans le Centre-Annam : il importe en effet de connaître le nom des différentes divinités de l'Hinde que l'on voit siéger un peu partout et que l'Annamite, avec l'esprit superstitieux qui le caractérise, s'est empressé de respecter et quelquefois même de vénérer pour son propre compte sous le nom général de « Bà-loi ». Les divinités les plus rencontrées sont : CIVA, le dieu créateur et destructeur portant chapelet de têtes humaines, à cheval sur son bœuf accroupi ; il est aussi représenté par le LINGA, idole phallique sur table d'ablution, organe de création ; UMA l'épouse de Civa ; VISNOU le dieu solaire monté sur son aigle GARUDA et son épouse LAKMI ; GANECA à tête d'éléphant, fils de Civa ; les ASPARAS, danseuses célestes qui font partie de tous les bas-reliefs. Toutes ces divinités appartiennent à la mythologie spécifiquement brahmanique.

A côté de ces idoles un peu éparses on trouve des vestiges de Temples qui furent majestueux, sans parler d'Angkor qui est hors de l'Annam ; on peut

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

admirer dans les provinces de Quang-ngai et du Binh-dinh des ruines de monastères et de tours encore debout, qui offrent ceci de particulier, c'est que leur construction est entièrement faite de briques, et de telles briques que le sculpteur a pu sans les effriter y réaliser de très fines ciselures en bas-relief ou demi-brosse qui font l'admiration des archéologues (V. Chams) (V. Thien-y-a-Na).

ROTIN (Peine du). — Parmi les peines corporelles édictées par le code annamite (qui sont remplacées aujourd'hui par des peines de prison ou par des peines rachetables), figurait autrefois le Rotin (roï), le condamné couché ventre à terre bras en l'air, culotte baissée, le corps tendu à force par des attaches aux poignets et aux pieds, recevait en public des coups d'une baguette très flexible qui cinglait douloureusement les fesses. Le rotin était appliqué avec un certain cérémonial, le bourreau scandant chaque coup d'une voix et d'un geste théâtrals ; le corps du patient, très tendu, ne pouvant plus avoir de réaction, chaque coup n'en était que plus sensible. La baguette n'était pas toujours qu'en rotin ; elle était quelquefois (mais rarement) remplacée par la queue épineuse du poisson appelé Ca-duoi (la raie) d'où le nom de Cadouille que les Français lui donnent généralement ; les femmes recevaient le rotin en position assise, les mains attachées en avant autour d'un poteau. De nos jours encore se cache quelquefois chez les mandarins en service un petit « carquois » contenant les baguettes de correction. — Une peine plus grave était celle du bâton (Truong) appliquée par deux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bourreaux à la fois, un de chaque côté, avec de longs et gros bambous de dimensions légales ; c'était moins douloureux, dit-on, mais les coups, plus lourds, laissaient souvent le patient perclus pour le restant de sa vie.

RIVIÈRE (le commandant Henri). — Le traité de 1874 cédant entre autres à la France une concession dans la ville de Hanoï, ayant été violé (1882), le commandant H. Rivière, envoyé par les autorités françaises de Cochinchine, intervint au nom de la France ; il reprit Hanoï ; il eut alors à lutter contre les Pavillons noirs, secrètement encouragés par le roi Tu-Duc ; — c'est en luttant contre ces pirates qu'il fut tué aux portes de Hanoï, au lieu-dit « Pont de papier » (19 mai 1883) ; quoique malade et grelottant de fièvre il s'était fait transporter en voiture sur le lieu de l'attaque où il mourut héroïquement ; cet événement décida la France à faire la conquête du Tonkin.

RHEINART. — Capitaine d'infanterie de marine devenu Inspecteur des Affaires indigènes en Cochinchine ; il fut le premier représentant de la France à Hué en 1875 où il revint à plusieurs reprises jusqu'en 1884, date à laquelle il fut nommé Résident Général ; il quitta Hué en 1889 ; ce fut un excellent diplomate qui sut tenir ferme le drapeau français malgré les sourdes hostilités entretenues constamment par la Cour de Hué ; il a joué un rôle de premier plan dans l'établissement du Protectorat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

REINES-MÈRES. — *Voir :* Empereur.

RIGAULT DE GENOUILLY. — Amiral ; devant l'attitude hostile des successeurs de Gia-Long (V. Conquête), Napoléon III, de concert avec l'Espagne, chargea l'amiral Rigault de Genouilly de bombarder Tourane et Saïgon dont il s'empara en 1858 et 1859.

ROIS (Liste des). — Il n'est question ici que des souverains ayant régné depuis Gia-Long (V. au mot Dynasties).

Gia-Long, mort le 3 février 1820.

Minh-Mang, quatrième fils de Gia-Long, mort d'un accident de cheval le 11 janvier 1841.

Thieu-Tri, fils aîné de Minh-Mang, mort en 1847.

Tu-Duc, deuxième fils de Thieu-Tri, mort le 19 juillet 1883, sans enfant.

Tu-Duc étant mort sans postérité, des intrigues de toutes sortes, où les prétentions de Cuong-Dé (V) n'étaient d'abord probablement pas étrangères, ont longtemps troublé la succession légitime ; l'exposé qui suit permettra de suivre dans l'ordre les diverses lignées qui s'y sont présentées jusqu'à Khai-Dinh :

Duc-Duc, choisi par Tu-Duc lui-même ; c'était le fils d'un de ses frères, mais il fut détrôné après quelques jours de règne, en juillet 1883.

Hiep-Hoa, un des frères de Tu-Duc ; après trois mois de règne il fut lui aussi destitué le 30 novembre 1883 ; il mourut mystérieusement le même jour.

Kien-Phuoc, autre neveu de Tu-Duc, eut le même sort que son prédécesseur ; il mourut le 31 juillet 1884 après 8 mois de règne.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ham-NGHI, frère cadet du précédent, couronné le 2 août 1884, destitué eu juillet 1885 et exilé en Algérie.

Dong-Khanh, autre neveu de Tu-Duc, frère aîné de Ham-Nghi, mort le 28 juin 1889 ; il avait un fils qui aurait dû normalement lui succéder (V. Khai-Dinh) mais on lui préféra un fils de Duc-Duc.

Thanh-Thai, fils de Duc-Duc, régna jusqu'en 1907, abdiqua et fut plus tard exilé à l'île de La Réunion.

Dzuy-Tan, cinquième fils de Thanh-Thai, déposé en 1916, et comme son père, exilé à La Réunion.

Khai-Dinh, fils direct de Dong-Khanh, il aurait légitimement dû lui succéder dès 1889 ; il ne monta sur le trône qu'en mai 1916.

Voir : Détails à la plupart des noms cités.

REBELLES. — Pour la conquête et la pacification du pays la France eut à lutter (sans parler des pirates avec lesquels ils ne peuvent être confondus) contre des rebelles proprement dits, hauts mandarins n'obéissant pour la plupart qu'à de nobles sentiments de patriotisme des plus excusables.

Voir : Ham-Nghi, Tuyet, Tan-Thuat, Cuong-Dé, Ky-Dong, Hieu, Pham-boi-Chau, Phan-tru-Trinh.

Voir : Héros.

RACES D'ORIGINE. — Si on est exactement fixé sur les diverses races du nord, les Giao-chi, les Thai, les Tho, les Mans, les Muongs (V. ces mots) et ce qu'elles sont devenues au cours des âges, on est moins affirmatif sur les tribus autochtones qui ont peuplé

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le sud de l'Annam et au sujet desquelles diverses hypothèses ont été émises par les archéologues. En général on admet que ce sont les différentes peuplades de Moïs (V) qui sont les véritables aborigènes ; à l'origine ils auraient occupé tout le pays (le Cambodge et l'Annam actuels), mais ils durent subir vers le premier siècle de notre ère l'invasion des Hindous ; les uns se réfugièrent dans les montagnes où ils sont restés à l'état primitif tels qu'on les retrouve toujours aujourd'hui, les autres au contraire, après avoir été métissés et civilisés par les Hindous, seraient devenus, soit les Kmers (V) sur le versant ouest de la chaîne annamite, soit les Chams (V) sur le versant Est. On a prétendu aussi que les Malais eux-mêmes auraient eu l'Annam comme premier berceau, et on en trouverait la preuve dans certaines traces ethniques (doigts de pieds des Giao-chi), ou dans certaines coutumes (œil à l'avant des barques), ou bien dans l'analogie du parler avec quelques tribus Moïs, les Rhadés par exemple ; il faut alors supposer que les premiers habitants de la côte d'Annam qui étaient des pêcheurs sont allés peu à peu coloniser la Malaisie ; et ne pourrait-on supposer aussi que les îles de la Malaisie faisaient corps autrefois avec le continent dont elles ont été détachées par un violent séisme séparant ainsi à jamais des individus de même souche ; en somme rien de bien précis. Ce qui est indiscutable, c'est qu'entre les Chams et les Malaisiens existent des ressemblances troublantes, mêmes monuments religieux, même appellation des rois (Varman), mêmes empreintes d'hindouisme, à quoi il faut ajouter qu'on a trouvé à Java des urnes funé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

raires préhistoriques identiques à celles trouvées dans le Sud-Annam et, comme dit plus haut, des analogies en matière ethnique, en langue et en coutumes.

Voir : Giao-chi, Thai, Tho, Mans, Meo, Muong, Moïs, Kmers, Chams, Malais, Sédangs, Chinois, Minh-huong, Djarai.

REPAS ANNAMITES. — Il ne faut pas juger la cuisine annamite d'après celle que l'on vend en plein air à l'usage des coolies et des pauvres gens pressés ; il n'y a là que le strict minimum représenté par la base même de l'alimentation : riz cuit, poisson salé, et quelques légumes bouillis arrosés de la traditionnelle saumure (nuoc-mam) de qualité forcément très inférieure. Le repas annamite, chez le bourgeois qui veut honorer son hôte, est au contraire non seulement très compliqué, mais en outre coûte souvent très cher ; il mérite qu'on y goûte et il ne tarde pas à être fort apprécié car à côté du riz, la bonne maîtresse de maison vous confectionne un festin où il n'est pas rare de compter jusqu'à 30 plats dont la composition ébahit quelque peu le convive européen ; citons-en quelques-uns pris parmi ceux sortant de l'ordinaire : Il y a d'abord les « Huit plats précieux » qu'on sert à la file dans les très riches tables et où l'on trouve des Nids d'hirondelles (V. ce mot), des holoturies, des tendons de cerfs, de la gelée de peau de rhinocéros, de la patte d'ours, de la queue de caïman, des œufs de tortue ; dans les repas plus modestes se présentent des ailerons de requins, des vessies de poisson, des vers palmistes, des seiches, des méduses, des saucisses de chien, du cochon sucré, des pousses de bambou,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et bien d'autres mets *a priori* extraordinaires tels par exemple que les œufs couvés (V. ce mot) ; et comme dessert, des pâtés de fleurs, des graines de lotus sucrées, des confitures d'algues marine, sans parler des fruits exotiques à saveur de térébenthine comme la mangue, ou à odeur douteuse comme le jaquier, la graine de ce dernier fruit pouvant remplacer avantageusement le marron dans une dinde à la française.

La cuisine annamite est ordinairement très épicée ; le petit piment rouge y domine et elle est toujours accompagnée de la sauce nationale dite « nuoc-mam ». — Les convives accroupis autour d'un plateau de cuivre où sont posés les plats, les mets coupés en petits morceaux, puisent avec leurs baguettes, de-ci de-là, et trempent le morceau choisi dans la tasse de nuoc-mam placée près de chacun ; le maniement des baguettes est plus aisé qu'on ne le croit et la façon de manger, quand elle est correctement exécutée, a autant de grâce et de propreté que la façon européenne ; on ne boit que du thé et quelquefois de l'alcool de riz, ce dernier parfumé aux pétales de chrysanthèmes, mais c'est toujours à la fin des repas ; ici se place, dans le cas de « grande noce » et pour mettre en gaîté tous les invités, un jeu poussant à l'ivresse, car il s'agit de boire d'un trait une tasse d'alcool chaque fois qu'on a perdu, et c'est souvent ; ce jeu n'est autre que la mourre italienne consistant à deviner sur-le-champ le nombre de doigts que vous présentera subitement votre voisin de table ; un autre jeu consiste à se passer à la hâte une allumette enflammée, le perdant étant celui chez qui elle s'éteint. Dans ces

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

repas auxquels les femmes de la famille n'assistent jamais, figurent presque toujours des chanteuses (V. ce mot).

Voir : Savoir-vivre.

RITUEL FUNÉRAIRE. — Au moment de l'agonie on introduit entre les dents du moribond une baguette qui permettra plus tard d'introduire dans la bouche du trépassé les trois grains de riz et les trois morceaux d'or ou d'ambre, viatiques indispensable pour gagner l'Au-delà ; au moment du dernier soupir un linge de soie mis sur le visage recueille au passage l'âme du défunt (Hon bach) (V. Ame) ; — ce linge est noué de trois nœuds représentant vaguement une forme humaine ; il sera porté en tête du cortège funèbre. — Quand l'agonie commence on choisit le nom posthume sous lequel le défunt sera vénéré. — Dès le dernier soupir on met immédiatement le corps par terre « pour le rendre à la terre » (hoang-tho), et on le replace sur le lit. — Puis on fait la toilette du défunt ; le bonze va faire une prière à la rivière la plus proche pour lui prendre son eau qui sera désormais lustrale, on parfume cette eau et le bonze purifie le mort en faisant des impositions de doigts sur « les neufs ouvertures » et en prononçant des mots cabalistiques ; cette même eau servira à préparer les mets d'offrande. — Devant le cercueil chaque jour le fils aîné se lave les mains, offre thé, alcool, encens, et les autres enfants viennent se prosterner et pleurer par trois fois, se livrant bruyamment à des lamentations funèbres. — Au fond du cercueil on a dessiné la « Grande ourse », puis un écrit cabalistique noir sur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

papier jaune est rédigé en deux exemplaires ; l'un est brûlé et va rejoindre l'âme, l'autre est mis sur le cadavre en guise de passeport pour l'Au-delà. — Les gens riches gardent le cercueil plusieurs jours, quelquefois un mois, et font faire auprès de la bière des cérémonies avec accompagnement de musique étourdissante destinée à chasser les « mauvais esprits » (V. Superstitions).

Voir : Funérailles, Cercueils, Tombeaux, Ames.

RAPPROCHEMENT FRANCO-ANNAMITE. — *Voir :* Opinions personnelles.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

S

SUPERSTITIONS. — Au mélange un peu incohérent des trois religions, Bouddhisme, Confucianisme, Taoïsme, viennent s'ajouter quantités innombrables de superstitions où les diables (ma-qui) et les mauvais « esprits » de toutes sortes tiennent le principal rôle au grand profit des exploiteurs de la crédulité publique, les sorciers (thay phu thuy). On aura quelque idée des superstitions les plus courantes en se reportant aux mots : Devins, Sorciers, Amulettes, Géomanciens, Taoïsme, Bat-quai, Ames errantes, Esprits, Enfers, Funérailles, Rituel funéraire, Adultère, Hung-dao, Enfants, Médecins, Malédictions, Tigres, Animaux symboliques, Envoûtement.

La superstition est tellement ancrée dans la mentalité indigène que, même le calendrier officiel établi par le gouvernement annamite, fait mention des « jours fastes et néfastes », chaque jour correspondant à un Élément de la Nature, Eau, Feu, Sol, Métal, Bois (Ngu-hanh, les cinq éléments) ; avant d'entreprendre quoi que ce soit il faut donc prendre la précaution de comparer les dates (jours de naissance des futurs époux par exemple) et se rappeler que les éléments qui s'y rapportent peuvent s'accorder ou se

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

combattre ; c'est ainsi que Sol engendre Métal, mais que Métal détruit Bois, que Bois engendre Feu, mais que Feu est détruit par Eau, etc., etc., autant de bons ou de mauvais présages selon l'influence d'un Élément sur un autre.

Voir : Éléments.

Certains oiseaux, comme le hibou et le corbeau, sont de mauvais augure, le jour du Tet (V) on trace devant les maisons des dessins à la chaux représentant des arcs et des flèches pour éloigner ces oiseaux dont la trop grande proximité apporterait la mort pour quelque membre de la famille. Une mère n'aime pas qu'on lui dise que son enfant est beau car il pourrait être alors convoité par un diable qui le lui ravirait, et c'est pourquoi aussi on donne de très vilains noms aux bambins (V. Enfants). — Le roi, quand il parle, de son peuple, dira « mon peuple souffrant de misère » car se serait porter malheur à ses sujets que de dire qu'ils sont dans la prospérité. — La première rencontre faite le matin influe sur les faits de la journée ; si cette rencontre n'a pas été heureuse on doit immédiatement brûler une poignée de feuilles sèches ou un balai afin que la flamme chasse le mauvais « esprit » (dot vià) ; rencontrer un homme est bon signe tandis que la rencontre d'une femme est de fort mauvaise augure. — Quand une araignée tombe auprès de vous, si elle est noire cela annonce des reproches, si elle est blanche c'est bonne nouvelle, si elle est jaune cela signifie que quelqu'un arrivera de loin. — Lorsque l'oreille siffle, qu'on a un frisson ou que la paupière clignotte c'est, selon l'heure, signe de diverses choses bonnes ou mauvaises : par exemple,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à minuit c'est Richesse ; de 6 à 7 heures, Dispute ; de 11 à 12, Surveiller son argent ; de 4 à 5, Affaire qu'il faut traiter de suite, etc., etc.

Voir : Pierres, Arbres, Écrans.

SCULPTURES. — Si les Annamites sont passés maîtres dans la sculpture sur bois dont on admire les fines et patientes dentelures en pleine masse (V. Art décoratif), il semble qu'ils n'aient pas pratiqué, sauf exceptions grossières qui ne sont que de serviles reproductions archaïques, la sculpture sur pierre. Il en est de même pour leurs modelages qui ont toutefois ceci de particulier c'est qu'ils sont confectionnés avec un stuc spécial aussi durable que la pierre. — Dans le Centre-Annam on trouve des sculptures en pierre et en brique ayant quelque valeur artistique mais elles sont de provenance Cham (V. ce mot).

SIXTE (R. Père). — Surnom religieux du curé annamite qui a laissé grande réputation du côté de Phat-Dziem (Tonkin) où était son église ; par le système des digues qu'il fit construire par ses catéchumènes il créa de riches rizières (1870). Plus tard, en 1887, la Cour de Hué lui donna le titre de Kham-Sai (vice-roi) pour être mis à la tête de la colonne de police organisée contre le rebelle Pham-Dinh-Phung (V. Joffre). Décédé en 1899, Officier de la Légion d'honneur.

SACRIFICES. — *Voir :* Animaux rituels, Serments. En outre, dans la haute région de l'Annam, quelques tribus Moïs, en des occasions solennelles, immolent

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

plusieurs buffles à la fois ; les pauvres bêtes attachées par la tête toutes vivantes au même arbre, sont tuées peu à peu à grands coups de lance.

SERPENT DE MER. — Monstre marin existant, dit-on, dans la mer de Chine et qui n'est peut-être pas aussi légendaire qu'on le croit ; des officiers de marine dignes de foi, dont le lieutenant de vaisseau français Lagrésille, ont nettement aperçu dans la baie d'Ha-long ce fameux serpent qui aurait de 20 à 25 mètres de long, 2 mètres environ de diamètre, une tête genre phoque, une crête épineuse tout le long de l'échine. Il est probable que le légendaire Dragon de Chine a sa véritable origine dans ce monstre marin que les pêcheurs indigènes ont dû fatalement apercevoir quelques rares fois.

Voir : Dragon.

SEDANGS. — Race sauvage vivant dans la chaîne annamitique du sud, et plus particulièrement connue en raison de l'odyssée de l'aventurier Marie 1er (V. ce mot).

Voir : Moïs, Races.

SON-TAY. — Ville prise en 1883 par l'amiral Courbet et le colonel Bichot après trois jours de combat acharné.

SAPÈQUES. — *Voir :* Monnaie.

STUPAS. — Mot sanscrit désignant un tombeau bouddhique. Près de quelques pagodes bouddhiques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

auxquelles est attenante une bonzerie, s'élèvent des tours en maçonnerie ; ce sont les « Stupas » (Thac en annamite) qui abritent les corps ou les cendres des bonzes décédés (la loi annamite qui défend l'incinération la permet cependant pour les bonzes « supérieurs »). Le Stupa a la forme d'un cône octogonal surmonté de plusieurs chapiteaux superposés au haut desquels émerge le bouton de nénuphar, attribut du bouddhisme ; sa hauteur varie entre 2 et 5 mètres ; il est entouré d'un mur très bas avec ouverture sur le devant. D'après le dicton le nombre de chapiteaux serait fonction du nombre des vertus du défunt.

SUPERFICIES. — L'unité agraire est le MAU, mais ce même Mau, selon qu'on est au Tonkin ou en Annam, n'a pas partout la même superficie ; c'est ainsi qu'il vaut environ 3.600 mètres carrés au Tonkin et qu'il en vaut à peu près 5.000 en Annam ; il faut donc se renseigner sur les usages locaux. — Le SAO est le dixième du Mau mais le THUOC n'est que le quinzième du Sao. — A l'origine le Mao carré avait cent pas de côté.

Voir : Longueurs.

SENTENCES PARALLÈLES. — *Voir :* Panneaux décoratifs.

SAIGON. — Prise le 18 février 1859 (bataille de Chi-hoa) par l'amiral Rigault de Genouilly. — En 1789, Nguyen-Anh (Gia-Long), après avoir repris possession de Saïgon (V. Historique), y fit construire une citadelle par l'officier français Olivier, et ce fut

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la capitale provisoire ; ce n'est qu'en 1811 que Gia-Long s'installa à Hué et laissa à Saïgon comme vice-roi, LE-van-Dzuyet (V). La citadelle d'Olivier fut détruite par Minh-Mang qui fit construire à la place une plus petite, celle que nos troupes devaient reprendre en 1859.

A l'origine toute la Cochinchine actuelle était occupée par les Cambodgiens ; en 1658, les Annamites déjà introduits par groupes isolés dans les provinces cambodgiennes de Baria et de Bien-hoa, envoyèrent des troupes qui battirent le roi du Cambodge et l'obligèrent à reconnaître la suzeraineté de l'Annam. En 1675, ils occupèrent Saïgon ; cinq ans plus tard un général chinois, battu en Chine par les Mandchous, se réfugia à Tourane et fit sa soumission au Seigneur de Cochinchine qui l'autorisa à s'installer définitivement avec tous ses hommes à Bien-hoa ; ils y firent souche et c'est là l'origine de l'importante colonie chinoise en la Cochinchine actuelle (V. Chinois).

SORCELLERIES. — Les sorciers (Thay phu thuy) ont beau jeu pour exploiter la crédulité publique que l'indigène pousse au dernier point de la naïveté ; si un malade n'a pas guéri avec les remèdes connus, c'est qu'on lui a jeté un sort et il s'adresse alors au sorcier dont l'imagination fertile ordonne des médications ou des actes grotesques que le malade, suggestionné, exécute à la lettre ; c'est le sorcier qui distribue les amulettes contre les mauvais « esprits », prépare les philtres d'envoûtement, sait mettre en fuite les démons, vous fait connaître vos ennemis ou

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

démasque les coupables, etc., etc., et il sait user à l'occasion pour cela, du magnétisme et de l'hypnotisme ; — on en a une démonstration curieuse dans les pèlerinages de Phu-giay (Tonkin) et de la pagode dite de la sorcière près de Hué où l'on voit des médiums suggestionner la masse indigène ; à force de gesticuler, de crier, de se contorsionner au milieu des bruits de tam-tam et de musiques, le médium entre en transes, prend des allures de fou, tombe à terre et se dit possédé du démon ; c'est qu'en effet, croit-on, il a attiré dans son propre corps le mauvais « esprit » qui accablait la personne en faveur de laquelle est faite la séance, et voilà cette personne suggestionnée à son tour qui s'en va contente, aux yeux de la foule elle-même palpitante de suggestion. — Ce sont la plupart du temps des femmes (Bà dong cot) qui font office de médiums et qui se mettent ainsi en véritables crises d'hystérie.

C'est à la religion taoïque, basée (comme on la pratique du moins) sur une quantité de superstitions que le sorcier est censé emprunter ses maléfices, mais c'est souvent un bonze bouddhique qui fait office de sorcier ; son appellation de Thay-phu-Thuy signifiant « Maître ès bâton et ès eau », vient de ce qu'il tire son pouvoir occulte d'une certaine baguette et de l'eau qu'il est allé préalablement puiser à la rivière voisine après lui en avoir demandé l'autorisation par une prière ; cette eau est désormais lustrale. En fin d'office le sorcier immole un poulet en faveur du Génie céleste qu'il a invoqué.

Faut-il ajouter que si la grosse masse indigène est superstitieuse au point de se laisser exploiter

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

par les sorciers, la population lettrée ne manque pas de mépriser ces derniers, comme il convient.

Voir : Devins, Superstitions, Ames, Esprits, Cao-Bien, Envoûtements.

SINGES. — Un dicton annamite rappelle un peu la théorie de Darwin ; lorsque un singe atteint 800 ans il passe à l'espèce de singe dit « con vuon » lequel peut vivre à son tour 500 ans et passe à l'espèce dite « con quoc », et lorsque ce dernier atteint 1000 ans il devient le singe « Thien-thu » qui précède encore de 1000 ans l'époque où le singe sera enfin devenu « Homme ».

SUPPLICES. — Le vieux code annamite prévoyait cinq supplices (ngu-hinh) : la marque au visage, l'ablation du nez, l'amputation du pied, la castration et la mort ; ces supplices ont été supprimés par le roi Gia-Long et remplacés par : le rotin, le bâton, le travail pénible, l'exil et la mort (V. Peines légales). La mort se donnait par strangulation ou par décapitation (V. ce mot), quelquefois mais rarement par l'éléphant (V) ; la peine suprême pouvait être aggravée par la « mort lente » qui consistait à tenailler le corps morceaux par morceaux ; c'est le patient qui était parfois obligé de tirer lui-même au sort les parties de son individu qui devaient être successivement arrachées, bien heureux si cette loterie macabre désignait de suite un organe qui entraînât mort rapide. — Il y avait aussi des supplices posthumes, comme l'exposition de la tête (V. Justice), comme la pulvérisation des ossements (V. Nhac), comme la flagella-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion de la tombe (V. LE-van-Dzuyet). Au moment des interrogatoires on appliquait la « question » ; outre les coups de rotin jusqu'à ce qu'on « parle », on avait recours à l'écrasement des phalanges entre deux planchettes, ou bien on chauffait la plante des pieds, ou bien, moyen suprême, on enfonçait des pieux dans la tombe des ancêtres avec menace de les déterrer.

Voir : Justice.

SIGNATURES. — Quand il connaissait tant soit peu l'écriture chinoise, l'indigène signait son nom en caractères, mais bien nombreux étaient les illettrés qui devaient simplement avoir recours au « diem chi », mot à mot : apposer son doigt ; il consistait à poser son index au bas d'un écrit pour y marquer l'emplacement exact : 1° De la naissance du doigt ; 2° Des plis des phalangettes ; 3° De la naissance de l'ongle ; 4° De l'extrémité du doigt (chair) ; ces marques variant avec chaque individu, constituaient un Bertillonnage assez sérieux.

SAVOIR-VIVRE. — On reconnaît un homme de distinction à sa démarche, il doit aller la tête haute, traînant négligeamment le pas, dodelinant un peu du buste, et balançant les bras de façon à entr'ouvrir au passage les pans des robes superposées et multicolores dont il est vêtu. — Il en est de même chez la femme de qualité qui doit en outre faire claquer savamment, de ses pas menus, ses socquettes de bois. Un homme chic, qu'il aille à pied ou à cheval, et quelle que soit l'allure, est toujours suivi de son

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

porteur de pipe courant derrière lui et qui, au moindre geste, présente à son seigneur, le narghilé ou le coffret à bétel. Chez l'homme, les ongles longs, démesurément longs au point de ressembler à de grands becs, étaient preuve que l'intéressé était de noble classe et n'avait pas besoin par conséquent de faire travaux manuels quelconques. Un homme jeune était soigneusement rasé jusqu'à 45 ans, après quoi il était convenable de porter la barbe, ce qui était plus respectable.

Respect. — Un inférieur, quand il remet quelque chose à un Supérieur, doit toujours la présenter en la tenant des deux mains, serait-ce le plus petit objet, un cure-dent par exemple. — On ne doit passer devant un Supérieur qu'en se courbant. — On ne doit jamais s'asseoir, même si l'on y est poliment invité, à côté d'une personne à laquelle vous devez le respect, mais toujours un peu à l'écart et derrière ; c'est ainsi qu'agira un fils à l'égard de son père. — Un domestique croise les bras devant son maître.

Politesse épistolaire. — Les enveloppes, toujours jaunes ou rouges étaient signe de bonne nouvelle ; quand elles étaient vertes ou blanches elles apportaient de la tristesse. — Le nom du destinataire devait être précédé et suivi de petites formules de transmission variant selon que la lettre était destinée à un Supérieur, à un égal, ou à un inférieur. — Dans le corps de la lettre on allait à la ligne chaque fois qu'on avait à écrire le nom d'une personne respectable (ou de quelque chose hautement respectable) ; en outre on n'écrivait que le premier caractère du nom de la personne ; ainsi, au lieu d'écrire Monsieur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nguyen-van-Trinh, on écrivait seulement Monsieur Nguyen... Une lettre adressée à une très haute personnalité devait être présentée dans un coffret laqué rouge et or couvert d'un carré de soie rouge.

Pour les repas, les femmes et les enfants mangent à part dans une autre pièce, sauf dans les familles pauvres où tous sont groupés et assis sur le lit de camp servant de table. A table, avant de manger, le plus âgé des convives élève les baguettes horizontalement devant sa figure, ce qui signifie qu'on peut commencer; à la fin du repas on met les baguettes en travers sur sa tasse qu'on prend à deux mains (les pouces en l'air) et on incline trois fois la tête. — Les éructations ne sont pas déplacées.

Voir : Repas.

En cours de réception officielle les places d'honneur sont à gauche et il est de bon ton de parler à voix basse.

Il est à remarquer que les Annamites ont l'habitude de faire certains gestes à l'envers de notre façon de faire ; c'est ainsi que la ligne d'écriture va de haut en bas et de droite à gauche, que pour peler ou couper ils poussent le couteau vers l'extérieur, que pour enfiler une aiguille ils poussent le trou vers le fil, que la place d'honneur est à gauche ; à remarquer aussi que le baiser chez eux est un reniflement.

Il existe beaucoup de petites exigences et de hiérarchies dans la société annamite. *Voir :* Organisation sociale, Mariage, Piété filiale. *Voir* aussi : Protocole, Préséance, Cadeaux, Sentences parallèles, Bétel, Parasols, Crachoirs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SERMENTS. — En admettant que le serment d'un Annamite n'ait pas, à notre sens, la même valeur qu'il peut avoir chez un Français, il n'en est pas moins vrai qu'étant très superstitieux, l'indigène y attache une certaine sincérité ; c'est ainsi qu'en matière de justice, mais après avoir épuisé tous les autres moyens légaux, il est souvent possible de découvrir la vérité en invitant les parties à faire serment devant la pagode, qui consiste à immoler un poulet devant l'autel allumé d'encens et de jurer, sous peine des pires choses, qu'on n'est pas coupable ; et il arrive qu'une des parties refuse l'épreuve ; le bon administrateur n'a sagement recours au serment que lorsqu'il a épuisé tous les autres moyens de procédure.

Avant d'aller au combat les pirates annamites tuaient un cochon, en buvaient le sang ensemble en jurant sur leur vie de se soutenir les uns les autres sous peine de subir le sort du cochon immolé.

Voir : Coqs.

STÈLES (Bià). — On les voit souvent, en énormes monolythes, près des pagodes et des palais ; on y a gravé, soit l'historique du temple, soit un long panégyrique de la vie, flatteusement embellie du seigneur local, soit les noms des généreux donateurs. Certains de ces monolithes ne mesurent pas moins de 7 mètres de haut et on se demande comment, avec les moyens rudimentaires qu'ils possédaient autrefois les Annamites ont pu transporter jusqu'à Hué ces énormes blocs qui, presque tous provenaient des carrières du Thanh-hoa.

Une petite stèle spéciale se voit toujours non loin

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des pagodes et sur laquelle on ne lit que deux caractères signifiant « descendez de cheval », et ceci à l'adresse de tout cavalier qui doit ainsi respecter ce passage.

SALUTATIONS. — En annamite « LAY », se prosterner. — C'est le salut rituel et de grande cérémonie ; ce grand salut, pour être rituellement bien accompli, doit être exécuté comme suit : joindre les deux mains devant la poitrine, les élever jusqu'au front, les laisser retomber en se mettant à genoux, les deux coudes à plat sur terre et le front sur les mains, puis se relever et recommencer trois fois le même mouvement (4 fois pour le roi). — Lors des grandes solennités, et en particulier lors du Tet annuel, les mandarins en grande tenue vont se prosterner devant l'Empereur ou devant la Pagode royale en tenant lieu, et font, tous à la fois, les « Grands Lays » ; sous le commandement de hérauts ils exécutent ces mouvements d'ensemble, et c'est d'un effet vraiment inoubliable que ces centaines de robes multicolores se mouvant ainsi rythmiquement sous le chatoiement du soleil.

SI-NGHIEP. — Du temps où l'Annam était sous la domination de la Chine, le peuple se révolta souvent contre les exactions des gouverneurs chinois ; toutefois quelques-uns de ces derniers ont laissé bonne réputation dans le pays annamite et l'on doit surtout citer parmi eux SI-Nghiep ; il fut tant aimé qu'il mérita l'appellation de « Si-vuong » (roi) ; c'est lui qui importa en Annam, ou du moins développa

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'étude des caractères chinois ; les lettrés lui ont voué un culte (300 ans ap. J.-C. env.).

SOCIÉTÉS SECRÈTES. — Une société secrète, dont les racines sont en Chine « La société du Ciel et de la Terre » (Thien thi Hwei), est une sorte de franc-maçonnerie aux ramifications très étendues dont l'influence s'est souvent fait sentir en pays d'Annam. — A l'origine elle est née d'une coalition de patriotes chinois, restés irréductibles ennemis de la dynastie Mandchou qui avait, en 1628 usurpé le trône de Chine et avait asservi les Chinois au point de leur imposer le port de la tresse mandchoue ; les membres de la Société jurèrent de s'employer par tous les moyens possibles à la destruction de la dynastie usurpatrice ; ils jurèrent également de faire guerre incessante à à tous étrangers qui essayeraient de s'établir chez eux, et c'est pourquoi on trouve leur trace constante en Annam lors de la conquête et de la pacification, époque à laquelle, sur la demande des rebelles annamites, ils opposèrent aux Français leurs forces occultes, tout comme on trouve aussi leurs traces dans les faillites de grosses firmes françaises qu'ils ont sournoisement minées.

SADÈTES. — Sadètes du Feu et de l'Eau. *Voir :* Moïs.

SOCIALE. — *Voir :* Organisation sociale.

SAI-VUONG. — Un des ancêtres des Nguyen qui régna alors que les Nguyen n'étaient que Seigneurs, et qui laissa très bonne réputation (1614-1635). Il

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lutta avec succès contre l'ennemi héréditaire de sa famille, les Trinh, et le vainquit en faisant construire à Nhut-Le (Quang-binh actuel), un fameux mur qui le tint en respect et fixa solidement la limite nord des Nguyen. — Il facilita l'établissement à Fai-foo des premiers commerçants européens.

Voir : Nguyen Kim.

SWASTIKA. — Cette croix en forme de grecques entrelacées qui sert aujourd'hui de « gri-gri » semble avoir sa véritable origine en Hindoustan puisqu'on y retrouve ce signe sur des images bouddhiques où il est symbole de « feu sacré » ; ce ne serait autre, dit-on, que le tourniquet de l'antiquité, à l'aide duquel, par frottement rapide, on obtenait le Feu. Les Annamites l'appellent TOAI.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

T

THICH-CA. — Le Bouddha-enfant, représentation en Extrême-Orient du Cakia-Mouni de l'Inde ; cette divinité figure sur l'autel, toujours au milieu à la place d'honneur, debout, une main dirigée vers la terre (d'où elle vient), l'autre levée vers le ciel (où elle va) ; Thich-Ca est quelquefois représenté sous sa forme adulte, assis, les cheveux bouclés ; c'était antérieurement un simple être humain qui, de perfection en perfection, a atteint le pur Nirvana et est devenu le « Bouddha des temps actuels », celui qui préside aux destinées du Monde d'aujourd'hui (V. Divinités, Dzi-Lac Bouddha futur).

La légende raconte, qu'aperçu en rêve sous forme d'éléphant blanc par la femme qui devait être sa mère, celle-ci le mit au monde quelques temps après, par le flanc droit, alors qu'elle levait le bras pour cueillir une fleur ; ce n'est qu'à l'âge de 28 ans, dit-on, qu'il commenca vraiment sa vie d'anachorète, et il ne mourut qu'à 73 ans, après plus de quarante années de prédication, « consumé par sa propre flamme intérieure ». Il eut 18 principaux disciples (V. La-han).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Thich-Ca est toujours représenté sur une fleur de lotus (V. ce mot). *Voir :* Cakia-Mouni.

TRIEU-DA. — Général Chinois qui battit le premier roi annamite An-Duong (roi des Giao-chi), et, s'étant rendu indépendant de la Chine, monta sur le trône d'Annam et fonda ainsi la dynastie des TRIEU (207 ans av. J.-C.). Il régna pour sa part 71 ans, mais la dynastie fut renversée 20 ans après lui par la Chine.

TAVERNIER. — Un des premiers Européens qui ait visité le haut Tonkin en 1650, ainsi que le père jésuite Tissonnier ; ils ont laissé tous deux des écrits sur leur voyage.

TRAN. — Dynastie annamite de 1226 à 1400 ; la précédente dynastie des LY postérieurs n'ayant pas eu d'héritier mâle, une princesse avait épousé un Tran ; cette dernière dynastie fut renversée par le général annamite HO-qui Ly (V).

THIEU-TRI. — Fils de Ming-Mang auquel il succéda en 1841 ; il continua la politique francophobe de son père (V. Tu-Duc).

TITRES. — Indépendamment des Titres héréditaires de Noblesse et de Mandarinat (V. ces mots), le roi peut accorder en certaines occasions des petits Titres purement honorifiques aux hommes et aux femmes du peuple en récompense de services rendus ; ils consistent en un Diplôme attribuant une appellation flatteuse, telle pour les hommes, de Personne

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

honorable, de Capitaine, d'Illustre, et pour les femmes « de Dame virile, Dame correcte, Dame affectueuse ». Il est accordé aussi des Titres posthumes du même genre.

TORTUE. — Un des animaux symboliques (V) ; symbole de la longévité ; la tortue dans l'imagerie populaire, est généralement surmontée d'une Grue, cet échassier ayant comme la tortue réputation de pouvoir vivre plus de 1000 années. — La carapace de certaines tortues sert aux devins en raison de ses dessins écailleux qui rappellent les cases du Bat-quai (V).

TIEN-CHI (*Voir :* Commune annamite). — Les « Tien-chi » tels qu'ils sont aujourd'hui dans les villages rappellent peu ce qu'ils étaient avant notre arrivée dans le pays ; ils étaient alors la véritable tête (comme le mot l'indique) du village, et c'étaient très souvent de hauts mandarins originaires de la commune. — Ces personnalités, ayant eu intérêt au moment de la conquête, à se dissimuler, mirent à leur place des hommes de paille (vieillards de préférence) et cette situation s'est maintenue pour éviter aux véritables Tien-chi les lourdes charges des responsabilités sans cesse croissantes.

TAN-THUAT (Nguyen Thien dit). — Cu-nhan, grand rebelle, originaire du Tonkin (Hung-yen) ; un des principaux agents du régent Tuyet (V) ; il fit appel aux lettrés mécontents et aux bandes de pirates pour le seconder dans l'organisation de la révolte ; il distribua de nombreux Brevets et Grades de man-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

darinat au nom du « futur roi » (en l'espèce Cuong-Dé), et c'est ainsi qu'il entretint la piraterie dont nous mîmes si longtemps à débarrasser le pays. Disparu en 1892, il donna nouveau signe de vie en 1897 en provoquant le mouvement séditieux appelé Affaire Ky-Dong (V).

TAY-SON (Révolte des). — Cette révolte dans le Sud-Annam a joué en 1774 un rôle capital dans l'histoire contemporaine du pays, puisque c'est d'elle que sont nés les événements qui ont fait intervenir une première fois la France dans les affaires de l'Annam ; ces Tay-son, du nom de la région montagneuse dont leurs chefs étaient originaires, avaient à leur tête les frères Nhac (V) qui exploitèrent le mécontentement qu'avait alors le peuple à l'égard des Seigneurs cochinchinois, et ils réussirent à s'emparer du pouvoir, d'abord celui des Seigneurs du Sud, ensuite de celui des Seigneurs du Nord, et enfin même du Pouvoir royal à Hanoï que le dernier des LE quitta par sa fuite en Chine. — La lutte contre les Tay-son dura 23 années pendant lesquelles ces révoltés, ou leurs alliés les Trinh, usurpèrent totalement le pouvoir effectif, et c'est pour les combattre que le Seigneur de Cochinchine Nguyen-Anh (le futur Gia-Long), d'abord réfugié au Siam, eut l'heureuse inspiration en 1787 de prendre conseil auprès de l'évêque Pigneau de Behaine (V. Résumé hist.). *Voir* aussi : Qui-nhon, Vo-Thanh. — Finalement au dernier combat de Nhut-Lé (Dong-hoi 1802) les Tay-son et leurs alliés furent définitivement vaincus.

Gia-Long, sitôt son avènement, ordonna l'exhuma-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion des corps des deux frères Nhac, dont les restes, en manière de châtiment posthume, furent écrasés au pilon et jetés au vent ; seuls les crânes furent conservés pour être mis au secret dans des jarres.

TRINH (Famille des). — Avant 1787, deux grandes Familles, les Nguyen et les Trinh, en récompense des services rendus à la dynastie régnante des LE, avaient été nommées Seigneurs du Royaume, mais ces deux Familles en étaient arrivées peu à peu, chacune de leur côté, à accaparer presque totalement le Pouvoir, ne laissant aux LE qu'une autorité purement nominale ; les Nguyen, qui régnaient au Sud et les Trinh qui régnaient au Nord, se jalousaient beaucoup et étaient en constante rivalité, aussi, lorsque survint la révolte des Tay-son (V), les Trinh en profitèrent-ils pour essayer de dominer la Famille ennemie, et sous le fallacieux prétexte de l'aider contre les Tay-son, ils s'emparèrent de Hué où ils restèrent 12 années ; ils en furent chassés par les Tay-son d'abord vainqueurs, et regagnèrent le Tonkin qu'ils durent fuir un peu plus tard devant les armées du Seigneur du Sud, devenu Gia-Long, le vainqueur définitif (V. Nguyen).

Quoique définitivement vaincus, il ne faut pas oublier que les Trinh ont joué pendant longtemps un rôle prépondérant et souvent très utile dans la région tonkinoise où leur administration a laissé excellente réputation ; ce sont eux qui ont lutté avec acharnement contre les Mac (V) usurpateurs et ont réussi à les chasser complètement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

THI-KINH. — Divinité féminine du Tonkin vénérée comme madone protectrice des enfants ; on la représente tenant un enfant dans ses bras et, à côté d'elle, une perruche ; elle est aussi la déesse de la fécondité et la patronne des Pêcheurs. — La légende raconte que lorsque Thi-kinh était simple femme sur Terre elle avait revêtu les habits de bonze ; malheureusement une fille s'éprit de ce faux bonze et voyant que c'était en vain, par dépit, elle se fit engrosser par ailleurs et fit croire qu'elle avait été victime du pseudo-bonze ; ce dernier, pour éviter châtiment à la fille, laissa croire qu'il était coupable et fut chassé de la bonzerie ; ce n'est qu'à sa mort que son véritable sexe fut connu ; Thi-kinh fut alors divinisée.

TAMBOUR (Tam-tam). — Il a généralement la forme d'une barrique suspendue ; il est de toutes les manifestations ; on le trouve au théâtre pour les applaudissements, dans les administrations pour appel du personnel, dans les cortèges officiels pour marquer l'importance de la personnalité qui circule, dans les enterrements où ses coups sourds sonnent le glas, aux moments d'alarme pour alerter les habitants, pendant la nuit pour scander les veilles horaires, etc., etc. Les indigènes savent en certaines circonstances tirer de ce gong (Gong est le mot chinois), des sons en decrescendo vraiment impressionnants et inoubliables (V. Décapitation).

Au théâtre le tam-tam est confié à un invité de marque ; chaque frappe souligne les bons passages et vaut quelque gratification aux comédiens, et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quelquefois la frappe sur le côté du tambour vaut double gratification ; cette frappe du tambour au théâtre revêt souvent d'autres significations que seuls les initiés savent apprécier.

Dans la haute région on trouve parfois une sorte de tambour, dit Tambour de pluie (V. Pluie).

Voir : Gongs.

THUY-KIEU. — *Voir :* Kim-van-Kieu.

THAN-NONG. — *Voir :* Agriculture, Genèse.

TIGRE. — Dans l'imagerie populaire, le Tigre est là pour effrayer les mauvais « esprits » qui tenteraient de s'approcher ; on porte comme « gri-gri », soit un os de tigre qui vous donne de la bravoure, soit une griffe qui écarte les influences néfastes, soit certains nerfs du cou comme porte-bonheur.

Dans le culte taoïque, les cinq tigres réunis représentent le Centre et les quatre Points cardinaux (V. Points card.).

Le tigre ne s'attaque généralement à l'homme que lorsqu'il est vieux et n'a plus la force de chasser ; il s'approche alors des villages où il sait trouver des animaux domestiques, mais où il s'aperçoit vite aussi, que l'homme est une proie facile ; il devient désormais redoutable, d'autant plus redoutable que l'habitant désormais effrayé n'ose pas le pourchasser et se met au contraire à le vénérer et à lui décerner le titre de Génie, espérant par là l'apitoyer ; le Tigre est alors flatteusement appelé « Monsieur le Tigre » en signe de haut respect (V. Pot à chaux).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TU-DUC. — Fils du roi Thieu-Tri auquel il succéda en 1848 ; lettré fin et intelligent, mais malheureusement affecté de deux infirmités ; il était bègue et impuissant ce qui le rendait grotesque et peut expliquer les accès de colère terrible qu'il avait quelquefois. Il fut un grand ennemi de la France et fit massacrer beaucoup de missionnaires catholiques d'où intervention du « Catinat » en 1872 et bombardement de Tourane. — Il avait choisi trois fils adoptifs pris parmi ses neveux ; la haine qui exista entre tous ces derniers ne fut pas étrangère aux intrigues tragiques qui suivirent sa succession (V. Rois).

Voir : Conquête.

TUYEN-QUANG. — Prise le 26 mai 1884 par le général Millot ; quelque temps après, les troupes chinoises cernèrent les troupes françaises qui y étaient campées (500 hommes à peine) ; attaquées le 18 décembre 1884 par 5.000 Chinois, nos soldats durent soutenir un siège héroïque de deux mois et demi ; c'est pendant ce siège que le commandant Dominé et le sergent Bobillot s'illustrèrent ; Tuyen-Quang fut débloqué après un combat meurtrier à Hoa-Moc livré par le général Brière de l'Isle venu au secours des assiégés (mars 1885).

TRUNG-TRAC. — Héroïne annamite. Pendant que l'Annam était sous la domination de la Chine (temps des Giao-chi), la population eut souvent à se plaindre des exactions et de la cruauté des gouverneurs chinois ; vers l'an 40 il y eut une révolte à la tête de laquelle se mit une femme, Trung-Trac, qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

voulait venger la mort de son mari ; aidée de sa sœur elle chassa les Chinois et se fit proclamer Reine ; elle ne régna que trois ans, après quoi, battues à leur tour, les deux sœurs se suicidèrent. Un temple est élevé à leur mémoire, non loin de Hanoï (Chuà hai Bà).

TUYET (Ton-tat). — Grand rebelle ; était ministre et régent à Hué au moment de la conquête et c'est lui qui poussa le roi Ham-Nghi encore tout jeune à se révolter (4 juillet 1885) ; après l'échec de la révolte Ton-that Tuyet se réfugia en Chine où il n'a pas cessé d'être, depuis, l'âme des nombreux complots qui ont été ourdis contre le Protectorat français.

TERRAINS COMMUNAUX. — A l'origine tous les villages avaient « des terres communales » dont le revenu devait, non seulement payer les frais généraux de la commune, mais en outre, distribué en parts égales à chacun des habitants, assurer ainsi à ces derniers « une part de bouche » (khau phan), afin que en principe tout individu ait ainsi un lopin de terre le préservant de la famine. La répartition de ces terrains se refaisait tous les trois ans pour en mieux répartir ainsi les différentes qualités.

Voir : Commune annamite.

TRAN-CAO-VAN. — Lettré farouchement anti-français, plusieurs fois condamné en matière politique qui poussa le jeune roi Dzuy-Tan à la tentative de révolte de mai 1916.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TITRES HÉRÉDITAIRES. — *Voir :* Noblesse, Mandarinat.

TRAM. — *Voir :* Postes (Service postal).

THAIS. — Race probablement d'origine Mongole avec mélanges hindous si l'on en croit les signes ethniques et certaines mœurs ; de tempérament très envahisseur les Thais se sont étendus vers le sud et ils ont peu à peu envahi la Chine méridionale (haut Tonkin actuel), le Laos, le Siam et la Birmanie qu'ils peuplent toujours en majorité. Les Thais, ceux qui sont restés dans la haute région tonkinoise, furent à leur tour dominés par les Chinois et les Annamites qui les ont, depuis, fortement métissés ; ils ont toutefois conservé leur langue et certaines coutumes, celle de manger avec les doigts, par exemple, qui dénote chez eux une ascendance musulmane. — Au Tonkin, les Thais se divisent en deux groupements principaux : Thais Blancs, Thais Noirs ainsi dénommés selon la couleur de leur costume ; généralement ils portent un volumineux turban et un veston à brandebourgs, les femmes portent un corsage garni de cabochons d'argent et coiffure artistement peignée piquée d'épingle d'argent ; ils vivent sous le régime féodal et obéissent à de petits seigneurs locaux (V. Deo van Tri).

THOS. — Race ; à peu près dans la même région du haut Tonkin habitée par les Thais, vit une autre race, les Thos qui sont vraisemblablement de même origine que les Thais, mais dont les mœurs se rapprochent de celles des Annamites ; les Annamites

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

croient qu'ils sont les véritables autochtones, car ils sont essentiellement agriculteurs et attachés à leurs terres, d'où leur appellation annamite « Tho » (terre) ; ils ont un certain degré de civilisation ; les hommes portent la veste courte chinoise et volumineux turban ; les femmes ont costume de cotonnade bleu foncé, forme chinoise, coquettement croisé sur la poitrine ; de physique agréable et d'aspect propre, elles portent colliers et bracelets d'argent ; les maisons Thos sont construites sur pilotis, le rez-de-chaussée réservé au bétail ; les familles riches brûlent leurs morts.

TET (Fête du). — C'est la plus importante des fêtes annamites, elle revêt une solennité exceptionnelle ; elle équivaut à notre Premier de l'an et se place à peu près au milieu du temps qui sépare le solstice d'hiver de l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire vers fin janvier ou premiers jours de février à condition que la date corresponde à la nouvelle lune. — Pendant sept jours (trois seulement chez les pauvres), tout travail cesse ; dès la veille on a planté le mât symbolique (cay neu) surmonté d'une plume de poulet et de quelques feuilles de bambou, destiné à chasser les mauvais « esprits », et qui ne sera abaissé que le 7e jour. — Le premier jour du TET est strictement consacré aux prosternations devant l'autel des ancêtres ; le deuxième jour, visite aux proches parents ; le troisième jour au soir nouvelles prosternations devant l'autel ancestral. — Cette fête du TET compte plus que tout dans la vie annamite et pour bien la célébrer, souvent dépense-t-on les économies de l'année et même s'endette-t-on, car on se doit de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

faire nettoyer à fond sa maison, d'acheter des vêtements neufs pour tous les membres de la famille, d'orner richement l'autel des ancêtres et de faire un peu ripaille sans compter la partie de jeu et les distractions de toutes sortes. — Le TET est certainement le plus gros événement de la vie courante indigène, et tant qu'il dure, tout commerce, toute activité quelconque, tout bruit (sauf celui des pétards) sont arrêtés. — Pendant le TET les mille superstitions indigènes sont en éveil ; on voit partout sur les murs des signes cabalistiques tracés à la chaux ; les portes sont couvertes de papiers rouges revêtus de caractères bouddhiques ou bien représentant la Monade et le Bat-quai, et encore faut-il, pendant ces sept jours, s'abstenir de toutes relations sexuelles. Sur les portes d'entrée figure généralement cette inscription aimable. « En entrant souhaitez-nous le Tam-Da (V. Théâtre), lorsque vous sortirez emportez avec vous les Van-Phuc (dix mille bonheurs) ».

Voir : Ancêtres.

THICH-DIEN. — *Voir :* Agriculture.

THIEN-Y-ANA. — *Voir :* Lieu-Hanh.

TEMPS (Division du). Années, Siècles. — Le Siècle, la Génération, est de 60 années ; ce cycle de 60 ans est lui-même composé, au point de vue calendrier, de deux autres petits cycles, l'un comprenant 10 années, l'autre en comprenant 12, et chacune de ces années portant un nom conventionnel. Les années se désignent en associant le premier nom du cycle de dix au premier nom du cycle de douze, le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

deuxième nom du cycle de dix au deuxième nom du cycle de douze, et ainsi de suite... mais puisque ces cycles sont de durée différente il s'ensuit qu'une période de 60 ans doit s'écouler avant que, toutes les séries s'étant juxtaposées et s'étant chevauchées, les mêmes noms du début se retrouvent en présence ; c'est ainsi, par exemple, que le premier nom du cycle de dix étant « Giap » a débuté en 1924 avec le premier nom « Ti » du cycle de 12 ; c'était alors l'année « Giap-Ti » (année du rat) que nous ne retrouverons qu'en 1984. Les noms traditionnels des cycles rappellent en effet des noms d'animaux et c'est pourquoi on entend dire quelquefois « l'année du Rat, du Buffle, du Tigre, du Porc, etc. » Cette façon de déterminer les dates ne sert d'ordinaire que pour préciser les années de naissance, car, dans l'usage courant, les dates sont indiquées d'après l'année de règne du souverain ; on dira « la cinquième année de Gia-Long, la vingtième année de Tu-Duc, etc., etc. » et pour cette dernière raison il est absolument indispensable de connaître les dates d'avènement.

Mois. — Les Mois sont lunaires et comptent 29 jours et demi ; pour compenser la différence et faire cadrer avec l'année solaire, on a créé un Mois supplémentaire (Thang-nhuan) qui revient à peu près tous les trois ans et se place entre le troisième et le quatrième mois ; on a donc cette année-là une année de 13 mois.

Semaines. — Le mois annamite est divisé en trois décades (tuan) ; toutefois à l'heure actuelle et depuis que les missionnaires catholiques habitent le pays, l'indigène a peu à peu adopté la semaine de sept jours

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dont ils désignent le dimanche par « ngay chu nhat » (jour du Seigneur).

Jours. — Ils étaient divisés en douze heures mais chaque heure valant deux des nôtres ; en outre, la nuit était divisée en cinq veilles allant de 7 heures du soir à 5 heures du matin, annoncées toutes les deux heures par le coup de gong du veilleur. Comme pour les années, les Jours et les Heures reçoivent parfois des appellations particulières tirées, soit du calendrier, soit des Animaux symboliques, soit des Eléments, soit des constellations zodiacales, de sorte qu'il faut être très initié pour s'y reconnaître ; on dira par exemple: l'heure TI (9 à 11 h. mat.), l'heure NGO (de 11 h. à 1 h.) etc., etc. Un calendrier établi tous les ans par le Gouvernement annamite en donne les détails, complétés même de l'indication « jours fastes et néfastes », et des cérémonies ou actes quelconques qu'il convient de faire ou ne pas faire le dit jour.

Voir : Calendrier.

TOURANE. — Par le vieux traité du 17 novembre 1787, la ville de Tourane a été cédée à perpétuité à la France mais la prise de possession ne fut effective qu'en 1858 (1er sept.). lorsque Rigault de Genouilly vint la bombarder en représailles de l'attitude hostile du roi Tu-Duc (V. Persécutions). Une ordonnance royale du 3 octobre 1888 céda la ville en toute propriété, et ainsi, Tourane et ses habitants ont eu désormais la qualité de Français.

TABLETTES. — *Voir :* Insignes d'autorité, Confucianisme, Autel des ancêtres, Rituel funéraire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TONNERRE. — Les Annamites expliquent la foudre par le choc des deux Principes Mâle et Femelle, l'un venant de la Terre, l'autre venant du Ciel (V. Monade).

TRAN-VU. — C'est le Grand Bouddha de Hanoï qui fait fonction de Génie tutélaire de la ville ; toutefois cette divinité est en réalité HUYNH-VU, génie chargé de la partie nord du ciel Taoïque. La statue colossale de Hanoï (3 m. de haut) qui le montre avec une tortue et un serpent a été fondue en 1680.

TAOÏSME. — Une des religions pratiquées un Annam (V. Religions) ; le mot Taoïsme vient du chinois Tao, la Voie, la bonne Voie ; c'est la doctrine religieuse créée par le philosophe LAO-TU qui vivait au VI^e siècle avant notre ère ; à cette époque-là le bouddhisme n'avait pas encore fait son apparition en Extrême-Orient, et, cette doctrine taoïque se rapprochant, plus que le confucianisme, des aspirations secrètes de l'être humain vers le mysticisme, prit vite une grande place dans la mentalité du peuple ; malheureusement, de philosophique qu'elle était, puisqu'elle préconisait entre autres la « discipline du caractère », cette théorie a été peu à peu si dénaturée qu'elle a évolué vers un vulgaire spiritisme ne servant plus qu'à exploiter la crédulité publique ; il serait difficile aujourd'hui de faire une démarcation exacte entre le Taoïsme et les innombrables superstitions qui hantent le peuple annamite.

En outre de la promesse en un Au-delà relativement proche, cette doctrine traite d'astrologie, de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

magnétisme et de géomancie, et c'est ce qui a probablement donné naissance aux croyances dans les faits surnaturels où les Diables (ma-qui) et fantômes de toutes sortes tiennent le principal rôle au grand profit des sorciers professionnels (V. Sorciers, Superstitions).

Quoi qu'il en soit nous trouvons dans le système religieux de Lao-Tu : NGOC-HOANG, l'empereur de jade créateur du Monde au moment où l'Univers n'était qu'une masse nébuleuse ; il divisa cette masse en deux parties d'où sortirent le Ciel et la Terre ; puis il créa des Etres vivants qu'il gouverne avec ses deux secrétaires principaux, l'Étoile du nord et l'Étoile du sud, lesquels avec Ngoc-hoang forment ainsi la Trinité taoïque Tam-Thanh (les trois Puretés). — Cet aéropage divin envoie chaque année sur Terre douze Délégués invisibles pour surveiller les faits et gestes des humains, en quoi ils sont aidés par les Génies de la Cuisine et du Foyer, autres petites divinités qu'on ne manque pas de vénérer dans chaque demeure.

On atteint au Nirvana taoïque par « la Pureté et l'Insensibilité » qu'on n'obtient qu'après de nombreuses métamorphoses morales et de grandes épreuves physiques jusqu'à épuration définitive de l'esprit et annihilation de toute souffrance corporelle ; huit Bienheureux « Bat-tien » dits les Huit immortels, y sont jusqu'ici parvenus.

C'est au Taoïsme qu'il faut rattacher certains grands pèlerinages (Phu-Giay, Tonkin et Pagode de la sorcière, Hué) où l'on voit l'hypnotisme et les médiums suggestionner la foule et mettre facilement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en transes des « sujets » déjà si portés par nature vers des croyances en l'occultisme ; les principaux rôles y sont tenus par des femmes (Bà dong cot) car le panthéon taoïque contient de nombreuses divinités féminines telles Lieu-Hanh (V) et ses amies, la déesse des Eaux, la déesse des Montagnes, toutes entourées de secrétaires chargées d'enregistrer les prières des fidèles.

C'est également au Taoïsme prêchant l'Insensibilité qu'il faut rattacher ces fanatiques Chinois que l'on voyait naguère à Hai-phong circulant stoïquement en procession publique, les joues transpercées d'une lance trinqueballant dans la plaie, et qu'il faut rattacher encore les partisans de Ky-Dong (V) qui se croyaient invulnérables.

Les statuettes taoïques sont généralement mélangées, dans une même pagode, avec les attributs bouddhiques, les représentants de Bouddha étant plutôt dorés, tandis que ceux de Lao-Tu sont souvent multicolores. — Les principales divinités taoïques secondaires sont surtout des génies stellaires, Étoile du Nord, Étoile du Sud, les cinq Planètes ; les Points cardinaux... ; parmi les divinités féminines, Lieu-Hanh déjà nommée et la déesse « aux neuf cieux » (Cuu thien huyen nu). (V. Hung-Dao).

Voir : Lao-Tu, Religions.

THÉATRE. — Le Théâtre est très en faveur et il n'est pas de fête quelconque sans lui ; on y représente en général des comédies ou des drames très longs (il n'est pas rare que la pièce dure trois jours) dont les sujets puisés dans les faits historiques ou légendaires, sont débités machinalement par les acteurs,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

en langue « mandarine » que seuls de très fins lettrés peuvent bien comprendre ; toutefois, ce sont des sujets tellement rabachés depuis des siècles que le vulgaire spectateur en devine tout de même quelques bribes dont il se contente ; c'est là le théâtre sérieux dit Hat-truong ; il en existe un autre genre, le Hat-hoi, qui est récité en langue vulgaire et où le pître tient le principal rôle à la grande joie du populaire. — Il y a dans ces théâtres une atmosphère spéciale où la musique assourdissante tient tête aux voix criardes des acteurs et aux coups abrutissants des « tam-tams », alors que le décor y est presque complètement absent.

Une petite pièce fréquemment jouée en intermède, est celle qui a pour titre « Tam Da », mot à mot Beaucoup des Trois (des trois choses que l'on souhaite aux spectateurs : Réussite, Belle famille, Longue vie), lesquelles félicités sont représentées sur scène par un Mandarin, Un Père de famille et un Vieillard chenu.

Dans les coulisses siège la déesse aux « Neufs cieux » (V. Divinités), patronne des comédiens.

Depuis quelques années un nouveau genre de théâtre, le Cai-luong (Théâtre réformé), essaye d'imiter le théâtre français ; les comédies de Molière traduite en langue annamite y sont assez correctement jouées.

Voir : Chanteuses, Comédiens, Danseuses, Musique, Tambours.

TAM-QUOC. — Roman historique chinois très connu en Indochine et dont les héros font souvent l'objet de citations littéraires et figurent dans l'imagerie populaire ; c'est l'histoire de la lutte de Trois

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

royaumes (Tam quoc) où l'on raconte surtout les mésaventures du prince Luu-Bi et du général Quan-Vo (V. ces mots). Est souvent joué au théâtre.

TRUONG-VINH-KY dit Petrus Ky. — Cochinchinois, fit toutes ses études de français au collège catholique de Pé-Nang et s'est fait remarquer par son érudition aussi bien occidentale qu'extrême-orientale ; a laissé plusieurs ouvrages ; il a été secrétaire général au Conseil Secret à Hué du temps de Dong-Khanh où il fut un grand serviteur de la cause franco-annamite.

TATOUAGE. — Le tatouage ne se rencontre pas aujourd'hui chez les Annamites qui l'ont cependant pratiqué jusqu'au XII^e siècle ; mais on le retrouve chez ses très proches voisins, les Laotiens ; ces derniers se font encore tatouer dès l'âge adulte depuis le genou jusqu'au nombril où l'on voit s'entrelacer, dragons, serpents et animaux fabuleux ; ils se font ainsi tatouer pour prouver leur endurance physique mais surtout par superstition.

TAM-CUONG. — Locution numérique signifiant « Les Trois Liens Sociaux », ceux qui sont indispensables au maintien de l'ordre public et privé, c'est-à-dire ceux qui unissent : le Sujet à l'Empereur, le Fils au Père, la Femme au Mari.

Voir : Organisation sociale, Littérature.

TU-DAI. — Locution numérique « Les quatre grands Maîtres », c'est-à-dire le Ciel, le Roi, le Professeur et le Père.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Voir : Littérature.

TU-BAO. — Locution numérique « Les quatre choses précieuses », c'est-à-dire Encrier, Encre, Papier et Pinceau.

THAT-BINH. — Locution numérique « Les sept passions », c'est-à-dire Joie, Colère, Douleur, Amour, Crainte, Haine et Désir.

Voir : Littérature.

TOMBEAUX. — L'emplacement des tombeaux, leur orientation, doivent être particulièrement étudiés, car le bonheur même de la famille en dépend ; c'est le géomancien (V), spécialiste en la matière, qui procède aux recherches idoines ; il en trouve les données dans le tableau dit « Bat-quai » dont les signes basés sur les Éléments et figurant sur la boussole (V), sont aptes, paraît-il, à déterminer la position qui convient le mieux selon les influences sidérales qui ont gouverné la vie du décédé. — Les tombeaux peuvent être placés dans des propriétés particulières, mais, généralement, il a été fait choix une fois pour toutes d'un emplacement public dont la situation, et même la qualité de la terre, répondent aux exigences géomantiques.

Au cimetière, la superficie occupée par chaque tombe est strictement limitée par la loi selon l'importance officielle qu'avait le défunt ; l'homme du peuple n'a droit qu'à 18 pas carrés ; les gens pauvres se contentent d'un simple tertre sur lequel, de temps à autre, aux anniversaires et aux fêtes rituelles, ils font brûler des bâtonnets d'encens modestement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fichés en terre ; les gens aisés ont un monument en maçonnerie surmonté d'une stèle, orné de l'attribut bouddhique Fleur de lotus, et entouré d'un mur bas avec écran protecteur où se dessine le tigre taoïque. — Les pierres tombales affectent souvent la forme ovale du bouton de lotus coupé en deux et couché sur la dalle, ou bien encore cette même fleur stylisée en forme de selle de cheval, pour rappeler, dit-on, la monture de l'apôtre bouddhique qui apporta la religion en Extrême-Orient.

Deux fois par an les tombeaux sont particulièrement honorés ; c'est d'abord au printemps, le troisième jour du troisième mois (Thanh-Minh), jour réputé extrêmement « pur » ; on nettoie la tombe, on la desherbe, et pieusement on y allume l'encens cher aux morts ; puis au douzième mois, la veille du Tet, on renouvelle ces pieux hommages tout en invitant le parent disparu à prendre part à la fête qui va s'ouvrir.

De son vivant, l'Annamite, celui du moins qui a les moyens de le faire, se précocupe de ce que sera sa dernière demeure, il fait construire lui-même son tombeau dans un joli site, de préférence sur le versant d'un mamelon dominant une pièce d'eau, et y ajoute parfois, comme c'est le cas pour les Rois et les grands Seigneurs, des pagodes de culte et des petits Palais annexes où l'intéressé se plaît à venir s'y recueillir, s'y délasser et même s'y distraire plusieurs jours durant ; les environs de Hué sont ainsi agrémentés de somptueuses sépultures ressemblant davantage à propriétés de plaisance qu'à mélancoliques champs de repos.

Les sépultures royales sont ordinairement précé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dées de quatre pylones et d'une vaste cour dallée ornée de statues de pierre, mandarins, chevaux, éléphants grandeur naturelle, représentant la garde d'honneur ; puis on y voit une stèle imposante, souvent énorme monolythe de 7 mètres de haut, publiant le panégyrique du défunt ; ensuite vient la pagode où le culte doit être entretenu tout d'abord par les femmes qui ont été au service du roi, et où on trouvait, il n'y a pas longtemps encore, tous les objets précieux lui ayant appartenu (de nos jours, les jades, les pierreries et bibelots de valeur de ces diverses pagodes ont été groupés à Hué dans le temple Phung-Tien). — La tombe proprement dite doit, selon les rites, reposer au milieu d'un vaste tertre dont l'accès est assez fortifié et dont la porte d'entrée est solidement fermée par un énorme cadenas ; le cercueil gît dans un coin resté secret de ce tertre où il a été amené de plain-pied par une tranchée souterraine (toai), en conservant rigoureusement la position horizontale exigée par les croyances. Une garde spéciale (ho-lang) est affectée à la surveillance et à l'entretien de ces tombeaux royaux.

Voir : Rituel funéraire, Cercueils, Géomanciens.

TRAITÉS et CONVENTIONS.

1765. — *Voir :* Pierre Poivre.

27 novembre 1787. — Traité signé après l'intervention de Mgr Pigneau de Behaine auprès de Louis XVI et sur la demande du prince Nguyen-Anh (plus tard Gia-Long) qui sollicitait l'appui de la France pour reconquérir son royaume de Cochinchine. La France s'engageait à équiper 20 bâtiments et cinq régiments

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

européens avec tout matériel de guerre (mais suite aussi importante n'y fut pas donnée et seuls quelques officiers volontaires furent autorisés à se mettre aux ordres du roi de Cochinchine) ; d'autre part le roi permettait à la France de placer des consuls où elle le jugerait convenable et cédait à perpétuité le port de Tourane et les îles de Poulo-condor ; il s'engageait en outre à laisser liberté à toutes opinions religieuses.

27 juin 1858. — Traité entre la France et la Chine.

5 juin 1862. — Traité entre la France, l'Espagne d'une part et l'Annam de l'autre, conclu après l'expédition Rigault de Genouilly contre les successeurs de Gia-Long qui avaient massacré des chrétiens et oublié les engagements pris par le traité de 1887. Le traité de 1862 prescrit la liberté du culte, cède à la France les provinces de Bien-hoa, de Gia-dinh, de My-the et l'île Poulo-condor, ouvre au commerce le fleuve Me-kong et certains ports dont Tourane ; en outre l'Annam doit payer une indemnité de guerre de quatre millions dans un délai de dix ans.

15 mars 1874. — Signé entre la France et l'Annam après l'expédition de Francis Garnier contre le roi Tu-Duc, expédition provoquée par l'attitude hostile rencontrée par cet officier en mission chez les autorités annamites du Tonkin. Par ce traité, remplaçant celui de 1862, la France impose son appui exclusif, et pour assurer cet appui elle dote l'Annam de bateaux de guerre, de canons, de fusils, lui donne des instructeurs militaires, des ingénieurs, des fonctionnaires chargés d'organiser les impôts et les douanes, des professeurs pour fonder un collège à Hué. — L'Annam reconnaît la pleine et entière souveraineté

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de la France sur tout le territoire déjà occupé par elle (3 provinces de Cochinchine). La France abandonne ses droits à l'indemnité de guerre imposée par le traité de 1862. Le roi d'Annam reconnaît la liberté du culte ; plusieurs ports sont ouverts au commerce dont Ninh-Hai (Hai-Phong), Hanoï, ainsi que le fleuve Rouge jusqu'au Yu-Nam ; des consuls français assistés d'une force militaire sont installés dans les ports ouverts ; des terrains sont cédés en toute propriété dans les villes de Hanoï et de Hai-Phong pour l'installation des Français et enfin installation à Hué d'un Résident Général ayant rang de Ministre.

31 août 1874. — Traité de commerce entre la France et l'Annam.

25 août 1883. — Traité signé après l'expédition du commandant Henri Rivière contre le Gouvernement annamite, lequel, pour la troisième fois montrait une attitude des plus hostiles ; ce traité impose le Protectorat ; en outre une nouvelle province de Cochinchine est donnée en toute propriété, des Forces militaires françaises occupent différents points ; des Résidents français sont placés à Hué, à Hai-phong et à la tête de chaque province avec des fonctionnaires français.

11 mai 1884. — Convention de Tien-Tsin entre la France et la Chine ; la Chine renonce à ses prétentions sur le Tonkin et retire ses troupes ; c'est parce que l'Annam était vassal de la Chine que cette dernière entretenait par accord secret, des troupes irrégulières au Tonkin.

6 juin 1884. — Entre la France et l'Annam, ne

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

fait que confirmer le traité du 25 août 1883 imposant le Protectorat.

5 juin 1885. — Entre la France et la Chine ; la Chine, en violation du traité du 11 mai 1884 avait attaqué Lang-Son et provoqué ainsi une nouvelle expédition en même temps que l'occupation par les Français de l'île de Formose ; par le nouveau traité, la Chine renonce définitivement à sa suzeraineté sur l'Annam ; les Chinois habitant l'Annam jouiront des mêmes droits que les protégés français ; une commission est nommée pour délimiter la frontière.

25 août 1886. — Convention commerciale entre la France et la Chine, décidant entre autres que deux villes chinoises, Mont-tzeu et Long-Tchéou, seront ouvertes au commerce franco-annamite, et que des consuls y seront placés ainsi qu'à Man-hao ; ce même traité détermine la situation des sujets chinois au point de vue Droit de possession en territoire annamite.

THANH-THAI. — Empereur d'Annam du 28 janvier 1889 au 3 septembre 1907. A la mort de Dong-Khanh (le 28 janvier 1889), le Protectorat dut procéder un peu à la hâte au choix du roi qui le remplacerait, et les Ministres annamites de l'époque, écartant, pour des raisons dynastiques mal définies, le propre fils de Dong-Khanh, proposèrent le fils de Duc-Duc qui avant Dong-Khanh, n'avait régné en 1883 que trois jours à peine. Le nouveau roi, le prince Buu-Lan qui prit le nom de Thanh-Thai, monta sur le trône, mais il ne tarda pas à se faire remarquer par des actes confinant à la folie, et le Protectorat dut

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

exiger son abdication en 1907 et son envoi en Cochinchine où il vécut quelques années jusqu'à ce qu'il fût envoyé en exil à La Réunion en même temps que son propre fils et successeur Dzuy-Tan, déposé en 1916. Voir Dzuy-Tan, Khai-Dinh, Rois.

TENUES DE CÉRÉMONIES. — *Voir :* Vêtements.

TEMPÉRAMENT ANNAMITE. — Sous son apparence frêle l'indigène offre cependant de multiples preuves de son endurance physique ; ne voit-on pas des sampaniers (très fréquemment des femmes) ramer 24 heures de suite presque sans arrêt ? ne voit-on pas des coolies pousse-pousse faire 72 kilomètres en 12 heures en tirant voiture et voyageur ? ne voit-on pas des blessés supporter stoïquement la douleur sans une plainte et leur impassibilité devant la mort n'est-elle pas légendaire ? Absence de nerfs dira-t-on, mais si on l'admet pour les souffrances c'est inexplicable pour l'effort physique que l'Annamite est capable de soutenir, tels le sampanier et le tireur de pousse ; d'ailleurs tout son passé de conquérant et même de révolutionnaire (V. Giao-chi, V. Historique), est là pour certifier qu'à l'occasion ses nerfs sont capables de grandes réactions. L'apathie apparente qu'on trouve chez l'indigène provient, semble-t-il de la vieille philosophie dont il est imprégné ; elle a apporté, au bas peuple cette sorte d'insouciance stoïque, et aux intellectuels une Sagesse et un Calme dédaigneux qui ne manquent pas de dignité.

A côté de ces qualités, l'Annamite paraît avoir un grand défaut, celui d'être menteur et s'il l'est en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

effet il a pour lui la petite excuse de l'être par nécessité ; le mensonge est pour lui l'arme du faible contre le plus fort, c'est la ruse qu'il emploie constamment avant de connaître à fond l'esprit de celui auquel il a affaire, mais dès qu'il est en présence d'une personne d'égale condition ou dont il a estimé la confiance, sa franchise et sa loyauté sont de bon aloi ; n'est-ce pas humain ?

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

U

URNES. — Les urnes en pierre situées dans la cour des pagodes sont destinées à l'incinération des prières écrites ou des objets votifs ; la fumée qui s'en dégage est sensée emporter vers les Divinités ou vers les Ames, les prières ou les offrandes brûlées à leur intention (V. Encens, Écrits en caractères).

Urnes dynastiques. — A Hué, le roi Minh-Mang, utilisant une très vieille coutume chinoise, a fait fondre neuf urnes gigantesques à forme de brûle-parfums artistiques en l'honneur de la dynastie des NGUYEN ; par leur poids, 2.600 kilog., par leur volume 2 m. × 1 m. 60, ces bronzes vraiment beaux symbolisent le Pouvoir et la Stabilité de la dynastie ; ils sont placés devant le Palais The-Mieu, temple des Ancêtres de la dynastie régnante.

USAGES et COUTUMES. — En outre des usages et coutumes clairement indiqués par les titres d'articles, voir encore certains détails aux mots : Savoir-vivre, Vêtements.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

V

VÊTEMENTS. — Le vêtement courant se compose uniformément d'un large pantalon-sac, blanc ou noir, d'une courte veste blanche, le tout recouvert d'une longue tunique noire ouverte sur les côtés, à manches très étroites, allant jusqu'à mi-mollet chez les hommes, jusqu'à la cheville chez les femmes. Les Annamites aisés ajoutent sous la tunique une ou deux robes de soie (quelquefois trois) dont les pans entr'ouverts laissent voir les riches couleurs claires et variées. Ce vêtement est à peu près le même, on le voit, pour les deux sexes mais à vrai dire les femmes ne portent culotte que depuis Minh-Mang, lequel malgré l'opposition générale, voulut que les femmes imitassent en cela les Chinoises ; cet ordre ne fut pas exécuté partout puisque dans le Nord-Annam et au Tonkin les femmes de la campagne portent toujours jupon, tandis que l'homme qui travaille la terre n'a souvent que l'indispensable langouti.

Comme coiffure, l'homme a les cheveux longs attachés en chignon (il y a quelques années, avant que Khai-Dinh ait donné lui-même l'exemple, les cheveux courts indiquaient une récente sortie de prison) ; un long turban noir est savamment plissé au-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tour de la tête, à moins comme dans le sud qu'il ne soit remplacé par un simple foulard ou chiffon quelconque de couleur voyante noué négligemment sur le crâne. Le chapeau de forme conique agrémenté souvent d'une pointe d'argent ou d'écaille, est fait de bambou tressé ou de plumes. La femme, celle du Tonkin, enferme aussi sa chevelure dans un turban noir (blanc en temps de deuil), mais elle a la coquetterie d'en laisser pendre une mèche, et elle porte un chapeau volumineux en forme de parasol plat agrémenté de glands en soie retombant de chaque côté ; en Annam et en Cochinchine la coiffure de la femme est tout autre ; c'est un savant échafaudage, qui rappelle la mode chinoise et japonaise, sur lequel s'attache un petit fichu de soie chatoyante recouvert à l'occasion du chapeau conique semblable à celui des hommes. Chez les enfants apparaît la coutume chinoise, crâne rasé de près à l'exception d'une seule touffe qui donne aux enfants asiatiques cet aspect comique, mais gracieux, si particulier.

Les Pieds, chez tous, étaient généralement nus dans des savates vernies ; ces savates devenaient chez les riches de somptueuses babouches multicolores ou mignonnes socques de bois (V. Femmes), tandis que les travailleurs allaient constamment nu-pieds ou n'avaient qu'un morceau de cuir avec lanières d'attache aggripant le gros orteil.

L'homme jeune est généralement imberbe ou bien il s'épile soigneusement ; ce n'est que vers la quarantaine qu'il laisse pousser sa barbe, clairsemée sans doute mais qui le range désormais parmi les petites personnalités auxquelles on doit le respect ; c'est

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

parce que les missionnaires catholiques portent tous la barbe qu'on les appelle « Ong Cô » l'aïeul.

Hommes et femmes portent ceintures, toujours de couleur voyante, rouge ou verte de préférence, dont les longs bouts flottent sur le devant ; toutefois la ceinture ne se met que sous la tunique et ce sont ses replis qui servent de porte-monnaie.

Costumes de cérémonie. — Les hauts mandarins en fonctions ont une grande tenue avec ailettes dans le dos, bonnet, ceinture, et bottes à semelles feutrées, qu'ils revêtent lors des grandes réunions officielles, cette tenue ayant couleurs, formes ou enjolivures différentes selon que le titulaire est Mandarin civil ou Mandarin militaire et selon le grade ; il y a en cela beaucoup de petits détails et nous nous contenterons de dire que les robes sont en soie brochée et portent des broderies pectorales (V) qui diffèrent selon la fonction du titulaire ; le bonnet est rond pour les civils, carré pour les militaires et triangulaire pour les gradués universitaires. Pour avoir droit à la grande tenue de cérémonie il faut être au moins mandarin civil de 6e classe ou mandarin militaire de 3e classe. — Les très hauts mandarins reçoivent du roi leur robe de brocart ; une tenue spéciale est réservée pour la cérémonie du Nam-giao (V). La tenue ordinaire de petite cérémonie ne comporte que la robe à très larges manches, jaune pour le prince héritier, rouge pour les princes, bleue pour les mandarins, avec bonnet sans ailettes, un carré d'étoffe sur la poitrine rappelant les broderies pectorales. Les pantalons rouges sont réservés aux membres de la famille royale. — La petite tenue (robe de visite) consiste en une simple

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

robe bleue, toujours à très larges manches, endossée sur place au moment de la visite faite à un « supérieur » ; on voit les visiteurs arriver avec leur robe sous le bras et la déplier pour la revêtir juste avant d'entrer dans la salle de réception ; tous les titulaires de grades de mandarinat ont également droit au port de cette robe bleue qui est souvent marquée à l'encolure de caractères dorés indiquant le grade.

VO-THANH. — Un des officiers de Gia-Long qui a laissé réputation de héros ; chargé de la garde de la citadelle de Binh-dinh pendant l'attaque des Tay-son, il attira tous les ennemis de son côté pour permettre au roi de marcher par ailleurs plus facilement sur Hué ; puis lorsque la citadelle fut prise après un siège héroïque de deux ans, Vo-Thanh et son lieutenant Ngo-trung-Chau, sachant leur roi déjà en sécurité, se suicidèrent pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi ; stoïquement Vo-Thanh monta sur le bûcher qu'il avait lui-même fait préparer.

VO-VUONG. — Un des ancêtres de la dynastie actuelle ; sous son règne tout le delta cochinchinois fut annexé à la suite d'un soulèvement des Cambodgiens (1757).

Voir : Nguyen, Cochinchine.

VAN-THU. — Bonze immortalisé ; *Voir :* Pho-Hien.

VEUVES. — Les veuves qui sont restées fidèles à leur premier mari et les filles restées chastes et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pieuses, sont récompensées et quelquefois même, vénérées ; on leur élève parfois des pagodes (Tiet liet tu), et tout cela aux termes d'une ancienne ordonnance royale toujours en vigueur. La loi prévoyait aussi des distinctions honorifiques en faveur de celles qui s'étaient suicidées après la mort du mari, mais il arriva que certaines familles, pour avoir cette distinction qui les honorait, conseillèrent quelquefois le suicide.

VIAL. — Fut le premier Résident Supérieur au Tonkin.

VAN-XUONG. — Divinité qui est dans le culte taoïque le Génie des Belles-Lettres ; ce Van-Xuong n'a rien de commun avec Confucius, mais les lettrés, par superstition, le respectent tout de même ; la petite pagode élevée au milieu du petit lac à Hanoï, à l'entrée de laquelle s'élève une obélisque en forme de pinceau, est dédiée à Van-Xuong.

VANNIER. — Un des officiers français recrutés par Pigneau de Behaine pour entrer au service de Gia-Long en 1772 ; après avoir pris part à toutes les expéditions, il reste 36 ans dans le pays ; il y fut nommé mandarin de 1re classe ; comme Chaigneau, il dut quitter l'Annam en 1824 devant l'attitude hostile de Ming-Mang, successeur de Gia-Long.

VACHET. — Bégnine Vachet, missionnaire apostolique qui, dès 1673 vint en Annam et débarqua au Quang-Ngai ; il a laissé d'intéressants écrits sur la Cochinchine du XVIIe siècle.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

X

XA-TAC. — *Voir :* Agriculture.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

OPINIONS PERSONNELLES

MENTALITÉ ANNAMITE.

LE ROLE DES FRANÇAIS EN INDOCHINE.

RAPPROCHEMENT FRANCO-ANNAMITE.

ADMINISTRATEURS DES SERVICES CIVILS.

Les Annamites, tels qu'ils sont réellement chez eux, en pleines traditions ancestrales, sont encore bien mal connus ; beaucoup de Français persistent à juger les indigènes d'après les apparences, et nous savons à quel point de tels jugements peuvent parfois être inexacts ; les Français eux-mêmes n'auraient-ils pas à souffrir de telles appréciations superficielles si les étrangers ne les jugeaient que d'après le spectacle des rues ou d'après certaine littérature de mauvais aloi ? Or les Français ont de multiples moyens de prouver au monde entier ce qu'est en réalité la véritable vie intérieure, la vie de la vieille et bonne famille française ; le peuple annamite, lui, n'a pas ces moyens, il n'a pas encore eu le temps matériel de se manifester ouvertement, parce que les temps propices ne sont pas encore venus pour lui ; jusqu'ici il n'a été en contact qu'avec des européens ne com-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

prenant pas assez sa langue, et les Annamites eux-mêmes (sauf quelques exceptions encore rares) n'ont pu jusqu'à présent posséder suffisamment la langue française pour en manier toutes les délicates nuances. Or, comment pénétrer l'âme d'un peuple sans la conversation quotidienne, sans la lecture de ses classiques, sans être admis dans le sein même de la Famille, principale cellule de la mentalité d'un pays ? Pour cela les Français et les Annamites ne se sont pas encore suffisamment rapprochés, ils restent toujours dans un état regrettable d'incompréhension mutuelle ; un effort est nécessaire pour combler le petit fossé qui, de ce fait, les sépare ; c'est aux Français à faire les premiers pas en ce sens ; c'est avec ses actions bienveillantes, avec ses gestes affectueux que le Français doit gagner la confiance de l'indigène. Le Gouvernement de l'Indochine n'a pas cessé, par ses décisions et par ses actes, de donner en cela de constants exemples et il a certainement fait déjà de grandes choses pour le rapprochement des deux races ; malheureusement, il n'a pas été fidèlement imité par la grande majorité de la population européenne dont les relations avec les indigènes restent encore entachées de beaucoup de méconnaissance. — Faute de connaître assez la mentalité indochinoise, beaucoup de nos compatriotes sont restés sur les impressions péjoratives de leur arrivée dans la colonie, alors qu'ils n'avaient encore rencontré que quelques mauvais spécimens d'individus ; l'Européen, je parle surtout de celui qui vit dans les grandes villes, a des tendances marquées, en effet, à ne juger la race qu'à travers les boys, les coolies pousse-pousse et les filles publiques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

qu'ils coudoient tous les jours ; il ne pense pas que cette population a perdu ses qualités natives et qu'elle a, par contre, contracté tous les défauts inhérents à la vie cosmopolite ; ce sont des êtres hybrides qui n'ont moralement plus rien d'annamite et n'auront jamais rien, sauf les vices, des Européens ; il en est à peu près de même, des jeunes de classe assez élevée qui vivent dans les grosses agglomérations franco-indigènes, ceux qui ont par conséquent fréquenté nos écoles et sont devenus nos secrétaires ; ils ont pour la plupart eux aussi, tout perdu, ou presque, de l'excellente morale ancestrale ; non seulement ils l'ont perdue, mais encore affectent-ils par simple gloriole enfantine, d'ignorer, de mépriser même, les idées de leurs propres parents qu'ils qualifient dédaigneusement de « nhaquê », paysan illettré et arriéré. — Et c'est sur ces quelques individus déracinés, sur ces quelques épaves qui s'agitent dans les centres européens, que la mentalité annamite est injustement jugée ; on oublie que ces tristes échantillons, ceux hélas que l'on voit le plus et dont on parle le plus souvent, ne sont que nombre infime en regard de la vraie race qui vit tranquillement, loin du bruit, de son honnête existence de lettré ou de cultivateur ; la plupart des Européens, la grande majorité, ignorent tout de ce monde modeste qui vit caché dans l'intérieur du pays ; beaucoup de coloniaux, même après dix ans d'existence là-bas n'en connaissent pas plus et n'ont jamais été que des « coloniaux en chambre » ; ce sont eux malheureusement qui racontent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont cru voir plutôt, et qui répandent dans le public de France,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et souvent de bonne foi, des racontars fantaisistes à forme plutôt péjorative au grand dam de nos protégés d'Indochine. Ne tombons pas dans ces erreurs, prenons l'Annamite tel qu'il est à l'origine, dégagé des fausses apparences ; rappelons-nous que le peuple annamite obéit servilement, le mot n'est pas trop fort, à la profonde morale du culte des ancêtres, et que pour cette dernière raison, la vie de famille, chez lui, est basée sur le respect poussé à l'extrême de ses père et mère ; comment douter dès lors qu'avec de tels sentiments d'origine, la race annamite n'ait beaucoup de qualités ? n'est-ce pas dans la famille que l'homme puise le meilleur de lui-même ? Or, la bonne famille annamite sort peu, elle se tient éloignée des agitations du siècle, elle garde jalousement ses vieilles traditions et ses petits préjugés, et elle ressemble en tout cela à notre propre famille française, telle qu'elle était en tout cas dans un proche autrefois, et il ne serait peut-être pas trop paradoxal d'admettre que ces deux familles, française et annamite, étaient alors, à époques correspondantes, susceptibles d'avoir, sinon la même mentalité, du moins les mêmes façons de voir, ces dernières ne différant aujourd'hui que parce que les degrés d'évolution ne sont pas encore les mêmes. Rappelons-nous que si j'ose ainsi faire de telles comparaisons avec notre belle France, c'est que la Nation annamite a derrière elle tout un passé qui l'en rend digne ; la vieille philosophie chinoise qui l'a bercée, a non seulement égalé notre philosophie grecque, mais de plus l'a de longtemps précédée ; les beaux préceptes laissés par le grand Confucius qui vivait 500 ans av. J.-C., sont toujours religieuse-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ment respectés à l'heure actuelle. Malheureusement, cette civilisation ancienne de l'Extrême-Orient d'où sont issus les Annamites est restée strictement littéraire et s'est endormie il y a déjà très longtemps dans l'abstraite philosophie alors que par ailleurs les peuples occidentaux dirigeaient leur esprit vers les sciences actives ; les progrès énormes de l'Europe sont venus dès lors handicaper sérieusement l'Extrême-Asie et c'est dans un état de torpeur que nous avons trouvé la Nation annamite, lorsque en 1774 Mgr Pigneau de Behaine demanda à la France d'intervenir pour aider le futur Gia-Long à donner un nouvel essor au royaume. — Et si j'insiste sur ces points d'histoire, c'est surtout pour préciser que les Annamites ont un passé intellectuel qui fut, à un moment donné, il y a deux cents ans par exemple, sensiblement au même point que celui de la France à la même époque, et cela veut dire que l'Annam est, en conséquence, digne des quelques comparaisons flatteuses que j'ai pu faire entre lui et notre pays ; n'est-il pas dès lors heureux pour lui et pour nous que la Destinée nous ait rapprochés ? — Et puisque la destinée nous avait rapprochés, toute notre politique en Indochine devait tendre à resserrer ce rapprochement ; la plupart de nos Gouverneurs Généraux et Résidents Supérieurs ont pratiqué cette politique de bons sens et elle aurait déjà obtenu d'heureux résultats si des éléments nouveaux, nés de la Grande Guerre, n'étaient venus tout retarder. Avant 1914, en effet, Français et Annamites semblaient avoir comblé en partie le fossé qui les séparait ; on commençait à mieux se connaître ; par une pénétra-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion lente, la seule qui convenait à ce peuple asiatique encore mal réveillé de sa longue torpeur, les Français, chacun dans son rôle, gagnaient peu à peu la confiance du pays ; ce n'est que par petites doses et patiemment, qu'on apportait aux indigènes les idées occidentales et c'était bien là la méthode qu'il fallait employer à l'égard d'une population dont l'intelligence trop vive risquait de mal assimiler des matières trop hâtivement absorbées. — A cette sage politique de lenteur et de patience qui convenait à cette race encore engourdie, sont venus malheureusement s'opposer les facteurs d'extrême rapidité et d'esprit outrageusement avancé qui ont caractérisé l'après-guerre ; bon gré mal gré il a fallu faire face aux nouveaux problèmes sociaux qui nous débordaient ; ce ne fut plus désormais qu'à travers la vitesse des autos qu'on prit contact avec le cœur du pays, et ce n'est pas aux jeunes Français qui sortaient tout bouillants des tranchées que nous pûmes demander la pondération de leurs aînés. Les Annamites de leur côté subirent forcément l'influence de leurs nombreux compatriotes, volontaires de la guerre, revenus de France avec un esprit de loustic réellement trop en avance sur la mentalité autochtone, tandis que d'autre part le développement de l'instruction publique que nous n'avions pu freiner à temps était venu échauffer quelques jeunes cervelles qui s'enflammèrent facilement au vent de Moscou. Tous ces mauvais facteurs réunis ont assailli subitement et à la fois notre Indochine ; ils y ont provoqué une telle accélération dans les esprits que c'est à grand'peine que nos vieux administrateurs, grâce à leur profonde connaissance

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de leurs administrés et à la confiance qu'ils en avaient gagnée, ont pu maintenir, malgré tout, l'équilibre de la Colonie. — Quoi qu'il en soit et maintenant que nous sommes entrés dans une ère nouvelle, et même en tenant compte des nouveaux éléments qu'a apportés le siècle de la vitesse et son esprit nouveau, il faut, si nous voulons réaliser plus étroitement le rapprochement désiré de part et d'autre, reprendre chacun loyalement notre place et s'y tenir chacun patiemment. Nous, les Français, nous devons persister dans notre rôle d'éducateur avec toute la psychologie qu'il comporte ; n'oublions pas que, de par les traditions mêmes du pays annamite la classe des Mandarins dont nous faisons d'office partie, a, vis-à-vis du peuple, le rôle de Père ; c'est donc très paternellement qu'il nous faut traiter l'indigène comme notre propre père nous a traités, avec douceur, avec indulgence, avec patience et toujours en donnant bons conseils et bons exemples ; si l'indigène a besoin d'être corrigé, corrigeons-le selon son âge, selon sa situation, par des réprimandes privées ou publiques selon le cas, mais toujours avec l'empreinte d'une affection quasi-familiale ; comme un enfant, l'Annamite acceptera sans ressentiment durable les admonestations méritées, mais il gardera longuement rancune contre la brutalité ou l'injustice, et non seulement il gardera rancune, mais il deviendra vis-à-vis de l'Européen plus craintif, plus sournois, et se tiendra donc constamment sur la défensive en employant les vilaines armes du mensonge et de l'hypocrisie qui le font, *a priori* si mal juger ; et c'est justement le triste résultat que l'on obtient lorsque de jeunes européens,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un peu grisés par la parcelle d'autorité qu'ils détiennent accidentellement là-bas, se laissent aller à des actes ou à des gestes arbitraires ; ils s'aliènent dès les premiers jours les Annamites qu'ils approchent et du même coup portent grand tort à l'influence française. Ces jeunes gens sont évidemment blâmables ; j'admets cependant qu'ils ont droit pour la plupart à des circonstances atténuantes en ce sens que presque tous, non seulement ne connaissent rien de la mentalité du pays, mais en outre sont-ils sous l'influence de l'énervement latent dû au climat, que tout occidental doit subir. Tel ne devrait pas être le cas toutefois de ceux de ces jeunes gens qui se sont spécialement préparés à la carrière coloniale, qui avant de partir aux colonies, doivent avoir approfondi par les lectures et par les conseils de leurs professeurs ou de leurs aînés, le caractère des indigènes avec lesquels ils seront en contact toute une vie ; je veux parler principalement des élèves administrateurs ; ils ont à jouer un rôle excessivement délicat puisque la psychologie y tient la première place et puisqu'ils sont appelés, de par leurs fonctions, à rapprocher les âmes des deux Nations ; ne devraient-ils pas, pour remplir idéalement leur devoir, être de véritables apôtres ? et sans leur en demander autant, ne devraient-ils pas, en dehors de leurs obligations administratives purement matérielles, rester dans toutes les circonstances, l'éducateur avisé et le protecteur paternel que l'Annamite cherche en eux ? Ne doivent-ils pas pour cela comprendre à fond la mentalité de leurs administrés, et pour la comprendre ne doivent-ils pas au préalable non seulement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avoir étudié leur passé et leurs traditions, mais surtout avoir quelques notions suffisantes de leur langue ? Connaître la langue du pays devrait être, pour un administrateur la pierre d'achoppement de son métier ; au même titre qu'un bon ouvrier ne peut faire bon travail sans son outil principal, l'Administrateur ne peut faire bonne besogne sans l'indispensable instrument qu'est pour lui la connaissance de la langue. L'administration des Services civils de l'Indochine devrait sous ce rapport se montrer plus exigente qu'elle ne l'est, et ne pas garder dans ses rangs des jeunes gens qui après un stage dans la Colonie n'auraient pas fait suffisamment d'efforts pour s'assimiler le parler local ; elle n'aurait affaire, là, qu'à des paresseux, car, quoiqu'on en dise, et j'en parle en connaissance de cause, la langue annamite n'a de réelle difficulté que pour ceux qui veulent bien en trouver ; sans doute est-elle un peu spéciale et ne ressemble-t-elle en rien aux langues occidentales, mais comme ces dernières, elle ne s'apprend bien que si on la pratique et ce n'est pas en restant dans les bureaux et au milieu des autres Français que nos jeunes administrateurs la pratiqueront ; qu'ils aillent dans la brousse, la vraie brousse, c'est-à-dire en plein village annamite, ne vivant qu'avec des indigènes, et je vous prie de croire qu'à ce régime-là, s'il est scrupuleusement suivi, ils auront tôt fait d'apprendre, non seulement à parler mais aussi, bien des choses insoupçonnées sur la vie du pays ; pourquoi nos jeunes administrateurs seraient-ils en ce sens, moins doués que les missionnaires catholiques qui, au bout de quelques mois seulement, sont capables de pro-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

noncer un sermon en annamite ? Et pour faciliter cette tâche indispensable, le Gouvernement devrait astreindre les intéressés, dès leur arrivée dans la colonie, à faire un stage obligatoire dans l'intérieur ; ils iraient où ils voudraient, feraient ce que bon leur semble, en complète liberté, à seule charge pour eux d'apprendre la langue dans un temps déterminé ; le moins doué d'entre eux, même s'il n'arrivait qu'à baragouiner, en aurait appris assez pour lui faire aimer son métier, lui faire apprécier les habitants et être préparé honnêtement aux fonctions tutélaires dont il est investi. — Ce n'est que lorsque tous les administrateurs sans exception auront été élevés à cette nécessaire École qu'il sera possible alors de faire admettre par l'opinion publique qu'ils sont les seuls experts en matière de mentalité et d'affaires indigènes ; il faudrait qu'en cela les Chefs de province et leurs adjoints aient des qualités incontestées et qu'ils y puisent suffisamment d'autorité pour pouvoir être le cas échéant, les avocats défenseurs des indigènes aussi bien que les avocats-conseils des Européens dans leurs relations mutuelles. On leur ferait alors pleine confiance, et on éviterait ainsi les lamentables discussions que l'on entend aujourd'hui tous les jours, dans lesquelles, sous prétexte « qu'il ne s'agit que des indigènes », tout le monde parmi les Européens, croit avoir droit au chapitre, tout le monde veut discuter avec la prétention d'en savoir beaucoup, tout le monde estime qu'en principe l'indigène doit avoir toujours tort, et le malheureux Chef de province qui, faisant simplement son devoir de Protecteur, essaye de tenir tête en faveur de ses

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

administrés, ne manque pas d'être considéré comme dangereux annamitophile, si ce n'est plus ; il a contre lui toute la population européenne, et, c'est triste à dire, il est très rarement soutenu par ses propres Chefs, lesquels, pour avoir tous une brillante valeur administrative, n'en sont pas moins tributaires, soit d'un manque de connaissances sur la vie intérieure indigène, soit, le plus souvent, d'un souci de réputation qui les empêche de réagir contre le parti pris vraiment irraisonné de l'opinion française ; il y a là un étrange malaise auquel il faudrait remédier. Ce n'est, à mon avis, que par sa valeur professionnelle, j'entends celle de spécialiste en matière indigène que l'administrateur des Services civils imposera son autorité, et pour cela il faut que dès le début de sa carrière il s'y prépare sérieusement et consciencieusement dans le noble sens du mot « Protectorat » que la France a adopté en Indochine.

A. Laborde,
Ancien Résident de France en Annam.

(Article publié dans *l'Avenir du Tonkin*, en octobre 1933).

LE RÔLE DES ADMINISTRATEURS EN INDOCHINE

Dans un précédent article que l'*Avenir du Tonkin* a bien voulu insérer dans son numéro du 13 octobre 1933, j'ai laissé entrevoir ce qu'était et ce que devrait être le rôle des Français qui habitent l'Indochine, et surtout le rôle des Administrateurs des Ser-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vices Civils, principal truchement entre les Indigènes et les Européens. — J'ai déploré que ces derniers fonctionnaires n'aient pas pu acquérir auprès de l'opinion publique toute l'autorité nécessaire qui leur serait si utile dans la besogne particulièrement délicate qu'ils ont à accomplir, et ce, parce que notoirement la plupart d'entre eux, n'étaient pas suffisamment préparés pour s'imposer comme experts en matière de mentalité indigène. Se rend-on compte à quel point ce manque d'expert a permis la naissance de jugements fantaisistes, venus un peu de partout, aussi bien de hautes personnalités que de la Presse, aussi bien que d'une majorité de l'opinion publique française, toutes plus ou moins mal placées en général pour juger autrement que d'après les apparences, car bien rares sont parmi les Français, ceux qui ont été réellement en contact intime avec l'âme du pays, qui se sont adressés uniquement au cœur de l'habitant ; ce ne sont ni les colons, ni les commerçants, ni les officiers ni même les fonctionnaires des divers Services qui peuvent sérieusement s'arrêter à une question aussi abstraite ; ces messieurs n'ont en vérité qu'à s'occuper de leurs propres intérêts ou des seuls points de vue entrant dans leurs spécialités ; ils sont là pour un rendement déterminé, et il ne faut pas leur en vouloir s'ils se préoccupent peu des autres considérations d'ordre indigène qui peuvent exister. — Les seuls qui devraient avoir du fait même de leurs fonctions des préoccupations de cette nature, sont à n'en pas douter les Administrateurs des Services Civils de l'Indochine, créés et mis au monde pourrait-on dire, pour connaître mieux que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tous autres, de la propre vie de l'habitant, de ses coutumes et de sa mentalité ; ces fonctionnaires devraient apporter là, leur principal attachement, car ils sont de par les textes, les délégués directs de la France dans l'application du régime de Protectorat en tout ce qui touche spécialement aux rapports franco-indigènes, et ils devraient être en cela, je l'ai dit, des spécialistes indiscutés chaque fois que l'habitant est en cause. Or, ne faut-il pas loyalement reconnaître que, depuis quelques années tout au moins, les Administrateurs des Services Civils ont mis si peu d'empressement dans leur contact avec le peuple annamite que leur rôle de « Protecteur » est quasiment tombé en désuétude. Pour bien se préparer aux fonctions tutélaires qui leur étaient dévolues, il aurait fallu que dès le début de leur carrière, les jeunes Administrateurs fissent un gros effort pour s'imprégner de la psychologie même du pays, et il aurait fallu pour cela consacrer quelque temps de leur jeunesse à vivre en plein « nha quê » au milieu des familles indigènes de toutes classes ; mais cela répugnait d'autant plus à ces jeunes gens frais émoulus des boulevards parisiens, qu'ils avaient déjà en poche leur titularisation et qu'ils n'avaient que faire, jugeaient-ils, d'un supplément d'instruction professionnelle ; et cependant, n'exige-t-on pas conditions analogues de nos ingénieurs lorsque, à l'instruction pratique, ils doivent, en bleu de chauffe, vivre eux-mêmes au milieu des locomotives graisseuses et parmi les ouvriers les plus humbles ? les ingénieurs, les médecins, arrivent ainsi dans la Colonie avec une préparation professionnelle sans laquelle ils ne pourraient faire travail utile ;

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pourquoi les Administrateurs ne seraient-ils pas obligés d'acquérir eux aussi le sens pratique de leur métier, lequel (sous une forme paradoxale évidemment) réside dans la psychologie même du pays ; au même titre que l'ingénieur et le médecin ont étudié *in anima vili* la machine et le malade, l'Administrateur devrait avoir l'obligation de pénétrer l'âme indigène avec l'outil indispensable qu'est pour lui la connaissance de la langue locale. C'est ce que j'ai déjà dit, et je répète que c'est aussi le seul moyen pour lui de posséder le savoir professionnel suffisant qui fasse admettre par l'opinion publique, comme elle l'admet pour l'ingénieur ou le médecin quand il s'agit de ponts ou de maladies, qu'il est, en matière indigène, un expert ne pouvant être discuté que par ses seuls confrères. — Il est équitable de reconnaître toutefois que nos jeunes Administrateurs actuels sont victimes d'un état de choses déjà ancien contre lequel il leur sera difficile de réagir s'ils n'y sont pas aidés ; beaucoup d'entre eux, j'en suis persuadé, seraient attirés vers les affaires indigènes, ne serait-ce que pour le charme inédit qu'elles présentent, si leur propre administration les y encourageait ; il ne faudrait pas que le fonctionnaire ainsi spécialisé craignît, par son éloignement forcé des Grands Chefs, d'être un peu oublié, et dépassé par les camarades arrivistes restés près du « soleil » ; il faudrait que le corps des Administrateurs fût nettement divisé en deux groupes, celui des « Grands Bureaux » et celui des « Affaires indigènes », sans qu'il y ait mélange lors de l'avancement en grade, et il faudrait que le groupe des Affaires indigènes ne comprît que les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

jeunes gens sévèrement spécialisés dès le début de leur carrière ; c'est strictement à ces derniers que seraient réservées, d'abord les fonctions d'Adjoint, puis plus tard celles de Chef de province dont les connaissances ainsi augmentées de l'expérience ne pourraient plus être désormais contestées. — Mais à quoi servirait tout cela si le Chef de province, malgré la valeur professionnelle acquise, n'était pas appuyé par le Gouvernement dans l'autorité que lui confèrent en principe ses fonctions ? il faut avouer en effet, qu'à part peut-être le prestige des broderies et celui des relations qu'il semble avoir en haut lieu, le Résident chef de province a presque tout perdu de ses prérogatives d'origine : il ne lui reste plus qu'une bien petite autorité dont la fragilité étonne les administrés indigènes, fait sourire les administrés européens et le laisse sans force vive lorsqu'il doit réagir contre les exactions et les abus. Un Résident, dans ce pays de Protectorat où la France est le constant point de mire de la population, devrait être dans sa province, le Chef dans toute l'acception du mot, le Chef, non pas dans le sens d'autocrate qui blesse nos idées contemporaines, mais dans son véritable sens de **Responsable**, responsable de la tranquillité de la région dont on lui a confié la direction. Son autorité devrait être solidement appuyée par les Pouvoirs Publics dont il dépend, au même titre que l'Autorité militaire dont l'intérêt d'une discipline indispensable soutient le prestige d'un Colonel tant qu'il est tout au moins en face de son régiment. — Il manque dans l'Administration des Services Civils dont le Gouverneur Général et les Résidents Su-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

périeurs sont eux-mêmes les plus hauts fonctionnaires, cet esprit de corps (cela n'exclut pas la camaraderie), il manque dis-je cet esprit de corps qui fait la principale force de tous les groupements et qui permet à chacun, se sachant soutenu, d'accomplir avec confiance la tâche dictée par le statut professionnel, en l'espèce, pour les Services Civils, le plus important et le plus noble puisqu'il a la charge d'assurer loyalement vis-à-vis de l'habitant, l'exécution du traité de Protectorat. Cet esprit de corps est au contraire très vivace chez tous les autres Grands Services (Trav. Publics, Douanes, etc.), et il n'est pas rare, ce qui est d'ailleurs tout à son honneur, de voir un Directeur prendre avec véhémence, et simplement pour le principe, la défense du plus petit de ses agents, mettant ainsi en échec le Résident qui a eu à s'en plaindre. Le Gouverneur Général, les Résidents Supérieurs semblent par contre sans défense devant les assauts des Chefs de Services ou des Comités de groupements dont ils subissent à leur corps défendant les influences menaçantes, et il s'ensuit, que pour éviter des conflits, les Chefs de province, en fonctionnaires dociles, laissent en maintes occasions sacrifier l'intérêt général malgré les conséquences souvent politiques, qui en résulteront tôt ou tard. — Et pourtant, en dépit de toutes raisons, ne serait-ce également que pour le principe, mais ne serait-ce surtout qu'en faveur d'une bonne discipline administrative dont nous devrions donner le constant exemple en ce pays de Protectorat, le Gouvernement ne devrait-il pas soutenir, au vu et au su de tous, l'autorité de ses Résidents, lesquels sont somme toute,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dans l'intérieur, sa propre émanation, l'émanation même de l'œuvre protectrice de la France ? Que le Résident se sente solidement appuyé, et l'on ne verra plus les exactions et les abus que tout le monde connaît mais devant lesquels, faute de preuves tangibles, on doit aujourd'hui fermer les yeux ! Donnez au Résident la certitude que les conseils ou avertissements, que les observations ou mauvaises notes qu'il peut avoir à formuler ou à infliger, ne seront pas, du fait d'interventions latérales, considérés comme inexistants, et l'on verra, devant cette autorité locale enfin respectée, disparaître bien des choses nuisibles au renom des Français. — Relevez l'autorité du Résident, non pour flatter sottement son amour-propre, mais afin qu'il soit maître indiscutable dans son district avec toutes les lourdes charges de la responsabilité totale qu'il est le premier d'ailleurs à réclamer ; — rendez-le **responsable** très sévèrement de la bonne marche de tous les Services y compris les Services fiscaux, rendez-le **responsable** des Recettes, des Dépenses, des Travaux, rendez-le **responsable** de tout, mais faites-lui entière confiance, et vous constaterez alors qu'un Chef de province capable et consciencieux réussira la plupart du temps, non seulement à augmenter les Recettes, à comprimer les Dépenses et à concilier les intérêts franco-indigènes, mais aura su le faire sans heurt du côté de la population autochtone, ce qui est primordial en matière politique. — Et que faudrait-il pour atteindre pareil résultat ? A mon humble avis une simple intervention catégorique du Gouverneur Général, une simple circulaire appuyée au besoin du visa ministériel, re-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mettant toutes choses à leur place d'origine, à savoir : que dans l'intérieur les Résidents sont les premiers et seuls **responsables** de l'ordre et de la tranquillité publics et qu'à ce dernier titre, obéissance immédiate est due aux instructions qu'il croit devoir formuler, aussi bien que satisfaction est toujours donnée en principe aux sanctions qu'il croit devoir proposer, une faute grave ou abus de pouvoir de leur part ne pouvant être jugés que postérieurement et par leur chef direct. — Une telle circulaire insérée comme il convient au *Journal officiel* serait un suffisant point d'appui pour les Chefs de province auxquels elles donnerait la force d'agir sans entrave pour le plus grand bien de l'intérêt général dont ils sont les constants représentants, — une telle circulaire donnerait enfin au Résident, qui sait et qui voit tant de choses, le pouvoir, sans risquer d'être démenti ou même traduit devant les tribunaux pour prétendue calomnie, de mettre un terme, aussi bien aux exactions si préjudiciables à notre politique indigène, qu'aux nombreuses malversations, devenues à l'usage, par euphémisme vraiment trop complaisant, de simples « irrégularités » administratives trop souvent excusées.

A. LABORDE.

Ancien Résident de France en Annam.

(Article publié dans *l'Avenir du Tonkin*, en octobre 1934).

CeDRASEMI BIBLIOTHEQUE C.N.R.S.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques